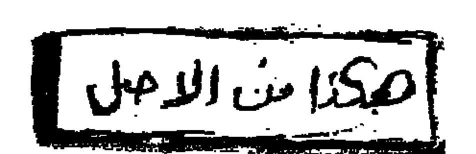


LE MONDE DES INITIATIVES

■ Les vertus de l'apprentissage
■ 9 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16295 – 7,50 F — MERCREDI 18 JUIN 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Khmers rouges annoncent la fin de Pol Pot responsable du génocide cambodgien

Deux millions de morts entre 1975 et 1979, sous le régime du « Frère numéro un »

ABANDONNÉ par la plupart de ses partisans, en fuite dans l'extrême nord du Cambodge, à la frontière avec la Thaïlande, Pol Pot, le chef historique du mouvement des Khmers rouges, est politiquement mort.

L'homme qui dirigea au Cambodge, de 1975 à 1979, un régime responsable de la mort de deux millions de personnes, sort ainsi de l'histoire. Si une certaine confusion règnait encore, mardi 17 juin, quant à son sort personnel, il est en revanche acquis que Pol Pot a perdu tout contrôle sur un mouvement khmer rouge en pleine désagrégation depuis plusieurs mois.

Mardi matin, la radio des Khmers rouges, captée à Bangkok, annonçait qu'il avait été mis fin *« à* [sa] *trahison »* et que le *« gouvernement »* khmer rouge, dirigé par Khieu Samphan, avait pu reprendre la situation en main. Enigmatique, la formule peut laisser entendre que Pol Pot a été exécuté.

La mort du « Frère numéro un » avait déjà été annoncée, il y a un an, sans que l'on ait pu en avoir une quelconque confirmation.



Premier premier ministre du gouvernement royal, le prince Ranariddh, fils du roi Sihanouk, a déclaré mardi qu'il souhaitait la capture d'un Pol Pot *« vivant »* afin qu'il puisse être jugé pour ses crimes durant la période du génocide.

On peut toutefois s'interroger sur la détermination des dirigeants khmers, actuellement au pouvoir à Phnom-Penh, à organiser un tel procès.

La fin politique de Pol Pot ne signifie pas nécessairement l'apaisement des tensions au Cambodge. Le climat est explosif au sein du gouvernement de coalition dont les deux composantes – le Parti du Peuple cambodgien (PPC) de Hun Sen et les royalistes du Funcinpec – sont en concurrence ouverte pour récupérer les dépouilles du mouvement khmer rouge.

Lire page 6 et notre dossier pages 14 et 15

L'avenir de l'Europe

■ A Amsterdam, l'Allemagne impose la signature du pacte de stabilité budgétaire

■ La France obtient un engagement pour l'emploi mais sans nouveaux financements

■ L'histoire de la semaine où l'union monétaire a vacillé

Lire p. 2 et 3, la revue de presse p. 31, les réactions boursières p. 32 et notre éditorial page 16

M. Kouchner réclame un contrôle de contamination à la Hague

***DANS UN DOCUMENT** inédit* dont *Le Monde* révèle le contenu, les membres du comité scientifique créé, en janvier 1997, par le gouvernement Juppé pour examiner les conséquences d'éventuelles contaminations générées par l'usine de retraitement de la Hague (Manche) confirment l'existence d'un *« agrégat »* de cas *de leucémies dans le canton* de Beaumont-Hague. Mardi 17 juin, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a réclamé une vérification *« au plus vite »* des niveaux de contamination sur le site de la Hague. Le même jour, l'entreprise de retraitement nucléaire, la Cogema, a confirmé qu'elle avait confisqué du matériel sous-marin appartenant à Greenpeace, qui devait porter plainte pour *« vol qualifié en bande organisée »*.

Lire page 10

Le porte-monnaie à puce pour 1998

AU PRINTEMPS 1998, le nombre de pièces de monnaie en circulation en France pourrait commencer à diminuer. Le Groupement des cartes bancaires vient de décider de créer un porte-monnaie électronique universel. Cette carte à puce rechargeable, semblable aux télécartes utilisées pour le téléphone, remplacera pièces et billets dans les transactions commerciales d'un montant inférieur à 100 francs. L'installation de distributeurs automatiques de monnaie électronique et de terminaux chez les commerçants entraînera des investissements considérables pour les banques. Elles envisagent de mettre à contribution commerçants et consommateurs.

Lire page 22

Sinead O'Connor interdite de séjour en Terre sainte par des extrémistes juifs

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Sinead O'Connor n'ira pas à Jérusalem. L'iconoclaste chanteuse irlandaise, qui devait se produire samedi 21 juin dans la ville trois fois sainte pour un concert en faveur de la paix, craint pour sa vie. Menacée de mort, via des messages anonymes adressés aux ambassades d'Irlande et de Grande-Bretagne en Israël, l'artiste a déclaré forfait le 16 juin. *« Je soutiens la paix,* a-t-elle fait savoir aux organisateurs, *mais je ne peux pas mettre en danger la vie de mes deux enfants, de mes musiciens et techniciens. » Exit* l'artiste naguère catholique – aujourd'hui bouddhiste –, qui n'avait pas craint, il y a quelques années, de déchirer rageusement sous l'œil des caméras un cliché du pape Jean Paul II... *Exit* Sinead O'Connor ; bonjour, Ehoud Olmert.

Député de l'extrême droite Likoud, partisan déclaré du « Grand Israël » et maire controversé d'une ville théoriquement « réunifiée » – en réalité, profondément divisée entre Juifs de l'Ouest et Arabes de l'Est –, M. Olmert s'est *« réjoui »* du retrait de la chanteuse. Les pacifistes, surtout lorsqu'ils entendent remettre en question l'annexion unilatérale par l'Etat hébreu de la partie orientale palestinienne de Jérusalem, ne sont pas sa tasse de thé. Invitée par le Jerusalem Link, une organisation de femmes israéliennes et palestiniennes qui se bat depuis cinq ans pour un partage de souveraineté sur la ville, Sinead O'Connor devait charmer les Yérosolomitains sous une bannière portant « Jérusalem, deux capitales pour deux Etats ». L'un israélien, l'autre palestinien.

Sur les ondes de la radio publique israélienne, lundi matin, Itamar Ben Gvir grondait : *« Une chanteuse qui prêche la division de Jérusalem et dissémine une culture goy* [non juive] *n'a pas sa place en Israël. »* Que le concert ait reçu le soutien de célébrités comme Jacques Attali, Anne-Aymone Giscard d'Estaing, Marie-Claire Mendès France, Alain Finkelkraut ou Edgar Morin ne change rien à l'affaire. Membre du Front idéologique, un groupuscule d'extrémistes juifs, M. Ben Gvir a ajouté : *« Nous sommes heureux de voir que nos interventions ont porté... »*

L'irascible Irlandaise, qui n'avait pas hésité à boxer deux photographes lors d'une visite privée au Saint-Sépulcre en 1995, pourra préparer tranquillement son prochain album *« dédié à la paix »*. Les femmes du cru se débrouilleront sans elle. Daphna Golan, l'énergique pacifiste israélienne qui conduit le Link avec Amneh Badran, la Palestinienne, en a profité pour dénoncer lundi *« l'atmosphère de menaces qui, depuis l'assassinat d'Itzhak Rabin, pèse dans le pays sur tous les artistes favorables à la coexistence »*.

Partiellement financée par l'Union européenne, la Fondation Ford, le Danemark et plusieurs consulats européens à Jérusalem, dont celui de France, la Semaine d'action pour la paix organisée par les femmes de la cité prévoit d'autres concerts, des expositions, des symposiums et une grande marche israélo-palestinienne samedi dans la Ville sainte *« pour la reconnaissance des droits civiques et politiques des habitants* [arabes] *de Jérusalem-Est »*. Débarrassés de Mme O'Connor, les fanas musclés du Front idéologique laisseront-ils le Link délivrer en paix son message de paix ?

Patrice Claude

▣ Coup de filet antipédophiles

2 500 gendarmes ont été mobilisés, mardi 17 juin dans la matinée, pour une vaste opération de perquisitions et d'interpellations dans les milieux de la vidéo pédophile. p. 9

▣ Tension en Ulster

L'IRA revendique l'assassinat de deux policiers en Irlande du Nord. Le premier ministre britannique, Tony Blair, annule une rencontre entre un membre de son gouvernement et le Sinn Fein. p. 4

▣ Les cumuls cachés

L'abandon formel de leurs fonctions locales n'empêche pas les ministres du gouvernement Jospin de garder, en province, la haute main sur les affaires de leur ville. p. 7

▣ Moscou en panne de tables abordables

Dans la capitale russe, les plaisirs de la gastronomie sont réservés aux plus fortunés. p. 24

▣ Le virage de NatWest

La banque britannique jette l'éponge. Elle restreint ses ambitions dans les activités de marchés peu rentables. p. 17

▣ Chastes amours chez Cartier

La Fondation Cartier propose une très sage exposition, pourtant intitulée « Amours ». p. 26

Snecma sort du rouge



JEAN-PAUL BECHAT

LE FABRICANT français de moteurs d'avions Snecma va sortir du rouge en 1997 grâce au redémarrage du marché aéronautique mondial. Son PDG, Jean-Paul Bechat, espère que le retour des profits lui permettra de reconstituer ses fonds propres.

Lire page 19

Les nouveaux dilemmes de l'humanitaire

LE MONDE de l'humanitaire affronte lucidement son désarroi. Entre doute et amertume, inquiétude et colère, il poursuit son examen de conscience. Il tente d'échapper aux dilemmes surgis, ou aggravés, lors des plus récents conflits, de la Somalie à l'ex-Yougoslavie, de la Tchétchénie à l'Afrique des Grands Lacs.

Comment clarifier les rôles entre humanitaires, d'une part, politiques, voire militaires, de l'autre, après plusieurs interventions où la sollicitation excessive des premiers servit d'alibi à l'inaction des seconds ? Peut-on seulement démêler le politique et l'humanitaire, souvent si imbriqués, sur le terrain comme au cœur de stratégies inavouées ? Dans l'urgence, comment protéger les travailleurs de l'humanitaire des tueurs qui les menacent ?

Voilà quelques-unes des questions posées lors du récent Forum de Wolfsberg, une rencontre organisée près de Zurich par Cornelio Sommaruga, président de la Croix-Rouge internationale, entre une soixantaine de responsables, dont les dirigeants de plusieurs grands fournisseurs d'aide humanitaire, notamment Emma Bonino (Commission européenne), Sadako Ogata (Haut-Commissariat aux réfugiés, HCR), Carol Bellamy (Fonds des Nations unies pour l'enfance, Unicef), Yasushi Akashi (Nations unies) et Brian Atwood (Agence américaine pour le développement international, Usaid).

Premier dilemme : doit-on laisser les volontaires courir des risques extrêmes ? Les assassinats de trois délégués de la Croix-Rouge au Burundi (juin 1996), de six autres, dans leur lit, en Tchétchénie (décembre 1996) et de trois membres de Médecins du monde au Rwanda (janvier 1997) ont ouvert une ère inédite, où les travailleurs humanitaires ne jouissent plus d'aucune immunité fonctionnelle. Bien plus : la croix rouge – symbole de leur mission –, qui protégeait hier les volontaires, les désigne aujourd'hui à la vindicte des tueurs, qui tiennent pour victimes de choix ces témoins gênants dont la mort assure à leurs crimes un écho maximum.

Cette vulnérabilité nouvelle a de multiples causes. Depuis la chute du mur, la plupart des conflits ont changé de nature.

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite page 16



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 618 - 7,50 F

EUROPE Les Quinze sont parvenus, lundi 16 juin à Amsterdam, à un compromis sur le sujet qui les divisait depuis dix jours : la revendication du nouveau gouvernement français d'équilibrer l'engagement de discipline budgétaire pris par les Européens, dans la perspective de la monnaie unique, par de nouveaux engagements en matière de politique de l'emploi. ● *PARALLÈLEMENT* au pacte de stabilité budgétaire, une résolution sur la croissance et l'emploi a été adoptée. ● LA PORTÉE de cette nouvelle résolution a fait l'objet d'appréciations variées dans les délégations réunies à Amsterdam. Français et Allemands ont exprimé leur satisfaction, les premiers estimant que l'emploi devenait désormais une préoccupation commune de l'Europe, tandis que les seconds se félicitaient qu'aucune dépense nouvelle n'ait été engagée en faveur d'une politique de l'emploi. *(Lire notre éditorial page 16.)*

Le compromis d'Amsterdam met fin à la crise qui menaçait l'euro

Les Quinze ont adopté une résolution sur la croissance et l'emploi qui fait pendant au pacte de discipline budgétaire. Français et Allemands se sont déclarés satisfaits pour des raisons opposées

AMSTERDAM
de notre envoyé spécial

Les ministres des finances des Quinze réunis à Amsterdam, lundi 16 juin, sont parvenus à un compromis sur le fonctionnement de l'Union économique et monétaire (UEM) à partir du 1er janvier 1999, date retenue pour l'entrée en vigueur de la monnaie unique. Au soulagement général, les menaces de crise qui, en raison des exigences françaises, pesaient depuis une semaine sur la marche vers l'euro se sont trouvées ainsi écartées.

Le pacte de stabilité, conclu après de laborieuses négociations en décembre à Dublin et dont l'objet est d'encadrer la politique budgétaire des pays de la zone euro afin d'éviter tout dérapage pouvant mettre en cause la viabilité de l'UEM, a été formellement adopté. C'est ce que réclamaient avec force les partenaires de la France et, plus que d'autres, l'Allemagne, à l'origine du pacte.

POTENTIALITÉS INEXPLORÉES

Le texte approuvé par les ministres des finances et avalisé ensuite par les chefs d'Etat et de gouvernement donne satisfaction à la France. Il réunit sur le même plan, donc à égalité d'importance, deux résolutions, l'une sur la « *croissance et l'emploi* », la seconde sur le pacte de stabilité. Un court « chapeau » souligne la cohérence des deux résolutions, faisant valoir que *« des politiques macro-économiques et budgétaires saines vont la main dans la main avec une croissance forte et durable de la production et de l'emploi »*. Jacques Chirac s'est félicité de l'accord ainsi intervenu.

La résolution sur la croissance et l'emploi comprend deux parties : l'une, la plus importante aux yeux de Dominique Strauss-Kahn, porte sur la coordination des politiques économiques autres que budgétaires. Il s'agit en réalité de mettre en œuvre l'ensemble des potentialités offertes par le traité de Maastricht (article 102 A et 103), mais jusque-là inexplorées.

Que peuvent en attendre les Européens, souvent déçus par une politique abstraite orientée exclusivement vers la mise en place de la monnaie unique et indifférente à leurs difficultés quotidiennes ? fut-il demandé à M. Strauss-Kahn : *« D'abord la volonté manifestée par les Quinze de recentrer une bonne part de leurs travaux à venir sur l'emploi ; ensuite de constater que l'Union monétaire en 1999 ne se développera pas dans un vide politique, mais que nous vivrons dans un système où, face à une banque centrale indépendante, existera un pôle économique »*, a-t-il répondu.

INSPIRÉ PAR GORDON BROWN

Le texte adopté puise largement dans un mémorandum qui avait été transmis voici quelques jours par Gordon Brown, le nouveau chanceller de l'Echiquier : on y met l'accent sur les thèmes chers à la nouvelle équipe travailliste – la formation et l'éducation, l'efficacité du marché du travail, la compétitivité, une fiscalité favorable à l'emploi... Des procédures sont prévues afin d'encadrer et de rendre le plus opérationnel possible la concertation et la surveillance mutuelle que l'on cherche ainsi à instaurer. Pour faire le point et donner si possible un élan supplémentaire à l'exercice, il a été entendu qu'un Conseil européen extraordinaire consacré à l'emploi se tiendrait à l'automne sous présidence luxembourgeoise.

La résolution sur la croissance et l'emploi comprend également une série de dispositions de nature plus conjoncturelle. L'idée est de mobiliser quelques crédits, essentiellement par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour prendre des participations dans des PME de haute technologie (création de richesses nouvelles et d'emplois) ou encore pour faciliter le financement de divers projets dont on imagine qu'ils auront un impact favorable sur l'emploi : depuis les réseaux transeuropéens d'infrastructure identifiés en 1994 à l'occasion des débats sur le *Livre blanc* de Jacques Delors, jusqu'à des interventions dans des domaines inexplorés par la BEI, telles l'éducation, la ville, la santé.

Cette énième tentative pour trouver des crédits ne doit toutefois pas faire illusion. Parce que d'abord la BEI est évidemment très consciente, et depuis longtemps, de la priorité à donner à la lutte contre le chômage et « cible » déjà largement ses interventions dans ce sens. Par ailleurs, Theo Waigel, le ministre allemand, a été parfaitement clair : *« Il n'y aura pas de moyens nouveaux pour une politique européenne de l'emploi ; il n'y aura pas non plus de compétences additionnelles pour la Commission. Quant à la BEI, elle ne modifiera pas ses statuts, elle interviendra dans le cadre existant, et il ne faut pas compter sur des volumes de prêts supplémentaires. »* Les Anglais, les Néerlandais et d'autres se sont montrés également réticents à ce qui, de près ou de loin, pourrait ressembler à des financements communautaires nouveaux.

Outre les deux résolutions, un mandat est donné à la Commission et aux ministres des finances pour qu'ils étudient la mise en œuvre de l'article 109 du traité, autrement dit la politique de change de l'UEM. Il s'agit des relations extérieures de l'euro, de l'équilibre à établir avec les autres grandes monnaies : un exercice où il faudra trouver un dosage efficace entre l'action de la Banque centrale européenne et celle du conseil des ministres de l'économie.

Ph. L.

La résolution du Conseil européen sur la croissance et l'emploi

***VOICI** des extraits, dans la traduction française non officielle, de la résolution adoptée par le Conseil européen d'Amsterdam sur la croissance et l'emploi. Le texte commence par une introduction de deux paragraphes, avant d'énoncer le pacte de stabilité et de croissance, puis la résolution sur l'emploi :*

VERBATIM

« Résolution du Conseil européen sur la croissance et l'emploi

– Introduction

1. Il est impératif de donner de nouvelles impulsions pour maintenir l'emploi fermement en tête de l'ordre du jour politique de l'Union. (...) Il faut se donner pour objectif prioritaire de développer une main-d'œuvre compétente, formée et mobile, et de permettre au marché du travail de réagir aux changements économiques. (...)

L'efficacité économique et l'intégration sociale sont des aspects complémentaires de la société européenne plus solidaire à laquelle nous aspirons tous. (...)

– Le développement du pôle économique

2. Si la responsabilité première de la lutte contre le chômage demeure du ressort des Etats membres, il faut reconnaître le besoin à la fois d'améliorer l'efficacité et d'élargir le contenu de la coordination, en mettant notamment l'accent sur les politiques en faveur de l'emploi. (...)

3. Dans le cadre de politiques macro-économiques à long terme et sur la base d'une évaluation de la situation économique dans l'Union européenne et dans chaque Etat membre, il sera accordé plus d'attention à la compétitivité européenne comme précondition de la croissance et de l'emploi (...)

4. Les systèmes fiscaux et de protection sociale doivent être rendus plus favorables à l'emploi et de cette manière aptes à améliorer le fonctionnement du marché du travail. (...)

(...)

7. L'Union européenne doit compléter les mesures nationales en examinant systématiquement toutes les politiques communautaires concernées, y compris les réseaux transeuropéens, les programmes de recherche et de développement, pour s'assurer qu'ils visent bien à la création d'emplois et à la croissance économique. (...)

9. (...) Nous appelons la Banque européenne d'investissement à accroître ses activités, en favorisant les projets d'investissement compatibles avec des principes et des pratiques bancaires sains.

10. La commission est invitée à prendre les mesures appropriées pour assurer qu'à l'expiration du traité CECA en 2002, les revenus de ses réserves existantes soient utilisés à un fonds de recherche pour des secteurs liés à l'industrie du charbon et de l'acier.

– Additif aux conclusions de la présidence.

Le Conseil européen invite le Conseil (« Ecofin ») à examiner et à indiquer comment améliorer les processus de coordination économique dans la troisième phase de l'Union économique et monétaire de manière compatible avec les principes et les pratiques du traité.

– Additif aux conclusions de la présidence.

Le Conseil européen invite le conseil et la commission, en coopération avec l'institut monétaire européen (...) à formuler des orientations générales de la politique de change à l'égard d'une ou de plusieurs monnaies non communautaires, qui ne doit pas porter préjudice à l'objectif prioritaire du système européen de banques centrales de maintenir la stabilité des prix (...). »

La cohésion franco-allemande est fragilisée

AMSTERDAM
de notre envoyé spécial

Les Français sont en droit de se réjouir des premiers résultats du Conseil européen d'Amsterdam, ceux touchant à l'Union économique et monétaire. Tactiquement, ils ont obtenu satisfaction, sans susciter pour autant une crise sérieuse avec leurs partenaires. Il reste que la cohésion franco-allemande sérieusement secouée pendant la semaine passée risque de se trouver affectée. Ce n'est probablement pas la manière de se préparer aux bourrasques qui s'annoncent.

ANALYSE

L'Allemagne s'interroge sur ces socialistes français prompts à engager des dépenses

Pendant la campagne électorale, Lionel Jospin avait expliqué parfois avec véhémence que la marche vers la monnaie unique ne pourrait pas, sans risque, se poursuivre à un rythme soutenu, en donnant l'impression d'ignorer les préoccupations immédiates d'une population de plus en plus traumatisée par le chômage.

A peine installé au pouvoir, le nouveau gouvernement tenant ses promesses s'est employé à imposer aux partenaires l'infléchissement qu'il jugeait nécessaire. La demande française fut jugée recevable par une majorité d'Etats-membres, à cette nuance près que personne ne voulait accepter que l'adoption formelle du pacte soit reportée au-delà du conseil européen d'Amsterdam. Il fallait rapprocher les points de vue et il semblait que ce soit un défi dépassant les jeux habituels de la diplomatie.

Les commentaires entendus dans les coulisses d'Amsterdam portaient le plus souvent à croire que la France n'y avait guère obtenu que des promesses verbales. C'est sans doute vrai, s'agissant des crédits à mettre au service d'une économie qu'on veut plus dynamique : *« Il n'y aura pas de moyens nouveaux »* a tranché, catégorique, Theo Waigel, le ministre allemand des finances.

RÉÉQUILIBRAGE AMORCÉ

En revanche, Dominique Strauss-Kahn est en droit d'estimer que le rééquilibrage de la gestion de la future Union monétaire a été effectivement amorcé. La coordination des politiques économiques, indispensable pour des pays possédant une monnaie unique, qui était limitée à la sphère budgétaire, sera progressivement étendue à l'ensemble des domaines ayant des conséquences sur l'emploi. Bien sûr, il faudra l'organiser, bien sûr nos partenaires, s'ils ne sont pas convaincus, pourront freiner l'entreprise. *« Nous aurons la même détermination avant et après Amsterdam »*, répliquait par avance à une telle manifestation de scepticisme un proche collaborateur de Lionel Jospin.

L'éclat a été évité parce que l'affaire a été gérée avec modération par l'ensemble des protagonistes ; avec l'idée répétée à l'envi que les Quinze et, en tout cas, les Français et les Allemands, étaient condamnés à s'entendre. Il n'est pas sûr pour autant qu'elle ne laisse pas de trace : on s'interroge de plus en plus en Allemagne sur ces socialistes français prompts à engager des dépenses. Les doutes vont à l'évidence grandir lorsqu'on prendra conscience outre-Rhin que, presque sans le dire, comme si cela allait de soi, les Français s'accommodent d'une modification des règles du jeu.

Des fonctionnaires, dans les allées du pouvoir, évoquent comme la situation la plus probable un niveau de déficit des finances publiques se situant en 1997 autour de 3,7-3,8 %, encore aggravé en 1998. Ce serait sur la base de telles données qu'il faudrait interpréter les critères de Maastricht *« en tendances »* ! Gageons que pour un grand nombre d'hommes politiques allemands, pour une large fraction de l'opinion allemande, de tels chiffres, s'ils étaient confirmés par l'audit commandé à Paris, seraient tout simplement considérés comme extravagants et conduiraient de nombreux dirigeants à s'interroger sur l'opportunité de poursuivre l'entreprise. Ces réactions ne manqueraient pas d'agiter les marchés, menaçant en retour tout l'édifice. Mais dans les milieux officiels, on ne croit pas à cet avis de tempête.

Philippe Lemaître

La « voix de la France » avait un ton forcé de circonstance

AMSTERDAM
de nos envoyés spéciaux



RÉCIT

A quinze heures, à l'instant même où les ministres européens de l'économie et des finances sortaient de leur réunion de travail, avec un accord en bonne et due forme entre les mains sur le pacte de stabilité, les deux porte-parole français, Catherine Colonna pour l'Elysée et Manuel Valls pour Matignon, ont rejoint la salle où les attendait la presse pour annoncer la bonne nouvelle. Le duo avait été parfaitement préparé, en conformité avec les consignes établies par le président de la République et le premier ministre, lors de leur rencontre préparatoire au sommet d'Amsterdam à l'Elysée.

La « voix de la France » a donc eu l'harmonie militante et le ton vaguement forcé que les circonstances imposaient. *« Jacques Chirac se réjouit de l'accord intervenu qui est dans le droit-fil de la position française, élaboré en parfaite coordination des efforts entre le président et le premier ministre »*, a expliqué Catherine Colonna, avant de laisser Manuel Valls se *« féliciter »* à son tour de ce *« bon accord, ce bon compromis qui va dans le bon sens de la position de la France, soutenue par le président de la République et le premier ministre »*, qui ouvre une *« nouvelle étape pour la construction européenne »*. Plus nuancée dans l'expression de son enthousiasme, Mme Colonna a jugé que l'accord comportait des *« améliorations substantielles par rapport à la situation existante »*.

L'empressement français à présenter l'accord intervenu n'a guère été du goût du ministre allemand de l'économie et des finances Theo Waigel, qui a aussitôt débarqué, impromptu, dans la salle de presse de la délégation allemande pour nuancer la « victoire française » et donner sa propre interprétation. L'accord, a-t-il souligné, a surtout entériné le pacte de stabilité et, conformément aux souhaits exprimés par le chancelier Helmut Kohl à Poitiers, vendredi 13 juin, n'engage pas d'argent supplémentaire en faveur de l'emploi. Quant au conseiller du ministre britannique de l'économie, il s'est adressé aux journalistes de son pays pour se féliciter de cet accord qui *« satisfait tout le monde et va permettre de travailler sur l'emploi et de se battre sur la flexibilité »*.

CONSIGNE D'HARMONIE

Un peu plus tard, M. Waigel a insisté sur la *« séparation »* des deux résolutions, l'une sur le pacte de stabilité, l'autre sur l'emploi et la croissance ; tandis qu'à quelques dizaines de mètres de là, devant la presse française, le ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, s'efforçait plutôt de valoriser le « chapeau commun » qui réunit ces deux résolutions. Manifestement ravi du compromis obtenu dans la journée, M. Strauss-Kahn a paru oublier quelques instants la consigne de l'harmonie de la parole française. *« Si Lionel Jospin avait été premier ministre depuis plus longtemps, le pacte de stabilité n'aurait sans doute pas été le même. Sans doute moins contraignant »*, a-t-il observé, avant d'évoquer implicitement les insuffisances du sommet de Dublin au cours duquel M. Chirac avait engagé la France. Sur les travées, Mme Colonna, qui ne perd pas un mot des propos de M. Strauss-Khan, secoue la tête en signe de dénégation. *« Non, ce n'est pas vrai »*, murmure-t-elle alors suffisamment fort pour être entendue. M. Valls s'est aussitôt empressé de griffonner un mot à l'intention de M. Strauss-Kahn pour lui rappeler que la France parlait *« d'une seule voix »*...

Dans l'entourage du premier ministre, on était en effet bien décidé à ne froisser aucune susceptibilité. Au cours de la deuxième séance plénière des chefs d'Etat et de gouvernement dans l'après-midi, M. Jospin s'est notamment entretenu avec M. Chirac des journaux télévisés français du soir, afin de s'assurer que le chef de l'Etat ne verrait pas d'inconvénients à ce que les ministres interviennent en direct pour présenter l'accord.

La partition, là encore, a été parfaitement réglée. Dans le respect conjugué de l'ordre protocolaire et de l'Audimat, Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, a été l'invité de TF 1, Dominique Strauss-Kahn celui de France 2 et Pierre Moscovici, le ministre délégué aux affaires étrangères, l'invité de France 3.

Quant au premier ministre, il ne s'est guère exprimé tout au long de cette première journée de travail, laissant à M. Chirac le soin de présenter la position française devant leurs homologues. Tout juste a-t-il pris la parole dans l'après-midi pour se réjouir du compromis intervenu sur l'emploi. Les deux dirigeants de l'exécutif français ne se sont pratiquement pas quittés depuis les premières heures de la matinée. Assis côte à côte, ils ont écouté le Néerlandais Wim Kok, qui assure la présidence du conseil, présenter sa méthode pour la discussion relative à la conférence intergouvernementale. *« Messieurs, nous négocions depuis un an et demi, nous connaissons les positions de chacun. Le temps des déclarations est passé. On ne s'attaque qu'aux problèmes »*, a-t-il déclaré à l'ouverture des débats. La discussion, très technique, a été interrompue une première fois à l'heure du déjeuner pour répondre à l'invitation de la reine Beatrix au palais de Dam. Elle a été reprise en milieu d'après-midi, en compagnie des ministres de l'économie et des finances venus présenter leur accord en séance plénière. *« En moins de deux minutes, le conseil l'a adopté »*, a indiqué un diplomate néerlandais.

Pascale Robert-Diard, Henri de Bresson et Alain Franco

UN PETIT PAS POUR L'ALLEMAGNE...
...UN PAS DE GÉANT POUR LA FRANCE !
PANCHO

Scepticisme, modestie ou ironie dans les partis politiques français

L'ADOPTION à Amsterdam d'une résolution sur la croissance et l'emploi, en complément du pacte de stabilité budgétaire, a été accueillie avec scepticisme, avec modestie, et parfois avec ironie, par la plupart des responsables politiques français.

● L'ancien ministre des affaires étrangères, **Hervé de Charette**, a ainsi affirmé, lundi 16 juin, que *« la performance du gouvernement français reste modeste »*. Concernant le pacte de stabilité qui accompagnera la mise en place de l'euro, le député (UDF-PPDF) de Maine-et-Loire s'est *« réjoui que le gouvernement socialiste soit arrivé à la raison, à la sagesse, ce qui l'oblige à s'asseoir sur ses promesses électorales »*.

● Ancien ministre délégué aux affaires européennes, **Michel Barnier** (RPR) a également minimisé la portée de l'accord d'Amsterdam, en déclarant, sur RTL, que, *« un peu comme le coucou ou les ouvriers de la 11e heure, on voit arriver les socialistes pour récupérer les efforts que nous avions faits »*. *« Ce qui vient d'être obtenu est exactement dans la ligne de ce que nous faisons depuis deux ans »*, a-t-il insisté, en estimant que *« beaucoup de risques ont été pris pour l'amitié franco-allemande dans les derniers jours »*.

● Ministre de l'économie et des finances, **Dominique Strauss-Kahn** a reconnu, sur France 2, qu'il y avait eu *« une certaine tension »* entre les quinze partenaires européens.

Son collègue des affaires étrangères, Hubert Védrine, a déclaré sur TF 1 : *« On ne peut pas dire qu'avec cette déclaration – qui est la meilleure déclaration possible – les choses s'arrêtent. Les choses commencent (...). C'est un résultat qui n'est peut-être pas aussi complet que ce que nous aurions désiré dans l'idéal, mais on n'est pas dans l'idéal. Il y a l'Europe avec quinze partenaires, et c'est un résultat incomparablement plus avancé que si le gouvernement français n'avait rien demandé de plus. »*

● Lundi, sur RTL, **François Hollande**, premier secrétaire délégué du Parti socialiste, a déclaré *« dommage »* que le pacte de stabilité reste *« aussi rigoureux »*. M. Hollande a souligné que le gouvernement avait *« fait bouger les choses »*, même s'il n'avait *« pas obtenu tout ce qu'il demandait »*. Le député de Corrèze a précisé au *Monde* que *« le gouvernement Jospin a, en huit jours, fait avancer l'Europe de l'emploi de façon décisive par rapport aux deux dernières années »*. Il estime que le pacte de stabilité a été mal négocié, en décembre 1996 à Dublin, par le précédent gouvernement.

● **Jean-Christophe Cambadélis**, chargé des relations extérieures au secrétariat national du PS, a indiqué, de son côté, que *« Lionel Jospin obtient un maximum d'effets dans un minimum d'espace »*.

● Paradoxalement, l'une des réactions les plus positives émane du Parti communiste. **Francis Wurtz**, membre du bureau national, a donné la position officielle du PCF en observant que *« l'essentiel est que le débat est ouvert dans l'opinion et dans toute l'Europe – et cela à l'initiative du gouvernement français – sur le contenu de la réorientation de la construction européenne »*.

● Dans *L'Humanité* du mardi 17 juin, l'éditorialiste **Claude Cabanes** estime qu'*« un nouvel espace s'ouvre dans la guerre pour l'emploi (...) ; il s'ouvre pour le gouvernement de notre pays, issu de la forte attente d'une réorientation de la construction européenne »*.

● Sur LCI, **Nicole Borvo**, membre du secrétariat national du PCF et sénateur de Paris, a toutefois émis le souhait *« d'autres décisions et une réorientation plus directe, plus appréciable »*.

Quant à **Maxime Gremetz**, député communiste de la Somme, opposé à la ligne « unitaire » du secrétaire national, Robert Hue, il a déclaré que l'accord d'Amsterdam fait *« beaucoup de bruit pour rien. On peut toujours adopter un volet social. Mais le volet monétariste et ultralibéral demeure »*, a-t-il regretté.

● **Georges Sarre**, porte-parole du Mouvement des citoyens (MDC), juge enfin que l'accord laisse *« entière la question de la monnaie unique, des pays participants, de la parité avec le dollar, du contrôle démocratique de la Banque centrale. Ces conditions demeurent*, a rappelé le député de Paris. *Elles sont la base du rassemblement de la majorité, qui est plurielle. »*

Les socialistes français ont réduit leurs exigences

DANS LES MOIS qui ont suivi l'élection présidentielle de 1995, Lionel Jospin a fréquemment reproché à Jacques Chirac de n'avoir pas dit ce qu'il allait faire et de ne pas faire ce qu'il avait dit. Il ne s'étonnera donc pas que ses actions d'aujourd'hui soient jugées à l'aune de ses déclarations d'hier et qu'on soulève cette question : la construction européenne, telle qu'elle se dessine à l'issue du sommet d'Amsterdam, est-elle conforme à ce que préconisait le PS durant la campagne des législatives ?

La réponse est complexe car M. Jospin n'a jamais dit expressément qu'en cas de victoire aux élections, il proposerait que la France dénonce le pacte de stabilité. Ce pacte, il l'a en revanche fréquemment critiqué. *« C'est du super-Maastricht »*, s'insurgeait-il dans un entretien au *Monde* (21 mai), précisant qu'il n'avait *« aucune raison »* de se sentir *« engagé »* par lui. Mais il a toujours précisé qu'il ne serait pas maximaliste. Evoquant les conditions posées par le PS pour le passage à l'euro, il indiquait dans le même entretien que son souhait était de relancer le débat européen, mais sans mettre quiconque devant *« un à prendre ou à laisser »*.

La déclaration commune du PS et du PCF, publiée le 29 avril, manifeste le même balancement. S'il est implicitement critiqué, le pacte de stabilité n'y est pas formellement cité. Proposant de *« dépasser le traité de Maastricht »*, le texte ajoutait qu'il convenait de *« réorienter la construction européenne vers une Europe sociale »*. Enfin, la plate-forme publiée par le PS le 2 mai indiquait *« que les relations entre les pays participant à l'euro »* devraient être *« fondées, non sur un pacte d'austérité, mais sur un pacte de solidarité et de croissance »*.

Le gouvernement argue donc qu'il a respecté la lettre sinon l'esprit de ses engagements. S'il n'a pas cherché à dénoncer le fameux pacte de stabilité, il est parvenu à obtenir, en contrepartie, un pacte complémentaire, qui vise à une meilleure coordination des politiques économiques en faveur de l'emploi. Il reste, pourtant, une inconnue : pourquoi le gouvernement français a-t-il si rapidement abandonné l'idée de proposer à ses partenaires d'amender le pacte de stabilité, pour se borner à demander l'adoption d'un pacte complémentaire ?

La question a visiblement fait débat ces derniers jours dans les sommets du gouvernement et on comprend bien pourquoi. Dans son ouvrage récent – *L'urgence. Plaidoyer pour une autre politique* (Plon) –, le nouveau ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, dénonçait le pacte de stabilité. *« En vérité*, déplorait-il, *les Européens ont adopté à Dublin un "Maastricht II" qui limite drastiquement la possibilité de politiques budgétaires contra-cycliques »* – c'est-à-dire de politiques allant contre les tendances à la récession de l'économie. Et il ajoutait : *« Je considère les intégristes de la rigueur budgétaire et de la surévaluation monétaire comme les principaux adversaires de l'Union européenne. »*

PAS D'ÉPREUVE DE FORCE

Or, pour finir, si les socialistes français ont obtenu une meilleure prise en compte de l'emploi, ils n'ont pas voulu engager d'épreuve de force sur les disciplines budgétaires européennes, arrêtées lors du sommet de Dublin. Quoi qu'en dise le gouvernement, il s'agit donc d'une évolution de doctrine. Alors que le PS a fait campagne lors des législatives en indiquant que, dans la conjoncture morose actuelle, il n'était pas raisonnable d'envisager une réduction à marche forcée des déficits et qu'il serait plus raisonnable de viser une simple stabilisation, le ministère des finances va devoir conduire une politique d'économies, si tant est que l'engagement pris à Amsterdam ait un sens.

Très symboliquement, on en faisait d'ailleurs l'aveu, lundi, à Bercy : *« La réduction des déficits n'est ni de droite, ni de gauche, c'est un impératif. »* Une formule, on en conviendra, qui s'éloigne assez sensiblement de la politique *« contra-cyclique »* pour laquelle le PS a longtemps plaidé.

Il s'agit donc d'un changement de pied, économique mais aussi politique. Au cours des derniers mois, M. Jospin a fréquemment critiqué les priorités européennes de Jacques Chirac et d'Alain Juppé. Le pacte de stabilité, observait-il dans son entretien au *Monde*, *« c'est une concession que le gouvernement français a faite absurdement aux Allemands »*. Or, ce que le premier secrétaire du PS pouvait dire, alors qu'il était dans l'opposition, le premier ministre ne peut sans doute plus le répéter, alors qu'il dirige un gouvernement de cohabitation. Dans un premier temps, le gouvernement français a donc laissé entendre que le débat autour du pacte de stabilité prendrait du temps et pourrait ne pas déboucher dès le sommet d'Amasterdam, mais l'Elysée a visiblement fait savoir que cette stratégie de négociation était inacceptable, la parole de la France ayant été donné dès le sommet de Dublin...

La cohabitation a-t-elle contraint les socialistes à faire des concessions ? Le changement de ton, en tout cas, est manifeste. *« Nous l'avons emporté parce que tout le monde était d'accord, le président de la République et Lionel Jospin »*, a déclaré lundi Dominique Strauss-Kahn. Etrange victoire, pourtant, qui n'est pas tout à fait celle qui était initialement espérée...

Laurent Mauduit

Les « six mois décisifs » de Pierre Moscovici

***« Les six mois qui viennent seront absolument décisifs et, là, il y aura une discussion politique entre les Européens pour savoir si, oui ou non, on fait la monnaie unique »*, a déclaré mardi 17 juin, sur RTL, Pierre Moscovici. Le ministre délégué aux affaires européennes a ajouté : *« Il faudra voir quelle est la situation de nos finances publiques, et c'est au regard de cette situation (...) que nous déciderons ou pas de passer à l'euro. J'espère bien sûr qu'on le fera. »* Evoquant la norme de 3 % de déficits publics fixée par le traité de Maastricht, il a également estimé que, *« le cas échéant »*, *« on pourrait avoir une lecture politique, une interprétation, comme on dit, en tendance »*.**

La semaine où l'Union monétaire a vacillé

LA RUMEUR est née d'abord à Malmö, au congrès des partis socialistes européens, quelques jours seulement après les élections françaises : le gouvernement Jospin s'apprêtait à demander l'ajournement du sommet d'Amsterdam. En fait, il ne visait qu'une partie de l'ordre du jour, le pacte de stabilité adopté en décembre 1996 à Dublin, que les chefs d'Etat et de gouvernement devaient entériner dans la capitale néerlandaise. Pour sa première sortie internationale, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, demande, le lundi 9 juin, *« un délai de réflexion »* avant de signer le pacte qui a pour but d'assurer la discipline budgétaire des membres de l'Union monétaire après l'introduction de l'euro. Lors de la campagne électorale, Lionel Jospin a dénoncé ce *« super-Maastricht »* que la France avait absurdement négocié avec l'Allemagne.

C'est le premier acte d'une pièce qui doit en comporter trois. Les demandes de Dominique Strauss-Kahn suscitent l'émoi chez les partenaires de la France. A Bonn, le pacte de stabilité, invention du ministre des finances Theo Waigel, est considéré comme l'indispensable baume sur les plaies des Allemands, désolés d'abandonner leur deustchemark contre une monnaie européenne menacée par le laxisme des « sudistes ». L'inquiétude est d'autant plus vive que le gouvernement français laisse d'abord entendre que ce délai pourrait atteindre plusieurs semaines. Dans la journée du mardi 10, le langage évolue nettement. Le franc a fait l'objet de quelques attaques et Jacques Chirac, tout en affirmant son soutien à son gouvernement, a rappelé qu'il a engagé à Dublin la parole de la France, On n'exclut plus à Paris qu'un compromis soit trouvé avant la fin de la semaine. Les Néerlandais, qui achèvent leur tour de présidence, ne veulent pas que le Conseil européen d'Amsterdam soit gâché ; avec la Commission, ils s'activent pour proposer des solutions.

Lionel Jospin ne veut pas se contenter de quelques déclarations d'intention. Deuxième acte, jeudi 12 juin. Le chef du gouvernement réunit ses ministres à Matignon puis remet un mémorandum à ses partenaires où il propose des amendements au pacte de stabilité ; il ne s'agit plus de le renégocier, comme il le demandait avant les élections, mais d'y apporter des améliorations : création d'un « gouvernement économique », inscription du plein emploi parmi les objectifs prioritaires de l'UEM, lancement de grands travaux avec des financements communautaires.

TEXTE SACRÉ

Les Allemands font une concession : ils veulent bien accepter l'introduction d'un chapitre social dans le traité de Maastricht, qui ne les engage pas beaucoup, mais il n'est pas question de toucher au texte sacré du pacte de stabilité. Ils refusent catégoriquement de doter les institutions européennes de nouveaux pouvoirs dans la lutte contre le chômage ou de verser un pfennig de plus au budget communautaire. On espère alors que le sommet franco-allemand de Poitiers, vendredi 13, va débloquer la situation. En vain. Les positions sont encore trop éloignées. Si le chancelier Kohl tire argument d'une réception tardive du mémorandum français pour éviter de se prononcer publiquement, ces précautions diplomatiques ne trompent personne : le couple Paris-Bonn est désuni.

Les données du problème sont claires : les Allemands ne veulent pas laisser *« grignoter »* le pacte de stabilité ; les Français entendent y ajouter un volet sur l'emploi. Les uns refusent les dépenses supplémentaires ; les autres veulent financer des programmes pour l'emploi. Les premiers ont peur de mettre en cause l'indépendance de la banque centrale ; les seconds prônent un « gouvernement économique ». Pendant le week-end, les discussions vont bon train entre Paris et Bonn, tandis qu'à l'Elysée, Jacques Chirac et Lionel Jospin, entourés des ministres en charge des dossiers européens, mettent au point la position que la France défendra à Amsterdam. Le troisième acte s'ouvre lundi 16 sur la réunion des ministres des finances, appelés à la rescousse, pendant que les chefs d'Etat et de gouvernement examinent la réforme des institutions européennes. Le compromis est trouvé : le texte sur l'emploi est indépendant du pacte de stabilité, mais un « chapeau » les relie pour placer le social et le monétaire à égalité ; le terme de « gouvernement économique » disparaît au profit de « pôle politique » ; enfin, faute de crédits nouveaux, l'Europe mobilisera des fonds dormants. Les Allemands ont placé un dernier verrou en exigeant que les décisions soient prises à l'unanimité. Les champions du vote à la majorité découvrent les délices du droit de veto.

Daniel Vernet

Les Quinze peinent à s'entendre sur la réforme des institutions

KLAUS KINKEL, le ministre allemand des affaires étrangères, avait prédit il y a quelques semaines *« une nuit des longs couteaux »* à Amsterdam, parce que la réforme des institutions européennes allait donner lieu à des négociations difficiles. Toute la nuit, les experts néerlandais ont travaillé sur plusieurs points encore en litige, après que les chefs d'Etat et de gouvernement eurent consacré l'essentiel de leur temps, lundi 16 juin, à passer en revue, chapitre après chapitre, les conclusions de la Conférence intergouvernementale (CIG), chargée de mettre à jour le traité de Maastricht.

Mardi matin, des décisions étaient encore à prendre sur des sujets engageant l'avenir de l'Union européenne. Les chefs d'Etat et de gouvernement avaient à se prononcer sur un projet de traité dit d'Amsterdam. Celui-ci ne remplace pas le traité de Maastricht. Il vient le compléter, le préciser. Il marque aussi une étape dans le processus d'intégration.

OPPOSITION FRANÇAISE

Non seulement parce qu'il introduit une nouvelle qualité dans la coopération des pays européens en matière de libre circulation des individus, de politique extérieure et de défense, de lutte contre la criminalité, mais aussi parce que la réforme du fonctionnement des institutions européennes doit permettre l'élargissement de l'Union à des pays d'Europe centrale et orientale. L'ouverture des négociations avec les candidats est prévue six mois après la conclusion de la Conférence, c'est-à-dire, si tout va bien, pour le prochain conseil européen qui se tiendra en décembre à Luxembourg.

Les questions institutionnelles ont occupé, lundi, le dîner qui réunissait les chefs d'Etat et de gouvernement. Au centre du débat figurait une proposition néerlandaise de reporter la réforme institutionnelle de plusieurs années, au moment du prochain élargissement, afin d'éviter le conflit opposant les « grands » et les « petits » pays. La France a fait connaître son opposition, menaçant de bloquer toute la CIG. Prudemment soutenue par les Allemands, elle souhaitait que le nombre des commissaires européens soit réduit afin de concentrer la Commission sur ses tâches essentielles indépendamment du nombre d'Etats-membres. Elle demandait une repondération des voix au sein du Conseil pour tenir compte et du nombre d'Etats-membres et de leur taille.

Le gouvernement Jospin n'a pas souhaité apporter beaucoup de modifications dans les positions françaises défendues jusqu'alors. Tout juste a-t-on noté que, dans son intervention lors de la première séance, Jacques Chirac a demandé plus de pouvoir pour le Parlement européen. Les Français se sont battus, jusqu'au dernier moment, pour obtenir que le poste de haut représentant chargé de la politique extérieure commune, dont ils avaient demandé la création, soit indépendant des institutions existantes.

H. de B.

L'IRA revendique l'assassinat de deux policiers en Irlande du Nord

Tony Blair annule une réunion destinée à relancer le processus de paix

Le meurtre de deux policiers à Lurgan, lundi 16 juin en Irlande du Nord, revendiqué peu après par l'IRA, fait suite à plusieurs autres attentats perpétrés par les terroristes des deux bords – républicains et loyalistes – et a fait monter d'un cran une tension qui, dans la province, était déjà au bord de l'explosion. Tony Blair a décidé d'annuler une réunion entre le secrétaire d'Etat, Mo Mowlam, et le Sinn Fein.

LONDRES
de notre correspondant

La première réaction de Tony Blair, après l'attentat dont ont été victimes deux policiers, tués, lundi 16 juin, en Irlande du Nord, a été d'annuler la réunion exploratoire prévue entre Mo Mowlam, la secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, et le *Sinn Fein*, la branche politique de l'IRA. Qualifiant ces meurtres d'« *écœurants* », il y a vu « *un signal que le Sinn Fein et l'IRA ne sont intéressés ni par la paix ni par la démocratie et préfèrent la violence* ». Le premier ministre, qui avait, dès son élection, réamorcé le processus de paix en rétablissant le dialogue avec le Sinn Fein, a ajouté : « *Ce meurtre est d'autant plus consternant que nous nous efforcions de restaurer la dynamique du processus de paix en vue d'une solution durable.* »

Son homologue irlandais, John Bruton, *qui vient de perdre les* élections et cédera la place le 26 à Bertie Ahern – plus favorable à la cause républicaine –, a été encore plus brutal. Il a qualifié ce geste de « *délibérément provocateur et qui a pour but de susciter une réaction* » des loyalistes, dont le cessez-le-feu survit vaille que vaille. Mais surtout, M. Bruton a franchi un pas dans la condamnation des républicains – qui ont remporté un succès électoral sans précédent aux élections *britanniques et irlandaises* – en affirmant qu'IRA et Sinn Fein étaient un seul et même mouvement usant des armes ou de la négociation en fonction des circonstances. « *Il s'agit d'un meurtre brutal perpétré par un mouvement dont Gerry Adams* (le chef du Sinn Fein) *est l'un des dirigeants.* » Il a aussi dénoncé « *l'hypocrisie* » de M. Adams, qui s'est déclaré « *choqué sur un plan personnel et humain* » par ces morts « *qui nous abaissent tous* », sans toutefois condamner l'attentat.

M. Ahern se trouve dans une situation *délicate* pour avoir annoncé son intention de discuter d'un nouveau cessez-le-feu avec le Sinn Fein. Tout en estimant qu'il était « *plus difficile aujourd'hui de parler avec des gens qui ne sont pas intéressés à discuter sérieusement* », le futur *taoiseach* (premier ministre) n'a pas exclu un possible contact.

LE SINN FEIN ISOLÉ

Les ponts ne sont donc pas totalement coupés entre Dublin, Londres et Gerry Adams. Mais les conditions à une reprise du dialogue seront encore plus draconiennes. D'autant que la mort des deux policiers a été unanimement condamnée en Ulster. Dennis Haughey, un dirigeant du parti nationaliste modéré SDLP, a dénoncé ce « *meurtre immoral et sans pitié, politiquement extrêmement dangereux* », perpétré de manière « *délibérée pour rendre impossible que le Sinn Fein soit inclus dans les pourparlers de paix* ».

Désormais, tous les efforts sont faits pour convaincre les loyalistes *de ne pas tomber* dans le piège en reprenant eux aussi les hostilités. Il n'empêche que ces mêmes loyalistes sont actuellement responsables de plus de violences que l'IRA.

Il est trop tôt pour comprendre les raisons pour lesquelles l'IRA a décidé de perpétrer cette provocation sanglante, au risque de confirmer la thèse de ceux qui pensent qu'elle n'est pas intéressée par un retour à la paix. Mais il est clair que les divergences sont de plus en plus vives au sein de la mouvance républicaine.

En tout cas, la mort de John Graham et de David Andrew Johnston, qui laissent derrière eux cinq enfants de moins de dix ans, risque d'enfoncer encore plus le Sinn Fein dans un isolement dont *il aimerait bien sortir. D'autant* que ce dernier semble avoir perdu son influence auprès des « durs » de l'IRA. Contrairement à ce qu'espérait M. Blair – dont la famille maternelle est d'origine protestante d'Ulster – il n'y a pas de *solution simple* et rapide au drame nord-irlandais.

Patrice de Beer

L'extrême droite a bien voulu déstabiliser l'Italie dans les années 70

ROME
de notre correspondant

Il aura fallu presque trente ans pour que soit officiellement confirmée la piste de l'extrême droite dans les attentats qui ont inauguré la fameuse « stratégie de la tension », cette période troublée des années 70 en Italie, qui a abouti à l'enlèvement et au meurtre d'Aldo Moro, dirigeant de la démocratie chrétienne. Une piste noire a en effet été mise au jour : l'ancien chef en Vénétie du groupuscule fascisant Ordine nuovo (Ordre nouveau), Carlo Maria Maggi, médecin de *soixante-deux ans*, un *acolyte* de Trieste, Francesco Neami, cinquante et un ans, et un ancien mercenaire de soixante-sept ans, Giorgio Boffelli, ont été arrêtés, samedi 14 juin, à la suite de témoignages de repentis.

Delfo Zorzi, qui vit aujourd'hui au Japon, et Carlo Maria Maggi auraient confectionné et déposé *la bombe qui, le 12 décembre 1969, piazza* Fontana à Milan, explosa à la Banque nationale de l'agriculture et fit 16 morts et 84 blessés. Ce fut le premier d'une série d'attentats meurtriers qui, jusqu'en 1982, provoquèrent de sérieuses perturbations politiques à travers tout le pays. Les soupçons s'étaient déjà portés sur Zorzi et sur Maggi, ce dernier ayant été plusieurs fois appréhendé, jugé et condamné pour subversion fasciste, mais aucun élément décisif n'avait pu être apporté pour appuyer les indices. Maggi et les deux autres suspects interpellés sont également mis en cause pour l'attentat commis le 17 mai 1973, à la préfecture de police de Milan (4 morts et 46 blessés).

Aujourd'hui, les présomptions sont étayées non seulement par des témoignages mais aussi *par des documents retrouvés grâce à deux an*ciens membres d'Ordre nouveau. Le responsable de l'attentat de la préfecture, un anarchiste, Gianfranco Bertoli, condamné et désormais en semi-liberté, a beau encore clamer qu'il a agi seul, personne ne le croit plus. La piste anarchiste avait déjà été immédiatement privilégiée *pour la piazza Fontana. Pietro Valpreda a ainsi* effectué plus de trois ans de prison préventive pour rien.

SUSCITER LA PEUR

Mais, surtout, un autre anarchiste, Guiseppe Pinelli, interrogé dans les locaux de la police, est mort *après avoir soi-disant* « sauté » *du quatrième étage*. Le commissaire Luigi Calabresi, considéré comme le responsable de cette mort par les mouvements d'extrême gauche et cible de ces derniers pour son rôle dans la répression, sera assassiné trois ans plus tard à Milan. C'est justement à l'occasion d'une cérémonie en *l'honneur du commissaire Calabresi que la* bombe fut lancée dans la préfecture de police.

L'affaire Calabresi est encore aujourd'hui à l'ordre du jour, puisque, après de nombreuses péripéties judiciaires, la Cour de cassation a confirmé, au mois de janvier, la condamnation à vingt-deux ans de réclusion criminelle de trois anciens dirigeants du mouvement gauchiste Lotta continua. Les trois hommes, Adriano Sofri, Giorgio Pietrostefani et Ovidio Bompressi, se *sont constitués prisonniers et sont incarcérés à la* prison de Pise. Ils ont entamé, lundi 9 juin, une grève de la faim pour, entre autres, exiger l'amélioration de leurs conditions de détention.

La confirmation de la main de l'extrême droite dans les deux attentats milanais jette donc une lumière tout à fait nouvelle sur cette période *pour laquelle il s'avère qu'il y a bien* eu une stratégie délibérée de susciter la peur au sein de la population. Une vaste entreprise de déstabilisation manigancée par les services secrets et plus ou moins téléguidée par la CIA afin d'empêcher la gauche, à l'époque très puissante, d'arriver au pouvoir. La thèse n'est pas nouvelle et Adriano Sofri, *comme un certain nombre d'intellectuels*, ont été les premiers a dénoncer cette vaste opération de manipulation. A l'époque, il y avait des rumeurs de coup d'Etat, le fameux « *golpe Borghese* ». Aujourd'hui, le procureur Gerardo D'Ambrosio reconnaît que, depuis de nombreuses années, la justice essaie de prouver « *l'implication des services secrets et leurs liens avec l'extérieur* » de ce qui fut « *une stratégie d'Etat contre l'Etat* ».

Michel Bôle-Richard

Crise ouverte entre orthodoxes et catholiques

PLUS DE 6 000 PARTICIPANTS sont attendus à un rassemblement de toutes les Eglises européennes (orthodoxe, luthérienne, réformée, anglicane, catholique, etc), à Graz (Autriche) du 23 au 29 juin. Mais *une ombre vient d'être jetée sur* cette rencontre – dont la précédente édition remonte à 1989 – par l'échec d'un « sommet » qui avait été projeté à Vienne, les 21 et 22 juin, entre Alexis II, patriarche de Moscou, chef de la plus puissante Eglise orthodoxe à travers le monde (70 millions de fidèles) et le pape.

Un vote du Saint-Synode de l'Eglise russe a enterré ce projet sans précédent, alors que le patriarche Alexis II est connu pour son engagement oecuménique et que Jean Paul II a fait de la réconciliation entre Rome et Moscou l'un des objectifs majeurs de son pontificat. C'est la deuxième fois, en moins d'un an, qu'un tel « sommet » est reporté et un coup d'arrêt ainsi donné au dialogue entre l'orthodoxie et le catholicisme esquissé lors du concile Vatican II (1962-1965), largement poursuivi depuis.

La responsabilité d'un tel fiasco est partagée par les trois grands centres chrétiens que sont Rome, Constantinople et Moscou. Depuis la dissolution de l'URSS, en 1991, l'Eglise russe orthodoxe est en situation de forteresse assiégée. Soumise pendant soixante-dix ans à un régime d'athéisme militant, elle est *restée un symbole d'unité natio*nale. Mais, historiquement en situation de monopole, elle a dû restituer aux catholiques orientaux (appelés « uniates ») leurs églises et leurs biens, cédés par Staline aux orthodoxes. Elle s'est irritée de la nomination par le pape de quelques évêques, y compris à Moscou, pour réorganiser l'Eglise latine archi-minoritaire. Elle a vu se développer des sectes, arriver des missionnaires baptistes, mais aussi des congrégations catholiques.

Dès la fin de 1991, le patriarcat de *Moscou avait accusé Rome de* « *braconnage religieux* » et de « *prosélytisme sans vergogne* » ! Le fantasme d'une volonté romaine de convertir la Russie renaissait, au moment où l'orthodoxie balkanique se dressait aussi contre le Vatican, en raison de son parti pris antiserbe dans la guerre en ex-Yougoslavie. *Depuis, ce conflit entre* Rome et Moscou s'est atténué, notamment sur la question des uniates qui se pose en Ukraine (dépendant du patriarcat de Moscou), comme en Roumanie ou en Slovaquie.

LE JEU DE CONSTANTINOPLE

Un autre conflit s'est cependant *ajouté – intra-orthodoxe cette fois* – entre Moscou et Constantinople, qui explique, pour beaucoup, l'échec de la rencontre prévue en Autriche avec le pape. *Le patriarcat de Moscou reproche à celui de* Constantinople, qui est numériquement très faible (il ne reste en Turquie que quelques milliers de chrétiens), mais détient une primauté d'honneur et exerce sa juridiction sur une grande partie de la diaspora orthodoxe, *de vouloir prendre le* contrôle de communautés indépendantes depuis l'éclatement de l'empire soviétique. La crise est née en 1996 à propos de l'Eglise estonienne, qui avait été rattachée de force, en 1945, au patriarcat de Moscou (*Le Monde* du 28 février 1996).

Cette rivalité pour le leadership mondial de l'orthodoxie a été aggravée par la question des rapports avec l'Eglise catholique. Bartholomée, patriarche de Constantinople, est considéré comme l'interlocuteur orthodoxe le plus sûr du pape, à qui *il a rendu visite au Vatican en juin* 1995.

Mais, régulièrement accusé de complaisance procatholique par les patriarcats de Belgrade, de Moscou et par l'archevêché d'Athènes, Bartholomée a pris ses distances et mis *en cause*, au cours d'une célèbre conférence à Zurich, en décembre 1995, *la conception romaine de la* papauté, ainsi que le centralisme du Vatican opposé aux vertus de la structure décentralisée de l'orthodoxie.

Devant les rumeurs d'une rencontre entre Jean Paul II et Alexis II, Constantinople a donc redouté un renversement d'alliances qui aurait affaibli sa position et renforcé celle de son rival de Moscou. Aussi, Bartholomée a-t-il refusé, le premier, de se rendre en Autriche où, sur la route du rassemblement oecuménique de Graz, on lui prêtait l'intention de rencontrer son « frère » russe et le pape, un « sommet » à trois que le Vatican avait jugé indésirable. A son tour, le patriarche de Moscou, *prisonnier à la fois des mi*lieux anticatholiques de son pays et de pressions pour éviter une nouvelle rupture avec Constantinople, a préféré remettre la rencontre historique prévue avec Jean Paul II à Vienne. Ce qui repousse toujours plus loin les chances d'une réconciliation entre les deux principales Eglises chrétiennes.

Henri Tincq

Les Etats-Unis dénoncent un scrutin « non équitable » en Croatie

WASHINGTON. *Le secrétaire d'Etat américain*, Madeleine Albright, a déclaré, lundi 16 juin, qu'elle partageait l'avis des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) selon qui l'élection présidentielle croate, tenue la veille, « *a peut-être été libre, mais n'a pas été équitable* ». Elle a dénoncé le fait que les partis d'opposition n'avaient pas eu plein accès aux médias, évoquant notamment l'agression dont avait été victime un candidat d'opposition. Elle a réaffirmé que les Etats-Unis étaient mécontents *du retard pris* par Zagreb pour mettre en œuvre des points importants des accords de paix de Dayton. Nicholas Burns, porte-parole du département d'Etat, a indiqué que Washington pourrait bloquer l'octroi d'un prêt de 30 millions de dollars à la Croatie par la Banque mondiale. – *(AFP.)*

Coopération irano-pakistanaise pour rétablir la paix en Afghanistan

ISLAMABAD. Le Pakistan et l'Iran ont décidé de coopérer pour promouvoir le dialogue interafghan et amener les parties en conflit à rétablir la paix, a annoncé, *mardi 17 juin, le ministre pakistanais* des affaires étrangères, Shahmshad Ahmed. Cet accord a été réalisé au cours d'une visite, le 16 juin à Téhéran, du premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif. L'Iran, pays chiite, est hostile à la milice fondamentaliste sunnite des talibans, qui a été reconnue comme le gouvernement légitime de Kaboul par le Pakistan. Téhéran accuse Islamabad de soutenir les talibans avec l'appui des Etats-Unis et de l'Arabie saoudite.

L'annonce de l'accord a coïncidé avec une information publiée par l'Afghan Islamic Press (AIP), agence basée à Islamabad, selon laquelle l'Iran avait fermé, dès le 15 juin, sa frontière avec la province afghane occidentale de Herat (aux mains des talibans), interdisant tout passage et échange commercial. Selon AIP, qui citait un porte-parole des talibans, Wakil Ahmed, les autorités iraniennes sont restées « *vagues* » sur les raisons de cette décision. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SIERRA LEONE : les putschistes acceptent une force d'interposi**tion des Etats d'Afrique de l'Ouest, sous l'égide de l'ONU, afin de mettre un terme à la crise qui secoue le pays, a annoncé, le 16 juin, un membre du Conseil de gouvernement des forces armées (AFRC), organisme qui contrôle le pays depuis le coup d'Etat du 25 mai. – *(Reuter.)*

■ ***SOMALIE : tandis que des combats entre milices rivales*** faisaient deux morts, le 16 juin, à Mogadiscio, le général Ghalib, « ministre des affaires étrangères » du gouvernement auto-institué de Hussein Aidid, a accusé l'Ethiopie d'avoir envahi une partie de la Somalie. Le général a estimé qu'il était de la « *responsabilité des Somaliens de repousser les Ethiopiens* ». L'armée éthiopienne a fait, en 1996 et depuis le mois de janvier, plusieurs incursions dans la région de Gedo pour attaquer des bases *militaires*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE : 52 % des Palestiniens estiment** que le Parlement devrait retirer sa confiance au gouvernement de Yasser Arafat à cause des soupçons de corruption pesant contre lui, indique un sondage publié le 16 juin. Soixante-trois pour cent des personnes interrogées par le Centre palestinien indépendant de recherches et d'études considèrent que l'Autorité palestinienne est corrompue. Néanmoins, 53 % estiment que le cabinet a « *bien* » ou « *très bien* » fonctionné. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE : plus de 16 700 détenus politiques** se trouvent actuellement dans les prisons égyptiennes, a assuré, lundi 16 juin, l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH) dans son rapport annuel. La majorité de ces détenus est composée d'islamistes. Plus de 7 000 sont *détenus sans jugement, sur décision du ministère de l'intérieur*. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le parti religieux orthodoxe Shass**, membre de la coalition de Benyamin Nétanyahou, a accepté, lundi 16 juin, de retirer un projet de loi controversé prévoyant que seules les conversions au judaïsme réalisées par les rabbins orthodoxes seraient reconnues en Israël. – *(AFP.)*

■ **Les Nations unies ont annoncé**, lundi 16 juin, l'annulation d'une mission qui devait examiner l'expansion des colonies juives dans la partie arabe de Jérusalem, Israël ayant imposé des conditions jugées inacceptables. L'Etat juif a notamment réclamé que ne soit faite aucune référence à une résolution adoptée en avril par l'Assemblée générale de l'ONU exigeant l'interruption immédiate de la construction d'une colonie à Jérusalem-Est. – *Reuter.)*

■ **IRAN : Téhéran souhaite que l'Allemagne** « *prenne l'initiative* » de *sortir les relations entre les deux pays de la crise* dans laquelle elles sont plongées depuis plus de deux mois, après un procès en Allemagne incriminant l'Etat iranien. Recevant, le 15 juin, le député et ancien ministre de l'économie allemand Juergen Moelleman, le ministre iranien des mines et métaux, Hossein Mahloudji, a affirmé que « *Téhéran est intéressé à avoir de bonnes relations avec l'Allemagne et l'Europe* ». – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : selon le quotidien** ***El Watan***, des intégristes islamistes ont égorgé trois femmes et deux hommes, tous membres de la même famille, au cours du dernier week-end, sur les hauteurs d'Alger. Les enfants de la famille ont réussi à fuir et à alerter les voisins. Selon le même quotidien, le dernier bilan de l'attentat commis le 13 juin à Douaouada, près de Tipasa, serait de treize morts (huit personnes brûlées vives et cinq autres égorgées, dont un enfant de deux ans). – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : deux soldats et quinze guérilleros colombiens ont été tués**, *le 15 juin*, au cours de violents affrontements qui se sont produits dans la région d'Uraba Antioqueno (nord-ouest du pays), a annoncé le commandement militaire. Les combats entre l'armée régulière et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) se poursuivaient, lundi 16 juin au soir. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : pour la première fois depuis le 17 décembre 1996**, jour de l'assaut donné par un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) à la *résidence diplomatique* japonaise à Lima, les prisonniers membres de cette organisation ont été autorisés, le 15 juin, à recevoir la visite de leurs familles. Invoquant « *des mesures de sécurité* », le gouvernement d'Alberto Fujimori avait interdit toute visite aux prisonniers du MRTA dès le lendemain de la prise d'otages. Selon des données diffusées par l'Institut national pénitentiaire (Inpe), 461 membres du MRTA sont actuellement détenus dans 26 prisons péruviennes. – *(AFP.)*

Les nouvelles tentations nationalistes des Hongkongais

L'imminence de la rétrocession stimule la redécouverte d'une identité chinoise jusque-là occultée. Pékin l'encourage, tout en se méfiant des initiatives incontrôlées. Car les démocrates, eux aussi, exploitent le mouvement pour se livrer à un harcèlement contre le régime continental

L'approche de la rétrocession de Hongkong à la Chine, prévue pour le 30 juin à minuit, suscite au sein de la population locale des sentiments mêlés. D'un côté, une inquiétude diffuse quant à l'avenir de l'Etat de droit, qui a grandement contribué à l'éclatante réussite du territoire. D'un autre côté, la tentation de succomber aux sirènes du nationalisme chinois. La redécouverte d'une identité longtemps occultée stimule même chez certains une surenchère patriotique. Pékin encourage ces témoignages d'affection pour la mère-patrie tout en marquant une certaine défiance à l'égard des initiatives incontrôlées. Le malaise du régime continental est évident face à la mobilisation de groupes hongkongais en faveur de la cause des îles Diaoyu (Senkaku en japonais), revendiquées concurremment par la Chine et le Japon. Pékin n'a cessé de calmer le jeu dans cette affaire, au risque de se faire accuser de tiédeur par les comités *« patriotes »* hongkongais au sein desquels les démocrates jouent un rôle actif.

HONGKONG
de notre envoyé spécial

« A bas le militarisme japonais ! » Le slogan rauque hurlé par le mégaphone s'est volatilisé dans les rafales de vent. La rade de Hongkong tangue. La houle s'est barbouillée d'un vert jade annonciateur de pluies chagrines. En face, les gratte-ciel de l'île Victoria sont noyés dans la brume. *« Nous demandons au Japon des excuses pour les atrocités commises pendant la guerre »*, continue l'orateur agrippé au bastingage du bateau.

HONGKONG

A ses côtés, le petit groupe de « patriotes » sur le départ mêle des profils très variés : activiste enfoulardé de rouge, *executive woman* armée d'un téléphone portable, diplômé new-yorkais en vacances... Tous s'apprêtent à braver la haute mer pour reprendre possession, au nom de la nation chinoise, des îles Diaoyu (Senkaku en japonais), également revendiquées par Tokyo et sur lesquelles des nationalistes japonais ont récemment fait des incursions. Au moment où, enfin, après une litanie de harangues enflammées, le bateau largue les amarres, la petite troupe de sympathisants massée sur la jetée de Tsim Sha Tsui se hérisse de V de la victoire. Arborant le drapeau rouge de la Chine populaire comme un orgueilleux éperon, le bâtiment se laisse aspirer par les courants.

Marginal, souvent outrancier, ce comité de défense des Diaoyu est un intéressant baromètre. Il révèle à sa manière les démangeaisons nationalistes dont l'opinion hongkongaise est l'objet à la veille de la rétrocession du territoire à la Chine. Lorsque David Chan, un des chefs de file du comité, s'est noyé, en septembre 1996, à proximité des îlots controversés, dix mille personnes ont défilé dans les rues de la cité pour saluer sa mémoire. La presse s'est emplie de diatribes antijaponaises. Le consulat de Tokyo a été occupé. On découvrait alors brutalement l'émergence d'un nationalisme chinois « civil » associant des groupes hongkongais, taïwanais et continentaux – ceux-là ont vite été muselés – et fermentant à l'écart des régimes, voire contre eux. L'imminence du transfert de souveraineté n'est évidemment pas étrangère à cette poussée de fièvre. L'événement stimule un regain d'intérêt pour une identité chinoise longtemps occultée. Une telle redécouverte est souvent passablement hypocrite : c'est le cas d'éminentes figures de l'élite locale, hier collaboratrices serviles du pouvoir colonial, et qui exaltent aujourd'hui la Chine éternelle afin s'attirer les bonnes grâces du nouveau maître.

TERRAIN FERTILE

Mais l'opportunisme n'explique pas tout. Il entre aussi dans la célébration ambiante de la Chine une sincérité indéniable. *« Les gens sont finalement assez fiers des progrès économiques enregistrés en Chine,* explique Joseph Cheng, professeur de sciences politiques. *Cela a favorisé un sentiment d'identification qui n'était guère possible jusque-là. »*

L'épisode tragique de Tiananmen en 1989 a joué un rôle ambivalent dans cette évolution des esprits. Il a certes disqualifié le régime pékinois ; mais il a aussi *suscité une vague d'émigration en* Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Canada ou en Australie, qui, au bout du compte, s'est soldée par un certain désenchantement à l'égard de l'Occident. Les immigrants hongkongais y ont découvert la récession, la décomposition du tissu social, voire le racisme anti-asiatique. Bien des illusions ont été brisées. Aussi, lorsqu'à partir de 1992 l'économie locale a redémarré – fouettée par la relance des réformes sur le continent, – les expatriés ont commencé à revenir au pays, dégrisés de leurs espoirs d'Occident.

Le régime pékinois cherche bien sûr à tirer profit de ce nouveau contexte psychologique. Ses propagandistes y voient un terrain fertile pour attiser quelques ressentiments antibritanniques enfouis dans la mémoire collective, notamment de celle des anciennes générations qui ont vécu l'épreuve de la condescendance coloniale. Films et livres sur les guerres de l'opium ou les « traités inégaux » sont à l'affiche pour aviver le souvenir des « humiliations » du siècle dernier.

NOUVEAU COMBAT

Pourtant, rien n'est simple. En quête de légitimité, le régime chinois encourage cette ferveur nationaliste, mais, dans le même temps, s'en méfie. Car le mouvement peut aisément lui échapper. On perçoit bien ce malaise à propos de la mobilisation en faveur des îles Diaoyu. Au-delà des protestations officielles contre l'attitude japonaise, Pékin s'est efforcé de brider les passions plutôt que de les exacerber.

C'est que, à Hongkong, le comité de défense des Diaoyu n'est nullement noyauté par le Parti communiste chinois. Bien au contraire, ce sont des démocrates familiers des manifestations contre la répression de Tiananmen qui en sont les animateurs. Voyant l'oxygène se raréfier autour de la cause de la démocratie, ces adeptes de l'activisme ont décidé de se recycler dans un nouveau combat, « politiquement correct » celui-là, et qui les garde de l'accusation rituelle de « trahison ».

La manœuvre est habile. Elle permet de poursuivre sous une autre forme le harcèlement contre le régime continental, mais c'est désormais ce dernier qui, par ses prudences diplomatiques, apparaît comme bradant les intérêts de la nation chinoise. On comprend mieux pourquoi Pékin s'efforce de neutraliser ces trouble-fête. Bernard Wong, jeune auteur d'un livre sur les Diaoyu, raconte comment les librairies pro-Pékin de Hongkong ont annulé des séances de dédicace sur instruction de l'agence Chine nouvelle – l'ambassade officieuse de la République populaire.

Les militants « patriotes » essuient les mêmes rebuffades auprès des *« tycoons »* de Hongkong – en général inféodés à Pékin – lors d'opérations de collecte de fonds. Le nationalisme est décidément une chose bien trop sérieuse pour le laisser cheminer en liberté...

Frédéric Bobin

Le rêve intact des jeunes Blancs de Lamma Island

REPORTAGE

Dans son île heureuse, le petit monde des « expat » attend le 1er juillet sans angoisse

LAMMA ISLAND
de notre envoyé spécial

Voilà une île fort singulière. Un éclat de rocher flottant sur le delta de la rivière des Perles, un fragment de rêve sauvé de l'usure du temps.

A trois quarts d'heure en ferry des tours scintillantes de Victoria, on y débarque un peu incrédule. Le long de la jetée se succèdent un magasin bio, un pub anglais, des épiceries chinoises où pendent régimes de bananes et guirlandes de pétards, un panneau d'affichage informant des cours de *taïchi*, de yoga et de conférences sur le bouddhisme. Les chevelures blondes croisent les chapeaux *hakkas* aux larges bords des paysannes de retour des champs.

Lamma est un endroit unique à Hongkong. Plusieurs centaines de jeunes Occidentaux fous d'Asie ont élu domicile dans ce village de pêcheurs, attirés par la modicité de ses loyers et son cocktail de senteurs mêlées. On y trouve des rescapés de l'âge d'or hippie, des aventuriers sans le sou, des chômeurs de Sydney ou de Manchester venus « plonger » dans les restaurants, mais aussi de jeunes intellectuels sinisants – artistes, écrivains, chercheurs – ayant déniché ici leur atelier ou leur laboratoire.

De leur appartement, noyés sous les manguiers, ils auscultent les palpitations de la Chine toute proche. Refuge d'une poignée d'éclaireurs il y a une décennie, Lamma a vu sa population d'expatriés exploser ces dernières années. Les « babas cool » sont aujourd'hui supplantés par les jeunes cols blancs drainés par le miracle asiatique : après les hippies, les yuppies...

« POURQUOI RENTRER ? »

Nick est bien indifférent à ce bouleversement sociologique. Il est un gardien du temple des *sixties*. On le trouve affalé sur le trottoir, torse nu, devant un étal de livres usagés. Libraire à ciel ouvert, déménageur à ses heures perdues, il vivote, extatique. Il voue une passion farouche à cette île magnétique où il peut discuter du nirvana avec tel dissident chinois célèbre ou avec un duo *« d'idiots du village »* qui chantent des airs d'opéra de Pékin en se coiffant d'une casserole. Le bonheur...

Alors que bien de ses compatriotes britanniques s'apprêtent à plier bagages après la rétrocession – les visas de travail seront plus difficiles à obtenir – il entend bien, lui, rester dans ce havre de *« convivialité »* dont il ne cesse de célébrer les vertus. *« Pourquoi rentrer ? Je ne connais plus l'Angleterre »*, cette Angleterre qu'il avait tant maudite du temps du thatchérisme triomphant.

Havre de convivialité, Lamma ? Nombreux sont les résidents qui mettent en garde contre l'image d'Epinal véhiculée par Nick-le-bienheureux. Car les rapports entre ces jeunes expatriés et les autochtones ne sont pas toujours aisés. Une partie des villageois tend à s'arrêter au cliché de l'Occident décadent que renvoie une minorité de routards fauchés et fauteurs de troubles. La drogue, consommée ici avec générosité, et qui tue parfois, ne contribue pas à rehausser l'image. *« Quand je suis arrivée ici et que j'ai cherché à louer un appartement, le propriétaire m'a dévisagé lourdement, de la tête aux pieds, comme si j'étais une pouilleuse, une lépreuse »*, raconte une expatriée.

PACTE DE CIVILITÉ

Des incidents éclatent ici et là. Au bar Fontainhead, qui donne sur la jetée, des bagarres opposent souvent, le samedi soir, des « expat » éméchés et braillards à de jeunes Chinois connus pour leur affiliation aux triades hongkongaises.

C'est presque un rite : la serveuse suédoise, étudiante en beaux-arts, se cache derrière le comptoir en attendant que l'orage passe. La dernière fois, on a dû évacuer les blessés par hélicoptère. Certains des policiers locaux affichent sans fard leur mépris des *gweilos* (« diables d'étrangers ») : en cas de cambriolage, il leur arrive de raccrocher au nez de plaignants.

Mais l'irréparable n'a pas encore été commis. Ces heurts, qui restent sous contrôle, ne perturbent pas outre mesure la cohabitation. S'ils s'ignorent largement, les deux mondes ont noué entre eux un solide pacte de civilité. La rétrocession ne semble pas devoir bouleverser la donne.

Le seul signe tangible de l'événement se lit dans les manœuvres spéculatives de l'agence immobilière Jackson qui attend l'arrivée des Continentaux pour remettre sur le marché les appartements vides. Pas de quoi décourager Nick, le bouquiniste du pavé. Après le 1er juillet, il compte bien continuer à exalter la félicité des lieux.

F. B.

Cambodge : la radio des Khmers rouges annonce la fin de la « trahison » de Pol Pot

Alors que son sort demeure incertain, le chef historique du mouvement apparaît politiquement « mort »

Le sort de Pol Pot, traqué par l'armée et ses anciens partisans dans l'extrême nord du Cambodge, *reste entouré du plus grand mystère.* Le chef historique des Khmers rouges semble toutefois bel et bien politiquement « mort ». Il paraît acquis qu'il a perdu la direction de son propre mouvement, en pleine désagrégation. La radio khmère rouge a ainsi annoncé qu'avait été mis fin à sa « trahison » (*lire aussi pages 14 et 15*).

ALORS QU'UNE grande confusion continue de régner au Cambodge sur le sort de Pol Pot, la radio des Khmers rouges a annoncé, mardi 17 juin, qu'il a été mis fin *« à la trahison »* du chef historique du mouvement. La radio, captée à Bangkok, n'a fourni aucun détail sur la fin de cette *« trahison »*, mais a indiqué que le *« gouvernement »* khmer rouge *« a parfaitement résolu »* la situation et que le calme est revenu au sein du mouvement.

La référence à ce *« règlement »* est énigmatique, et il est encore prématuré, à ce stade, d'avancer une quelconque certitude. L'hypothèse selon laquelle Pol Pot a pu être exécuté n'est toutefois pas à exclure. Déjà le 11 juin, la radio avait annoncé l'arrestation de Son Sen, ancien ministre de la défense durant la période du *« Kampuchéa démocratique »* (1975-1979) ainsi que de son épouse Yun Yat. Le couple a été finalement exécuté, comme l'ont confirmé des clichés exhibés à Phnom-Penh par les partisans du prince Ranariddh, « premier » premier ministre du gouvernement royal.

C'est la première fois depuis plusieurs années que la radio khmère rouge, qui avait cessé d'émettre durant quelques jours, mentionne nommément Pol Pot. Selon la radio, la *« perfidie »* de Pol Pot a commencé dans la nuit du 9 juin et a pris fin le 14, après que le *« gouvernement »* khmer rouge dirigé par Khieu Samphan a pu reprendre la situation en main. Khieu Samphan, que l'on a dit pris en otage par les partisans de Pol Pot, pourrait être amené à jouer un rôle central dans la phase qui s'ouvre dans la mesure où il bénéficie des faveurs des royalistes du Funcinpec.

RALLIEMENT

La radio khmère rouge a d'ailleurs exprimé son soutien au prince Norodom Ranariddh, mais appelle à la poursuite de la lutte contre le second co-premier ministre Hun Sen, *« fantoche »* du Vietnam. M. Hun Sen, ancien Khmer rouge, a été nommé membre du gouvernement cambodgien en 1979, peu après l'entrée à Phnom-Penh des troupes vietnamiennes qui venaient de chasser les Khmers rouges du pouvoir.

Mardi, lors d'une visite à Ang Snuol, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Phnom-Penh, le prince Ranariddh avait indiqué que Pol Pot devait être capturé mort ou vif dans les 48 heures par les autorités cambodgiennes. *« A partir de maintenant, les Khmers rouges n'existent plus en tant que force militaire ou politique »*, avait affirmé le prince, ajoutant que les autres dirigeants rebelles annonceraient formellement mercredi leur ralliement au gouvernement de Phnom-Penh. Selon le chef d'état-major adjoint des forces cambodgiennes, le général Nhiek Bun Chhay, Pol Pot était en fuite dans le nord du pays avec ses partisans, après avoir abandonné son fief d'Anlong Veng, et se dirigeait vers l'est, près de la frontière thaïlandaise, où il tentait d'échapper aux troupes khmères rouges qui se sont retournées contre lui après l'exécution de Son Sen.

Le prince Norodom Ranariddh a déclaré mardi qu'il voulait que le dirigeant khmer rouge Pol Pot soit capturé vivant et traduit pour génocide devant un tribunal international. *« J'espère que nous pourrons prendre Pol Pot vivant et l'envoyer devant un tribunal international »*, a dit le prince à des journalistes lors d'une cérémonie de distribution de diplômes dans une école de Phnom-Penh.

A Bangkok, d'anciens camarades de Pol Pot et des généraux thaïlandais estimaient mardi que les chances étaient minces de le capturer. *« Les riches peuvent tout faire »*, a dit un ancien responsable khmer rouge, aujourd'hui dirigeant du Mouvement démocratique national uni (MDNU), un groupe dissident dirigé par Ieng Sary. Toujours selon cette source, Pol Pot, qui dispose d'importants investissements en Thaïlande, a les moyens financiers d'organiser sa fuite. Un général thaïlandais estime qu'il pourrait ainsi disparaître mystérieusement ou que l'on pourrait annoncer sa mort, *« mais personne ne verra son cadavre »*. Toutefois, si Pol Pot peut effectivement bénéficier de certaines complicités en Thaïlande, les autorités de Bangkok ont aussi tout intérêt à le neutraliser pour des raisons de haute diplomatie.– (*AFP, Reuter.*)

Une rébellion en pleine désagrégation et condamnée par l'histoire

Le mouvement khmer rouge a manqué les occasions de se reconvertir dans le jeu politique

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

En débouchant sur la restauration de la monarchie, les élections organisées par l'ONU en 1993, que les Khmers rouges ont boudées, ont privé ces derniers de tout message politique. Depuis 1970, ils avaient affirmé se battre au nom de Norodom Sihanouk. Une fois ce dernier remonté sur son trône, en septembre 1993, ils se sont lancés dans une campagne quasi hystérique contre le gouvernement royal, l'accusant d'être à la botte des Vietnamiens. Mais cette propagande a fait long feu : même leurs partisans ont pu constater qu'ils se battaient désormais contre des Khmers et non, comme autrefois, contre des *bo-doi* vietnamiens.

Des défections en masse ont donc eu lieu, à partir de l'été 1993, à travers l'ensemble du pays. Des unités entières, encadrement compris, ont déposé leurs armes, en particulier dans le centre du Cambodge, soit pour rejoindre les rangs de l'armée royale, soit, plus simplement, pour regagner la vie civile.

Toutefois, adossés au territoire thaïlandais, deux bastions khmers rouges sont demeurés en place, résistant au passage à quelques offensives de saison sèche lancées par l'armée royale, dont les pertes ont été davantage la conséquence de l'explosion de mines que le fruit de combats.

Le premier de ces batsions était formé, dans l'extrême-Ouest du pays, par Païlin et Phnom-Malaï, où Ieng Sary, ancien beau-frère de Pol Pot et numéro trois du mouvement, demeurait apparemment le Khmer rouge le plus influent.

Le deuxième était, dans l'extrême Nord, celui d'Anlong Veng, où commandait Ta Mok, l'unijambiste, et où s'étaient repliés Pol Pot et son entourage immédiat formé par Kieu Samphan, Noun Chea et Son Sen. Dans ces deux bastions, quelques milliers de combattants ont tenu tête, de 1994 à 1996, aux incursions des forces royales.

Ailleurs, faute de moyens, les Khmers rouges ont abandonné toute coordination de leurs actions à l'échelon national. Quelques bandes survivent dans le nord-est et le sud-est du pays. Un noyau plus substantiel en ferait autant, selon Phnom-Penh, à la limite entre les provinces de Kompong-Speu et de Koh-Kong.

> Pol Pot et ses fidèles ont misé sur une désintégration du gouvernement royal. Sur ce plan-là aussi, ils se sont trompés

Pol Pot et ses fidèles ont semblé miser sur une désintégration du gouvernement royal. Sur ce plan-là aussi, ils se sont trompés. Même si Phnom-Penh est actuellement le théâtre d'une crise sans issue au sein d'un gouvernement « à deux têtes », même si le divorce y paraît consommé entre le prince Norodom Ranariddh, premier premier ministre, et Hun Sen, deuxième premier ministre, les Khmers rouges n'ont guère de prise sur ce qui aurait pu constituer, de leur point de vue, une aubaine. La lutte contre les « hors-la-loi » – leur statut légal, aux termes d'un vote unanime de l'Assemblée nationale en juillet 1994 – n'est même plus la priorité affichée des autorités.

Les Khmers rouges de Païlin ont opté, en 1996, pour un *modus vivendi* avec Phnom-Penh qui les a mis, pour l'instant, à l'écart des attaques de l'armée royale et leur permet, dans une large mesure, de gérer comme ils l'entendent leur zone qui, depuis lors, commerce ouvertement avec la Thaïlande.

Sous la houlette de Ieng Sary, Païlin et Phnom-Malaï forment aujourd'hui une zone quasi-autonome gérée par des commandants khmers-rouges dont les unités demeurent, pour l'essentiel, en place. Le succès de cette formule semble avoir fait quelques adeptes supplémentaires, depuis le début de l'année, à Anlong-Veng. On peut y lire le prolongement d'une fracture sensible depuis la négociation de l'accord international de paix signé, y compris par les Khmers rouges, à Paris en octobre 1991 : vaut-il mieux poursuivre une lutte armée apparemment sans espoir ou opter pour une reconversion politico-militaire ?

Qu'il s'agisse de tenter une retraite tranquille ou de continuer la lutte par d'autres moyens, Ieng Sary a choisi la seconde solution, refusée par Pol Pot. Ce dernier s'est donc retrouvé de plus en plus isolé, car l'exemple de Païlin a fini par « gangréner » la poignée de dirigeants khmers rouges réfugiés à Anlong-Veng.

Le « succès » de Ieng Sary est cependant trop dépendant des querelles qui divisent actuellement le gouvernement royal pour constituer un pari sérieux sur l'avenir. En effet, la seule « chance » des Khmers rouges serait de pouvoir tirer quelques bénéfices d'une guerre civile qui ne se profile toujours pas à l'horizon.

Jean-Claude Pomonti

COMMENTAIRE

MALAISE

On annonce la mort politique d'un tyran sanguinaire, *artisan et exécutant d'un génocide* qui a fait près de deux millions de victimes. On devrait saluer la bonne nouvelle. On devrait se réjouir de cet effacement *sur la carte politique du* Cambodge du dernier carré d'un mouvement fou, exalté, qui aura donné à la démence en politique ses lettres de détresse. *Pourtant, c'est le malaise* qui domine alors qu'on s'évertue à débrouiller le complexe écheveau cambodgien. Le malaise parce que cette disparition ne scelle nullement le règlement du *« mal khmer »*.

Si Pol Pot a bien été exécuté, dans la touffeur de la jungle de l'extrême nord, l'information ne peut que laisser un goût amer. Pol Pot capturé vivant, c'était l'espoir – non la certitude – d'un procès du genocide des années noires (1975-1979). Pour les familles des victimes, c'était la possibilité de réclamer justice, non celle du sang mais celle de la vérité crue.

Pol Pot mort, c'est la chape de l'*oubli, de la conspiration* du silence, qui risque de retomber. Il y a – hélas – trop de complicités enchevêtrées dans le délire khmer rouge pour que *l'on ne puisse pas redouter la* liquidation physique du *« Frère numéro un »*. Il sont nombreux ceux, actuellement au pouvoir à Phnom-Penh – ex-communistes du Parti du peuple cambodgien (PPC) ou sihanoukistes du Funcinpec – qui ont été des « compagnons de route », au début ou après la sanglante *aventure. Ceux-là* ne peuvent être qu'embarrassés par la tenue d'un procès sincère et honnête.

Mais il y a une autre source de malaise. La fin des Khmers rouges, si elle clôt une guerre *civile, pourrait paradoxalement* en relancer une autre. La curée sur les dépouilles du mouvement est en train d'exacerber les tensions entre les deux factions de la coalition de Phnom-Penh.

A l'heure où la justice devait être sollicitée, c'est le spectacle du cynisme qui s'affiche.

Frédéric Bobin

La réunion de Libreville sur la crise congolaise s'est achevée sur un échec

Les troupes françaises ont entamé leur retrait

NEUF HEURES de consultations entre plusieurs chefs d'Etats africains et les représentants de tous les *protagonistes* de la crise congolaise se sont achevées sur un constat d'échec, lundi 16 juin, à Libreville, au Gabon. *« Le Comité international de médiation a constaté qu'il n'est pas arrivé pour le moment à départager les parties concernées sur un certain nombre de propositions qui lui paraissent susceptibles de promouvoir un climat de dialogue »*, indique une déclaration.

Si la déclaration affirme que le comité *« entend continuer à déployer tous les efforts nécessaires pour parvenir à un règlement pacifique de la crise congolaise »*, aucune nouvelle initiative n'a été annoncée. En outre, à aucun moment il n'y a eu de contact direct entre les représentants du président congolais Pascal Lissouba et ceux de l'ancien président Denis Sassou Nguesso, dont les partisans s'affrontent les armes à la main depuis le 5 juin.

Véritable palabre africaine traditionnelle, où les *« sages »* écoutent les points de vue des plaignants avant d'essayer de les mettre d'accord, la réunion avait commencé par des discussions entre le président Bongo et les chefs des pays avec lesquels il a formé un Comité international de médiation.

M. Bongo était assisté de l'envoyé spécial de l'OUA et de l'ONU pour la région des Grands Lacs, Mohamed Sahnoun, vieux routier des médiations difficiles, et notamment de celle menée en août 1993 pour mettre fin à la crise violente qui secouait déjà le Congo.

Ce constat d'échec met fin à tout espoir d'un arrêt rapide des affrontements armés dans la capitale congolaise, alors que l'armée française entame son retrait. Beaucoup craignent que le départ des soldats français, venus assurer l'évacuation des ressortissants étrangers, ne soit le prélude à une reprise violente des hostilités. – (*AFP.*)

Quand le « bon docteur » Bouanga passe, l'espoir revient...

BRAZZAVILLE
de notre envoyée spéciale

Sur le tarmac de l'aéroport, 300 parachutistes du 8e RPIMA attendent sous le soleil l'heure du retour à leur base tchadienne, et peut-être, dans quelques jours, à Castres. On ne résiste pas à sourire à cette idée. *« Enfin ! »* A *14 heures, lundi 16 juin,* alors que les tirs des « cobras » de Denis Sassou Nguesso reprennent, l'avion décolle. C'est le premier départ des troupes venues évacuer les ressortissants étrangers en plein chaos. Le colonel Claude Réglat, qui commande ce régiment, n'a pas d'état d'âme. *« Mes soldats n'en ont pas. Nous avons réussi, sans qu'il y aît de morts, à évacuer près de 6 000 personnes. Paris nous dit de rentrer. C'est bien. L'ordre serait de rester, ce serait bon. »*

REPORTAGE

> « Impossible d'avancer un chiffre pour les morts. Tout le nord de la ville reste inaccessible »

A l'aéro-club, d'autres soldats commencent à plier bagage. *« Tout devrait être démonté d'ici à la fin de la semaine »*, précise le colonel Pélissier, le porte-parole de l'opération « Pélican ». Rares sont les civils qui hantent encore les lieux avec un baluchon. Ils sont fatigués, inquiets, nourrissant l'espoir fou *« qu'une exception permettra de quitter la ville »*. L'opération « Pélican » est terminée.

Le docteur Daniel Bouanga, directeur général de la santé congolaise, vient, avec une patrouille de l'armée gouvernementale, récupérer le stock de médicaments qu'il *était allé acheter à Pointe Noire, le* samedi précédent. Rentré par un vol militaire français, il craint de faire la distribution dans les cinq hôpitaux de Brazzaville. Trapu et grisonnant, le médecin aide à transférer les cartons dans deux véhicules et un blindé congolais. Très vite, le convoi rejoint le quartier des Batignolles. Sur son passage, des personnes reconnaissent *« le bon docteur »*. Aujourd'hui, *« les gens sont contents d'avoir vu les médicaments ; pour eux c'est l'espoir »*, lâche-t-il en souriant. Dans le quartier de Diata, un de ses adjoints l'arrête : *« Je vais fuir, papa. » « Moi, non, je reste »*, répond-il. La voiture s'arrête devant la villa du médecin. Le ministre de la santé, le chirurgien Gaston Bikandou, aide à décharger les cartons, en élégant costume noir. La semaine dernière, il était en France, où il a appris le début des combats. *« J'ai décidé de rentrer au plus vite, il faut sauver des vies. »*

Le docteur Bouanga est satisfait d'avoir récupéré les médicaments. *« Cela s'est très bien passé. Nous avons baucoup de blessés dans les hôpitaux. Nous avons dû acheter des pansements, des solutés massifs et des antibiotiques. Il est impossible d'avancer un chiffre pour les morts. Tout le nord de la ville reste inaccessible. Je lance un SOS... »*

Comme beaucoup de ses compatriotes, le ministre Bikandou souhaite *« que la France participe à une force d'interposition »*. N'est-il pas déjà tard ? *« Je suis optimiste »*, insiste-t-il. *« L'objectif des ennemis est de conquérir l'aéroport. Ils sont très armés et ont bien préparé leur offensive. »* Mais qui les arme ? *« Nous ne pouvons accuser à la légère... Certains de nos officiers ont rejoint nos adversaires. C'est grave. De plus, ces adversaires inondent la ville de fausse monnaie. »*

Un pharmacien congolais, qui ne veut pas quitter sa ville, murmure avec colère : *« Les Français sont toujours là quand ça va bien. Ils partent dès que nous avons des problèmes. »* Autour du ministre, les langues se délient. *« Les grandes puissances flattent l'individu qui sert le mieux leurs plans. Nous aurions tout pour être heureux, l'eau, le pétrole, la terre... »*

De retour à l'aéro-club, lundi après-midi, on entend des tirs d'artillerie à un rythme incessant. Selon le colonel Pélissier, les forces armées congolaises attaquent les positions des milices « cobras », qui ripostent. Les premiers multiplient les tirs de lance-roquettes. L'armée française lance un *« avertissement »* à chacun des camps, leur intimant de prêter attention à l'aéroport, et donc aux positions françaises. Une demi-heure plus tard, le rythme des tirs s'atténue, sans pour autant disparaître.

Danielle Rouard

Huit bébés gorilles sauvés par « Pélican »

L'opération « Pélican » a offert un aspect inattendu, avec le sauvetage de huit gorilles orphelins. Ces jeunes singes, dont les mères ont été tuées par des braconniers, avaient été recueillis dans un *« orphelinage »* créé au zoo par une équipe internationale, dans le but de les rendre plus tard à leur forêt natale. Inquiété par les violents combats, Amos Courage, le responsable du projet, a appelé les forces françaises : coup de chance, il est entré en communication avec un membre de l'association française de protection des gorilles, Gorilla, le commandant Séjalon. Dès le lendemain, quinze parachutistes *« exfiltraient »* les gorilles, qui ont rejoint l'aéro-club de Brazzaville dans une cage spéciale. – (*AFP.*)

GOUVERNEMENT La règle du non-cumul de responsabilités gouvernementales et d'exécutifs locaux, édictée par Lionel Jopsin, est appliquée dans la forme – à trois exceptions près – par les ministres et secrétaires d'Etat, mais son respect s'accompagne d'arrangements municipaux qui en limitent la portée réelle. ● LES RÉCALCITRANTS se trouvent parmi les alliés du PS, dont les partis n'avaient pas adopté ce principe pour eux-mêmes. Ainsi, Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, membre du Parti radical-socialiste, refuse-t-il de se démettre du poste de maire de la petite commune de Saint-Agrève, dans l'Ardèche. ● DIRECTEUR DU CABINET de Catherine Trautmann, ministre de la culture, de la communication et porte-parole du gouvernement, Dominique Lefebvre, socialiste, estime qu'il n'est pas concerné par la règle appliquée aux membres du gouvernement.

La quasi-totalité des ministres respectent la règle de non-cumul

Les membres du gouvernement de Lionel Jospin se sont presque tous, à ce jour, conformés à la consigne du premier ministre leur interdisant de continuer à diriger un exécutif local. Cette discipline est cependant plus formelle que réelle

BON GRÉ, MAL GRÉ, la plupart des ministres et des secrétaires d'Etat ont accepté de se plier à la règle du non-cumul des fonctions exécutives. En attendant que l'Assemblée nationale soit saisie d'un projet de loi sur le cumul des mandats et des fonctions politiques, conformément à ce qu'avait prévu la convention du PS sur la démocratie, en juin 1996, Lionel Jospin a fermement invité le gouvernement à montrer l'exemple. Après ses propos de campagne, soulignant qu'en cas de victoire de la gauche aux élections législatives, *« il n'y aurait pas de ministre à temps partiel »*, le chef du gouvernement a dû administrer deux piqûres de rappel à ses ouailles, au conseil des ministres du 5 juin, puis au « séminaire » gouvernemental du 12 juin.

Formellement, la règle est aujourd'hui respectée par la quasi-totalité des membres du gouvernement, et il est permis de penser que les derniers récalcitrants sauront mettre à profit le délai de *« quelques semaines »* autorisé par M. Jospin pour réviser leur position. Dernier socialiste concerné, Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, a annoncé au conseil municipal de Chambéry, lundi 16 juin, son intention de se démettre de ses fonctions de maire. Cette règle du non-cumul des fonctions exécutives ayant été édictée initialement au sein du PS, ce sont, pour l'essentiel, les partenaires du PS au sein du gouvernement qui ont tendance à traîner les pieds.

GAGNER DU TEMPS

Jacques Dondoux (Parti radical-socialiste), secrétaire d'Etat au commerce extérieur, refuse encore de tirer un trait sur ses quelque 2 700 administrés ardéchois de Saint-Agrève. Quant au ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli (PRS lui aussi), il tente toujours de gagner du temps pour trouver un accord avec ses alliés du PS et du PCF, qui forment la majorité du conseil municipal de Bastia (*Le Monde* du 12 juin).

Seul communiste concerné par les exigences de Lionel Jospin, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, et maire de Drancy (Seine-Saint-Denis, soixante et un mille habitants) semble particulièrement embarrassé. Il n'est maire que depuis le 18 janvier, date à laquelle Maurice Nilès lui avait cédé la place. Le 14 juin, à Drancy, M. Gayssot a évoqué ses projets de manière sibylline : *« Je sais, parce qu'ils me le disent, que* [les habitants de Drancy] *sont heureux que leur maire soit devenu ministre (...). C'est la raison pour laquelle, tout en respectant bien entendu la règle, qui vaut pour tous les maires devenus ministres, je conserverai tous les liens nécessaires d'information et de décision qui concernent notre ville. »*



Heureusement pour M. Jospin, les autres membres du gouvernement n'ont pas tous eu autant d'états d'âme. Dès la formation du gouvernement, dont elle est porte-parole, Catherine Trautmann (PS), ministre de la culture et de la communication, a délégué ses fonctions de maire de Strasbourg à son premier adjoint, Roland Ries. Jean-Pierre Chevènement (MDC), ministre de l'intérieur, lui a emboîté le pas en acceptant d'être remplacé à la tête de la mairie de Belfort par son deuxième adjoint, Jackie Drouet. Dominique Strauss-Kahn (PS), ministre de l'économie et des finances, a délégué son mandat de maire de Sarcelles, dans le Val-d'Oise, à son premier adjoint, François Pupponi. Jean-Jack Queyranne (PS), secrétaire d'Etat à l'outre-mer, a fait de même à Bron, dans le Rhône, au bénéfice de son premier adjoint, Georges Bernain. M. Queyranne devrait également abandonner, en tout ou en partie, sa délégation à la vice-présidence de la communauté urbaine de Lyon. Le conseil municipal de Pleslin-Trigavou (Côtes-d'Armor, deux mille huit cents habitants) se réunira dans les prochains jours pour entériner la démission de son maire, Charles Josselin (PS), secrétaire d'Etat à la coopération, qui vient de passer la main à la tête du conseil général des Côtes-d'Armor.

Après de longues tergiversations, Marylise Lebranchu (PS), secrétaire d'Etat chargée des PME, a finalement annoncé, le 15 juin, sa décision de quitter ses fonctions de maire de Morlaix (dix-sept mille habitants), dans le Finistère, au bénéfice de son adjoint aux affaires scolaires, Michel Le Goff. Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture, a également annoncé son intention de se démettre de son mandat de maire de Mellac (deux mille habitants), dans le Finistère, sa commune natale. Maire de Saint-Dié, dans les Vosges, Christian Pierret (PS), secrétaire d'Etat chargé de l'industrie, a fait la même annonce.

LA LETTRE ET L'ESPRIT

Si la lettre de cette règle du non-cumul est en passe d'être respectée par l'ensemble du gouvernement, l'« esprit » n'est pas toujours au rendez-vous. Tous les ministres et secrétaires d'Etat concernés, qui ont laissé leur mandat à des proches, ont pris soin de conserver une fonction, souvent éminente, au sein de leur conseil municipal. M. Chevènement reste premier adjoint à Belfort, qu'il a qualifiée de *« ville de la continuité et de la fidélité »*. Mme Trautmann, qui reste conseillère municipale « de base », passera ses fins de semaine à Strasbourg. Le futur maire de Chambéry, André Gilbertas, soixante-seize ans, ne risque pas de faire beaucoup d'ombre à M. Besson, qui répugnait, dans l'exercice de son mandat, à déléguer ses fonctions. Pour que les choses soient claires, Mme Lebranchu a même indiqué qu'elle demandera au conseil municipal de Morlaix *« de disposer d'une délégation générale sur la politique de la ville »*.

Enfin, et ce n'est pas la moindre faiblesse de la stricte application de cette règle du non-cumul, il reste tous ceux qui passent à travers faute d'être directement concernés. Premier adjoint à Lille (cent soixante-dix mille habitants), Martine Aubry (PS), ministre de l'emploi et de la solidarité, qui a toujours expliqué, par le passé, que cette fontion l'occupait *« à mi-temps »*, prétend aujourd'hui que deux jours – les vendredi et samedi – lui suffiront.

Jean-Baptiste de Montvalon avec nos correspondants

Charles Josselin « sans enthousiasme excessif »

Claudy Lebreton (PS) a été élu, lundi 16 juin, président du conseil général des Côtes-d'Armor en remplacement de Charles Josselin, qui avait remis sa démission après sa nomination comme secrétaire d'Etat chargé de la coopération. Dans son discours au conseil général, M. Josselin a souligné que c'est *« sans enthousiasme excessif »* qu'il s'est conformé *« avec célérité à la règle imposée par le premier ministre »*.

***« On n'est pas président d'une telle institution pendant plus de vingt et un ans sans éprouver, au moment où l'on passe la main, un certain arrachement »*, a-t-il dit. M. Lebreton, un kinésithérapeute de quarante-neuf ans, maire de Plenée-Jugon depuis 1977, est conseiller général du canton de Jugon-les-Lacs depuis 1992. Vice-président chargé de l'environnement entre 1992 et 1994, puis chargé de la culture depuis 1994, il est, en outre, conseiller régional de Bretagne depuis 1994.**

Daniel Vaillant fait exception

Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a l'intention de conserver son siège de maire du 18e arrondissement de Paris. Il juge qu'il ne s'agit pas d'une mairie de plein exercice. M. Vaillant a présidé normalement, lundi 16 juin, le conseil d'arrondissement. Le 18e arrondissement comptait, lors du recensement de 1990, 187 000 habitants.

Les socialistes parisiens s'interrogent d'ailleurs sur une éventuelle révision de la loi PLM, texte adopté en 1982 qui a donné un statut particulier à Paris, Lyon et Marseille. Ils souhaitent accorder davantage de pouvoir aux mairies d'arrondissement en matière d'action sociale, d'équipement de proximité, d'école, d'urbanisme et de police de proximité. Mais ils ne prévoient pas pour autant de donner aux arrondissements un statut de collectivités de plein exercice qui risquerait d'entraîner l'éclatement de Paris *(lire page 8)***.**

Saint-Agrève est fière de garder son premier magistrat

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

A Saint-Agrève, dans l'Ardèche, on ne s'émeut guère de l'attitude frondeuse de Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, qui refuse de se plier à la règle édictée par le premier ministre et de céder son fauteuil de maire. Dans certaines réactions locales perce, même, une certaine compréhension, empreinte de fierté.

En l'absence du « ministre » et du secrétaire général de la mairie, en formation, le premier adjoint, Maurice Weiss, se fait volontiers le porte-parole d'un maire qui ne s'estime pas concerné par une mesure destinée, selon lui, aux communes de plus de vingt mille habitants, et non à ce bourg de deux mille sept cents habitants, blotti à 1 050 mètres d'altitude au flanc du mont Chiniac. M. Dondoux, qui s'était engagé au cours de la campagne des législatives à abandonner l'un de ses deux mandats – maire ou conseiller général – s'il était élu député, considère aujourd'hui qu'il peut tout mener de front, de Paris à Saint-Agrève, comme il l'a déclaré lors de la dernière séance du conseil municipal, le 6 juin.

Les « autoroutes de l'information », dont cet ancien directeur général des télécommunications est un ardent promoteur dans son canton et dans le département, n'expliquent pas seules la tranquille assurance de cet élu baladeur, qui fut tour à tour adjoint au maire de Saint-Agrève de 1983 à 1989, puis conseiller municipal d'opposition à Annonay – à 50 kilomètres de distance – de 1989 à 1995, avant d'être élu maire de Saint-Agrève en 1995.

Depuis son élection, M. Dondoux, membre du Parti radical-socialiste, a pris le parti de déléguer à ses adjoints, dans une commune où les plus gros chantiers sont des travaux d'adduction d'eau et la construction d'un centre de secours. Chef-lieu de canton rural, Saint-Agrève compte quelque cinq cents emplois industriels dans l'électronique, la salaisonnerie ou les travaux publics. *« La gestion communale ne nécessite pas la présence du maire sept jours sur sept, comme à Strasbourg ou à Bron »*, relève M. Weiss, qui plaide les circonstances atténuantes en faveur de « son » maire à temps partiel.

Seule l'inflexibilité de Lionel Jospin pourrait avoir raison de la position de M. Dondoux. *« Si l'on exige de lui qu'il abandonne son mandat de maire, il le fera »*, se résout à indiquer le fidèle M. Weiss, sceptique par rapport à la nouvelle ligne de conduite gouvernementale et convaincu, comme beaucoup de ses concitoyens, du bien-fondé de l'exception ardéchoise.

Vincent Charbonnier

COMMENTAIRE

LA POLITESSE ET LA RÉALITÉ

Dans sa circulaire du 6 juin, Lionel Jospin avait demandé à ses ministres d'adopter *« le comportement que les Français exigent désormais de ceux qui ont la charge des affaires publiques »*. Au premier rang de ces exigences, le premier ministre avait inscrit le non-cumul de fonctions gouvernementales avec *« d'autres activités publiques ou privées »*. Deux semaines après la formation de son gouvernement, M. Jospin a atteint son objectif : tous ses ministres ou secrétaires d'Etat vont abandonner leurs fonctions exécutives locales. Au niveau de l'affichage, l'effet est parfait.

Ce comportement est d'autant plus exemplaire qu'il anticipe une loi interdisant tout cumul de fonctions exécutives, alors même que le Parti socialiste, ainsi au diapason de la plupart des démocraties européennes, avait prévu d'étaler cette législation sur huit ans. Ce bel ordonnancement, toutefois, n'est pas sans failles. Les maires se mettent en règle quand ils sont ministres, mais le cumul – et la moindre disponibilité – ne semble plus poser de problème quand on est premier adjoint de grande ville, maire d'arrondissement à Paris ou qu'on ajoute à sa mairie de Nantes la présidence du premier groupe parlementaire de l'Assemblée, voire lorsqu'on est directeur d'un cabinet.

L'exemplarité ne sera ressentie comme telle que si la jurisprudence Jospin ne souffre pas d'exceptions qui en réduiraient la portée à une politesse vis-à-vis des électeurs. Et à condition, surtout, que les ministres ne quittent pas les mairies avec la garantie d'un ticket de retour, quand ils ne gardent pas, à travers des délégations générales ou des postes de premier adjoint, la réalité du pouvoir local.

Michel Noblecourt

Les élus du Val-d'Oise au sein du gouvernement ne sont pas tous logés à la même enseigne

DEUX MINISTRES, Dominique Strauss-Kahn et Alain Richard, un directeur de cabinet, Dominique Lefebvre, et le conseiller chargé de la communication du premier ministre, Manuel Valls : ainsi se compose la délégation du Val-d'Oise au sein du nouveau gouvernement. Pour le dernier, qui ne dispose d'aucun mandat exécutif local, le problème de cumul de fonctions, tel que présenté par Lionel Jospin au *Journal officiel* du 7 juin, ne se pose pas directement. Il n'en est pas de même pour les trois premiers cités.

M. Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, a pris les devants en donnant sa démission, dès le 10 juin, de son poste de maire de Sarcelles (cinquante-sept mille habitants). Il cède son siège à François Pupponi, qu'il remplace en tant que premier adjoint, et conserve une délégation générale. Soucieux de *« rester proche de ses concitoyens »*, il s'est expliqué dans une lettre adressée aux Sarcellois, le 13 juin, en précisant que *« Sarcelles reste* [pour lui] *une préoccupation constante »*. Désigné par ailleurs comme tête de file des socialistes du département pour les élections régionales de 1998, M. Strauss-Kahn devrait renoncer à conduire cette liste et ainsi ne pas briguer la présidence du conseil régional d'Ile-de-France.

M. Richard était, avant sa nomination au poste de ministre de la défense, sénateur, maire de Saint-Ouen-l'Aumône (vingt mille habitants) et président du syndicat de l'agglomération nouvelle (SAN) de Cergy-Pontoise. Sa succession au Palais du Luxembourg est assurée par Bernard Angels, maire d'Ecouen, qui le suivait sur la liste sénatoriale présentée en 1995. Si son remplacement à la tête de la mairie devrait se faire en douceur avec l'élection, début juillet, de Jean-Louis Linquette, premier adjoint chargé de l'aménagement urbain, la situation au sein de la structure intercommunale se révèle plus difficile.

SIMPLE « INTÉRIM »

Trois candidats sérieux briguent la présidence. Jean-Michel Rollot, maire de Pontoise et ancien directeur de cabinet de M. Richard, souhaiterait asseoir sa position en vue d'élections municipales vraisemblablement avancées à l'automne. Jean-Louis Jacquet, adjoint au maire de Cergy, est considéré par un proche de M. Richard comme un élu qui a toujours été fidèle au syndicat d'agglomération. Enfin, Bernard Morin, adjoint au maire de Vauréal, est apprécié en tant que bon technicien et bon spécialiste des dossiers intercommunaux. Dans le cadre d'un simple « intérim », M. Richard devrait, dans les deux semaines à venir, fixer son choix, qui sera ensuite entériné par le bureau d'agglomération. Du résultat des élections municipales de Pontoise dépendra ensuite la capacité de la gauche à conserver la majorité des délégués au SAN.

M. Lefebvre, maire de Cergy (cinquante sept mille habitants) et vice-président du SAN chargé du développement économique et urbain, a été nommé directeur de cabinet de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, le 12 juin. Il n'est pas tenu par la circulaire de M. Jospin de se démettre de ses mandats exécutifs locaux et n'entend négliger aucune de ses responsabilités, cela grâce à un *« "reformatage" de ses attributions intercommunales »* et à *« une plus grande délégation auprès de ses adjoints et conseillers municipaux »*.

Habitué des cabinets ministériels, M. Lefebvre précise qu'il a accepté de rejoindre l'ancien maire de Strasbourg *« à la condition de pouvoir bien exercer ses fonctions de maire »*. Les habitants de Cergy, tout comme sa propre équipe municipale, conservent cependant une certaine appréhension et le jugeront sur pièces. Dégagé de ses fonctions d'enseignant à l'université de Saint-Quentin et de conseiller référendaire à la Cour des comptes, il devrait équilibrer son emploi du temps autour de trois jours au ministère, une demi-journée consacrée au syndicat intercommunal, le reste du temps – *notamment toutes ses soirées* – étant réservé à sa commune.

Nicolas Le Roux

Bernard Pons et Jacques Toubon s'inquiètent des prochaines échéances électorales à Paris

Le PS parisien suggère une révision du statut de la capitale

A l'occasion d'une réunion des élus RPR de la majorité municipale parisienne, lundi 16 juin, à l'Hôtel de Ville, deux anciens ministres, Bernard Pons et Jacques Toubon, se sont interrogés sur les moyens de restaurer une image détériorée. Edouard Balladur a proposé la création d'un groupe de réflexion sous l'autorité de Jean Tiberi. Deux maires socialistes d'arrondissement ont rédigé un document sur une révision de la loi « PML ».

LA MAJORITÉ PARISIENNE, devenue minorité nationale, reprend ses esprits ; l'opposition municipale, devenue majorité dans le pays, peaufine une offensive. La droite et la gauche du Conseil de Paris préparent le terrain pour affronter les prochaines échéances électorales : les régionales en mars 1998 et, à plus long terme, les municipales en 2001.

Après avoir perdu six mairies d'arrondissement au profit de la gauche en 1995, la majorité chiraquienne a cédé sept des dix-neuf sièges de député – la capitale en compte vingt et un – qu'elle détenait avant les législatives. Après une phase léthargique, l'assemblée municipale se réunira le 23 juin pour ce que l'un des membres de sa majorité appelle une « session de rattrapage ».

Le débat a été intense, à droite, pendant la campagne, autour de la personnalité de Jean Tiberi. Si elle a été surtout animée par les socialistes parisiens, qui s'intéressent aussi de près à la loi PML – texte adopté en 1982 qui a donné un statut particulier aux trois premières villes de France, Paris, Marseille et Lyon –, la controverse sur la place du maire de Paris, dont le nom est lié à certains affaires, n'a pas épargné les rangs de la droite, de façon plus feutrée. Cette question a encore été évoquée, lundi 16 juin, à l'occasion d'une réunion des élus municipaux RPR du Rassemblement pour Paris (RPP), à l'Hôtel de Ville, autour de M. Tiberi. Parmi eux, Bernard Pons, Jacques Toubon et Edouard Balladur.

GRANDS PROJETS

Si plusieurs conseillers ont souligné la nécessité de « refonder le pacte majoritaire » qui les lie à l'UDF et d'adopter une attitude plus résolue vis-à-vis de la gauche parisienne, le cas de M. Tiberi a été abordé aussi, de manière plus ou moins explicite. M. Pons a fait un parallèle entre la situation nationale et la situation départementale, en rappelant son hostilité à la dissolution de l'Assemblée nationale, à laquelle il préférait un changement de premier ministre. Certes, Paris a mieux résisté que le reste de la France – un tiers de sièges perdus dans la capitale contre la moitié dans le pays –, comme le font remarquer les amis de M. Tiberi, mais, pour M. Pons, les projets de la majorité municipale manqueront de crédibilité tant que le problème du maire n'aura pas été réglé, car c'est son autorité qui est en cause.

Dans une intervention d'une vingtaine de minutes, M. Toubon a évoqué une politique de grands projets. Tout le monde, confie un membre du RPP, a compris que l'ancien ministre de la justice se considérait comme qualifié pour incarner la politique qu'il proposait.

Apôtre de la synthèse, M. Balladur a proposé la création d'un groupe de réflexion, émanation de la majorité municipale et placé sous l'autorité du maire. Ce groupe de travail fera une sorte d'« audit », en même temps qu'il proposera un projet d'avenir pour Paris. L'ancien premier ministre a défendu la présence de l'UDF dans cette instance, alors que plusieurs élus avaient montré leur irritation vis-à-vis de l'autre composante de la majorité municipale, dont les voix sont devenues indispensables. Certains estiment que la question des relations avec l'UDF est posée. Le groupe s'est aussi interrogé sur l'attribution de certaines subventions à des associations qui, selon lui, peuvent « parfois prendre l'allure de cadeaux faits à l'opposition ».

De leur côté, les socialistes parisiens s'interrogent sur une éventuelle révision de la loi PML. Michel Charzat et Roger Madec, tous deux maires d'arrondissement, ont remis à Jean-Marie Le Guen, secrétaire de la fédération socialiste de Paris, un document sur les modifications à apporter à ce statut. Ils rejettent la transformation des arrondissements en collectivités de plein exercice, qui risquerait de provoquer l'éclatement de Paris, et la mise en place d'établissements publics territoriaux, qui entraînerait une « subordination politique ». MM. Charzat et Madec estiment que le « le cadre juridique le plus approprié » serait « celui de la délégation de compétences de la Ville aux arrondissements ».

Au rang de ces compétences, ils placent l'action sociale, qui nécessite un rééquilibrage des pouvoirs ; les équipements de proximité, dont la gestion et la création devraient « être entièrement déléguées aux arrondissements » ; les écoles, l'urbanisme et la police de proximité. Ces propositions, discutées cet été au sein du PS, pourraient faire l'objet d'une projet ou d'une proposition de loi. Avant cela, il faudra résoudre les questions de calendrier et de priorités, qui ne font pas l'unanimité chez les socialistes parisiens.

Olivier Biffaud

Dissidence anti-Dugoin au sein de la majorité du conseil général de l'Essonne

ÉVRY
de notre correspondante

Six élus de la majorité du conseil général de l'Essonne ont annoncé, lundi 16 juin, la constitution d'un groupe indépendant, baptisé Renouveau majorité. Entendant marquer leurs distances avec la majorité départementale, présidée par Xavier Dugoin (RPR), deux vice-présidents du conseil général, tous deux RPR, Jean de Boishue, ancien secrétaire d'Etat, et Laurent Béteille, ainsi que Lucien Sergent (UDF), Bernard Mantienne et Christian Schoettl (non-inscrits) et Odile Moirin (RPR) ont quitté leurs groupes respectifs, tout en conservant leur appartenance partisane.

M. de Boishue, porte-parole du groupe et pressenti comme futur président de Renouveau majorité, a réitéré lundi, au cours d'une conférence de presse, sa demande de voir M. Dugoin « se mettre en congé », estimant que les affaires politico-judiciaires qui tournent autour du président sont nuisibles à l'image du département. Le nouveau groupe, a-t-il expliqué, souhaite défendre une politique, « non de dépense, mais de stratégie forte (...), pour que la majorité ne se présente pas essoufflée aux élections cantonales de mars 1998 ».

TRACT ANONYME

La création du groupe contestataire intervient au lendemain d'une campagne électorale qui a ravivé les tensions au sein de la majorité. M. de Boishue et Mme Moirin, tous deux candidats malheureux aux législatives, ont été la cible d'un tract anonyme, sur l'enveloppe duquel ils disent avoir reconnu les étiquettes utilisées par le cabinet du président du conseil général. « Ce sont des pratiques détestables qui ont sans doute pesé sur le résultat du scrutin. Nous avons porté plainte contre ce genre de procédure, hautement condamnable », ont-ils indiqué. L'émergence du nouveau groupe intervient à quelques jours de l'arrivée prévue de Philippe Séguin à la tête du RPR. M. de Boishue, proche du maire d'Epinal, se sentirait-il pousser des ailes ? « Ne voyez pas un lien entre la création de notre groupe et la montée au firmament de Philippe Séguin ! Ne mêlez surtout pas les instances nationales à notre destin, qui ne les préoccupe pas vraiment ! », a-t-il prévenu. Responsable RPR de l'Essonne, Jean Marsaudon, réélu député, voit dans l'émergence du groupe « un nouvel élan solidaire et un progrès énorme ».

M. Dugoin a réagi en demandant aux onze conseillers RPR qui lui sont restés fidèles de signer ensemble une lettre destinée à tous les élus RPR du département et appelant à serrer les rangs.

Anne Rohou

M. de Robien s'insurge contre l'arrivée de M. Madelin à la tête du PR

UNE VILAINE LÉZARDE est en train d'apparaître sur la façade de la maison UDF, que François Léotard avait rapidement réaménagée, quarante-huit heures après la défaite électorale de la droite. Le président de l'UDF, sentant venir l'éclatement de la confédération, avait, dans un beau réflexe, distribué à son plus dangereux concurrent, François Bayrou, le groupe parlementaire et abandonné à son rival, Alain Madelin, le Parti républicain (*Le Monde* du 5 juin).

Le président du groupe UDF sortant, Gilles de Robien (PR, Somme), s'était résolu à laisser la place au président de Force démocrate « pour éviter une balkanisation de l'UDF », non sans laisser paraître une certaine amertume. Aujourd'hui, cette amertume s'est transformée en colère. Le député de la Somme ne voit pas d'un œil favorable l'arrivée à la direction de son parti de ceux qui, M. Madelin en tête, avaient mené une campagne dure contre sa loi sur la diminution du temps de travail.

Le maire d'Amiens s'en est expliqué avec François Léotard, lundi 16 juin, au cours d'un dîner. Appuyé par plusieurs présidents de fédération du PR, comme Renaud Dutreil (Aisne), Michel Herbillon (Val-de-Marne) ou Francis Delattre (Val-d'Oise), M. de Robien ne supporte pas qu'Idées-Action, le club de M. Madelin, fasse une « OPA » éclair sur le Parti républicain. Il dénonce la candidature unique du député d'Ille-et-Vilaine et le fait que lui soit en outre confié le soin d'organiser sa propre élection, en lui offrant, selon les « robiénistes », la maîtrise des finances et de l'appareil du PR. Le maire d'Amiens stigmatise aussi les délais trop courts de cette élection, annoncée le 3 juin et prévue pour le 24 juin, l'absence de campagne électorale interne et, par conséquent, l'impossibilité de susciter en si peu de temps d'autres candidatures.

STYLE CASSANT

Pour le député de la Somme et ses partisans, cela revient à livrer le PR à son aile droite, adepte d'un libéralisme strictement économique, au détriment du pluralisme de cette famille politique dont M. de Robien représente l'aile gauche et au mépris des droits des militants qu'il entend « défendre par une démarche démocratique exemplaire ». Aussi, M. de Robien reproche-t-il à M. Léotard de violer le système de suffrage universel – qu'il avait lui-même mis en place au PR – pour une opportunité à court terme. M. de Robien exige donc que la convention nationale du 24 juin, au cours de laquelle M. Madelin doit être élu, sans doute par une proportion modeste des trente-trois mille adhérents revendiqués par le PR, soit transformée en une convention de débat et que l'élection du président du PR soit reportée à la rentrée. Si l'élection du 24 juin devait, comme c'est probable, être maintenue, le député de la Somme menace d'attaquer sur le plan juridique cette convention qu'il juge non conforme aux statuts du PR.

« Alain a compris que son intérêt est de faire cohabiter toutes les sensibilités à la tête du PR », plaide Renaud Donnedieu de Vabres, bras droit de M. Léotard. Le nouveau député d'Indre-et-Loire jure que M. Madelin, dont le style cassant ne favorise pas ses rapports avec ses collègues, est décidé à ne « marginaliser » ou à « n'humilier » personne, à associer à la direction du parti des personnalités comme Jean-Claude Gaudin, Alain Lamassoure, Gilles de Robien ou Jean-Pierre Raffarin (PPDF), s'il décidait de revenir dans son parti d'origine. Le 2 juin, M. Léotard expliquait, au cours d'un déjeuner, à M. Madelin dans quel esprit « fédérateur » il entendait que ce dernier exerce ses futures fonctions à la tête du parti qu'il se proposait de lui confier. Alors que son invité abondait dans son sens, M. Léotard devait sans doute avoir à l'esprit un autre déjeuner en tête-à-tête, en 1996, avec M. Madelin. Au cours de ce repas, fort amical, le député d'Ile-et-Vilaine ne dit pas un mot de sa candidature, contre M. Léotard, à la présidence de l'UDF qu'il annonçait, à la surprise générale, une heure après avoir quitté la table.

Fabien Roland-Lévy

Le FLNC-canal historique annonce une trêve en Corse

LE FLNC-CANAL HISTORIQUE annonce une trêve des attentats à l'explosif dans un entretien que publie, mardi 17 juin, le quotidien *La Corse*, édition régionale de *La Provence*. « *Nous instaurons à dater de ce jour et pour une durée significative les conditions de la paix civile en Corse. Il appartient à présent aux tenants du pouvoir de mettre en place les mesures institutionnelles, économiques, culturelles et sociales, que la Corse réclame. La rentrée de septembre permettra de juger de la volonté du gouvernement* », indique le mouvement clandestin, dans cet entretien, qui ne fixe aucun préalable ni aucune durée précise à la trêve.

Le changement intervenu à la direction des affaires de l'Etat constitue à l'évidence la raison majeure de la suspension, tout au moins estivale, des attentats par explosifs. Comme toujours en pareil cas, car les actions militaires et les trêves se sont succédé depuis une vingtaine d'années, il est prématuré de préjuger de la suite des événements. – (*Corresp.*)

L'audit sur les finances publiques pourrait être connu mi-juillet

LES RÉSULTATS de l'audit sur les finances publiques que lancera dans les prochains jours le gouvernement de Lionel Jospin seront connus à la mi-juillet, a indiqué lundi 16 juin, un membre de l'entourage du premier ministre français. Le lancement de cet audit devrait être annoncé jeudi 19 juin par Lionel Jospin au cours de son discours de politique générale.

Selon les données diffusées, lundi 16 juin, par le ministère de l'économie et des finances, le solde budgétaire s'est établi en déficit à hauteur de 208,8 milliards de francs à la fin avril 1987, soit en légère amélioration (14 milliards) par rapport au déficit de 222,8 milliards de francs enregistré fin avril 1996. Toutefois, les rentrées fiscales s'avèrent médiocres. Les recettes nettes de TVA n'ont progressé que de 2,1 % en avril 1997 par rapport au même mois de l'année précédente. La loi de finances initiale pour 1997, votée à l'automne dernier par le Parlement, tablait sur une hausse de 5,8 % de ces recettes par rapport à 1996.

DÉPÊCHES

■ **RPR : Michel Barnier, ancien ministre délégué aux affaires européennes,** a plaidé, mardi 17 juin, sur RMC, pour « *une révolution culturelle au sein du RPR* ». « *Il va falloir faire un peu l'effort au sein du RPR que Lionel Jospin a fait au sein du PS* », a expliqué le président du conseil général de Savoie.

■ **CUMUL : Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF),** a annoncé, lundi 16 juin, qu'il se démettait de son mandat de député européen. Elu député de la quatrième circonscription de Vendée le 1er juin, M. de Villiers, qui avait conduit une liste aux élections européennes de 1994, est également président du conseil général de Vendée. C'est Eric Pinel, conseiller régional de Haute-Normandie et président de la fédération du MPF de l'Eure, qui lui succède au Parlement européen.

■ **ROYALISTES : la Nouvelle Action royaliste, qui a tenu son conseil national,** dimanche 15 juin, « *se réjouit de la décision du gouvernement de régulariser les sans-papiers* », mais précise qu'« *elle restera vigilante* » sur la future loi sur l'immigration. Dans son communiqué, ce mouvement indique « *attendre du gouvernement une relance de l'activité économique par une augmentation massive des salaires* ».

■ **SYNDICATS : Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement,** a reçu, lundi 16 juin, le secrétaire général de Force ouvrière. La rencontre avec Marc Blondel inaugure une série de tête-à-tête avec les autres représentants syndicaux, indique le ministère.

■ **TEMPS DE TRAVAIL : les employeurs du secteur sanitaire et social** vont proposer, le 20 juin, aux syndicats de ce secteur, un « *dispositif complet* » sur la réduction du temps de travail intégrant des dispositions de la loi Robien, a indiqué la fédération patronale lundi 16 juin dans un communiqué. L'Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs du secteur sanitaire, médico-social et social (Unifed) avait manifesté en décembre son « *profond désacccord* » sur la décision d'exclure ce secteur du champ d'application de la loi Robien.

■ **MÉDECINS : président de l'Ordre national des médecins,** Bernard Glorion a réitéré, lundi 16 juin, son opposition aux reversements d'honoraires prévus en cas de dérive des dépenses médicales, lors d'un entretien avec le secrétaire d'Etat à la santé Bernard Kouchner. M. Kouchner a entamé une série de rencontres avec les médecins, afin de sonder le terrain avant la déclaration de politique générale de Lionel Jospin qui devrait préciser le sort réservé au plan Juppé. Il a par ailleurs reçu l'Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (UCCSF).

■ **ILE-DE-FRANCE : Louis Bayeurte, maire (PCF) de Fontenay-sous-Bois,** qui a échoué aux élections législatives dans la sixième circonscription du Val-de-Marne face à Michel Giraud (RPR), demande la démission de celui-ci de l'Assemblée nationale, en raison de l'information judiciaire ouverte, mardi 3 juin, sur les conditions dans lesquelles le conseil régional a organisé les marchés de rénovation des lycées entre 1991 et 1995 et des poursuites ouvertes contre X... – (*Corresp.*)

Aggravation du déficit de la branche famille en 1997

AU MOMENT où le régime général (salariés du privé) affiche, toutes branches confondues (maladie, retraite, famille), un déficit de plus de 70 milliards de francs sur la période 1996-1997, deux arrêts du Conseil d'Etat risquent d'alourdir de plus d'un milliard de francs les dépenses de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), dont le déficit risque d'atteindre près de 10 milliards de francs à la fin de l'année. Ces arrêts renvoient à deux affaires distinctes, mais qui illustrent les libertés que prend parfois l'Etat avec la « Sécu ».

Le 28 mars, le Conseil d'Etat, saisi par l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et la Fédération Familles de France, avait déjà condamné l'Etat. En 1995, en effet, celui-ci n'avait revalorisé les prestations que de 1,2 %, alors qu'elles devaient l'être de 1,7 %, soit le montant de l'inflation hors tabac. Or, il avait toujours refusé de verser les 0,5 % manquants. La plus haute juridiction administrative lui a donné huit mois, à compter de la date de l'arrêt, pour exécuter cette décision, dont le coût oscille, selon les interprétations, entre 700 millions et 1,6 milliard de francs, si l'on tient compte d'un effet report sur 1996 et 1997.

La seconde affaire remonte à 1993. Cette année-là, le gouvernement de Pierre Bérégovoy avait bien revalorisé les prestations le 1er janvier, mais celui de M. Balladur ne l'avait pas fait au 1er juillet, alors que la loi prévoyait, à cette époque, deux augmentations annuelles. La hausse avait été de 2 % – soit 0,2 % de plus que l'inflation (+1,8 %) –, mais la moitié de cette revalorisation (1 %) correspondait, selon Familles de France, à « un rattrapage des retards accumulés » les années précédentes, ce qui avait entraîné, en fait, une baisse de 0,8 % du pouvoir d'achat des prestations. Les caisses estiment, elles, que le pouvoir d'achat des prestations a été maintenu en 1993 et 1994.

Condamnés, le 28 juin 1995, par le Conseil d'Etat à procéder à une nouvelle revalorisation des prestations, les pouvoirs publics n'avaient pas jugé nécessaire de le faire. Famille de France a alors engagé un « contentieux d'exécution ». Dans son arrêt du 13 juin, la juridiction a condamné l'Etat à accorder cette seconde hausse, sous astreinte de 1 000 francs par jour, effective deux mois après la décision. Cumulée sur la période 1993-1997, Familles de France estime que le rattrapage devrait coûter 4,4 milliards de francs aux caisses. La CNAF conteste catégoriquement cette estimation, le Conseil d'Etat n'ayant fixé aucun montant pour cette seconde revalorisation, qui pourrait n'être que symbolique.

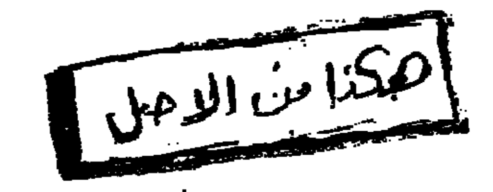
Familles de France harcèle depuis des années le gouvernement pour qu'il mène une politique familiale plus active. Gelées en 1996, les prestations ont été revalorisées de 1,42 % le 1er janvier, dont il faut retirer 0,5 % prélevé pour le remboursement de la dette sociale (RDS). Pour solder ces deux contentieux, Familles de France estime que le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, devra à la fois débloquer six milliards de francs pour rembourser les familles et augmenter les prestations de 1,3 % au 1er juillet. Une telle décision est peu probable, estiment les responsables de la CNAF.

Jean-Michel Bezat

La justice examine le[s]...

Michel Caignet, l'ami des néonazis allemands

Les résultats du suivi médico-...



PROCÈS Soixante-douze prévenus, poursuivis pour recel de corruption de mineurs, comparaissent depuis lundi 16 juin devant le tribunal correctionnel de Paris. Parmi eux, des acheteurs mais aussi des fabricants et des distributeurs de cassettes vidéo pédophiles importées de Colombie. L'un des diffuseurs, Michel Caignet, est un ancien militant néonazi. ● **MARDI 17 JUIN** au matin, 2 500 gendarmes ont été mobilisés pour une vaste opération visant les domiciles d'environ huit cents amateurs de vidéos à caractère pédophile. Des interpellations ont été effectuées dans la quasi-totalité des départements. ● **DANS LE LOIRET,** les habitants de Châteaurenard s'interrogent et mettent en accusation *« la hiérarchie »* de l'éducation nationale, à la suite du suicide d'un directeur d'école mis en examen pour pédophilie, des faits étouffés durant des années.

La justice examine les filières d'un réseau pédophile international

Soixante-douze personnes comparaissent devant le tribunal correctionnel de Paris, pour une affaire de vidéos pornographiques mettant en scène des mineurs. Importées de Colombie, elles étaient revendues en France, via plusieurs magazines spécialisés

« C'EST le type de jeunes que j'aime. » Directeur commercial dans une centrale d'achats, Daniel Wailliez, quarante-neuf ans, avoue, lundi 16 juin, à Sophie Portier, qui préside la quinzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, son attirance pour les hommes jeunes *« autour de dix-huit ans »*. Premier des soixante-douze prévenus à s'expliquer dans le cadre de l'affaire de cassettes vidéo à caractère pédophile importées de Colombie, ce *« voyeuriste esthétique »* – comme il se définit – est à l'origine du coup de filet par la brigade des mineurs, à partir de décembre 1994.

Sur renseignement anonyme, les enquêteurs s'étaient tout d'abord intéressés à une petite annonce dans un journal gratuit. Daniel Wailliez, son auteur, recherchait *« des garçons pour exhibitionnisme et caresses »*, voire pour des séances de photos. Au cours d'une perquisition à son domicile, des revues (françaises et étrangères) à caractère pédophile étaient retrouvées. Un lot de deux cents photographies de jeunes garçons décrits *« en position lascive »*, sexe en érection, réalisées par une société, Studio Vision 2 000, était saisi, ainsi qu'une dizaine de cassettes soit *« naturistes »*, soit *« érotiques-pornographiques »*, représentant notamment des jeunes se masturbant, pratiquant des fellations, voire ayant des rapports sexuels complets. La moitié provenaient de Colombie et étaient titrées : Orlando (1 et 2), Petit John (1 et 2), 5 x 18.

TORO BRAVO À BOGOTA

Daniel Wailliez expliquait qu'il était entré en possession de ces enregistrements par l'intermédiaire de revues à caractère pédophile – *Gaie France Magazine, Gaie France, Complice et Gay Pavois*. Elles ne constituaient, selon lui, qu'un seul et même journal, régulièrement retiré de la vente, mais réapparaissant toujours sous un autre titre. Leur publication était dirigée par Michel Caignet, quarante-deux ans.

Les enquêteurs révélaient ainsi l'existence d'un réseau de distribution d'enregistrements vidéo à caractère pédophile, mettant en scène des mineurs colombiens dont ils estimaient l'âge entre quatorze et dix-huit ans. Les enregistrements provenaient d'une société baptisée Toro Bravo, basée à Bogota. Son animateur, Jean-Manuel Vuillaume, quarante-six ans, était en contact en France avec Michel Caignet. Ce dernier, patron des éditions La Mouette, enseigne commerciale de diverses associations – Alexandre, Dioscure, Les amis de *Gaie France Magazine* –, se chargeait de faire dupliquer et de diffuser les cassettes. Michel Caignet, selon l'accusation, travaillait en étroite collaboration avec Michel Meignez de Cacqueray, quarante-deux ans, trésorier de ses diverses associations, et gérant de Sictel, société éditrice du *Gay Pavois*, devenu en 1995 *Libre et gay*.

Jean-Manuel Vuillaume, qui percevait par ailleurs à Bogota les dividendes d'une maison de prostitution, fournissait à Michel Caignet des vidéos originales tournées en Colombie au prix de 3 500 ou 5 000 francs. Ce dernier confiait alors à Olivier Lechat, trente-six ans, domicilié à Lille, le soin de dupliquer les titres au rythme d'une centaine de copies par mois. Elles étaient ensuite revendues quelques centaines de francs pièce.

Puis, les policiers de la brigade des mineurs exploitaient les 1 800 noms du fichier clients de la société Sictel et retrouvaient chez soixante-sept d'entre eux – tous des hommes, de tous âges, de toutes conditions – des cassettes Toro Bravo... Deux d'entre eux avaient déjà été condamnés pour agression sexuelle ou attentat à la pudeur.

Entassés sur les bancs des prévenus, et comparaissant libres – seuls Jean-Manuel Vuillaume, qui nie les faits, et Michel Caignet sont détenus –, bon nombre contestent l'âge des acteurs figurant dans ces cassettes. *« Franchement, je pensais que ces jeunes garçons étaient majeurs*, dit ainsi Daniel Wailliez. » La présidente indique que, *« pour apprécier l'âge »*, le tribunal entend projeter à huis clos, mardi 17, les cassettes litigieuses.

Aux termes du nouveau code pénal, le fait d'enregistrer ou de transmettre l'image d'un mineur lorsque cette image présente un caractère pornographique est puni d'un an d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende s'il s'agit d'un mineur de plus de quinze ans, et de trois ans de prison et 500 000 francs d'amende s'il s'agit d'un mineur de moins de quinze ans. Cependant, le fait de favoriser ou tenter de favoriser la corruption d'un mineur est puni de cinq à sept ans d'emprisonnement et de 500 000 à 700 000 francs d'amende.

CASSETTE « NATURISTE »

Poursuivis pour *« recel aggravé commis en bande organisée »*, Jean-Manuel Vuillaume, Michel Caignet, Michel Maignez de Cacqueray et Olivier Lechat encourent, quant à eux, dix ans de prison et cinq millions de francs d'amende. Tout comme Dominique Leroy, cinquante ans, seule femme prévenue, gérante de la librairie Le Scarabée d'or à Paris, où une cassette Toro Bravo a été retrouvée. Lors de l'instruction, Mme Leroy a indiqué n'avoir pas visionné la vidéo et pensé qu'il s'agissait d'une cassette *« naturiste »*.

Constituées parties civiles aux côtés des associations l'Enfant bleu et l'Enfance majuscule, la Confédération des associations familiales catholiques et la Fédération des familles de France ont insisté pour que soient prononcées des peines complémentaires, telles que l'interdiction des droits civiques civils et de famille ou l'interdiction du territoire.

Concernant le premier des prévenus à être interrogé, Michèle Ganascia, substitut du procureur de la République, fait remarquer que Daniel Wailliez a fréquemment voyagé, en Chine, en Thaïlande, aux Etats-Unis, au Sénégal, en Indonésie, en Egypte, alors qu'il était détenteur du guide *Spartacus*, recueil d'adresses pour homosexuels *« ayant une connotation pédophile »*. *« Les relations sexuelles n'étaient pas le but de ces voyages »*, assure le prévenu, qui affirme n'avoir eu de relations qu'avec de jeunes majeurs. La présidente lui rappelle les photos de jeunes adolescents retrouvés chez lui dans des poses suggestives. *« Je réfute toute tendance pédophile*, assure-t-il encore. *Mais j'aime bien les regarder »*...

Jean-Michel Dumay

2 500 gendarmes pour un nouveau coup de filet

Une vaste opération visant les domiciles d'environ huit cents amateurs de vidéos à caractère pédophile a été lancée, mardi matin 17 juin, dans l'ensemble de la France. Plus de deux mille cinq cents gendarmes ont procédé à des perquisitions et à des interpellations dans la quasi-totalité des départements, y compris les territoires et départements d'outre-mer.

Les « cibles » ont été répertoriées sur un fichier de clients saisi auprès d'un organisme de vente par correspondance de cassettes, qui était apparu en avril 1996 dans le cours du démantèlement du réseau de cassettes pédophiles Toro Bravo. L'opération s'est inscrite dans le cours du dossier instruit par un juge de Mâcon (Saône-et-Loire), Christine Parguel, et confié à la brigade de recherches de la gendarmerie de la ville.

Michel Caignet, l'ami des néonazis allemands

PORTRAIT

Il est resté en marge de l'extrême droite française, prompte à s'afficher « anti-homo »

CONSIDÉRÉ comme le diffuseur des cassettes vidéo du réseau pédophile Toro Bravo, Michel Caignet a longtemps fréquenté les milieux néonazis. A la fin des années 70, il faisait partie de l'équipe dirigeante de la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), un mouvement antisémite et violent, dissous en 1980. Michel Caignet était alors rédacteur à *Notre Europe*, l'une des *publications de cette mouvance* forte d'environ cinq cents personnes. Le 29 janvier 1981, alors que la FANE était devenue les Faisceaux nationalistes européens (FNE), ce *militantisme* valut à Caignet d'être agressé au vitriol par un commando, en réaction à l'attentat commis contre la synagogue de la rue Copernic.

Par la suite, ce nostalgique du IIIe Reich allait élargir son champ d'action. Au mois de mai 1984, à Madrid, il participe à une réunion internationale avec les fondateurs d'un comité pour la préparation du centième anniversaire de la naissance d'Adolf Hitler. Caignet devient ainsi l'ami et le principal relais en France de Michael Kuhnen, chef de file du néonazisme allemand, qui mourra du sida en 1991. En 1986, Caignet dirige le Mouvement européen, branche française du Europäische Bewegung, un groupuscule créé avec Kuhnen. Selon Jean-Yves Camus et René Monzat, auteurs du livre *Les Droites nationales et radicales en France* (PUL, 1992), il aurait également traduit en français un ouvrage négationniste, *Le Mensonge d'Auschwitz*.

Aujourd'hui âgé de quarante-deux ans, Michel Caignet s'est également fait connaître dans la communauté homosexuelle pour ses activités au sein de Gaie France, une association dont le journal *Gaie France Magazine* mêlait photos d'adolescents et nostalgie nazie avant d'être interdit par le ministère de l'intérieur. En liaison avec un photographe « spécialisé », il aurait collaboré à diverses revues *du même genre*.

SCHISME

Jugé *« peu fréquentable »*, il s'est toujours situé en marge de l'extrême droite française, prompte à s'afficher « anti-homo ». Mais si l'attitude face à l'homosexualité a provoqué une crise profonde, voire un schisme, chez les néonazis allemands du temps de Michael Kuhnen, il n'en a jamais été de même en France. *« Aujourd'hui encore*, souligne un spécialiste de ces questions, *certains groupuscules néonazis entretiennent une forme d'ambiguïté. De nombreuses histoires circulent, sur fond de messes noires ou de satanisme. Dans leur esprit, nazisme et homosexualité participent de la même ambiance, d'une même esthétique. »*

Philippe Broussard

Interrogations et accusations après le suicide du directeur d'école de Châteaurenard

ORLÉANS
de notre correspondant

Le corps de Michel Vilaine, cinquante-trois ans, a été retrouvé dans la rivière de l'Ouanne, samedi 14 juin. Le directeur de l'école de Châteaurenard (Loiret) s'est suicidé après avoir été placé en garde à vue et mis en examen, le 13 juin, pour *« agression sexuelle sur mineur de moins de quinze ans par personne ayant autorité » (Le Monde* daté 15 et 16 juin).

Le secret d'un homme et la souffrance tue de plusieurs enfants bouleversent aujourd'hui la commune du Gâtinais. Les faits reprochés à Michel Vilaine – qui les avait reconnus *« sans difficulté »*, selon le procureur de la République, Eric Boussuge – remontent à sept ans et s'étaient déroulés lors d'un séjour en classe de neige. L'enseignant avait reconnu aussi *« un certain nombre de comportements déplacés commis depuis vingt-cinq ans, mais qui étaient prescrits »*, a précisé encore le procureur.

Une mère de famille, dont la fille, alors en CM2, avait participé à cette classe de neige, se souvient : *« Au retour une rumeur a circulé. Les parents ont demandé une réunion d'information au directeur de l'école. Le matin de cette réunion, on nous a informés qu'elle n'avait plus lieu d'être, qu'il n'y avait plus de plainte, que tout était arrangé. »* Deux enfants, appartenant à deux familles de la commune, s'étaient plaints d'avoir été victimes de l'instituteur durant le séjour. *« L'une des deux familles a reçu des menaces nocturnes au téléphone. Alors elle a cessé de poser des questions. Il ne fallait pas salir M. Vilaine. Peu de temps après, le directeur de l'école a été muté. M. Vilaine est devenu le directeur. Nous avons été manipulés. »*

Un habitant de la commune, ancien conseiller municipal, affirme : *« Au lieu de mettre cet enseignant dans un bureau pour qu'il ne soit plus en contact avec les enfants, on lui a donné une promotion. »* Ce témoin s'accuse aujourd'hui. *« A la mairie, on savait, dans l'enseignement aussi. Et moi également. Personne n'a voulu prendre de responsabilités. Nous avons été tous un peu lâches. »*

DOSSIER VIDE

Malgré la rumeur, Châteaurenard plébiscitait son maître d'école, *« record de voix aux élections chaque fois qu'il se présentait »*, selon le même témoin, qui était son voisin. Michel Vilaine avait été élu deux fois au conseil municipal, il présidait le syndicat d'initiative. Célibataire, il vivait avec sa mère âgée de quatre-vingt-sept ans. Le lendemain de sa garde à vue, laissé libre, il n'a pas reparu à l'école. Son voisin l'a aperçu à trois ou quatre reprises. *« Il m'a évité à chaque fois. »*

« Je crois qu'il n'avait pas d'autre issue », lâche-t-il. Au rectorat, on fouille, sans succès pour l'instant, dans le passé de l'ancien instituteur. *« J'ai fait immédiatement regarder son dossier, qui est vide*, déclare le recteur, Nicole Ferrier-Caverivière. *L'actuel inspecteur qui gère les instituteurs, en poste depuis cinq ans, n'a pas fait part de doutes. Il n'avait rien entendu. »* L'ancien inspecteur en poste au moment des faits, aujourd'hui à la retraite, est recherché.

Tous les parents d'élèves se pressaient dans la salle communale du bourg, lundi 16 juin en soirée. L'inspecteur d'académie, Michel Colonna, entouré des responsables scolaires et du maire de la commune, entendait ramener le calme. *« Nous n'allons pas abandonner une école qui a subi un tel choc »*, a-t-il promis. *« Nous ne savions rien »*, a-t-il répété. Le maire, Jean-Charles Paré (RPR), a affirmé : *« Aucun parent n'est venu me voir pour me faire part d'un problème avec M. Vilaine. »* La mère de l'un des enfants, aujourd'hui adultes, qui avaient mis en cause l'instituteur, s'est levée. *« On m'a fait taire... Vous êtes tous responsables*, a-t-elle lancée à la hiérarchie scolaire. *Et moi aussi*, a-t-elle ajouté, *car j'ai continué à laisser mon fils avec cet homme. »* A ses côtés, son fils s'est emparé du micro : *« La loi du silence ne doit pas retomber sur Châteaurenard. »*

Régis Guyotat

Les résultats du suivi médico-social restent décevants

PRÉVUE par le projet de loi concernant la répression et la prévention des atteintes sexuelles contre les mineurs, préparé par le précédent gouvernement, la *« peine complémentaire de suivi médico-social à l'encontre des délinquants sexuels »* a été passée en revue dans un ouvrage récent de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (Ihesi). L'objectif de cette peine, qui s'appliquerait dès la sortie de prison, au moyen de traitements psychologiques ou médicaux, est de réduire les risques élevés de récidive observés chez les auteurs d'une agression sexuelle ou d'une atteinte sexuelle pédophile (y compris la diffusion d'images de mineurs à caractère pornographique). Les deux grands types de traitements existants – les prescriptions médicamenteuses et les thérapies psychologiques – sont étudiés.

Les prescriptions médicamenteuses ont pour conséquence de limiter ou de supprimer les fantasmes sexuels déviants non désirés (donc de réduire ou de supprimer la tentation de passer à l'acte d'agression sexuelle) et de modifier certains aspects physiologiques du comportement sexuel (érections et éjaculats). Ces traitements hormonaux anti-androgènes consistent à remplacer, dans le cerveau et l'hypophyse de l'individu, la testostérone (principale hormone secrétée par les testicules) par un produit aussi neutre que possible pour l'activité sexuelle. Avec quelle réussite ?

« L'efficacité des traitements hormonaux ne fait aujourd'hui, après plus de deux décennies d'utilisation, aucun doute, notent les auteurs de l'Ihesi. *En quelques semaines, ils peuvent changer du tout au tout la vie d'un individu en le libérant de ses fantasmes sexuels déviants, et en lui permettant de retrouver une vie et même une sexualité normales. »* Mais ce type de traitement est loin d'être une panacée : *« Il est adapté aux individus qui ont des fantasmes sexuels déviants non désirés, mais il risque de n'avoir qu'une efficacité limitée dans toute une série de cas : chez les psychopathes, chez ceux qui se droguent ou qui abusent de l'alcool, chez ceux qui vivent totalement repliés sur eux-mêmes, chez ceux qui sont "amoureux" d'un enfant en particulier, et chez ceux qui ne recourent au traitement que pour bénéficier de la clémence de la justice. »*

MANQUE DE STATISTIQUES

Se reportant aux recherches les plus récentes, les auteurs de l'Ihesi se montrent sceptiques quant à la réussite des thérapies psychologiques. *« Même si l'on observe que les pédophiles traités récidivent moins, en moyenne, que ceux qui n'ont pas été traités, on s'aperçoit que la différence entre les taux de récidive n'est en général pas significative du point de vue statistique (...). Ces résultats décevants ne plaident pas de façon très convaincante en faveur des thérapies psychologiques. »*

Regrettant le manque de statistiques spécifiques sur la pédophilie, les auteurs – un sociologue et une commissaire de police – relèvent enfin que les chiffres officiels indiquent *« un accroissement très conséquent de l'activité de la police et de la justice dans le domaine des affaires de mœurs concernant les mineurs »*. A partir des statistiques du ministère de la justice relatives au nombre d'auteurs d'infraction à caractère pédophile en 1994, ils suggèrent une *« fourchette basse »* de plus de 1 723 pédophiles actifs au cours d'une même année. Compte tenu des délinquants passant au travers des mailles judiciaires, ils estiment finalement qu'il y aurait *« des milliers de pédophiles qui commettent chaque année en France des atteintes sexuelles »*.

Erich Inciyan

★ **La Pédophilie,** de Renaud Filleule et Catherine Montiel, Ihesi, 1997.

Bernard Kouchner réclame une vérification du niveau de contamination de la Hague

Un comité scientifique pluridisciplinaire confirme l'existence d'un « agrégat » de leucémies

Dans un document inédit, les membres du comité scientifique chargé par le gouvernement d'analyser les cas de leucémies survenus à proximité de l'usine de retraitement de la Hague (Manche) confirment l'existence d'un *« agrégat »* dans le canton Beaumont-Hague. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, réclame une vérification *« au plus vite »* du niveau de contamination du site.

LE COMITÉ scientifique pluridisciplinaire créé en janvier dernier par Corinne Lepage, alors ministre de l'environnement, pour analyser les observations concernant les cas de leucémie enregistrés à proximité de l'usine de la Hague (Manche) est parvenu à un premier consensus.

Dans un document inédit daté du 29 mai, les membres de ce comité ne contestent pas la réalité du phénomène et demandent *« une amélioration du système local et national d'enregistrement des cancers dans un but de surveillance sanitaire »*.

Pour sa part, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a indiqué au *Monde* qu'il venait de demander à l'Office de protection contre les rayonnements ionisants *« de procéder au plus vite à une vérification du niveau de contamination sur le site de La Hague et de proposer les mesures nécessaires »*. *« Je rappelle*, ajoute-t-il, *que, d'une manière générale, le principe de précaution en matière de santé publique doit également s'appliquer à l'environnement. »*

C'est la publication dans les colonnes du *British Medical Journal* (*Le Monde* des 11 et 23 janvier) d'une étude signée du professeur Jean-François Viel (unité de biostatistiques et d'épidémiologie de la faculté de Besançon) qui avait déclenché la polémique et soulevé une vive émotion dans le Nord-Cotentin. Ce travail conduit de manière rétrospective sur une période de quinze ans (de 1978 à 1993) concluait à un léger excès de cas de leucémie autour des centres de retraitement de déchets nucléaires de la Hague et l'expliquait, entre autres facteurs, par la fréquentation des plages et la consommation de poissons et de crustacés par les mères et les enfants.

Malgré des échanges conflictuels entre partisans et adversaires de l'industrie nucléaire, les premières conclusions du comité confirment le sérieux et la cohérence de l'étude du professeur Jean-François Viel

Cette publication fut alors très vivement critiquée, élus et exploitants nucléaires criant à la supercherie et au complot. Corinne Lepage décidait rapidement la création d'un comité scientifique chargé de mettre en place une *« nouvelle étude épidémiologique complète »* et s'engageait à informer les populations des premiers résultats. Ce comité était présidé par Charles Souleau, doyen de la Faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry et comprenait, outre le professeur Viel, des représentants de l'INSERM, du CNRS, de l'IPSN, ainsi que quatre autres experts français et étrangers.

En dépit des précautions prises, les débats de ce comité ont très vite dégénéré en échanges conflictuels entre partisans et adversaires de l'industrie nucléaire. Pourtant, les premières conclusions du comité (datées du 29 mai et *« validées par tous ses membres »*) confirment le sérieux et la cohérence de l'étude du professeur Viel. C'est, de ce point de vue, une sérieuse revanche pour ce scientifique tout comme pour le *British Medical Journal*, tous deux accusés d'avoir diffusé des informations eronnées.

La *« résolution »* du comité scientifique reconnaît notamment l'existence d'un *« agrégat »* de cas de leucémie dans le canton de Beaumont-Hague, où se situe l'usine de retraitement de combustibles nucléaires et où quatre enfants ont été atteints. La norme statistique est de 1,4 cas durant cette période.

« Des observations semblables ayant été faites autour d'installations similaires en Grande-Bretagne (Sellafield et Dounreay) et bien que l'excès constaté dans le Nord-Cotentin ne soit significatif qu'à la limite, il était légitime que le professeur Viel cherche à aller plus loin », fait valoir le comité.

Ce dernier qualifie d'autre part de *« logique »* le fait de poser la question de la responsabilité des facteurs environnementaux – et notamment celle de la pollution radioactive des plages – dans l'apparition de ces leucémies.

Se refusant à trancher sur cette question très délicate, le document rédigé par ce comité estime que *« compte tenu du niveau des nombreuses mesures environnementales qui ont été faites, il est* a priori *logique de penser que ces doses sont probablement faibles et pourraient difficilement expliquer un excès de leucémies. »* Plus généralement, pour en finir avec les polémiques et les multiples interprétations qui peuvent être faites des travaux épidémiologiques dans ce domaine, le comité réclame une amélioration du système national d'enregistrement des cancers.

Véronique Maurus et Jean-Yves Nau

Greenpeace accuse la Cogema de vol de matériel

« C'EST UNE GUÉGUERRE stupide », résume Pénélope Komitès, directrice de Greenpeace France. L'organisation écologiste, qui effectue actuellement une campagne de prélèvements au débouché d'une canalisation sous-marine d'effluents radioactifs de l'usine de la Cogema, au large de la Hague (Manche), affirme avoir été victime à trois reprises de vols de matériels. Et considère être la cible d'un harcèlement de la Cogema, l'entreprise chargée du retraitement du combustible nucléaire usé.

Mardi 17 juin, Greenpeace devait porter plainte contre X... auprès du procureur du tribunal de grande instance de Cherbourg, pour *« vol qualifié en bande organisée »*. *« Le dernier vol a eu lieu lundi 16 juin, entre 20 heures et 21 heures*, précise Pénélope Komitès. *Nos équipes ont filmé plusieurs Zodiacs avec des plongeurs à leur bord, et au moins trois personnes armées. »*

Les plongeurs auraient dérobé du matériel laissé au fond par Greenpeace et coupé la bouée qui permettait de le localiser, avant de débarquer sur la plage des Moulinets. Selon Greenpeace, ces vols auraient été commandités par la Cogema, dont un bateau d'assistance, l'*Orphée*, aurait participé à l'opération. A la Cogema, Philippe Pradel, directeur adjoint de la branche retraitement, a une toute autre version des faits. Certes, des plongeurs ont plongé mardi à l'aplomb de la canalisation pour le compte de la Cogema. Certes, ils ont retiré du matériel qui est actuellement entreposé dans les locaux de la Cogema.

Cependant, *« il ne s'agit pas d'un vol, mais de la confiscation d'« un corps étranger », à l'occasion du contrôle annuel de la tuyauterie »*. Pour M. Pradel, la présence des matériels de Greenpeace sur cette canalisation *« qui fait partie intégrante de nos installations, est inadmissible »*.

La Cogema affirme bénéficier d'une autorisation d'« occupation temporaire du domaine maritime » et d'une autorisation de rejet datant de 1984 qui prévoit l'entretien et la maintenance de la canalisation. C'est à ce titre que des plongeurs effectuent chaque année, au mois de juin, une série de contrôles. *« Le matériel de Greenpeace constituait une entrave à l'exécution de nos missions »*, assure Philippe Pradel, qui précise qu'il pourra *« éventuellement »* être récupéré après contrôle. M. Pradel indique également qu'un arrêté – non respecté par Greenpeace – interdit le mouillage dans cette zone.

« LES FONDS À TOUT LE MONDE »

L'organisation écologiste effectue actuellement une campagne de prélèvements au large de la Hague. Elle a mis en évidence la présence au débouché de la canalisation, à 2 kilomètres au large, de sédiments radioactifs dont les niveaux de contamination sont supérieurs aux normes admises par la Commission européenne en matière de déchets nucléaires (*Le Monde du 14 juin*).

Afin d'affiner ces analyses, Greenpeace a dépêché sur place un navire-laboratoire, le *Rainbow C*, comprenant un caisson de décontamination, et s'apprête à effectuer de nouvelles mesures vendredi 20 juin.

« Les fonds marins appartiennent à tout le monde, réplique-t-on à Greenpeace. *Si les dirigeants de la Cogema n'avaient rien à cacher, ils n'agiraient certainement pas de la sorte. Ils nous laisseraient effectuer nos propres prélèvements de manière à confirmer que ce qu'ils rejettent dans la mer correspond aux taux légaux. Pour notre part, nous allons poursuivre nos analyses en faisant venir une nouvelle fois des équipements de l'étranger. »*

Hervé Morin

L'école demeure largement sous-équipée en informatique et en réseaux multimédia

Un rapport souligne l'urgence d'investir massivement

IL EST URGENT d'introduire massivement les nouvelles technologies dans le système éducatif français. C'est en substance la conclusion du rapport d'Alain Gérard, sénateur (RPR) du Finistère, consacré au développement du multimédia et des réseaux à l'école.

Demandé en novembre 1996 par Alain Juppé, ancien premier ministre, et rendu public le 10 juin, ce rapport *« demeure d'actualité malgré le changement de gouvernement »*, considère son auteur. Entre la commande du premier ministre et le bouclage du rapport, Jacques Chirac, lors de son entretien télévisé du 10 mars, déclarait : *« Je veux, que pour l'an 2000, c'est-à-dire dans trois ans, tous les établissements d'enseignement secondaire soient connectés au réseau. Et ça le sera. »*

A travers 32 propositions *« pour une bonne intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'éducation »*, ce rapport liste ce qu'il conviendrait de développer, en terme de formation, de ressources pédagogiques et de matériels. Il fait également le point sur les problèmes de financement et de réglementation, pour répondre à la volonté présidentielle.

Avec, en moyenne, 10 ordinateurs par établissement scolaire, la France arrive loin derrière l'Allemagne (21 ordinateurs en moyenne) et le Royaume-Uni (31). Premier constat déterminant : pour *« parvenir à réaliser l'objectif fixé par le président de la République »*, le budget nécessaire dépasse très largement les 560 millions de francs (pour la période 1996-99) qui étaient prévus dans le cadre de la loi de programmation du nouveau Contrat pour l'école élaboré par l'ancien ministre de l'éducation nationale François Bayrou.

UN MILLIARD PENDANT TROIS ANS

Prenant pour exemple l'équipement des 5 000 collèges publics, le rapport chiffre l'investissement nécessaire à 1 milliard de francs par an pendant trois ans (achat et renouvellement du parc) et 400 millions de francs les années suivantes (pour le renouvellement). *« Seul l'effort combiné de l'Etat, des collectivités locales et des partenaires privés pourra permettre de faire face à cet enjeu pour le système éducatif »*, considère le sénateur.

Mais au-delà des coûts, le rapport insiste sur l'autre *« enjeu essentiel »*, celui de la formation des enseignants et des personnels d'encadrement aux nouvelles technologies et à leur application pédagogique, sans laquelle *« rien ne se fera »*. *« Il faut que rapidement les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) disposent des matériels et surtout des ressources humaines nécessaires »*, souligne M. Gérard.

Il préconise également que *« les concours de recrutement des enseignants imposent systématiquement, et au minimum, une réflexion sur les transformations que les technologies modernes induisent dans les schémas traditionnels de l'enseignement »*.

En outre, il recommande que des crédits soient mis à disposition pour assurer la formation continue. *« Les Mafpen, dont le budget a diminué de moitié depuis cinq ans, seront-elles capables de répondre au besoin de formation dans le domaine des nouvelles technologies ? »*, s'interroge-t-il.

Ce rapport refuse l'idée d'une uniformisation : *« Le temps des plans nationaux d'équipement est révolu. Tout équipement doit répondre à un projet d'établissement (...). Les usages se développeront si les enseignants et les chefs d'établissement participent au processus d'acquisition »*.

LIBERTÉ DU CHOIX

Il propose que les Centres de documentation et d'information (CDI) des établissements scolaires soient le lieu où les élèves se forment à la recherche documentaire. Quant aux enseignants, ils doivent être *« libres »* de choisir leurs outils pédagogiques.

L'idée d'une prime de 2 000 francs pour permettre aux professeurs d'acquérir des CD-ROM et des logiciels, dont la liste serait définie par le ministère de l'éducation nationale, est évoquée. Pour offrir à tous les lycées, collèges et écoles un accès égalitaire à Internet, le rapport suggère de créer, sur le modèle de Renater pour les universités, un réseau national – Renates – pour l'enseignement scolaire.

Mais les nouvelles technologies dans l'éducation devraient aussi donner naissance à de nouveaux métiers. Chaque établissement aurait son *« régisseur technologies nouvelles »* pour répondre aux problèmes de maintenance.

Il est aussi proposé que l'administration mette à disposition des professeurs-formateurs et des inspecteurs régionaux ou généraux des ordinateurs portables et que tous les enseignants et personnels d'encadrement bénéficient d'une adresse électronique professionnelle.

Reprenant l'annonce faite par Jacques Chirac de diminuer le taux de TVA sur les produits et services multimédia – *« une proposition difficile à mettre en œuvre d'ici à l'an 2000 »*, souligne M. Gérard –, *le sénateur propose de « labelliser certains logiciels éducatifs afin de leur offrir un droit à une exonération de la TVA »*.

Enfin, il déposera un projet de loi visant à autoriser l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics à céder gratuitement les matériels informatiques dont ils n'ont plus besoin aux associations de soutien scolaire et de parents d'élèves.

Sandrine Blanchard

Les sujets de philosophie des baccalauréats technologiques

APRÈS ceux des séries générales (*Le Monde* du 17 juin), les 173 166 candidats des séries technologiques ont passé, lundi 16 juin dans l'après-midi, leur épreuve de philosophie. Elle est identique pour les séries STT (tertiaire), STI (industrielle), SMS (médico-sociale), STL (laboratoire), mais différente pour la série F12 (arts appliqués).

● **Académies : Amiens, Lille, Rouen, Créteil, Paris, Versailles, Aix-Marseille, Corse, Montpellier, Nice, Toulouse**

1) L'homme est-il le produit de son histoire ?

2) Les hommes peuvent-ils en même temps être libres et égaux ?

3) Commentaire d'un texte de Platon sur la culture musicale.

● **Académies : Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Limoges, Orléans-Tours, Poitiers, Rennes, Nantes, Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Nancy-Metz, Reims, Strasbourg**

1) La conscience d'être libre peut-elle être illusoire ?

2) Peut-on se passionner pour la vérité ?

3) Commentaire d'un texte de Cournot sur l'histoire.

● **Série F12 :** 1) Un monde sans justice est-il humain ?

2) Douter, est-ce renoncer à la vérité ?

3) Commentaire d'un texte de Merleau-Ponty sur la perception.

Un rapport dénonce les conditions de maintien des étrangers dans les « zones d'attente »

L'Anafé critique l'état des locaux et les graves manquements à la loi

Dans un rapport sur la situation des « zones d'attente », créées en 1992 pour maintenir les étrangers non admis sur le territoire, l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé) dénonce la saleté des locaux, l'insuffisance de nourriture et les manquements aux exigences légales. En 1996, 5 646 étrangers ont été maintenus dans la centaine de zones d'attente existantes.

« SALETÉ REPOUSSANTE, *nourriture insuffisante, graves manquements aux exigences légales, détentions arbitraires, impossibilité de demander l'asile...* » Le rapport sur la situation dans les « zones d'attente », que vient de publier l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé), *décrit de manière sombre l'état* et le fonctionnement de ces lieux, précisément créés en 1992 pour donner un cadre légal à la pratique du maintien, en-deçà de la frontière, des étrangers dont l'entrée en France est refusée, en particulier des demandeurs d'asile en attente d'une autorisation de pénétrer sur le territoire.

Si l'état matériel des trente-sept lieux visités par les associations humanitaires (Croix rouge, Amnesty international, Cimade, France Terre d'asile) n'est guère reluisant, le plus inquiétant est que ces endroits ne sont, dans l'ensemble, guère utilisés, une pratique courante consistant à refouler les étrangers avant même leur placement en « zone d'attente » au mépris du délai d'un « jour franc » prévu par la loi pour permettre l'organisation d'un éventuel recours ou la formulation d'une demande d'asile. En 1996, 5 646 étrangers ont été maintenus dans la centaine de « zones d'attente » existantes, pendant une durée moyenne d'un peu plus de deux jours. Parmi eux, 526 étaient des demandeurs d'asile, dont 53 % ont été autorisés à entrer, d'après les statistiques du ministère de l'intérieur.

ZONES CLANDESTINES

Tandis que, place Beauvau, on se félicite du « *fonctionnement correct du système* », caractérisé par « *une durée minimale de maintien des étrangers (...), la qualité du traitement des demandes d'asile, l'efficacité des contrôles aux frontières et la protection des droits et libertés des personnes maintenues* », l'Anafé dresse un bilan nettement moins positif. L'association dénonce en premier lieu le caractère quasi clandestin des zones d'attente dont le ministère de l'intérieur ne publie ni la liste exacte ni la délimitation précise. Il peut s'agir aussi bien d'hôtels que d'un bureau de police ou d'une salle d'aéroport. Alors que le placement en zone d'attente n'est pas considéré comme une détention, le rapport souligne les *restrictions aux libertés de communication*, de visite et de mouvement prévus par les textes.

La palme de l'indignité revient, sans conteste, selon l'Anafé, aux chambres de l'hôtel Ibis de Roissy, qui constituent la principale zone d'attente en service. L'endroit est « *sale, malodorant* », les chambres d'une « *saleté repoussante* », la nourriture en « *quantité insuffisante* », affirme le document qui estime « *inadmissible* » que de jeunes enfants puissent être maintenus dans des lieux en pareil état. La « zone » de Roissy contraste avec celle d'Orly, située elle aussi dans un hôtel Ibis, mais qui est cette fois « *entretenue comme des chambres absolument normales* ». En province, la situation est également contrastée, les lieux d'hébergement étant « *d'autant plus luxueux qu'ils sont peu, voire pas utilisés* ».

La recherche de l'efficacité dans la lutte contre l'immigration commande la multiplication des procédures expéditives, assure encore l'Anafé qui dénonce l'absence d'information aux étrangers retenus sur leurs droits et la « *quasi-absence* » d'interprètes. C'est encore par souci d'efficacité que l'Etat impose, depuis le 26 février 1992, le paiement d'une amende de 10 000 francs aux *compagnies aériennes* ou maritimes ayant acheminé un étranger démuni d'un passeport, d'un visa ou d'une carte de *séjour en règle. Un rapport, rédigé* cette fois par le ministère de l'intérieur à l'attention des parlementaires, établit le bilan de trois années d'application de ce texte. La direction des libertés publiques et des affaires juridiques y souligne les difficultés d'application de la loi, compte tenu de la mauvaise volonté de certains pays d'origine, des contestations de certaines compagnies aériennes et du peu d'empressement de certaines autres à procéder aux contrôles les plus élémentaires.

Sur trois années d'observation, 4 905 procès-verbaux concernant des absences de passeport en règle ont été dressés par les policiers présents dans les aéroports. Sur les 3 444 manquements considérés comme « *manifestes* » par le ministère, la place d'Air France est prépondérante. En trois ans, la compagnie nationale a dû payer pour plus de 8 millions de francs d'amende. Géographiquement, ces statistiques réservent également quelques surprises : si 51 % des manquements sont recensés au départ du continent africain (Bamako, Alger, Dakar, Douala...), la première place est occupée par le port britannique de Douvres. Circonstance aggravante aux yeux du ministère : plus des deux tiers des manquements sont de simples absences de visa, des infractions particulièrement « *aisées à repérer* » par les compagnies aériennes, souligne le rapport.

DOCUMENT FALSIFIÉ

Le ministère est confronté à une véritable bataille juridique menée par plusieurs compagnies, dont Air France. Celles-ci contestent en effet systématiquement les amendes infligées en cas de document falsifié, jugeant que l'« *irrégularité manifeste* » exigée par la loi n'est pas caractérisée. Elles dénoncent parfois même certains procès-verbaux en soulignant l'impossibilité qui leur est faite dans certains pays africains d'exercer les « *contrôles élémentaires* ». Sur les 245 procédures en cours devant le tribunal administratif, quelques jugements ont déjà été rendus, souvent en faveur des compagnies. Le ministère de l'intérieur a fait appel. Il appartiendra donc au Conseil d'Etat d'établir la jurisprudence.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Le Conseil d'Etat annule la reconduite à la frontière de 18 demandeurs d'asile

Un enfant avait été tué lors de leur interpellation

DIX-HUIT TSIGANES venus de l'ex-Yougoslavie pour trouver refuge en France, en août 1995, ont été illégalement refoulés à la frontière avant même l'examen de leur demande d'asile par les autorités. Un arrêt du Conseil d'Etat, discrètement rendu le 2 juin, vient ainsi clore l'un des aspects du drame de Sospel, au cours duquel un enfant de sept ans avait été tué par un policier de la Diccilec (ex-police de l'air et des frontières), lors d'un contrôle nocturne près de la frontière italienne. Par cette décision, la haute juridiction annule pour excès de pouvoir dix-huit arrêtés de *reconduite à la frontière pris par le* préfet des Alpes-Maritimes, ainsi que les jugements du tribunal administratif de Nice qui avaient rejeté les recours formés par les Tsiganes.

PROTECTION DES ÉTRANGERS

Le Conseil d'Etat censure ainsi *une pratique de l'administration* qui consiste à reconduire à la frontière, comme de simples clandestins, des étrangers en provenance de régions où leur vie est potentiellement en danger, alors que la mise en oeuvre du droit d'asile prévue par la Convention de Genève est basée sur le principe du « non-refoulement ». On prévoit en effet que l'étranger qui cherche refuge peut être démuni de papiers, précisément du fait des persécutions dont il se dit victime. La loi Pasqua de 1993 a codifié ce principe en prévoyant que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) ne peut être saisi d'une demande d'asile qu'après l'enregistrement de la demande d'admission au séjour de l'étranger. Le Conseil d'Etat estime que ce texte a pour effet d'« *obliger l'autorité de police à transmettre au préfet, et le préfet à enregistrer une demande d'admission au séjour au titre de l'asile formulée par un étranger à l'occasion de son interpellation pour entrée irrégulière sur le territoire* ». L'arrêt précise que la loi empêche dans ce cas le préfet d'utiliser ses pouvoirs de reconduite à la frontière avant d'avoir accordé ou refusé l'admission au séjour comme demandeur d'asile.

C'est précisément ce qu'avait fait le préfet des Alpes-Maritimes *le 20 août 1995 en ordonnant* la reconduite à la frontière des dix-huit Tsiganes interpellés quelques heures plus tôt près de Sospel. Le Conseil d'Etat rappelle que ces personnes avaient immédiatement demandé l'asile. Leur demande aurait dû être examinée puisque aucune des circonstances *permettant de refuser légalement* le séjour (demande « *manifestement infondée* », compétence d'un autre Etat, trouble à l'ordre public, fraude) n'avait été constatée.

Cette décision intervient alors que la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence doit examiner l'appel interjeté *contre la décision qui avait clos* par un non-lieu l'instruction sur la mort de l'enfant de Sospel. Elle arrive aussi à point nommé, au moment où les associations de défense des droits de l'homme dénoncent le non-respect par la France de sa propre législation sur le droit d'asile.

Ph. B.

En Seine-Maritime, les intempéries ont fait quatre morts

L'ORAGE violent qui s'est abattu, lundi 16 juin, sur le département de Seine-Maritime a fait quatre victimes, dont deux enfants et leur mère emportés par une coulée de boue dans la commune de La Vaupalière. A Rouen, un automobiliste a été tué en raison du manque de visibilité. Des torrents de boue, couchant les arbres en travers des routes, et des pluies diluviennes incessantes ont bloqué pendant plusieurs heures les routes et les villages au nord et nord-ouest de Rouen jusqu'à Yvetot, où des supermarchés ont été inondés. Une garderie pour enfants a été évacuée ainsi qu'une maison de retraite.

Une dizaine d'hélitreuillages ont dû être effectués par les sapeurs-pompiers pour sauver des automobilistes ou des personnes bloquées dans leur maison. Sur l'autoroute A 15, près d'un millier de véhicules se sont retrouvés coincés entre Rouen et Barentin. Des voitures ont été retournées par la montée des eaux et de la boue, provoquant un début de panique. Des gendarmes et une centaine de pompiers aidés de plongeurs sont intervenus plus de cinq cents fois. La ligne ferroviaire Rouen-Le Havre a été interrompue dans la soirée à la suite de glissements de terrain sur les voies ferrées au nord de Rouen.

DÉPÊCHES

■ **TIBERI : le juge d'instruction parisien Chantal Perdrix** a été chargée, lundi 16 juin, de l'enquête sur les « *manœuvres frauduleuses de nature à porter atteinte à la sincérité du scrutin* » commises lors des dernières élections législatives dans la deuxième circonscription de Paris, fief du maire (RPR) de la capitale Jean Tiberi. A la suite d'une plainte déposée par Yves Frémion-Danet, candidat écologiste (Verts), le parquet de Paris avait ouvert, vendredi 13 mai, une information judiciaire contre X.

■ **JUSTICE : Jacques Heuclin, député (PS) de Pontault-Combault (Seine-et-Marne), a été mis en examen**, par lettre recommandée, pour trafic d'influence et recel d'abus de biens sociaux. Le parquet de Melun avait ouvert une enquête après avoir reçu des documents d'un comité anonyme « *de l'environnement* » qui accusait l'élu, depuis 1995, de confondre ses intérêts politiques et privés. Sa compagne a également été mise en examen pour les mêmes motifs.

■ **POLICE : le syndicat policier CUP/SGP** s'est déclaré « *à nouveau scandalisé* », lundi 16 juin, dans un communiqué, par les propos tenus par le groupe de rap NTM, lors du concert donné au Parc des Princes, dimanche 15 juin, à Paris. Evoquant lors de leur tour de chant leurs récents démêlés avec les policiers, les jeunes chanteurs ont estimé que les procédures judiciaires engagées à leur encontre constituaient « *une atteinte à la liberté* ».





DISPARITIONS

■ **PIERRE GRAPPIN**, ancien professeur de littérature allemande, est mort samedi 14 juin à l'âge de *quatre-vingt-douze ans. Son nom* est resté associé à la mémoire mouvementée de la faculté des lettres de Nanterre, dont *il fut le* doyen lors des événements de mars et de mai 1968. Quelques mois plus tard, en septembre, il présenta sa démission, trace d'une profonde blessure personnelle. Cet enseignant, qui avait ouvert cette faculté nouvelle aux sciences humaines, ne résista pas aux affrontements et aux divisions dans le corps professoral. Il préféra poursuivre et terminer – en 1983 – sa carrière universitaire à Metz, dans la région où il avait commencé d'enseigner, pour se consacrer à ses recherches. Né en 1915 à Coussez (Meuse), spécialiste du romantisme allemand au XVIIIe siècle, traducteur de Goethe et de Heine, auteur d'un dictionnaire, Pierre Grappin est passé par l'Ecole normale supérieure avant d'obtenir son agrégation d'allemand aux premiers jours de la guerre. Professeur à Briançon, puis au lycée du Parc à Lyon, il est entré dans la Résistance en 1942. A la Libération, il est aux côtés du général Kœnig *au conseil de contrôle de Berlin.* Après une thèse en Sorbonne, il a débuté sa carrière universitaire à Nancy, puis fut à la Sorbonne, avant de participer à la fondation de l'université de Nanterre.

■ **EDMOND LEBURTON**, ancien premier ministre belge, est mort, dimanche 15 juin, à Waremme, près de Liège, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il fut le seul premier ministre socialiste wallon de l'histoire de la Belgique, dirigeant pendant l'année 1974 une éphémère coalition tripartite socialiste, sociale-chrétienne et libérale. *Après des études en sciences* politiques à l'université de Liège, une évasion d'Allemagne en 1941 et un parcours de résistant, il fut élu en 1946 député socialiste de l'arrondissement Huy-Waremme, siège qu'il conserva jusqu'à sa retraite politique en 1981. Au sein du PS, Edmond Leburton était un ardent défenseur de l'unité avec les socialistes flamands. Il ne devait plus se représenter au bureau national du parti après la scission, en 1969, du PS en deux formations, une francophone et une néerlandophone.

■ **AL BERTO**, poète portugais, est mort vendredi 13 juin des suites d'un cancer, à l'âge de quarante-neuf ans. De son vrai nom Alberto Raposo Pidwell, il était né à Sines, dans l'Alentejo, en 1948. Après des études artistiques, il s'était exilé à Bruxelles durant la guerre coloniale. Quelques mois après la « révolution des œillets », il avait regagné le Portugal, où il vivait entre Lisbonne et Sines. *Sa longue silhouette mince* et fragile, sa tête d'oiseau et son sourire doucement ironique faisaient *de lui une figure familière.* Au début de mars, au cours d'une rémission de sa maladie, il avait participé à une lecture à la Maison de la poésie à Paris. Il y a dix ans, l'essentiel de son œuvre poétique avait été rassemblé dans un recueil intitulé *O Medo* (« La Peur »), qui avait obtenu, en 1988, le prix du Pen Club portugais de poésie. Héritier du romantisme et du symbolisme, Al Berto avait su donner à son lyrisme et à son angoisse intime une dimension dépassant *les limites étroites de son* individualité. Outre diverses publications en revues, deux ensembles de poèmes ont été traduits en français, aux éditions de l'Escampette à Bordeaux : *La Peur et les signes*, traduit par Michel Chandeigne (1993), et *La Secrète Vie des images*, traduit par Jean-Pierre Léger (1996).

■ **VITTORIO MUSSOLINI**, deuxième des cinq enfants du dirigeant fasciste italien Benito Mussolini, est mort jeudi 12 juin à Rome. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Lieutenant d'aviation, il avait combattu en 1936 en Espagne et en Ethiopie, puis pendant la seconde guerre mondiale. Passionné de cinéma, il avait dirigé en 1936 la revue *Cinema*, qui joua un rôle important dans la naissance du néoréalisme italien. Sa société de production produisit les premiers documentaires de Roberto Rossellini, le premier film de Vittorio De Sica, *Roses écarlates* (1939), et les premières réalisations de Federico Fellini et Michelangelo Antonioni. Après la guerre, il vécut en Argentine, où il *ouvrit plusieurs restaurants* italiens, et ne revint en Italie qu'au milieu des années 60. En 1957, Vittorio *Mussolini* avait écrit un livre controversé, intitulé *Une vie avec mon père*, dans lequel il racontait l'ascension et la chute du Duce.

NOMINATIONS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bernard Teyssié, professeur de droit, a été élu, jeudi 12 juin, président de l'université Panthéon-Assas (Paris-II). Il succède à Philippe Ardant, élu en 1993.

[Né le 18 septembre 1948 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), Bernard Teyssié, docteur en droit, agrégé de droit privé et de sciences criminelles en 1975, a commencé sa carrière à l'université de Montpellier. En 1993, il est nommé à l'université Panthéon-Assas (Paris-II), où il dirige l'Institut d'études européennes et internationales du travail et le laboratoire de droit social. Il siège par ailleurs au Conseil national des universités.]

Pierre Appriou, professeur de chimie, a été élu fin mai président de l'université de Bretagne-Occidentale. Il remplace Jean-Claude Bodéré, élu en 1992.

[Né le 6 décembre 1942 à Toulon (Var), Pierre Appriou, docteur en chimie en 1979, a effectué ensuite un stage post-doctoral aux Etats-Unis avant d'être nommé à l'université de Bretagne-Occidentale, à Brest. Directeur du département de chimie, de 1993 à 1996, il était, depuis 1994, membre du conseil d'administration de l'université.]

Jacques Fontaine, professeur d'électronique, a été élu, lundi 9 juin, président de l'université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand-II) en remplacement de Jean-Marc Monteil, par ailleurs premier vice-président de la Conférence des présidents d'université.

[Né le 9 juin 1942 à Valenciennes (Nord), Jacques Fontaine est ingénieur, diplômé de l'Institut supérieur d'électronique du Nord en 1963. Enseignant de physique à l'université de Lille, il obtient son doctorat d'Etat en 1969. En 1973, il est nommé professeur à l'Institut des sciences de l'ingénieur au centre universitaire des sciences et techniques de l'université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand-II), dont il assure la direction de 1977 à 1981. L'année suivante, il est élu président de l'université. Administrateur provisoire de l'IUT de Montluçon en 1987 et 1988, il est, depuis 1994, responsable de la cellule de valorisation de la recherche et des relations avec les entreprises. Il a, par ailleurs, été membre du conseil national des universités, puis chargé, de 1991 à 1993, du développement des IUT et de la création des Instituts universitaires professionnalisés (IUP).]

***Alain Dubrulle**, professeur de* physique, a été élu, jeudi 5 juin, président de l'université nouvelle du Littoral *dont il était, depuis* 1993, l'administrateur provisoire.

[Né le 1er novembre 1938 à Roubaix (Nord), Alain Dubrulle, titulaire d'un CAP d'ajusteur et d'un brevet de mécanicien, a débuté sa carrière d'enseignant à la faculté des sciences de Lille en 1960. Docteur ès-sciences physiques en 1972, il est nommé, en 1977, professeur à l'université des sciences et technologies de Lille-I. Directeur du service d'information et d'orientation, il est élu, en 1981, vice-président puis, en 1987, président de l'université. En 1992, il est nommé chef de la mission de la carte universitaire au ministère de l'éducation nationale avant d'assurer, depuis 1993, les fonctions d'administrateur provisoire de l'université nouvelle du Littoral (Dunkerque-Calais-Boulogne-Saint-Omer).]

Ernest Gibert, professeur de sciences économiques et de gestion, a été élu, mardi 10 juin, président de l'université de Rouen, où il succède à Jean-Marie Carpentier, démissionnaire.

[Né le 28 mars 1942 à Yvetot (Seine-Maritime), Ernest Gibert, docteur d'Etat en sciences de gestion, a été nommé à l'université de Rouen en 1966, d'abord assistant, maître assistant, maître de conférence en 1981, puis professeur en 1989. Il est élu vice-doyen de l'UFR de droit, sciences économiques et de gestion de 1988 à 1993. Depuis décembre 1995, il était premier vice-président de l'université.]

PROTESTANTISME

Antoine Pfeiffer, a été réélu pour un dernier mandat de trois ans président du Conseil synodal de l'Eglise réformée d'Alsace et de Lorraine (ERAL). Il avait été élu pour la première fois en 1988 et, selon les règles de son Eglise, ne pourra dépasser quatre mandats successifs. Il a dû affronter un autre candidat, ce qui n'était pas le cas aux deux réélections précédentes. Antoine Pfeiffer a été élu par les trente-deux délégués au synode de l'ERAL au quatrième tour *de scrutin* par 17 voix contre 15 à Freddy Vanweddingen, pasteur et président du Consistoire de Metz.

L'Eglise réformée d'Alsace et de Lorraine compte environ 30 000 membres. Elle est engagée depuis quelques *années dans un* rapprochement progressif, administratif et ecclésial, avec l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (ECAAL), de tradition luthérienne, qui compte environ 200 000 membres sur la même zone. L'une et l'autre sont reconnues par l'Etat dans le cadre des lois organiques du début du XIXe siècle encore applicables en Alsace et en Moselle et sont adhérentes de la Fédération protestante de France.

[Antoine Pfeiffer est né le 27 février 1940 à Périgueux. Bachelier, il est instituteur auxiliaire de 1960 à 1964, puis reprend des études de théologie à Strasbourg et à Bâle (Suisse) et devient pasteur. En poste à Bischwiller (Bas-Rhin) de 1969 à 1976, puis à Strasbourg, il a été élu président du Conseil synodal de l'ERAL en 1988 et réélu en 1991, 1994 et 1997.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Colas

salue à son tour son grand-père des étoiles,

Gérard GARROS.

Véronique GARROS,
François CASTAING,
13, avenue Ernest-Renan,
93100 Montreuil-sous-Bois.

Mariages

Agathe et Séverin
ont la grande joie d'annoncer le mariage de leurs parents.

Hélène BLONDOT
et
Didier HENRIOT,

le 14 juin 1997, à Malakoff.

3, sente de la Sablonnière,
92240 Malakoff.

Charles et Marc
sont heureux de faire part du mariage de leur maman.

Anne-Cécile VINCENTI-SARFATI,
avec
Hervé GATTEGNO,

le samedi 7 juin 1997, au palais du Pharo, à Marseille.

Décès

– La famille et les amis de

Marie-Amélie BERNHEIM,
née RAPHAEL,

font part de son décès, à Paris, le 1er juin 1997.

Francine BLANCHET
« Blanche »,
née *DELCLAUX de PERET*,
en 1920, à Figeac (Lot),

s'en est allée dans la paix.

Michel Blanchet,
son époux,
Sophie, Florence, Thierry,
ses enfants,
Leurs conjoints,
Et ses neuf petits-enfants,
vous invitent tous à vous joindre à eux pour l'accompagner dans la Lumière.

La cérémonie aura lieu, le vendredi 20 juin 1997, à 15 heures, en l'église Saint-Médard, à Paris-5e.

Une messe sera dite le samedi 21 juin, à 17 heures, en l'église de Galgan-en-Aveyron, Montbazens (Aveyron), suivie de l'*inhumation au cimetière local.*

Michel Blanchet,
architecte,
79, rue Broca,
75013 Paris.

– Mme Christian Bouis,
née Germaine Alby,
son épouse,
Evelyne et Claude Raymond,
Myriam (†) et René Luspot,
Emmanuel et Françoise Bouis,
Christiane et Louis Malval,
Elisabeth et Bernard Audidier,
Anne-Marie et Augusto Pastore,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Christian BOUIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur civil des Mines,
directeur honoraire
du Crédit lyonnais,

survenu, le 14 juin 1997, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 19 juin à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 38, rue de Cronstadt, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Asnières-sur-Oise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Corbon,
75015 Paris.

– Jacques-Yves et Lise-Marie Brochen,
Azou et Philippe Blain,
Jean-Louis Brochen,
ses enfants,
Philippe-Emmanuel et Joyce Blain,
Yves Brochen,
Antoine et Chantal Blain,
Julie Brochen,
Marc Blain,
Emeric Brochen,
Gildas Brochen,
ses petits-enfants,
Lucas Blain,
son arrière-petit-fils,
Et toute la famille,

font part du décès de

Antoinette Yves BROCHEN,

à Roubaix, le 16 juin 1997.

L'incinération aura lieu dans l'intimité *familiale.*

Comme elle le souhaitait, une cérémonie religieuse aura lieu à Plougrescant, à une date qui sera ultérieurement annoncée.

– Liliane et Jacques Milewski,
ses enfants,
Séverine Judith Milewski,
sa petite-fille,
Les familles Broner, Sender, Sukier, Milewski,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Etka BRONER,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans, en son domicile, le 16 juin 1997.

Ils rappellent le souvenir de son mari,

Herszek TAN,

mort en déportation à Auschwitz, en juin 1942, à l'âge de quarante-deux ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 juin, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

12, rue Belgrand,
75020 Paris.

François CARON

nous a quittés, le 11 juin 1997, à l'âge de cinquante et un ans, accompagné jusqu'à la fin par les siens.

Nous n'oublierons jamais son combat quotidien contre la leucémie. Il dura cinq ans.

Martine,
sa femme,
Aline et Marie,
ses filles,
Ses parents,
Ses frères et sœur,
Beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute sa famille.

Son incinération a eu *lieu au* Père-Lachaise dans l'intimité familiale, le lundi 16 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, square Dunois,
75013 Paris.

– Michel Chast et Thomas,
François Chast, Frédéric et Stéphanie,
Sophie, Michel et David Dray,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Luba CHAST,

survenu le 13 juin 1997, et rappellent le souvenir de son mari,

Jacques CHAST.

Les obsèques ont eu lieu à Paris dans la plus stricte intimité familiale.

– M. et Mme Joseph Chevallier,
ses parents,
M. Jean-Baptiste Chevallier,
M. Luc Chevallier,
M. et Mme Jacques Mercier,
Gonzague, Valérie, Dominique,
M. et Mme Gonzague Chevallier,
Capucine, Thomas, Frédéric, Tanguy, Luca,
ses frères, sœur, beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Bernard PRAGUE-CHEVALLIER,
ministre plénipotentiaire,
ambassadeur de France à Lima,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, le 13 juin 1997, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 juin, à 15 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés, pour la recherche contre le cancer, au professeur Daniel Dusser, Association RER, hôpital Cochin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Paul-Valery,
75016 Paris.
Duynendreef, 16,
2950 Kapelen (Belgique).
12, boulevard Raspail,
75007 Paris.

– Mme Pierre Grappin,
M. et Mme Jacques Lepage,
M. et Mme Roland Grappin,
M. et Mme Pierre Hainaut,
son épouse, ses enfants,
sa sœur, son beau-frère,
Ainsi que ses petits-enfants,
Ses nièces,
Ses amis,
Et ses camarades évadés des trains de déportation,
ont la douleur de faire part du décès du

doyen Pierre GRAPPIN,
professeur émérite
à la Sorbonne,
professeur émérite
à l'université de Metz,
doyen de la faculté des lettres
de Nancy de 1956 à 1959,
fondateur et doyen
de la faculté des lettres
de Nanterre de 1964 à 1969,
officier de la Légion d'honneur,
médaille des combattants volontaires
de la Résistance,
médaille des évadés,
Prix de Gaulle-Adenauer 1993,

survenu à son domicile, le 14 juin 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de *Villevieux (Jura), le même jour, à 16 h 30.*

38, rue du Père-Corentin,
75014 Paris.

– Le président de l'université Paris-X-Nanterre,
Le département d'allemand,
Et la communauté universitaire,
ont le regret de faire part du décès, le *14 juin 1997*, de

Pierre GRAPPIN,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
docteur ès lettres,
professeur d'études germaniques,
fondateur et doyen
de l'université de Nanterre,
officier de la Légion d'honneur,
de l'ordre national du Mérite,
et des Palmes académiques,
officier de l'ordre du Mérite
de la République fédérale d'Allemagne,
médaille *Goethe du gouvernement*
de la République fédérale d'Allemagne,
médaille d'or de la Goethe-Gesellschaft,
Prix Charles-de-Gaulle-Adenauer.

A sa famille et à ses proches ils expriment leur profonde sympathie.

(Lire ci-dessus.)

– Philippe, Alain et Jacqueline Jalladeau,
Ainsi que leurs conjoints,
leurs enfants et petit-enfant,
font part du décès, le 13 juin 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

Gaston JALLADEAU,
directeur de collège honoraire.

L'inhumation a eu lieu, à Nantes, le 16 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue de la Montagne,
44000 Nantes.

« On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux. »
(Antoine de Saint-Exupéry).

– Mme Marcel Verlac,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel VERLAC,

survenu le 13 juin 1997, à Montmorency.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, quai Alphonse-Le-Gallo,
92100 Boulogne.

Anniversaires de décès

– Strasbourg. Arpajon.

Il y a trente ans, disparaissait

André AOUIZERATS.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviendront de lui.

Une pensée leur est demandée.

– Il y a un an,

Cécile RETANA,
née PARÈS

quittait les siens.

Que tous ceux qui l'ont connue et *aimée aient une pensée pour elle.*

De la part de son époux, Charles Retana,
Et de ses filles, Martine et Sylvie.

Tamara DJAVELIDZÊ
1907-1953

aurait aujourd'hui, *18 juin 1997*, quatre-vingt-dix ans.

Vassili Karist,
son fils,
se souvient de Déda.

– Château de Beauséjour (Savoie).

Il y a dix ans,

Thierry TRICAUD,
ancien élève de l'ENA,

rejoignait son père, le médecin général Tricaud.

Que leur souvenir demeure dans nos cœurs.

Colloques

COLLOQUE EUROPÉEN
A CHARTRES

« Aristote, l'Ecole de Chartres et la cathédrale ».
Samedi 5 et dimanche 6 juillet 1997.
Sous la présidence d'Alain Erlande-Brandenburg.
Renseignements : Centre médiéval européen de Chartres,
12, rue Saint-Michel,
28000 Chartres.
Tél. : 02-37-36-09-82.
Prix des places : 120 francs la journée/200 francs les 2 jours.
(Prix spéciaux pour étudiants).
Inscriptions jusqu'au 30 juin.

– Samedi 21 et dimanche 22 juin
Colloque « Nouvelles perspectives pour le *MILLENIUM* »
« Les traditions spirituelles, et les nouvelles vues de la Science »
– 1 **Exposés et débats :** Olivier Costa de Beauregard, Pir Vilayat, Bernard Ginisty, Gérard Leroy, Myriam Jolinon, Roland et Sabrina Michaud, James Morris, Ghaleb Bencheikh, *P. François Brune*, Vénérable Dhammaratana. Récital de Samir Tahar (luth et chants arabo-andalous) et de Narendra Bataju (sitar).
pour info sur lieu et accès.
Tél. : 01-42-23-82-02

Conférences

SYMPOSIUM

Le Centre international de recherche
sur les juifs du Maroc-CRJM,
189, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris
vous invite à assister au symposium

Littérature et quête identitaire
chez les auteurs juifs du Maghreb
avec Michel Abitbol, Ami Bouganim, Guy Dugas, Izza Genini, Albert Memmi, Tayeb Saddiki, Abdallah Stouky.
Les débats auront lieu le
dimanche 22 juin 1997, à 15 heures
dans les salons de la SEIN,
4, place Saint-Germain-des-Prés,
75006 Paris.
Confirmation SVP au *tél.* :
01-45-49-61-40.

– *Le professeur* **John Elster** (Oslo) prononcera cette année les **Conférences Jean-Nicod de philosophie cognitive**, et recevra le prix du même nom. Première conférence le jeudi 19 juin, à 15 heures, au CNRS, 3, rue Michel-Ange, Paris-16e ; autres conférences les 20 et 23 juin, à *15 heures, au ministère* de la recherche, 1, rue Descartes, Paris-5e, amphi Stourzé, et le 24 juin à 15 heures, à la Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris-6e, salle 214. Renseignements : GIS sciences de la cognition, tél. : 01-45-07-56-66, fax : 01-45-07-55-60.

Communications diverses

– *Au CBL*, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, ce jeudi 19 juin 1997, à 20 h 30 : **Après les élections : perspectives avec un nouvel élu :** Serge Blisko. Tél. : 01-42-71-68-19.

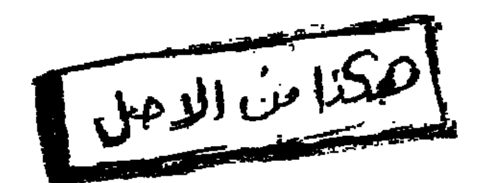
Soutenances de thèse

– **Anne-Marie Mazzega-Bachelet** soutiendra sa thèse de doctorat de littérature comparée : **« Franz Kafka, le silence et la musique »**, vendredi 20 juin 1997, à 9 h 30, université de la Sorbonne-Paris-IV, amphithéâtre Chasles, escalier E, 3e étage, 17, rue de la Sorbonne.

Le jury sera composé de M. Pierre Brunel, directeur de thèse (université Paris-IV, Mme Françoise Susini-Anastopoulos (université Nancy-II), M. Philippe Chardin (université de Reims).

– **« Lumières et ombres chez J. Lorrain »** doctorat de littérature française, thèse soutenue par **Th. d'Anthonay**, le 19 juin 1997, de 9 heures à 12 h 30, Paris-Sorbonne, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e, sous la direction du professeur P. Brunel.

Jury : MM. les professeurs P. Darcos, P. Brunel, A. Guyaux, P. Tourde, R. Kopp.



TRANSPORTS Parmi les dossiers sensibles, en matière d'aménagement du territoire et d'environnement, que le gouvernement de Lionel Jospin devra trancher, figure l'extension de l'aéroport de Roissy. ● LE MINISTRE DES TRANSPORTS Jean-Claude Gayssot (PC) doit prendre une décision d'ici à la mi-juillet. ● LES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS demandent toujours l'annulation de la déclaration d'utilité publique (DUP) de deux nouvelles pistes. Outre les prévisions de trafic, Aéroport de Paris met en avant des arguments économiques. ● SELON CERTAINES RUMEURS, un compromis pourrait être trouvé, avec la construction d'une seule nouvelle piste. ● A BEAUVILLIERS (EURE-et-LOIR), partisans et adversaires de la construction du troisième aéroport de la région parisienne continuent à se mobiliser. Une opposante au projet vient d'être élue député de la circonscription.

Les opposants à l'extension de l'aéroport de Roissy entre espoir et inquiétude

Avant les élections, la gauche et les Verts soutenaient les riverains qui refusent les deux nouvelles pistes prévues. Mais Jean-Claude Gayssot, ministre communiste des transports, doit tenir compte de l'impact du projet en termes d'activité économique et d'emploi.

PONTOISE
de notre correspondante

L'entrée à l'Assemblée nationale du socialiste Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse, élu de la 9e circonscription du Val-d'Oise, et celle du candidat des Verts Yves Cochet, nouveau député de la 7e circonscription du même département, ont été ressenties comme une victoire chez les opposants à l'extension de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle.

Jean-Pierre Blazy, épaulé par le mouvement d'Yves Cochet – et de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement –, a, en effet, longtemps mené bataille contre le projet de deux pistes supplémentaires de l'ancien gouvernement. Mais pour les quelque 350 000 habitants de la vallée de Montmorency, qui peuvent subir aux heures de pointe un avion toutes les trente secondes, il s'agit de transformer l'essai : obtenir du nouveau ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot (PCF), l'annulation pure et simple de la déclaration d'utilité publique (DUP) d'extension de Roissy, parue au *Journal officiel* le 27 mars.

Léger espoir pour les opposants : ils viennent d'apprendre que le ministère « gèle » le dossier pendant un mois. Une décision devra être prise au plus tard le 15 juillet, date fixée pour le début des travaux de la première des deux nouvelles pistes, la piste 4.

FAIRE CONFIANCE

Les riverains hostiles à l'extension n'ont donc d'autre choix que de faire confiance au nouveau gouvernement, dont les composantes politiques, dans l'opposition, ont toujours combattu à leurs côtés. Le 27 avril, par exemple, une manifestation s'était déroulée sur l'emplacement d'une des futures pistes, à l'instigation du Parti communiste, avec à sa tête le secrétaire national et futur député d'Argenteuil, Robert Hue. Le 15 mai, une dizaine de communes, parmi lesquelles Gonesse et Goussainville, dirigée par le maire et conseiller général communiste Michel Toumazet, décidaient de déposer devant le Conseil d'Etat un recours pour l'annulation de la DUP.

Aujourd'hui, Jean-Pierre Blazy et Michel Toumazet persistent et signent. Le premier a adressé un courrier à Jean-Claude Gayssot et à Dominique Voynet pour leur demander de recevoir une délégation d'élus et de riverains. Le nouveau député PS dénonce une nouvelle fois une *« extension décidée sans concertation avec les associations et les élus »* et rappelle que le précédent gouvernement n'a pas tenu compte des *« conditions suspensives »* qui accompagnaient l'avis favorable de la commission d'enquête. Il critique également le deuxième décret, publié lui aussi le 27 mars, et qui crée une institution indépendante pour la mesure et le contrôle des nuisances : les associations et les élus en sont exclus. Michel Toumazet, lui, a préféré s'adresser directement au premier ministre, en énumérant les *« trois questions urgentes à l'ordre du jour : le retrait de la déclaration d'utilité publique, un débat national sur l'aviation civile et l'établissement de mesures visant à la diminution significative des nuisances »*. Pour le maire de Goussainville, *« une nouvelle mobilisation n'est pas à écarter afin d'ouvrir les perspectives de développement de l'aviation civile hors de la zone de Roissy »*.

Pour les opposants à l'extension, ces deux interventions étaient jugées d'autant plus urgentes que, sur le terrain, les choses sont bien avancées. Outre les deux nouvelles constructions, pour lesquelles les marchés ont déjà été notifiés aux entreprises, le projet prévoit de rallonger de 600 mètres vers l'est les deux pistes existantes et, sur la piste 2, les pelleteuses sont déjà à l'œuvre. De plus, la défaite en Eure-et-Loir du député sortant et président de la région Centre Maurice Dousset (UDF-PR), fervent défenseur d'un troisième aéroport à Beauvilliers pour régler le problème de l'expansion du trafic aérien en région parisienne, battu lui aussi par une candidate Verte, a de quoi inquiéter les Val-d'Oisiens hostiles à l'extension (*lire ci-dessous*) : Beauvilliers risque d'être envoyé aux oubliettes, ou du moins d'être repoussé de plusieurs années, faisant de l'extension de Roissy un impératif.

Pour toutes ces raisons, les dirigeants d'Aéroports de Paris (ADP) se montrent, eux, plutôt confiants : *« Avec 361 mouvements en 1996, nous nous trouvons déjà en limite de capacité aux heures de pointe. Les deux pistes supplémentaires permettront un meilleur écoulement du trafic et une plus grande souplesse d'exploitation »*, précise Jacques Reder, le responsable de la communication, qui ajoute : *« Toute la procédure a été menée dans le strict respect de la légalité. Les quatre pistes parallèles et une cinquième abandonnée il y a trois ans figurent dans le plan masse de l'aéroport, approuvé par les pouvoirs publics au début des années 60. Je ne vois pas comment des opposants auraient les moyens de casser le décret du 27 mars. La mise en service de la première des deux nouvelles pistes est toujours prévue à l'automne 1998. L'Ile-de-France est un grand centre de trafic industriel, politique, commercial et l'augmentation du trafic aérien est inscrite dans cette réalité, même si nous ne faisions pas les deux pistes supplémentaires »*.

TROIS ARGUMENTS

Aéroports de Paris oppose d'ailleurs trois arguments aux détracteurs d'ADP : Roissy totalise 45 000 emplois directs ; l'extension de la plate-forme devrait amener du travail à un millier de personnes pendant les travaux ; le coût total des investissements tourne autour de 1,5 milliard de francs, somme que l'établissement public se devrait de rembourser aux entreprises en cas d'annulation du projet. Ces considérations économiques incitent d'ailleurs les riverains à une certaine réserve, face à l'attitude que pourrait adopter le ministre des transports : *« Les communistes n'ont jamais caché que cette extension pouvait être un « plus » pour l'emploi et les finances publiques des communes de la région*, reconnaît René Le Mée, président du collectif d'associations Val-d'Oise environnement. *Est-ce que ces arguments vont encore primer aujourd'hui ? Nous attendons avec davantage de confiance la décision des socialistes et des Verts »*. Autrement dit du premier ministre et du ministre de l'environnement. Déjà, dans les milieux politiques locaux, des hypothèses sont avancées : de nouvelles négociations pourraient aboutir à la construction d'une seule piste supplémentaire, en attendant que soit fixé le sort du troisième aéroport. Quant à l'institution indépendante pour la mesure et le contrôle des nuisances, sa composition pourrait également être revue, de façon à donner satisfaction aux élus et aux associations de riverains.

Frédérique Lombard

Une Verte dans la Beauce

CHARTRES
de notre correspondant

Les opposants au projet de grand aéroport de Beauvilliers (Eure-et-Loir) ne démobilisent pas ; ses partisans non plus... Dimanche 8 juin, un pique-nique était organisé sur le site avec pour « vedette » Marie-Hélène Aubert, nouvelle députée (Vert). Quant à Maurice Dousset (UDF-PR), président du conseil régional du Centre, qu'elle a battu, il continue à soutenir plus que jamais l'association Aircap, fer de lance de cet aéroport d'après-demain au milieu des blés.

Marie-Hélène Aubert cumule pourtant bien des handicaps possibles dans une circonscription rurale dont les contours sont calqués sur les riches terres de Beauce. Ici, de tout temps, on a voté pour la droite conservatrice. Elle a pourtant réalisé ce tour de force en battant clairement Maurice Dousset, titulaire du siège depuis 1973 et considéré comme indéracinable.

La nouvelle députée *« y croyait »*. Au premier tour, avec 314 voix d'avance, elle pensait avoir déjà *« rempli son contrat »*. Son style ? Sens du contact, simplicité, sérénité, franc-parler, rénovation des institutions. Ayant milité dans le sillage de Dominique Voynet, elle était membre du collège exécutif des Verts depuis 1993, chargée des questions européennes et internationales.

Elue depuis 1992 au conseil régional, elle a souvent eu le sentiment de *« prêcher dans le désert »*. Elle préside un mini-groupe écologiste dont les voix sont indispensables à la majorité relative UDF-PR pour *« valider son budget »*.

Pragmatique, elle croise cependant régulièrement le fer avec Maurice Dousset. Elle plaide pour la réouverture de la ligne ferroviaire Chartres-Orléans et est farouchement hostile à Beauvilliers. Mais, même assurée du soutien de Lionel Jospin sur ce dossier, elle s'est bien gardée d'en faire son unique cheval de bataille. Elle met aussi en avant un autre modèle d'agriculture, respectueux de l'environnement et gestionnaire de l'eau plutôt que *« chasseur de primes »*.

Luc Souriau

Mobilisation pour Superphénix à Creys-Malville

MILLE CINQ CENTS PERSONNES ONT MANIFESTÉ, lundi 16 juin, à Creys-Malville (Isère), pour exiger la poursuite du fonctionnement de la centrale nucléaire Superphénix. Les manifestants entendaient exprimer leur opposition au projet de démantèlement de cette installation, qui génère chaque année – pour produire, lorsqu'elle fonctionne, une faible quantité d'électricité – près de trois cent millions de francs de salaires, de commandes et de taxes au bénéfice de la population locale, des entreprises régionales et des communes de l'Isère et de l'Ain. De leur côté, les Européens contre Superphénix ont annoncé la constitution d'un *« comité local pour l'arrêt définitif de Superphénix »*. – (*Corresp. rég.*)

HORIZONS

DOSSIER

Le génocide rouge du Cambodge

Guerre, massacres, oppression, mise en coupe réglée d'une population brutalement jetée dans la campagne et la forêt : le Cambodge des Khmers rouges ne sera qu'un vaste camp de prisonniers voués à la mort ou à la torture

De nouveaux charniers sont découverts chaque mois au Cambodge le long des routes ou à proximité de chefs-lieux de province. Ils abritent, en moyenne, les restes de 100 à 150 personnes, *mais certains*, repérés par satellite, pourraient contenir ceux *de milliers de victimes*.

Celles de l'Angkar, l'organisation suprême qui a géré l'ensemble du pays du 17 avril 1975, lorsque les Khmers rouges sont entrés dans Phnom-Penh, jusqu'au jour de Noël 1978, quand les troupes vietnamiennes ont commencé à envahir le Cambodge. Les recherches amorcées l'an dernier par une équipe de l'université de Yale, sur fonds du département d'Etat américain, ont déjà *permis* de trouver plus de 200 nouveaux charniers et d'estimer *qu'en l'espace de trois ans et demi* les victimes de la terreur khmère rouge ont été nettement plus nombreuses que le million de morts généralement avancé, ce qui représentait pourtant le sixième ou le septième de la population du Cambodge à l'aube de leur sinistre règne. Le mot est lâché : « autogénocide ».

Mars 1970. C'est le véritable début de la tragédie khmère. En son absence, Norodom Sihanouk, chef de l'Etat d'*une monarchie sans roi*, est destitué par une assemblée rebelle. *Un régime bientôt républicain* – présidé par le général, puis maréchal, Lon Nol – s'installe à Phnom-Penh avec la bénédiction des Etats-Unis. Richard Nixon et le docteur Henry Kissinger veulent balayer, au Cambodge, les pistes Hô Chi Minh qui aboutissent au quartier général avancé des Vietcongs et que les Américains ont repéré dans la province khmère de Svay-Riêng, à deux pas de la frontière du Sud-Vietnam. La *guerre englobe le Cambodge*.

Sur place, les Vietcongs et leurs protégés locaux, les Khmers rouges, s'éparpillent dans l'ensemble du royaume dont les routes commencent à être coupées. De Pékin, où il s'est exilé, Sihanouk appelle à la résistance lors de messages radiodiffusés. Le régime de Phnom-Penh *se retrouve*, dès sa naissance, fragilisé. Tandis *qu'Américains et Sud-Vietnamiens* s'apprêtent à lancer leurs *divisions* dans l'est du Cambodge, d'où les Vietcongs décampent, la soldatesque de Lon Nol, mal équipée et effrayée, tire à la mitrailleuse sur des colonnes de paysans qui marchent sur Phnom-Penh pour qu'on leur rende leur demi-dieu demi-roi. Les premiers massacres connus de civils ont lieu sur les routes de Kompong-Cham ou de Takèo. Les Khmers rouges n'en *sont pas* les auteurs.

Dans les semaines qui suivent, *la communauté vietnamienne du* Cambodge, évaluée à un demi-million de gens à l'époque, fait les frais d'un deuxième massacre. Pêcheurs du Tonlé-Sap, déjà interdits de pêche depuis un an, et communautés urbaines de la vallée du Mékong sont liquidés ou internés par la future armée républicaine qui met le feu à leurs villages et à leurs églises.

Saïgon et Washington ferment les yeux, aux côtés de ce nouveau et bien faible allié guidé par la peur ou la facilité: la priorité, aux yeux des deux capitales, est de porter un coup décisif aux Vietcongs, *alors que s'opèrent les premiers* retraits de troupes américaines *qui se battent encore au* Sud-Vietnam.

Le troisième supplice infligé au Cambodge est la guerre: des millions de tonnes de bombes déversées par l'aviation américaine sur les zones, de loin les plus larges, que l'armée de Lon Nol ne contrôle pas. Les bavures se succèdent.

Entre-temps, les Khmers rouges *s'organisent*, tandis que les Vietcongs protègent encore la maison. *Peu à peu*, les «rouges» *prennent* la relève de leurs mentors peu aimés et *embrigadent les populations* au fur et à mesure que ces dernières passent sous leur contrôle.

En janvier 1973, lorsque des accords de paix sur le Vietnam sont signés à Paris, les Khmers rouges tiennent déjà une bonne partie du pays. De deux à trois millions de gens, soit pas loin de la moitié de la population, s'entassent à Phnom-Penh et dans ses environs immédiats. La capitale du Cambodge *est alors ravitaillée soit par* avion soit par des bateaux qui remontent, en convois protégés, le Mékong. Les liaisons terrestres sont coupées.

Lorsque les Khmers rouges prennent Phnom-Penh, le 17 avril 1975, soit deux semaines avant que leurs « alliés » vietcongs occupent Saïgon, le décor est en place. La guerre a fait, selon une estimation généralement acceptée, environ 600 000 victimes. Elle a été si brutale et si imprévisible que la peur, les supertistions et le *fatalisme ont refait surface*.

La société khmère est donc déjà exsangue quand les bandes de gamins à la disposition de Pol Pot et de ses acolytes accèdent enfin à la capitale après une série d'offensives peu brillantes mais qui se terminent par une victoire, car les troupes d'en face, celles de Lon Nol, n'en peuvent plus.

PAS DE SOCIÉTÉ URBAINE

Que s'est-il alors passé ? Les dirigeants khmers rouges, qu'on ne voit pas en ville, ont-ils vraiment redouté des bombardements aériens américains interdits par le Congrès des Etats-Unis *depuis* le 15 août 1973 ? Raison ou prétexte ? *Ou ont-ils eu davantage* peur, dans une atmosphère où la vie n'a déjà *plus grande* importance, de cette société civile qu'ils méprisent et, en outre, ingouvernable : Phnom-Penh compte au moins deux millions de réfugiés. Cette peur du complot, de la trahison, qui va devenir la trame du gouvernement de l'Angkar, a-t-elle alors pris le pas sur le reste ?

Toujours est-il que l'évacuation brutale et précipitée de la capitale, sans dispositif, sans le moindre schéma directeur, est organisée. Sur les routes, les colonnes s'allongent dans un désordre indescriptible : les premiers à périr seront les infirmes, les blessés chassés des hôpitaux, les enfants en bas âge et les vieillards.

Le message s'affirme : *pas de* société urbaine et, surtout, sur un fond de xénophobie sans réserve, plus de traces d'une quelconque influence étrangère. Le Cambodge se recroqueville sur lui-même. Le Vietnam communiste n'est plus un tuteur mais l'ennemi, celui qui a occupé le pays des Khmers *krom, le delta du Mékong,* aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Dès que les derniers membres *de la* communauté expatriée de Phnom-Penh, regroupés dans les locaux de la chancellerie française, ont été évacués sur la Thaïlande, le Cambodge *de Pol Pot* se coupe du reste du monde, sauf de la Chine populaire, grand frère qui offre l'avantage d'être éloigné et de jouer les contrepoids face à l'ennemi héréditaire vietnamien. Des centaines de témoignages, notamment le film *La Déchirure*, ont retracé, depuis, le calvaire de millions de Cambodgiens souvent condamnés aux travaux forcés dans les campagnes ou, pire, dans des forêts où sévit le type le plus redouté de paludisme. Le port de lunettes peut être interdit, les écoles sont fermées, la poste et toute autre forme de communication sont supprimées. Les familles *sont souvent dispersées et, bien* entendu, la propriété privée *comme le* travail individuel ont perdu tout sens. Comment pourrait-il en être autrement dans un système qui abolit jusqu'à la monnaie ?

L'Angkar, dont les yeux sont partout, domine donc des populations épuisées par les privations, le travail sans repos et la maladie. Les gens ont beau cacher leur identité ou leur ancienne profession – médecins, enseignants, etc. –, ils n'en voient pas moins mourir les leurs, au fil des mois ou des années, à la tâche : l'Angkar a décidé de refaire le Grand Cambodge, celui de l'empire khmer, quitte à commencer par reprendre, par la force, les territoires conquis par *les Vietnamiens deux siècles auparavant*. De grands travaux sont, en outre, lancés, telles d'immenses digues construites parfois en dépit de tout bon sens mais au prix d'énormes sacrifices humains. On s'interroge encore sur les raisons qui ont amené Pol Pot et son entourage à corriger le tir trop tard et, apparemment, sans conviction. Mais la vaste prison qu'est devenue le Cambodge sous leur férule – on le découvre davantage *chaque jour* – fonctionne selon des règles très efficaces.

PURGES INTENSES

Tout est recensé, surtout quand l'Angkar procède à des purges internes. *Les prisonniers*, destinés à mourir sous la torture ou de privations, ont leurs fiches et leurs photos. Le nombre des enfants assassinés dans une journée est recensé : *« Sur un total de 178 ennemis exterminés, 168 enfants ont été tués aujourd'hui »*, peut-on lire à Tuol Sleng, une ancienne école de Phnom-Penh transformée en ultime chambre de supplice et devenue, depuis 1979, le musée du génocide. Rien n'a été entrepris au hasard même si, en province, les petits chefs n'en font souvent qu'à leur tête.

Loin d'avoir été menées à leur *terme*, les *dernières recherches* laissent entrevoir une bureaucratie bien organisée, *méticuleuse* et qui gère des centaines de prisons, établissant des fiches à deux ou trois exemplaires concernant chaque détenu. Les derniers charniers retrouvés sont situés à proximité des prisons du régime. Peu à peu émerge donc le dossier d'un système tout à fait conscient de ce qu'il fait et qui est au faîte de son action. Les archives, bien classées, du ministère du commerce (1975/1976) ont été retrouvées l'an *dernier. D'autres découvertes devraient* suivre, offrant des indications *encore plus précises sur* le mode de fonctionnement de *l'Angkar.* Sur ce plan-là au moins, le régime des Khmers rouges paraît avoir été d'une cohésion surprenante pour un pays qui appartenait, à l'époque, au quart monde : privé généralement d'électricité, de médicaments, d'eau potable, de médecins, avec des villes vidées d'une grande partie de leur population. Au sommet, une nomenclature réduite, secrète, *qui rêve l'impossible* et voit partout le complot.

Si elles trouvent les moyens de financer des recherches nettement plus importants que prévu, les enquêtes en cours permettront peut-être de dresser, dans quelques années, un premier bilan. Cependant, on se demande déjà si le chiffre avancé en 1979 par les Vietnamiens pour des raisons d'opportunité – trois millions de victimes – n'est pas plus proche de *la réalité que le million des chercheurs* des années 80. L'énormité *de ce qui ce se serait alors produit* – près de la moitié d'une population rayée de la carte – rejoindrait alors le témoignage quotidien.

A Phnom-Penh, il est pratiquement impossible, même dix-sept ans après la fuite de Pol Pot, de rencontrer un adulte cambodgien qui n'a pas perdu plusieurs membres de sa famille du temps des Khmers rouges. Reste la question clé, qui fait frissonner : pourquoi ?

Jean-Claude Pomonti

Ex-Khmers rouges

La tragédie cambodgienne est aussi celle de frères ennemis. Les *purges de Pol Pot ont conduit*, en 1977-1978, une partie au *moins* des cadres de l'est du pays, particulièrement visés, à se réfugier au Vietnam. *Ils reviendront au Cambodge dans les fourgons du corps expéditionnaire vietnamien pour remettre une administration sur pied.*

Certains d'entre eux sont encore en place et font partie du Parti du peuple cambodgien (PPC), formation-clé de la coalition gouvernementale. Chea Sim, président de l'Assemblée nationale et, à ce titre, régent en l'absence du roi, est le président du PPC. Il était l'équivalent d'un chef de district jusqu'à sa fuite en 1978. Hun Sen, deuxième premier ministre et vice-président du PPC, était un chef de régiment *jusqu'à sa défection*. Heng Samrin, président d'honneur du PPC, a également joué un rôle subalterne du temps de Pol Pot. Ces trois *personalités ont été anoblies* par Norodom Sihanouk lorsque ce dernier est remonté sur son trône en septembre 1993.

THAÏLANDE
LAOS
Aranyaprathet
Anlong Veng
Ancien refuge de Pol Pot
Phnom Malai
Angkor
Siem Reap
Battambang
Païlin
Tonlé Sap
Kompong Thom
CAMBODGE
Plus de 1 000 sites
PREY VENG
PHNOM-PENH
Chaîne des Cardamomes
VIETNAM
SVAY RIENG 1 103 sites
PREAH KRAS (district) 1 245 sites
KANDAL 1 437 sites
100 km
Golfe de Thaïlande
Kompong Som
Mer de Chine méridionale
Source : Cambodian Genocide Program/AFP
Recherche de sites de charniers terminée
Région tenue par des ex-Khmers rouges (Ieng Sary) bénéficiant d'une semi-autonomie

Tuol Sleng, patrimoine universel

Avant de remonter sur son trône, Norodom Sihanouk avait souhaité que, selon la tradition bouddhiste, *soient incinérés* les squelettes retrouvés dans les charniers de Pol Pot. Rien n'a encore été décidé et des monticules de crânes défoncés témoignent, un peu partout au Cambodge, de la sauvagerie de la répression systématique du temps de Pol Pot. Tuol Sleng, école de Phnom-Penh transformée en prison, en offre un témoignage bouleversant.

Les salles de classe ont été transformées en chambres de torture, à l'aide de cloisons artificielles. Des milliers de photos d'identité sont alignées aux murs. Les fers ont été conservés. Les minutes de procès, *donc des séances de torture, ont été retrouvées. Selon des experts*, de 14 000 à 20 000 personnes ont été internées à Tuol Sleng, au cœur de la capitale alors vidée de sa population. Pour l'essentiel, il s'agissait de Khmers contraints d'avouer, sous la torture, avoir eu des *« activités contre-révolutionnaires »*.

Au lendemain des élections organisées par l'ONU en mai 1993, certains monarchistes, longtemps alliés aux Khmers rouges, avaient *souhaité fermer Tuol Sleng. Les héritiers du régime mis en place du* temps des Vietnamiens ont refusé et obtenu gain de cause. *« Tuol Sleng n'appartient pas au seul Cambodge ; ce musée appartient à l'humanité »*, avait expliqué l'un d'entre eux. Le Musée du génocide demeure ouvert aux visiteurs.

Pol Pot, mécanique

L'HOMME était d'une apparence de passe-muraille étonnamment anodine par rapport à la trace de sang qu'il laisse *dans* le siècle : le visage arrondi, presque *doux, le geste posé en une attitude* monastique apprise au temple *bouddhique*, où ce fils de paysans aisés, né le 19 mai 1928, fit son noviciat. *Il s'appelait* alors Saloth Sâr, nom qu'il troqua en 1975 pour celui de Pol Pot.

L'homme était, en façade, le contraire d'un déséquilibré, du fanatique illuminé. *« Charismatique »*, disait Norodom Sihanouk, décrivant un personnage calme d'où irradiait une sereine assurance. Au reste, la nature du régime khmer rouge le dispensa du mode exhubérant dans l'exercice de la dictature : peu d'exhortation des foules, rares là où s'exerçait le pouvoir. Un temps enseignant, il aimait à citer... Verlaine. *« Il pleure dans mon cœur comme il pleut sur la ville »*, se souvenait Soth Polin, ancien professeur de philosophie à *Phnom-Penh, parmi les vers qu'af*fectionnait Saloth Sâr, alors son *professeur de français*.

La capitale, précisément – ou plutôt sa désincarnation – est le lieu où prit naissance la tragédie polpotiste, quand les Khmers rouges procédèrent, en avril 1975, à l'évacuation de ses habitants, *forcés de retourner aux sources du « Khmer originel »*, dans la rizière ou la forêt, *au prétexte que* Phnom-Penh fraîchement conquise risquait d'être bombardée par *« les impérialistes »*. Rares sont, dès lors, les visiteurs qui rencontrent celui qui se fait appeler « Frere Numéro Un » et règne *sous le nom de Pol Pot, sur lequel* on hésita longtemps à mettre le visage *de Saloth Sâr*, le maquisard connu que les troupes de Sihanouk, puis celles de Lon Nol, chassaient dans la forêt. Au reste, ledit Saloth Sâr n'a pas jugé utile de s'afficher dès le début comme le patron du Kampuchéa démocratique, *le régime issu de la victoire* du 17 avril 1975. Il n'y fait son apparition *publique* que deux ans et demi plus tard en se présentant, sous le nom de Pol Pot, comme le chef du Parti communiste du Kampuchéa. Son discours de septembre 1978, annonçant sans la moindre trace d'humour, une industrialisation *« rapide »* du pays – celui-ci est exsangue et la guerre avec le Vietnam est aux portes – est l'un de ses rares écrits. Les « ambassadeurs » qui parlent en son nom déversent une logorrhée où sont fustigés *« les Vietnamiens avaleurs de territoire »*.

DÉMENCE COLLECTIVE

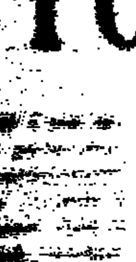
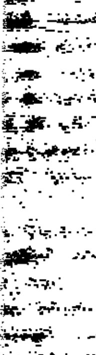
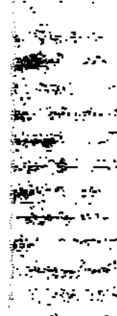
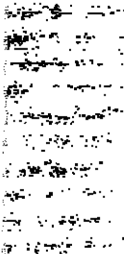
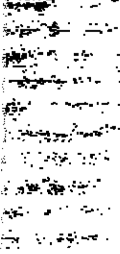
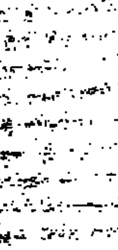
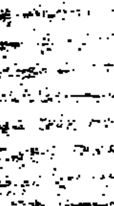
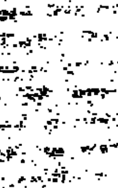
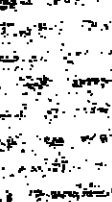
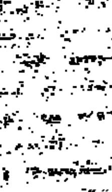
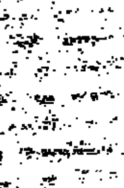
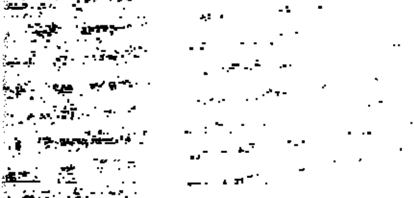
Quand, en 1977, il fait surface à Pékin, reçu en grande pompe par ses frères chinois, on découvre un visage énigmatique engoncé dans un sombre *costume à col Mao*, affichant l'indispensable sourire *khmer, source de tant de malen*tendus. La tragédie cambodgienne révélée, l'Occident s'étonne. Comment ce peuple si doux, si gracieux, à la culture si fine, a-t-il pu se laisser entraîner dans une aussi meurtrière folie, essaimant le territoire national de charniers, s'auto-massacrant au nom de la pureté idéologique ?

Il faut remonter à 1962 pour retrouver une *première* trace de la méthode expéditive qu'affectionne Pol Pot. Tou Samouth, le fondateur de ce qui s'appelle alors le Parti des travailleurs du Kampuchéa, créé deux ans auparavant, est assassiné dans des circonstances *encore non élucidées*, mais dont, plus tard, le Vietnam blâmera Pol Pot en personne. Ce dernier, jusqu'alors numéro trois du parti, en prend la tête, et fuit Phnom-Penh. Dans une zone de guérilla à la frontière du Sud-Vietnam, il a la *révélation* du potentiel du levier nationaliste sur lequel il *va édifier* sa conception de la révolution. Il est aidé par Ieng Sary, à qui le lie leur mariage à deux jeunes filles de la bonne société phnom-penhoise. Au fil des témoignages, l'épouse du chef suprême de l'« Organisation » sera créditée d'une influence particulièrement hystérique sur son époux.

Invention d'esprits refusant la logique de l'horreur pour l'attribuer à un dysfonctionnement d'ordre mental ? Impossible de le dire : les aléas de la guerre s'ajouteront aux facteurs interdisant désormais à *Pol Pot de sortir vraiment* de l'ombre depuis laquelle il assassine *son peuple et le précipite* dans un conflit suicidaire avec son *voisin. Réfugié un temps en Thaï*lande, puis de retour dans la forêt – *où il ne reçoit*, en tout et pour tout, qu'une seule équipe de journalistes de télévision japonais d'obédience gauchiste –, il poursuit *sa sinistre* carrière, à cheval sur la frontière khméro-thaïlandaise, dans un isolement quasi total accentuant encore le mystère qui plane sur le vent de démence collective dont il aura été l'initiateur.

La fin de Pol Pot a *commencé* dès qu'il fut privé de l'atout monarchique que lui conférait la lutte contre l'ennemi traditionnel : en vertu des accords de Paris imposant un règlement politique à la guerre, les élections de mai 1993 court-circuitent le message politique dont les Khmers rouges tentaient de demeurer porteurs en cimentant l'hostilité au Vietnam. Sihanouk revenu sur son trône à Phnom-Penh, la Thaïlande s'écarte à son tour de celui dont Pékin avait recommandé depuis longtemps qu'il se fasse discret. Les

Cambodge


DOUG NIVEN/AFP PHOTO

Les deux chutes de Phnom-Penh

1975
- **17 avril** : entrée des Khmers rouges à Phnom-Penh.
- **30** : fin de la guerre du Vietnam.
- **10 juin** : premier incident frontalier khméro-vietnamien.

1976
- *5 avril : rentré au Cambodge* en 1975, Norodom Sihanouk démissionne de ses fonctions de chef de l'Etat. Proclamation du Kampuchéa démocratique.

1977
- **27 septembre** : révélation par Pol Pot de l'existence du Parti communiste khmer fondé en 1951.
- **25 octobre** : message de soutien au régime de Pol Pot du prince Sihanouk, prisonnier dans son palais à Phnom-Penh.
- **31 décembre** : après de violents combats dans le « Bec-de-Canard », rupture des relations diplomatiques avec Hanoï.

1978
- **8 février** : rejet, par Phnom-Penh, d'un plan de paix de Hanoï, qui prévoit notamment le retrait des troupes à 5 kilomètres à l'intérieur de leur territoire.
- *3 avril : appel à la révolte* lancé par Hanoï aux soldats khmers.
- **2 septembre** : annonce par Hanoï de la création d'un mouvement de résistance au Cambodge.
- **28** : réapparition du prince Sihanouk à Phnom-Penh.
- **13 octobre** : invitation lancée au secrétaire général *de l'ONU de se rendre* au Cambodge.
- **3 novembre** : signature entre Moscou et Hanoï d'un traité d'amitié, de paix et de coopération.
- **3 décembre** : création, au Vietnam, du Front uni de salut national du Kampuchéa (FUSNK), qui groupe les opposants au régime, favorables à la collaboration avec le Vietnam.
- **25 décembre** : les troupes vietnamiennes envahissent le Cambdoge.

1979
- *2 janvier : appel à l'aide* des autorités du Kampuchéa démocratique qui demandent l'intervention des Nations unies.
- **6** : Sihanouk est évacué de Phnom-Penh par les Chinois.
- **7** : prise de Phnom-Penh *par les Vietnamiens*. Le FUSNK forme un nouveau gouvernement.

Une terreur occultée par le jeu diplomatique

COMPTE tenu du bilan de son passage au pouvoir, comment Pol Pot a-t-il pu rester en vie si longtemps sans avoir jamais été traduit devant un tribunal international jugeant les crimes contre l'humanité ? Il le doit, comme ses plus proches compagnons, à des intérêts stratégiques particuliers, dont l'effet restera une marque de honte en Occident.

1975 : un mois et demi après la chute du Phnom-Penh de Lon Nol aux mains des Khmers rouges, c'est au tour de Saïgon de tomber aux mains des communistes vietnamiens, « domino » d'une importance stratégique bien plus grande pour les Etats-Unis que ne l'était le Cambodge. La CIA et les officines à son service avaient eu beau faire état, dès avant la victoire de Pol Pot, des pratiques assez rudes de ce mouvement de guérilla envers les populations passées sous son contrôle, le sort du Cambodge à présent fermé aux regards étrangers n'est pas la toute première priorité d'une Amérique encore plus humiliée chez le voisin vietnamien.

L'obsession des milieux dirigeants américains dans cette partie du monde est une volonté farouche de faire payer cher sa victoire à Hanoï. Le pays de la liberté – comme les autres d'Occident qui lui sont proches – ferme dans une large mesure les yeux sur les inquiétants mais rares récits qui filtrent à travers la frontière du Cambodge avec la Thaïlande (pays allié, place de repli) sur les mœurs politiques que les nouveaux maîtres des lieux ont adoptées dès leur victoire.

Pour l'Amérique, un enjeu majeur : embarquer la Chine dans une alliance consistant à damer le pion à Moscou sur tous les terrains, quel qu'en soit le prix moral

L'aveuglement continuera après l'époque où le sas de l'isolement commence à laisser suinter l'information, environ un an après le fatal 17 avril 1975. Car, derrière cette pièce apparemment de second ordre sur l'échiquier, se profile, pour l'Amérique, un enjeu majeur : embarquer la Chine dans une alliance consistant à damner le pion à Moscou sur tous les terrains, quel qu'en soit le prix moral. Les communistes vietnamiens commettent l'erreur de donner corps à cette doctrine en occupant totalement, sans peut-être l'avoir voulu, le Cambodge en 1979. D'autant qu'ils le font sur un mode relativement idéologisé, au nom d'une solidarité des nations opprimées par leurs gouvernants. Dès lors, Pol Pot – qui a récupéré, sauf auprès de Washington, l'atout suprême de la légitimité qu'est le siège de son pays aux Nations unies – devient pratiquement un invité recevable au banquet de la communauté internationale. A la demande des Chinois, qui ont réagi tardivement, il envoie Norodom Sihanouk le représenter. Pékin, pour sa part, ne lésine pas pour tuer l'idée, au demeurant mal défendue par Hanoi, selon laquelle la chute des Khmers rouges a été un bienfait accidentel mais réel pour le peuple cambodgien.

Il s'agit, dit une Chine soudainement plus soucieuse de droit international que quand elle annexait le Tibet en 1950, d'une atteinte intolérable à la souveraineté nationale. L'Occident, dans son ensemble, fait sien ce raisonnement incontournable dans la forme. Il ne se pose à aucun moment la question de la légitimité interne du « Kampuchéa démocratique » auprès de la population, se contentant, à l'instar de Pékin, d'habiller de juridisme l'inacceptable action vietnamienne. Qui répondait quand même, doit-on souligner, à une série de provocations frontalières des Khmers rouges.

C'est ainsi que Pol Pot sort vainqueur d'un combat – mal engagé – contre la morale, alors que ce même combat frappe aujourd'hui d'autres tyrans du même accabit. Les Vietnamiens et ceux qui apparaissent alors comme leurs séides au Cambodge organisent, dans la foulée, à Phnom-Penh, un procès par contumace contre la direction khmère rouge. L'affaire ne recueille aucun écho sérieux, tant leur manque, à eux aussi, une solide légitimité. Condamné à mort, Pol Pot sourit dans sa jungle, car il conserve l'appui de Pékin avec la complicité de Washington.

Aujourd'hui, aux Etats-Unis, un budget existe pour rassembler les documents prouvant sa culpabilité personnelle et celle de certains de ses compagnons de route dans le génocide. Il est entre les mains d'universitaires qui sont eux-mêmes accusés de s'être faits, en leur temps, les chantres de la « méthode Pol Pot » de gouvernement. Le Cambodge, décidément, est un jeu de masques.

F. D. et J.-C. P.

Pot, mécaniqu… monstrueuse

dernières années de son « règne » se résument pour lui à tenter de fédérer la direction d'un mouvement dont l'activité principale consiste à piller les ressources naturelles de son pays (forêts et pierres précieuses) pour financer une guérilla que la Chine a cessé d'armer. Les désertions en masse de troupes khmères rouges, à partir d'août 1993, témoignent de ce que le mouvement commence à se déliter, malgré tout l'art que son chef avait par le passé déployé à lui imposer les revirements idéologiques nécessaires, de la révolution au nationalisme.

La blessure que son passage au pouvoir a infligée pour longtemps à son peuple est, de l'aveu même de Norodom Sihanouk, le résultat *d'une profonde pulsion de mort* qui le pousse épisodiquement à l'autoflagellation. *« Plusieurs fois dans le passé, le peuple khmer, qui a construit Angkor, a éprouvé un besoin morbide de se meurtrir lui-même »*, nous a dit l'actuel souverain à l'époque où, à la fin des années 80, il luttait désespérement pour maintenir le Kampuchéa démocratique dans la ligne de mire de la communauté internationale afin *d'empêcher la légitimation du* fait accompli vietnamien. Quitte à encaisser les critiques provoquées par cette association tactique avec l'homme symbolisant la persécution d'un peuple et auquel il n'a jamais envisagé d'accorder la moindre amnistie. Deux douzaines de membres de la famille royale, dont quatorze enfants et petits-enfants de Sihanouk, ont été victimes de la terreur khmère rouge.

Pol Pot ne finit pas en chef de guerre. Ces dernières années, il n'était plus qu'un homme traqué, dont les derniers fidèles, dans la forêt, songeaient de plus en plus, faute de pouvoir fuir à l'étranger, à négocier des *modus vivendi* avec les autorités royales. A tort, on a annoncé sa mort en juin 1996. L'homme, *qui souffrait depuis des* années du paludisme redoutable des forêts cambodgiennes, n'était en fait que très mal en point. Sur la fin, il ne se déplaçait plus que sur un brancard et sous perfusion. Il s'en est allé, sans concession apparente, jusqu'au bout.

Francis Deron et Jean-Claude Pomonti

« Eduquer » ou « éliminer »

« Jamais auparavant, il n'y eut d'événement semblable dans les annales des guerres révolutionnaires du monde **(...)** ***Gagner une aussi grande victoire en cinq ans à peine, c'est extrêmement rapide »*, soulignait Pol Pot en arrivant au pouvoir. Il voulait alors *« élever le niveau de vie du peuple en suivant la devise : progresser par bonds prodigieux »*. *« Les Khmers rouges sont bons à 90 % »*, disait-il. Quant aux *« éléments contre-révolutionnaires »*, dont il estimait le nombre à *« 1 % à 2 % de la population »*, il proposait de récupérer ceux qui pouvaient l'être *« en les séparant et en les éduquant »*, et d'*« éliminer le plus petit nombre de ceux qui sont cruels et qui travaillent pour les ennemis étrangers »*. Tout en admettant que *« sans force politique, il n'est pas de victoire militaire durable »*, Pol Pot affirmait que la guérilla devait *« mêler sa chair et son sang »* à ceux des paysans, *« comme les lèvres et les dents »*.**

Dès l'automne 1975, les premiers témoignages sur l'ampleur des massacres

LES témoignages du génocide, nécessairement fondés sur des récits de réfugiés puisque ni les journalistes ni les diplomates n'ont alors la possibilité de pénétrer au Cambodge, ont commencé à être publiés dans la grande presse à partir de l'automne de 1975 (et en premier lieu, en France, dans *La Croix*, les 24-25 octobre, sous la plume de François Ponchaud, un jésuite parlant la langue khmère, qui fut aumônier des étudiants de Phnom-Penh et qui, replié en Thaïlande, pratiqua, entre autres, l'écoute systématique de la radio du « Kampuchéa démocratique »). A partir du printemps 1976, les témoignages affluent.

Le Monde, à son tour, publie, les 17 et 18 février, deux témoignages de François Ponchaud, dont sont extraits plusieurs éléments rappelés ci-dessous. A partir de la fin de 1976, la presse anglo-saxonne se remplit de récits accablants pour les Khmers rouges, tandis que paraissent, en France et ailleurs, plusieurs livres écrits par des réfugiés ou des journalistes. En février-mars 1977, la sous-commission de l'ONU pour les droits de l'homme estime avoir assez d'indices pour tenir un débat sur les atrocités perpétrées par les Khmers rouges. Nous avons choisi de regrouper plusieurs de ces témoignages d'époque par thèmes.

■ Le travail collectif forcé.

« Les réfugiés confirment la réalité de ce travail gigantesque, plus impressionnant que celui des temps angkoriens. Pour parvenir au but, toute la population est organisée comme une armée en campagne. Chaque village est divisé en groupes de dix familles, appelés krom, *avec un chef nommé par l'Angkar... Plusieurs villages sont réunis en canton* (phum) *où se trouvent les cadres de l'armée ayant pouvoir de vie ou de mort sur la population et chargés de la direction des travaux. Le travail se fait en commun, généralement de 7 à 11 heures et de 13 à 17 heures. Parfois le repos est pris en commun sur le chantier. Plusieurs réfugiés signalent des exemples de travail nocturne jusqu'à 23 heures, ou même 1 heure. »*
(François Ponchaud, *Le Monde* du 17 février 1976.)

■ Les déplacements permanents de population.

« Cette armée de travailleurs est mobile, l'Angkar semblant vouloir utiliser le potentiel humain jusqu'à l'extrême limite de ses forces physiques. Dès qu'un chantier est terminé, une rizière repiquée, la population laborieuse est déplacée, parfois même sans que les familles aient le temps de se regrouper. A la fin d'octobre [1975], *plusieurs dizaines de milliers de Phnompenois primitivement déportés à Koh-Tom, au sud de la capitale, ont été déplacés, par bateaux et camions, vers le nord de Pursat, à 300 kilomètres plus au nord... En plusieurs endroits, ceux qui moissonnent ne sont pas ceux qui ont semé. Aux dires des réfugiés arrivés en Thaïlande en janvier* [1976], *ces déplacements de population ont été beaucoup plus meurtriers que la grande déportation des villes en avril-mai 1975, les gens étant exténués, sous-alimentés et vivant dans des conditions sanitaires désastreuses.*
(François Ponchaud, *Le Monde* du 17 février 1976.)

■ Les supplices

[Pour le vol d'un panier de fruits] *« le gardien... me fit asseoir contre un tronc, m'attacha les mains derrière l'arbre et s'en alla sans un mot. Je me pris à prier :* « Si je dois mourir, que ce soit avec dignité... » *Quelque chose grimpait sur mon cou. Piqûre. Une fourmi rouge ! Je frottais la tête contre mon épaule pour tenter de l'écraser. J'en sentis une autre sur mon épaule. La fourmilière était au pied de l'arbre, j'étais assis dessus... Je ne me souviens plus du reste de la journée, si ce n'est des élancements dans mes mains et dans ma jambe. »*
(Haing Ngor, *Une odyssée cambodgienne.*)

■ Les exécutions.

« En fait, on ne parlait pas d'exécutions, on disait « rééducation ». Pour le peuple nouveau, la rééducation signifiait la peine capitale. Les Khmers rouges, discrets, accomplissaient leurs crimes dans la forêt. A travers ces disparitions, on décela dès le début la vague de meurtres et d'assassinats. Tous les officiers découverts étaient impitoyablement enlevés à leurs familles et exécutés. La mort anonyme et clandestine rôdait dans les villages. Quand nous allions dans la forêt pour couper des pousses de bambous ou arracher des tubercules, nous découvrions des cadavres défigurés, en partie décomposés, méconnaissables. »
(Pin Yathay, *L'Utopie meurtrière.*)

■ La mise au pas des intellectuels

« Quant aux intellectuels, détenteurs du pouvoir [dans l'ancien régime], *plusieurs réfugiés ont fait état, dès juillet 1975, de l'exécution d'un grand nombre d'entre eux. Récemment, des témoignages, venant du Vietnam et de Thaïlande, affirment l'existence de « villages d'intellectuels » où professeurs, maîtres d'école licenciés s'adonnent au travail manuel très dur, car les « Khmers rouges n'aiment pas les intellectuels ». Vers la mi-janvier* [1976], *douze instituteurs et étudiants sont arrivés en Thaïlande. Ils faisaient partie d'un groupe de vingt condamnés à mort qui étaient conduits à l'exécution. Réussissant à desserrer leurs liens, ils s'échappèrent : leurs huit autres compagnons n'eurent pas cette chance et furent tués. »*
(François Ponchaud, *Le Monde* du 18 février 1976.)

■ Un premier bilan du génocide

« La faim, le travail sans relâche, l'absence de médicaments autres que ceux de la pharmacopée traditionnelle laissent supposer une perte en vies humaines hallucinante. Outre les six cent mille morts de la guerre (chiffre avancé tant par les Américains que par le prince Sihanouk), les sources bien informées en ajoutent au minimum huit cent mille depuis le 17 avril 1975. Un chef militaire khmer rouge faisait état, le 26 janvier [1976], *d'un mot d'ordre donné aux autorités de Damban (nouveau nom de circonscription administrative de Mongkolborey) :* « Construire le Kampuchéa démocratique en renouvelant tout sur des bases nouvelles. Raser tout ce qui rappelle la culture coloniale et impérialiste, non seulement sur le terrain, mais aussi dans les personnes. Pour rebâtir le Kampuchéa nouveau, un million d'hommes est suffisant. On n'a plus besoin des prisonniers de guerre *[population déportée en 1975]*, qui sont laissés à la discrétion des chefs locaux. »
(François Ponchaud, *Le Monde* du 18 février 1976.)

■ La famille de Sihanouk elle-même...

« Quatorze de mes petits-enfants ont péri [avec leurs parents, mes enfants, mes gendres] *dans des conditions épouvantables aux mains des bourreaux khmers rouges alors qu'ils n'avaient commis d'autres crimes que celui d'appartenir à la famille royale du Cambodge... Le remords me poursuivra jour et nuit d'avoir persuadé ces infortunés de rentrer en 1975 chez nous pour servir le nouvel Etat. »*
(Norodom Sihanouk, *Prisonnier des Khmers rouges.*)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un timide premier pas

L'ALLEMAGNE a gagné. La France a gagné. A la lecture des commentaires, contradictoires, qu'il provoque, l'accord auquel sont parvenus les Quinze, lundi 16 juin à Amsterdam, devrait, *a priori*, donner satisfaction à tous. Ce n'est pas aussi simple. Au cours de la campagne électorale, Lionel Jospin avait promis de *« réorienter la construction européenne »*. Devenu premier ministre, il a découvert la difficulté de la manœuvre. Le compromis auquel la France s'est ralliée – la signature, ferme, d'un pacte de stabilité très contraignant complété par de bonnes intentions, très générales, en faveur de l'emploi – fait la part belle aux exigences allemandes.

Le document signé lundi par les Quinze révèle néanmoins de profonds déséquilibres. Les socialistes français et leurs alliés avaient dénoncé avec véhémence, avant les législatives, le *« pacte de stabilité et de croissance »*, ce *« carcan absurde »* devenu le symbole de la démarche monétariste imposée par l'Allemagne à l'ensemble de l'Europe, cette concession faite par la droite aux dogmatiques de Francfort. Pour sauver l'euro, Lionel Jospin l'a finalement signé, sans la moindre modification.

En contrepartie, la France n'a obtenu que de vagues engagements en faveur de la croissance et de l'emploi. Une conférence sur le sujet sera organisée à l'automne. Des fonds, inutilisés jusqu'à présent – à la Banque européenne d'investissement et à la CECA –, d'un montant modeste à l'échelle du continent, seront mobilisés. Une réflexion sera engagée sur le fonctionnement d'un *« pôle économique »*, substitut au *« gouvernement économique européen »* voulu par les socialistes français. Chargé de mieux coordonner les politiques des pays membres de l'euro, ce pôle ne sera – les Allemands n'ont pas manqué de le préciser – qu'un *« forum informel »*. Sur toutes ces questions, enfin, les décisions relèveront d'un vote à l'unanimité, l'Allemagne y conservant ainsi un droit de veto.

Si M. Jospin n'a pas réussi à transformer radicalement la mécanique du paquebot européen – mais était-ce possible en de si courts délais, sous la contrainte de la cohabitation et sous le regard *soupçonneux des marchés* ? –, la courte crise qu'il a provoquée n'en aura pas moins été salutaire. Elle a été un avertissement en direction des dirigeants européens : la monnaie unique ne peut se faire contre l'emploi. Elle les a obligés à remettre au centre de leur démarche les préoccupations de leurs peuples. Aussi cette crise en laisse-t-elle présager d'autres, sur l'appréciation des critères de convergence, par exemple.

Démonstration a été faite que, si les Quinze ont évidemment intérêt à agir ensemble, ils n'ont pas forcément la même vision de l'Europe future. Amsterdam restera donc comme un premier pas, ouvrant le débat sur la dimension sociale de la construction européenne. Un premier pas encore bien timide.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

« La Peste » couronnée

LE PRIX des critiques a été décerné ces jours-ci au nouveau livre de M. Albert Camus, *La Peste*, que je n'hésite pas à considérer comme un des ouvrages les plus importants non de l'année, mais de l'époque. On garde présents à l'esprit les écrits précédents de M. Camus, son noir et terrible roman *L'Etranger*, son essai capital *Le Mythe de Sisyphe*, mais aussi ses lumineux articles de *Combat*. Ce romancier est au premier chef un moraliste, et c'est à ce titre que *La Peste* présente un intérêt essentiel et marque une avancée considérable sur *L'Etranger*.

La peste a éclaté dans la ville d'Oran. La chronique rapportée par M. Camus, d'après son témoignage supposé et les renseignements fournis par les témoins, commence sur une description objective du fléau. Le dessein de M. Camus ne fait pas de doute : s'il s'en tient, tout au long de son dramatique récit, à ne faire état que de la peste imaginaire d'Oran, il est évident que l'objet de son livre est, sous cette romanesque transposition, une allusion constante au fléau de la guerre dont nous sommes encore abattus.

Une multitude d'hommes innocents sont atteints d'un mal sans remède, contre lequel ils ne pouvaient rien. Quelques-uns d'entre eux se redressent pour tenter de secourir les autres, et s'y emploient avec une générosité et un courage magnifiques. Au nom de quel idéal le font-ils ? Quel idéal est-il capable de le leur inspirer ? Voilà le sujet de *La Peste*, et l'important de ce grand livre actuel, moral, sans métaphysique, purement et simplement humain.

Émile Henriot
(18 juin 1947.)

Des gens pas pour nous *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

LES CAUSES données par l'écrivain Denis Tillinac à l'échec électoral de son « ami » Jacques Chirac (*Le Monde* des 3 et 4 juin) ont confirmé les dons du pamphlétaire, sans révéler un analyste politique. Si, à l'en croire, le scrutin du 1er juin a sanctionné certains « marquis » de l'« entourage » – dont le président est maître, et dont il fait partie, malgré tout –, pourquoi s'en plaindre publiquement, trop tard, allusivement, et ne pas l'avoir fait à temps, en tête à tête, avec démission à l'appui ? L'illogisme du procédé n'est pas nouveau. Les écrivains proches des présidents ont presque tous pratiqué le coup de la déception ou du dépit, avec une constance qui l'a érigé en genre littéraire. Encore un méfait de la présidentialisation, qui rend plus flatteuse, donc tentante, l'amitié ou la fâcherie avec l'Elysée !

Quand Lebrun, Auriol ou Coty coupaient les rubans des inaugurations, les hommes de plume ne se bousculaient pas pour leur tendre les ciseaux. Pétain en attira davantage, par dévouement idéologique ou carriériste. Les engagements auprès du chef de la France libre ont fait exception : tels ceux de Malraux, Schumann, Kessel ou Gary, ils se situaient à hauteur d'histoire, au péril de la vie. Le de Gaulle des années 1958-1969 exerça une fascination plus politique, donc plus discutée. Frayer ou rompre avec un tel personnage vous classait son homme, même si cela pouvait confiner à la bigoterie, comme ce fut reproché à Mauriac.

Pompidou était trop intelligent et cultivé pour souhaiter des auteurs à sa table. Il lui suffisait que Françoise Sagan fût d'Auvergne, de Saint Trop', et drôle. Giscard renoua avec le snobisme du déjeuner d'intellectuels dans le vent. L'exercice tourna au piège, quand l'Elysée mit en spectacle à son profit les retrouvailles d'Aron et Sartre, autour des *boat-people*.

Le goût certain de Mitterrand pour les livres, et sa durée au pouvoir, lui valurent des records de courtisanerie chez les plumitifs. Les plus insistants y gagnèrent une charge, un bureau sur cour. Par la suite, presque tous ont vendu à bon prix les secrets d'Etat aperçus, ou craché dans la soupe sous forme de fictions à clés, de ragots fantaisistes ou meurtris. Ce n'est pas la souplesse opportuniste des scribes qui est en cause, ni l'aveuglement ou la perversité des présidents. C'est la rencontre même de leurs glorioles, phénomène typiquement français, qui est vouée au marché de dupes.

L'homme d'Etat devrait savoir qu'il n'y a rien de sérieux à espérer de gens qui, c'est connu, préfèrent aux réalités l'effet que celles-ci leur produisent, et les sujets ou effets de style qu'ils en tireront ; en attendant l'immanquable trahison. Pour se distraire, il les régale d'anecdotes, en échange de leurs flagorneries. L'écrivain ne gagne rien à déjeuner dans la vaisselle de Sèvres, hormis le livre qui en sortira et sentira forcément la déloyauté.

Tout sépare les hommes politiques et les artistes : leurs conceptions respectives du temps, de la vérité, de l'amitié, de la réussite, de leur utilité. Libre à chacun de penser où se trouve le plus de noblesse. Je ne sais si c'est à cause des lieux, dont beaucoup abritèrent des rendez-vous galants, mais les rares fois où je me suis risqué dans un palais national, je suis sorti consterné par l'artificiel des relations et des propos. En foulant le gravier où crissent les limousines de l'ambition politique – tout de même moins digne que l'idéal artistique, *non ?* –, *j'avais l'impression* de quitter un mauvais lieu.

Le jour où Camus fut prié à déjeuner chez le président Auriol, sa mère lui déconseilla de s'y rendre. Elle redoutait l'écart social entre les quartiers pauvres d'Alger et les ors de la République ; mais tout écrivain devrait méditer sa mise en garde, à laquelle Camus se rangea : *« Ce ne sont pas des gens pour nous ! »*

Produit dérivé *par Ronald Searle*



Les nouveaux dilemmes de l'humanitaire

Suite de la première page

Devenues claniques ou tribales, les guerres civiles n'opposent plus des gouvernements à des mouvements dits « de libération », mais, dans des Etats affaiblis, des bandes, des milices, voire des « combattants du dimanche », sans idéologie ni programme, pour qui le coup de feu est une fin en soi, le fusil un moyen de subsistance. Les armes légères et bon marché prolifèrent. La population civile, enjeu et cible des combats, ne sait plus qui est qui. Franchir une frontière ne garantit plus un abri sûr aux réfugiés. Les guerres débordent d'un pays vers l'autre et, comme dans la région des Grands Lacs, déversent leur trop-plein de civils sans défense. Les groupes armés se mêlent aux réfugiés, qu'ils prennent en otages. L'espace humanitaire se réduit sans cesse. Ses acteurs ont moins de liberté pour aider les victimes et peu d'arguments pour dissuader les combattants.

Pour protéger les volontaires, nul ne souhaite renouveler l'expérience somalienne, où seules les urgences de la famine avaient pu justifier le recours à des gardes armés et dûment rétribués appartenant aux clans en guerre. La privatisation de la sécurité peut offrir une solution d'attente. En Sierra Leone, les mercenaires sud-africains d'Executive Outcomes ont « pacifié » les régions diamantifères, permettant le retour des réfugiés et le déploiement des humanitaires.

Une meilleure idée fait son chemin, qui bénéficie d'un large consensus : créer une force de police internationale, prête en permanence à protéger les travailleurs de l'humanitaire, à « sécuriser » leur zone d'opération, à désarmer les éventuels fauteurs de troubles. Pour intervenir plus rapidement, cette force relèverait du secrétaire général des Nations unies, et non du Conseil de sécurité. Encore faudrait-il que la communauté internationale manifeste la volonté d'imposer sa présence à tous ceux qui la refuseraient.

En attendant, les volontaires vivent un dilemme plus immédiat : face aux horreurs ou aux drames dont ils sont témoins, doivent-ils parler ou se taire ? Dénoncer les tueries ou les intimidations des bandes armées, c'est souvent faire courir un risque mortel aux employés locaux de l'humanitaire, c'est mettre en péril une opération dont la poursuite permet, malgré tout, de sauver chaque jour des milliers de vie. Garder le silence, c'est trahir le mandat reçu, c'est abdiquer son devoir moral.

Autre dilemme : comment se situer face au pouvoir politique, comment échapper à ses manipulations ? Chacun s'accorde sur le diagnostic : les politiques, pour camoufler leur apathie, ont sollicité à l'excès les humanitaires ; ces derniers sont impuissants face aux grandes *« catastrophes humanitaires »*, si mal nommées car souvent prévisibles – massacres, exodes, vengeances ethniques – et dont ils ne traitent que les symptômes, jamais les causes ; au bout du compte, l'humanitaire devient le bouc émissaire des échecs d'une communauté internationale dont il est le « ventre mou ».

NEUTRALITÉ ET IMPARTIALITÉ

Comment dissiper cette confusion et reprendre l'initiative ? D'abord, en parlant haut et fort, et si possible d'une seule voix – loin du *« dumping humanitaire »* où entraînent certaines luttes d'influence – lorsque les gouvernements se taisent ou tardent à réagir ; en retrouvant une capacité de plaidoyer et de mobilisation ; en tentant, si possible, de prévenir les crises – ne faudrait-il pas, par exemple, accorder en ce moment plus d'attention au Soudan, en proie à une interminable guerre civile ?

Ensuite, en approfondissant le dialogue avec les politiques, pour redéfinir les rôles de chacun et inciter les Etats à l'action. Suggestion du « forum de Wolfsberg » : créer, sous l'égide de l'ONU, un organisme intergouvernemental représentant une douzaine d'Etats. Cette structure souple, indépendante du Conseil de sécurité, guiderait l'orientation politique des actions humanitaires.

En réaffirmant, enfin, la double exigence de neutralité et d'impartialité à laquelle la Croix-Rouge, plus que d'autres, veut rester fidèle : la neutralité lui attire la confiance de tous, l'impartialité l'oblige à ne léser aucune victime. Le père de ces principes, Jean Pictet, observait que *« le champion de la charité ne peut être en même temps celui de la justice »*. Manière de souligner humblement que l'action humanitaire soulage les souffrances sans punir les bourreaux.

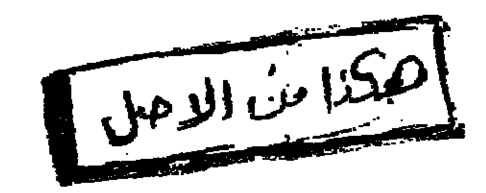
Aujourd'hui, la Croix-Rouge admet que des crises extrêmes justifient des entorses à la neutralité, voire des recours à la force, pourvu qu'on ne baptise pas ces opérations d'*« humanitaires »*. La neutralité, comme tout idéal, reste à atteindre. Après tout, comme le rappelait avec ironie à Wolfsberg l'écrivain William Shawcross, l'*Enfer* de Dante réserve aussi un lieu de tourment aux hommes restés neutres toute leur vie, pour les *punir de leurs hésitations*

Jean-Pierre Langellier

PRÉCISION

BACCALAURÉAT

Dans le regroupement académique d'Amiens (*Le Monde* du 17 juin), les sujets de la série L commençaient bien par *« Si le droit est relatif aux temps et aux lieux, faut-il renoncer à l'idée d'une justice universelle ? »*, et dans celui de Bordeaux par *« A quoi reconnaît-on l'humanité dans chaque homme ? »*. Les sujets de cette série ont été inversés dans certaines éditions.



FINANCE **Martin Owen, le patron de NatWest Markets, le département banque d'affaires de la National Westminster Bank, numéro trois du secteur *outre-Manche*, a quitté son poste.** ● **LES RÉSULTATS de la banque d'affaires seront en forte baisse en 1997, et la direction de l'établissement songe très sérieusement à abandonner une partie de ses activités sur les marchés, cédant aux pressions de ses actionnaires, qui s'inquiètent des risques et de la faible rentabilité.** ● **C'EST UNE PREMIÈRE qui illustre la difficulté pour les banques européennes de lutter dans ces activités très concurrentielles contre leurs homologues américaines.** ● **LES BANQUES FRANÇAISES, notamment la Société générale, Paribas, le Crédit agricole-Indosuez et la BNP, n'en sont pas moins décidées à se renforcer dans ces domaines.** ● **LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE multiplie depuis plusieurs mois les recrutements de collaborateurs.**

La banque anglaise Natwest amorce un repli dans ses activités de marchés

La concurrence, très vive entre les établissements européens et américains sur les activités de banque d'investissement, amène, pour la première fois, un établissement important à limiter officiellement ses ambitions dans ce domaine

A L'HEURE où les banques françaises, Société générale en tête, mettent l'accent sur le développement de leurs activités de banque d'affaires et de marché, les grandes banques de réseau britanniques s'interrogent sur leur stratégie dans ce domaine. Des questions profondes, puisqu'elles viennent de coûter son poste à Martin Owen, le patron de NatWest Markets, le département banque d'affaires de la National Westminster Bank, numéro trois outre-Manche. Cette dernière, dont le bénéfice avant impôt avait reculé de 36 % en 1996, a annoncé, lundi 16 juin, que les résultats de sa filiale seraient en forte baisse en 1997. La banque avait déjà révélé en mars la perte subie par l'un de ses négociateurs sur le marché des options sur taux d'intérêt, qui avait entraîné une charge exceptionnelle de 77 millions de livres (731 millions de francs) au premier trimestre. Le directeur général de la banque, Derek Wanless, en a tiré les conclusions, laissant entendre que NatWest Markets pourrait se retirer de certaines activités. *« Notre effort devra porter sur les domaines où nous avons un avantage compétitif avec un produit ou une expérience de recherche solides, un personnel très compétent »*, précise un communiqué.

Ces déclarations n'ont qu'à moitié surpris la City. *« On ne savait pas quelle banque allait annoncer la première qu'elle réduisait la voilure sur les activités de marché, mais on se doutait que l'une d'elles allait le faire »*, constate un analyste. Depuis plusieurs mois, NatWest comme Barclays subissent des pressions de la part de leurs actionnaires qui déplorent la faible rentabilité de leurs activités de banque d'investissement par rapport à celles de banques domestiques. Des rumeurs – démenties – prêtaient même l'intention en début d'année à Barclays de se séparer de BZW, l'entité qui regroupe ses activités de banque d'affaires. *« Les activités de banque domestique dégagent des rendements sur fonds propres de plus de 20 %, très supérieurs à ceux des activités de banques d'investissement même dans une très bonne année pour ces métiers comme 1996 »*, constate un analyste. *« Les investisseurs trouvent que les banques dépensent trop d'argent à débaucher des golden boys de la City à prix d'or »*. Et préféraient dans le cas de NatWest l'idée – qui a échoué – d'un rapprochement avec Abbey National, spécialiste de la banque des particuliers et cinquième banque britannique.

Surtout, les analystes ne semblent plus croire aux chances de succès des banques britanniques dans le domaine de la banque d'affaires. *« Il y a dix ans que le big bang a eu lieu à Londres, et on attend toujours de voir ce qu'on va voir »*, note John Tyce, à la Société générale Equities and Derivatives. Elles sont déjà trop distancées par les maisons américaines comme Goldman Sachs, Morgan Stanley ou Merrill Lynch. Ces dernières, avec des bénéfices records, un plus grand marché national et portées par l'euphorie de Wall Street, ont les moyens et les hommes pour investir – avec succès – dans le monde entier.

La décision de NatWest éclaire aussi sous un nouveau jour l'engagement stratégique des grands réseaux français à développer leur banque d'investissement. Paribas a un programme de recrutement portant sur 1 000 professionnels. La Société générale annonce, presque chaque semaine, le recrutement d'une nouvelle équipe ou d'une « grosse pointure ». Déjà reconnue dans le domaine des marchés de capitaux, en particulier pour les produits dérivés, la Société générale continue à investir dans le domaine des obligations. Elle renforce aussi les activités, où elle bénéficie de son héritage de banque commerciale, comme le financement de projets. Mais c'est surtout en Asie, dans les pays émergents, dans les activités en actions, et dans le conseil en fusions et acquisitions qu'elle investit. *« Notre budget, supérieur à 1 milliard de francs, aura presque doublé en deux ans »*, résume Patrick Duverger, directeur général délégué, responsable du pôle international et finance (15 000 personnes). Des investissements en équipes, pour l'essentiel, qui ont pu être entièrement financés par les résultats de cette division de la banque, en forte progression. Ils pèsent toutefois sur la rentabilité, puisque, pour la première fois, en présentant ses résultats 1996, la banque a avoué, sans rentrer dans les détails, que le rendement de ses activités de banque d'investissement (estimé à 8 % selon certains analystes) était, comme pour les banques britanniques, inférieur à celui de ses activités de réseau (plus proche de 15 %).

SITUATION DIFFÉRENTE EN FRANCE

« Les banques françaises ne révèlent pas encore le résultat net de leur activité de banque d'investissement et celui de leur activité de banque de réseau », regrette Romain Burnand, analyste chez Paribas Capital Markets. *« Ce qui leur permet encore d'échapper au débat britannique. La pression de leurs actionnaires est aussi moins forte, même si cela commence à changer »*. Peu à peu les établissements français s'organisent aussi pour être plus transparents. *« Le fait nouveau, en outre, sur le marché français, ce sont les opportunités de croissance externe sur le marché domestique, qui posent la question du choix »*, estime Romain Burnand. Mais les banques françaises ont encore des arguments pour justifier leur croissance dans la banque d'affaires. La faible rentabilité des réseaux domestiques permet par exemple à la BNP d'avoir, tout en investissant, un meilleur rendement à l'international et sur les marchés. L'ampleur de ses fonds propres avec une faible pression actionnariale donne aussi de la marge au Crédit Agricole. *« Le contexte britannique est très particulier*, reconnait d'ailleurs un analyste : *les banques forment un oligopole sur leur marché domestique et font des marges énormes, ce qui explique le rejet de la banque d'affaires par les actionnaires »*. C'est loin d'être la même chose en France, en Allemagne ou même en Suisse.

Sophie Fay

Le classement d'« Euromoney »

● **Selon le classement publié par** la revue anglaise *Euromoney* du mois de mai 1997, les banques qui détenaient les parts de marché les plus importantes sur les euro-obligations étaient dans l'ordre : SBC-Warburg, Merrill Lynch, Deutsche Morgan Grenfell, Union de Banques Suisses, Morgan Stanley, JP Morgan, Crédit Suisse First Boston, Hong Kong and Shanghaï Banking Corp markets, Paribas et ABN AMRO Goare Howett.

● **La Natwest** n'apparait pas dans la liste des vingt premières donnée par *Euromoney*.

● **En-dehors de Paribas**, neuvième, la Société Générale est la seule autre banque française citée, en seizième position.

La Société générale multiplie les recrutements

Confirmant son ambition dans la banque d'investissement, la Société générale envisage de revoir son organigramme autour de deux pôles « particuliers et entreprises » et « international et finance », pouvant gérer de manière indépendante leurs ressources humaines et leur informatique. Cette réorganisation permettrait de mieux intégrer les équipes recrutées dans la banque d'affaires depuis dix-huit mois. Côté fusions et acquisitions, Stephen Brisby (ex-UBS) codirige avec Yves-Claude Abescat des équipes renforcées. Par ailleurs, Robert Pirie (ex-Rothschild et Bear Stern) a été nommé à New York. La Société générale s'est aussi dotée aux Etats-Unis d'une équipe de spécialistes des obligations à haut rendement et des bons du Trésor américains, venant de l'UBS. Elle continue à recruter sur les marchés émergents, et en Asie. Enfin, Nicola Horlick (ex-Deutsche Morgan Grenfell) et John Richard (ex-Mercury Asset management), deux stars de la gestion d'actifs ont rejoint ses rangs.

COMMENTAIRE

PEU D'ÉLUS, BEAUCOUP DE RISQUES

Il n'y a pas plus sensibles aux modes que les banquiers. Au cours des quinze dernières années, les prêts aux pays en développement, le financement de l'immobilier, la banque-industrie et la gestion de fortune ont été présentés tour à tour comme de grands axes stratégiques. Un comportement moutonnier qu'illustre à merveille la frénésie actuelle dans les activités de marché. La pensée unique bancaire s'est répandue comme une traînée de poudre en Europe. Venue d'outre-Atlantique, elle stipule que les activités de marché sont devenues une industrie à part entière et que seuls survivront les « acteurs » présents dans le monde entier et capables d'attirer les meilleures équipes.

Les allemands Deutsche et Dresdner Bank, les suisses UBS, SBS et Crédit suisse, les néerlandais ING et ABN-AMRO se sont lancés, sans retenue, dans cette course à la taille pour s'opposer à l'hégémonie américaine des Merrill Lynch, Goldman Sachs et autres Morgan Stanley. Les banques françaises, handicapées par la trop faible rentabilité de leurs activités commerciales et par la crise de l'immobilier, se sont montrées longtemps timorées. Mais, à l'image de la Société générale, de Paribas, du Crédit agricole-Indosuez et dans une moindre mesure de la BNP, elles tentent de rattraper leur retard. Le jeu en vaut-il la chandelle ?

La décision de la Natwest, qui se prépare officiellement à jeter l'éponge dans les activités de marché, illustre les difficultés d'un tel développement. Faut-il investir des milliards de francs dans l'espoir de faire partie des survivants ? La rentabilité des activités de marché est par définition aléatoire. La conjoncture est, depuis plusieurs années, plutôt favorable. Elle ne le sera pas indéfiniment. Enfin, la complexité croissante des méthodes de contrôle des risques n'offrira jamais une assurance totale contre les errements d'un « trader fou ».

Eric Leser

Le PDG du groupe Valois, Michel Coencas, incarcéré

LE GRAND NETTOYAGE du tribunal de commerce de Nanterre, entrepris depuis plusieurs mois par la brigade financière et la justice, a fait une victime inattendue en la personne de Michel Coencas, PDG du groupe Valois, entreprise de mécanique sous-traitant de l'automobile. M. Coencas est en détention provisoire depuis mercredi 11 juin, a révélé lundi le quotidien *Les Echos*, dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte par le parquet de Nanterre sur une affaire d'*« escroquerie au jugement »* autour d'une société, Affinal Industries, qui avait déjà valu à M. Coencas d'avoir maille à partir avec la justice.

En 1995, M. Coencas avait réalisé un « aller-retour » sur cette fonderie d'aluminium, issue de la fusion des Affineries de Picardie et d'une autre société du groupe Valois. Mise en redressement judiciaire par Valois, avec 250 millions de francs de passif, Affinal *avait été attribuée par le tribunal* de commerce à un ferrailleur marseillais, qui l'avait revendue ensuite, après apurement du passif, à la holding de M. Coencas, la Financière du Valois. En février 1995, M. Coencas et sa mère, propriétaire et dirigeante des Affineries de Picardie jusqu'en 1992, avaient été placés en garde à vue au SRPJ de Dijon, pour abus de biens sociaux, faux en écritures privées et présentation de faux bilans. L'avocat de M. Coencas, Me Termine, a déclaré au *Monde* que son client *« conteste sa responsabilité et avoir commis une quelconque infraction »*.

La nouvelle enquête ouverte par le parquet de Nanterre a également provoqué la mise sous contrôle judiciaire, vendredi 13 juin, de Didier Calmels, conseil en entreprises. Quatre autres personnes ont été également écrouées ou mises en examen dans ce dossier, qui concerne notamment des *« montages et maquillages de comptabilités »* et vise des administrateurs judiciaires et d'anciens responsables du tribunal de commerce de Nanterre.

Pascal Galinier

Les travaillistes privatisent le « tube » de Londres

LONDRES
de notre correspondant

Après avoir dénoncé pendant la campagne électorale le projet du gouvernement conservateur de privatiser le métro de Londres, les travaillistes s'apprêtent-ils à faire de même ? La révélation par la presse, lundi 16 juin, d'une lettre du vice-premier ministre, responsable des transports, annonçant l'examen prochain des *« options pour un partenariat public-privé pour le métro »*, a suscité une réaction embarrassée de l'intéressé. John Prescott, le « numéro deux » du Labour, a affirmé qu'il resterait fidèle à son manifeste électoral et qu'il n'était pas question d'une *« privatisation totale »*. Il n'empêche que la position du gouvernement Blair est inconfortable, après avoir, dans l'opposition, dénoncé les privatisations thatchériennes, et en particulier la dernière en date, celle des chemins de fer.

Les options avancées par M. Prescott pour injecter de l'argent frais dans le « tube », dont l'état de délabrement est plus que préoccupant, bien qu'il dégage techniquement des excédents, sont les suivantes : un *« partenariat public-privé »* dans lequel le secteur privé aurait la majorité, mais où l'Etat conserverait une *« golden share »*, c'est-à-dire une action de blocage ; la création d'un trust chargé d'assurer de nouveaux investissements ; le desserrement des règles de contrôle du ministère des finances sur les sociétés publiques afin de permettre au métro d'emprunter plus librement. *« Je trouverai de l'argent, mais pas public, pour moderniser le métro avant qu'il soit inondé par l'eau de la Tamise »*, a promis M. Prescott.

Cette volte-face du Labour indique sa détermination à chercher toutes les options possibles sans préjugés idéologiques et au moindre coût, car il n'est pas question d'augmenter les impôts ni d'accroître les dépenses publiques. Reste à trouver les centaines de millions de livres nécessaires. Les pannes à répétition, annoncées chaque matin à la télévision, le rappellent cruellement. Cette solution sera-t-elle la panacée ? Le président de London Transport lui-même, Peter Ford, a estimé lundi que la privatisation n'améliorerait pas nécessairement le service.

Patrice de Beer

British Steel souffre de la hausse de la livre

Le groupe sidérurgique britannique affiche un bénéfice en baisse de 59 %

AIDÉ ces dernières années par les dévaluations monétaires, British Steel en subit aujourd'hui le contrecoup : la remontée de la livre, *« en particulier face au mark »*, handicape fortement le groupe sidérurgique britannique, selon son président, Sir Brian Moffat.

Le renchérissement de la monnaie britannique, ajouté à une grande morosité sur le marché de l'acier, a ébréché la rentabilité du numéro un européen du secteur. Pour l'exercice 1996-1997, son bénéfice net avant impôt accuse une baisse de 59 %, à 451 millions de livres (4,2 milliards de francs).

Depuis plusieurs mois, British Steel est l'un des groupes britanniques qui dénoncent avec le plus de vigueur la hausse de la livre. En un an, la monnaie anglaise a augmenté de 21 % face au mark, et de 17,2 % face aux autres monnaies. Cette appréciaton, selon le sidérurgiste, menacerait les exportations anglaises et les emplois en Grande-Bretagne.

Le groupe, toutefois, a réussi à maintenir son chiffre d'affaires à 7,2 milliards de livres, grâce à sa filiale suédoise Avesta Sheffield (aciers inoxydables), rachetée en 1995. Mais il prévoit de mener d'importantes restructurations.

En 1996, ses effectifs sont passés de 54 000 à 50 400, à la suite notamment de la vente de ses activités dans les forges employant 2 100 salariés. De nouvelles suppressions d'emplois sont programmées cette année. Aucun chiffre n'est donné. Selon certaines rumeurs, elles pourraient toucher 1 500 personnes environ.

REDÉPLOIEMENT

En parallèle, British Steel accentue son redéploiement. En 1996, il a investi 413 millions de livres, le plus haut niveau de dépenses en capital depuis 1991. L'essentiel a été consacré à la construction d'une nouvelle usine aux Etats-Unis. Le sidérurgiste pense investir autant cette année. Cherchant à acquérir une taille mondiale, il exclut de participer aux restructurations européennes du secteur, lui préférant l'Asie. Le groupe paraît sur le point d'acheter un terrain près de Bombay pour construire une usine de laminage, en partenariat avec l'indien Jindal.

Pariant sur une forte demande aux Etats-Unis et en Asie, et sur une reprise progressive en Europe, British Steel a déjà annoncé une hausse de 8 % de ses prix et se dit *« modérément optimiste »* pour 1997. *« La force de la livre, cependant, reste un problème pour nous et pour beaucoup de nos clients britanniques qui sont également exportateurs. Leurs carnets de commandes vont forcément souffrir cette année, si la livre reste à ses niveaux actuels »*, a prévenu le président du groupe.

Martine Orange



Les AGF filialisent leurs activités de gestion d'actifs

L'ASSUREUR AGF a annoncé lundi 16 juin la création d'une filiale de gestion d'actifs financiers, AGF Asset Management. Cette nouvelle structure est issue du regroupement d'AGF Finance Gestion, qui s'occupe de la gestion collective et des mandats pour compte de tiers, et d'AGF Gestion d'actifs, qui gère les portefeuilles des sociétés du groupe. Sur les 200 milliards de francs traités aujourd'hui par AGF Asset Management, 170 milliards concernent les portefeuilles des sociétés du groupe. L'idée est de développer la gestion pour compte de tiers en passant d'un volume de 30 milliards d'actifs en 1997 à 42 milliards en 1999 pour atteindre 50 milliards de francs en 2000.

« Il n'est pas question d'en faire le métier phare des AGF », s'empresse de préciser Christian de Gournay, qui prend la présidence d'AGF Asset Management. La compagnie reste ancrée sur les métiers de l'assurance classique. Elle souhaite même s'y renforcer comme l'attestent son intérêt pour la compagnie publique Gan et les discussions qu'elle mène avec La Poste pour distribuer ses produits au travers de son réseau.

DÉPÊCHES

■ **SCOR : l'agence de notation financière Standard and Poor's** a relevé de A+ à AA- la note du premier réassureur français. L'agence met en avant *« une bonne expertise technique, un niveau de capital excellent et de bons résultats techniques »*.

■ **PALLAS-STERN : les liquidateurs de la banque et de sa maison mère Comipar** ont assigné devant le tribunal de grande instance de Paris les trois commissaires aux comptes du groupe, à qui il est reproché *« de ne pas avoir exercé de façon complète leur mission »*, et d'avoir ainsi contribué à un trou de 5 à 8 milliards de francs de la banque.

■ **INFORMATIQUE : plusieurs constructeurs**, dont Compaq, IBM, Dell, Hewlett Packard et NEC ont présenté, lundi 16 juin, leurs « Net PC », ces ordinateurs personnels (PC) simplifiés, qui iront chercher les informations dont ils auront besoin dans un serveur à travers le réseau Internet et dont les normes ont été fixées par Intel et Microsoft.

■ **MOTOROLA : le groupe américain veut lancer un nouveau réseau de satellites de télécommunications**, selon le *Wall Street Journal* du 17 juin. Baptisé Celestri, il consisterait à combiner 63 satellites en orbite basse et un satellite géostationnaire pour offrir de la transmission de données et d'images à hauts débits pour une clientèle d'entreprises, d'opérateurs de télécommunications et de diffuseurs de télévision.

■ **GAZPROM : les banques Dresdner Kleinwort Benson et Crédit lyonnais ont signé un accord** avec le géant gazier russe lui octroyant deux prêts d'un montant total d'environ 4 milliards de dollars.

■ **ALPHA : le lunetier Alain Afflelou** vient d'engager des négociations avec le fonds d'investissement Alpha (Marine-Wendel) qui pourrait prendre une participation à son capital, comme l'indiquait la *Lettre de l'Expansion*, lundi 16 juin.

■ **TECHNIP : le premier groupe français d'ingénierie** vient d'acquérir une participation majoritaire de 80 % dans la société CBS Engineering Inc., spécialisée dans la conception et dans la direction de projets d'installations de production de pétrole et de gaz à terre et en mer.

■ **PAYS-BAS : la Poste et les Télécommunications** néerlandaises vont se scinder en deux sociétés distinctes début 1998.

■ **CLARINS : le groupe cosmétique** a porté de 39,4 à 83,5 % sa participation dans Thierry Mugler. Clarins a racheté la totalité des participations de Marceau Investissements et de la banque Banexi dans le groupe, et une partie de celle des fondateurs.

■ **FIAT : le groupe italien** prévoit de réaliser en 1997 un bénéfice avant impôt au moins égal à celui de 1996, de 3 805 milliards de lires. Le chiffre d'affaires devrait passer de 77 923 milliards de lires en 1996 à 90 000 milliards de lires en 1997. L'activité automobile, dopée par l'entrée en vigueur en Italie en début d'année d'aides gouvernementales à l'achat d'une voiture neuve en l'échange de la mise à la casse d'un véhicule de plus de dix ans, devrait être au cœur de cette croissance.

■ **PECHINEY : le groupe d'aluminium et d'emballage** va porter sa participation de 39 à 80 % dans Teckpack International (emballage de luxe), accroissant ainsi son endettement de 1,4 milliard.

■ **IG METALL : le syndicat allemand de la métallurgie** IG Metall s'alarme, dans son rapport de conjoncture trimestriel publié lundi 16 juin, de la diminution drastique du nombre d'emplois que connaitra selon lui le secteur au cours des mois à venir. *« Seules 4 % des entreprises de la métallurgie prévoient de nouvelles embauches, 23 % veulent réduire leur personnel »*, affirme le syndicat, ajoutant que *« plus de 130 000 employés de la métallurgie ont perdu leur emploi l'année dernière »* et qu'*« après la perte de 50 000 emplois supplémentaires au premier trimestre (1997), le nombre d'employés dans la métallurgie est descendu à 3,4 millions à peine »*. IG Metall explique cette évolution par la baisse de la demande intérieure et par la productivité, *« en forte croissance depuis 1991 »*.

Shiseido appuie ses ambitions mondiales en ouvrant une seconde usine en France

Le numéro un japonais des cosmétiques s'installera à Ormes, dans le Loiret

Shiseido s'est fixé comme objectif de devenir le premier fabricant de cosmétiques dans le monde. Pour cela, le groupe japonais multiplie les initiatives hors de son marché national. Il va renforcer sa production en France en reprenant des installations d'Alcatel CIT à Ormes jusque-là promises à la fermeture. Shiseido souhaite également développer sa filiale Carita, qui ouvrira en deux ans une centaine de salons de coiffure en franchise.

TOKYO
correspondance

Premier fabricant japonais de cosmétiques et numéro quatre mondial, Shiseido va ouvrir, d'ici à décembre 1998, une seconde usine en France, qui pourrait employer cent cinquante personnes dans les trois ans. Le groupe nippon investira 175 millions de francs dans la construction de ce site à Ormes (Loiret), près d'Orléans, non loin de son premier établissement situé à Gien (deux cent cinquante salariés).

A Ormes, Shiseido reprendra une partie des installations d'Alcatel CIT et étudiera la possibilité de reconvertir et d'embaucher une partie des deux cents salariés touchés par l'arrêt des activités industrielles du groupe de télécommunications.

Cette décision s'inscrit dans une logique d'internationalisation de Shiseido illustrée par une série de mouvements récents. Aux Etats-Unis, le groupe a repris la division professionnelle d'Helene Curtis et racheté une usine de produits de beauté à Carter-Wallace. Il a également investi dans une nouvelle unité de production à Taïwan et créé deux quartiers généraux régionaux : à Paris pour L'Europe – alors que la plupart des multinationales préfèrent Londres ou Francfort – et dans le New Jersey, aux Etats-Unis, pour les Amériques.

Shiseido, qui disposera de dix usines dans le monde avec celle qu'il compte installer à Ormes, privilégie désormais son développement hors du Japon. *« Shiseido est entré dans sa quatrième étape de développement : il s'agit de regrouper nos énergies pour devenir le numéro un mondial, non seulement en termes de ventes, mais pour la qualité de notre personnel, de nos produits et de nos services »*, affirmait déjà, en 1996, l'actuel président de la société créée il y a cent vingt-cinq ans, Yoshiharu Fukuhara, petit-fils du fondateur. D'ici à la fin du siècle, le chiffre d'affaires du groupe devra atteindre 800 milliards de yens (40 milliards de francs), contre 588 aujourd'hui. Mais surtout, ses ventes internationales devront passer de 11 % de ce total à 25 %, ce qui signifie qu'elles devront quadrupler.

MARCHÉ INTÉRIEUR SATURÉ

De 1996 à 2001, Shiseido a prévu de consacrer 200 milliards de yens (10 milliards de francs) à ce programme d'expansion. Sur ce montant, 35 milliards de yens ont déjà été investis à l'étranger ou doivent l'être en 1996 et en 1997. *« L'industrie de la beauté a naturellement vocation à s'internationaliser*, explique Yutaka Goto, un porte-parole du groupe. *Des documents internes datant de 1936 appelaient déjà à faire de Shiseido une marque mondiale. »*

Plus prosaïquement, les dirigeants de Shiseido savent que le groupe ne peut plus guère espérer progresser sur le marché japonais, colossal mais saturé : ses ventes nationales n'ont progressé que de 2,7 % en 1996, alors qu'elles ont grimpé de 28 % à l'étranger. Sur le marché nippon, jusque-là très lucratif, les restrictions à l'encontre des produits d'importation directe tombent l'une après l'autre, et la guerre des prix s'intensifie. Shiseido doit en outre affronter deux concurrents locaux aux dents longues, Kao et Kanebo.

De par la structure de leurs marchés, les Etats-Unis, l'Europe et l'Asie en sont venus à former trois ensemble différents, avec chacun leurs spécificités. Aux Etats-Unis, la très forte concurrence rend la distribution directe difficile, ce qui explique que Shiseido y ait multiplié les acquisitions de réseaux spécialisés. En Asie, le groupe capitalise sur l'image de marque de ses produits, présentés comme les mieux adaptés aux types de beauté asiatiques. Il a même créé une gamme spéciale pour les Chinoises : à terme, Shiseido compte réaliser dans cette zone 40 % de ses ventes à l'étranger.

Dans l'immédiat, l'Europe reste toutefois son premier marché hors du Japon. Yasutaka Mori, le nouveau directeur général des opérations internationales, ne cache pas que les très bons résultats du groupe pour l'année 1996 s'expliquent en partie par le succès des deux parfums développés en France sous le nom des couturiers Issey Miyake (*L'Eau* d'Issey) et Jean-Paul Gaultier. La filiale française de Shiseido a ainsi augmenté ses bénéfices de moitié en 1996. *« Cette stratégie était moins risquée pour nous que si nous avions lancé à grand frais un parfum à notre nom (...). Nous comptons lancer les parfums d'un ou de deux autres couturiers dans les années à venir »*, explique M. Mori. Au Japon, la parfumerie ne représente que 0,1 % des ventes de cosmétiques.

L'éventualité d'une nouvelle implantation en France était sérieusement envisagée depuis un certain temps : *« Notre stratégie à l'international est très ambitieuse. Comme notre usine de Gien tourne à plein, les ventes étant excellentes, nous avions besoin de prendre une décision. Pour nous, la France est de toute façon la plus compétitive en matière de parfums : on y trouve les qualifications, les matières premières, les flacons. C'est aussi pour ça que nous avons choisi Paris comme quartier général européen »*, poursuit-il.

En Europe, tout comme dans les autres zones, Shiseido tient à équilibrer ses activités entre les différents secteurs : parfumerie, produits de beauté (haut de gamme et grand public), salons de coiffure, soins capillaires. Très présent dans ce dernier domaine grâce à ses nombreuses acquisitions, Shiseido va créer une chaîne de prestige grâce à Carita, la célèbre enseigne de salons de coiffure rachetée en 1986. *« Dans les deux ans, nous comptons disposer de dix à quinze salons franchisés en France. Une fois que nous aurons une base très solide en France, nous ferons la même chose aux Etats-Unis et en Asie »*, déclare Yasutaka Mori.

Brice Pedroletti

Le groupe nippon développe les salons de coiffure Carita en franchise

CARITA, qui coiffe les plus célèbres têtes du monde, compte ouvrir en deux ans une centaine de salons en franchise en France et à l'étranger. Rachetée en 1986 par Shiseido, la prestigieuse enseigne parisienne a vocation à renforcer l'image de luxe du japonais. *« Carita représente une vitrine pour le groupe »*, souligne Alain Michel, PDG de Carita, ancien directeur général de Givenchy recruté en 1994 pour redresser une société alors en difficulté. Fermé en 1995 pour être rénové, le salon a de nouveau ouvert ses portes en septembre 1996. *« Un plan social a permis de redresser la situation et d'espérer le retour à l'équilibre dès cette année*, explique M. Michel. *Le personnel touché par ce plan a été reclassé à 98 %. »*

En ouvrant des salons en franchise aux quatre coins du monde, la société espère doper les ventes de ses produits cosmétiques Carita, qui représentent 95 % de son chiffre d'affaires. Celui-ci devrait s'élever à 180 millions de francs cette année (contre 147 millions en 1996). *« Nous ne pouvons pas, dans le marché tel qu'il se présente, nous limiter à Paris et même à la France*, estime M. Michel. *Le franchisage va nous permettre d'assurer à nos produits une plus large diffusion. »*

DE SHANGHAÏ À SAINT-PÉTERSBOURG

La stratégie d'expansion internationale du groupe Shiseido s'applique aussi à Carita. Avec des nuances propres à l'histoire de la maison. *« Lorsque nous ouvrons un salon en franchise, nous assurons nous-mêmes la formation du personnel*, précise-t-il. *Si la technique des soins esthétiques est relativement simple à acquérir pour tout professionnel, le style Carita coiffure, qui a fait toute la réputation de l'institut, réclame un apprentissage plus délicat. »*

Après Cannes et Nice, Carita va s'installer à Caen, puis Bordeaux, Strasbourg, Toulouse, Lyon, Lille et Monaco. A l'étranger, l'enseigne est déjà en franchise à Ho Chi Minh-Ville et à Shanghaï. Des accords ont également été conclus à Saint-Pétersbourg, en Arabie Saoudite et dans les Emirats arabes unis. Des négociations sont en cours aux Etats-Unis et au Canada.

Soucieux d'innover, Carita va mettre en vente, en septembre, une nouvelle ligne de soins à base d'eau polaire. Une trouvaille née de l'association avec le spéléologue et glacionaute Janot Lamberton, *« un pur aventurier des glaces »*, tel que le définit Alain Michel : *« Nous avons tout de suite cru à son idée, et, en août dernier, une expédition Lamberton/Carita composée de scientifiques est partie explorer la calotte glaciaire. »*

D'après les scientifiques, certaines composantes de la glace, dont les algues rouges, ont des propriétés pour la peau ignorées par nos climats plus cléments. Le bleu glacier des pôles et des glaces extrêmes se déclinera dans une nouvelle gamme de soins. *« L'idée de Janot Lamberton est venue d'un constat*, raconte M. Michel : *les femmes inuits, exposées constamment au froid, gardent une peau intacte et un teint parfait. »* Tellement parfait que l'une d'entre elles a séduit, et épousé, le fils du spéléologue.

Pour la première fois, une grève à EDF prend pour cible les nouvelles technologies informatiques

« CE TYPE de mouvement demande du doigté et une maîtrise millimétrée de la conduite des actions », reconnaît Bruno Giuliani, secrétaire général CGT des services centraux d'EDF, en évoquant la première grève ayant pris pour cible les nouvelles technologies informatiques d'une entreprise. Depuis une semaine, pour protester contre *« la suppression programmée de quatre à cinq cents emplois »* et le recours à la sous-traitance, près de deux cents personnes d'ISIS, unité de service et de logistique interne, pratiquent la *« coupure tournante d'électricité »* sur trois sites : au siège, à la direction de l'équipement à Paris et dans les services informatiques à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Nouveauté de ce conflit rassemblant la CFDT, la CGT et FO, il s'agit de perturber les liaisons informatiques de ces sites et tous les systèmes de messagerie interne. Au siège, appelé « 3M » (Monceau - Murat - Messine), des agents de maintenance occupent depuis une semaine le poste d'alimentation électrique. Les différents accès ont été bloqués par des grilles. Sur place, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les équipes se relaient pour occuper ce site névralgique et sélectionner les lieux de délestage. L'action se déroule de manière graduée. Le premier coup de semonce a porté sur le courrier et le standard, ainsi que sur le blocage du quai de livraison. Rapidement, les coupures ont visé le terminal informatique reliant les services centraux aux différents sites, bloquant la messagerie et la comptabilité.

PARALYSIE MOMENTANÉE

Au troisième jour, les grévistes décidaient de *« prendre la direction au porte-monnaie »* en coupant l'électricité de la cantine. L'entreprise est contrainte dans ce cas de verser une indemnité à chaque agent. La salle des changes a, à son tour, été momentanément paralysée, les opérations financières ont alors été transférées chez Indosuez, installé dans le voisinage. Le mouvement a culminé vendredi 13 mai avec le délestage de la direction générale, qui s'est retrouvée sans courant. Dans la perspective de négociations lundi 16, le dispositif était allégé temporairement.

Les coupures visent principalement toutes les prises de courant sur lesquelles sont branchés les fax, les ordinateurs et aussi la climatisation. *« Dans les salles informatiques, si la température monte, les ordinateurs s'arrêtent automatiquement »*, explique-t-on à la CGT. Mais le maître-mot reste la sécurité. Pas question d'abîmer le matériel. *« A chaque fois, nous prévenons les personnes concernées et leur demandons de sauvegarder leur fichier avant les coupures »*, affirme M. Giuliani. De même, les ascenseurs sont arrêtés lorsqu'ils sont au rez-de-chaussée et leurs portes demeurent ouvertes. Pas question non plus de toucher aux installations de sûreté nucléaire ni au dispatching, c'est-à-dire à la répartition de l'électricité sur le réseau national.

Du côté de la direction, si cette grève *« traduit une inquiétude du personnel »*, tout est fait pour minimiser son ampleur. Le conflit est né d'un malentendu. EDF souhaite regrouper ses activités sur trois sites dit « intelligents », c'est-à-dire câblés, et aura donc besoin de moins de personnel de maintenance, mais pas dans les proportions avancées par les syndicats. Les négociations avec Etienne Bertier, secrétaire général d'EDF, ont débuté lundi. Elle se sont interrompues dans la soirée, la direction posant comme ultimatum l'évacuation du poste de « 3M », ce que refusent les grévistes.

Dominique Gallois



SALON DU BOURGET

Le PS plaide pour une fusion Aerospatiale-Dassault dont l'Etat doit garder le contrôle

Les industriels espèrent possible « une respiration » des entreprises publiques

François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, s'est déclaré *« très favorable »* à ce que Dassault et Aerospatiale puissent former un ensemble de taille européenne. *« En même temps, il n'y a pas besoin de mettre ce nouvel ensemble sur le marché »*, a-t-il ajouté, estimant que le nouveau groupe pourrait très bien rester sous contrôle public, avec une part de l'Etat qui permette d'assurer une influence des pouvoirs publics. Chez Dassault Aviation, on veut croire que l'une des formules possibles serait la possession par l'Etat d'une action privilégiée.

ALORS que Serge Dassault répète qu'il ne peut pas y avoir fusion, sans privatisation, entre son groupe d'aviation et Aerospatiale et que les partenaires européens de l'industrie aéronautique française – principalement British Aerospace et DASA – affirment leur préférence pour des partenaires français privatisés, le PS tente d'éclaircir sa position sur les regroupements possibles, notamment dans le secteur de la défense.

« Nous renions tout dogmatisme », a expliqué, lundi 16 juin, François Hollande, le premier secrétaire délégué du PS, *« souhaitant qu'il y ait des réorganisations, même des regroupements »* dans le domaine industriel de défense. *« Par exemple, nous sommes très favorables à ce que Dassault et Aerospatiale puissent former un ensemble de taille européenne,* a-t-il ajouté. *En même temps, il n'y a pas besoin de mettre ce nouvel ensemble sur le marché. Nous pensons qu'il peut très bien rester sous contrôle public, avec une part de l'Etat qui permette d'assurer une influence des pouvoirs publics. » « Là-dessus,* a estimé M. Hollande, *nous appuierons tous les efforts du gouvernement qui pourraient aller dans ce sens. »*

Au Salon du Bourget, les propos du premier secrétaire délégué du PS ont été décortiqués et ils ont paru, à plusieurs industriels du secteur privé comme du secteur public, illustrer une ouverture, chez certains membres du Parti socialiste, à la perspective d'introduire *« une respiration »* à partir du moment où l'Etat reste majoritaire selon diverses modalités.

Si la position de Serge Dassault est connue, celle des responsables du groupe Aerospatiale ne l'est pas moins. Le PDG du groupe national et ses principaux collaborateurs disent – non sans humour – préférer à *« un Etat actionnaire sans capital ni trésorerie »*, qui, de surcroît, n'a plus réalisé comme client que 9 % des commandes militaires passées en 1996 à Aerospatiale, des investisseurs privés *« ayant capital et trésorerie »*. Chez Dassault-Aviation, dont l'Etat détient à l'heure actuelle 47 % du capital et où la perspective d'une fusion avec Aerospatiale a fait de nets progrès dans les esprits, on admet que tout gouvernement puisse vouloir maintenir, sous une forme qui reste à déterminer, un moyen de garantir les intérêts publics, dès lors qu'une entreprise travaille pour la sécurité nationale. On considère que l'une des formules possibles est, par exemple, la possession par l'Etat d'une *golden share*, c'est-à-dire d'une action privilégiée et prioritaire lui garantissant de pouvoir, en toutes circonstances, s'opposer à *une décision stratégique* dans le domaine industriel, technologique et commercial qui n'aurait pas son agrément.

J. I.

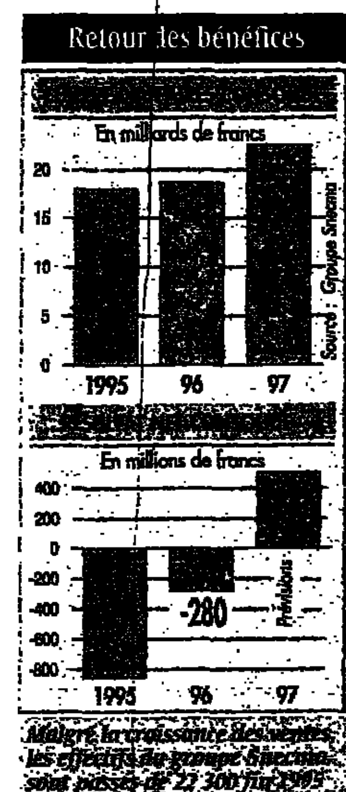
M. Gayssot champion de la « concurrence loyale »

Jean-Claude Gayssot, le ministre communiste des transports, a demandé aux Américains lundi 16 juin au Bourget, de respecter les accords commerciaux sur l'aéronautique de 1992 *« pas seulement de façon formelle mais d'en appliquer aussi l'esprit »*. M. Gayssot a demandé, au nom des quatre ministres européens en charge du dossier Airbus dans les pays membres du consortium aéronautique, que *« les discussions engagées entre l'Europe et les Etats-Unis permettent, grâce à une meilleure application de l'accord de 1992, les conditions d'une concurrence loyale »*. L'Europe avait obtenu en 1992 le droit d'allouer des avances remboursables représentant 30 % des coûts de développement d'un programme aéronautique, alors que les Américains conservaient la possibilité d'allouer des subventions directes dans l'aéronautique civile pouvant aller jusqu'à 3 % du chiffre d'affaires. La fusion projetée entre les américains Boeing et McDonnell fait craindre que cette limite soit dépassée, grâce aux contrats militaires qui sont en dehors de l'accord.

Le motoriste Snecma apprend à vivre avec un actionnaire public indigent

LE MOTORISTE public Snecma, dont les pertes accumulées depuis plusieurs années ont épuisé les fonds propres, voit enfin le bout du tunnel. Son PDG, Jean-Paul Bechat, a annoncé, lundi 16 juin, qu'il comptait sur un bénéfice de 500 millions de francs cette année, contre des pertes de 280 millions l'an dernier et de 850 millions en 1995. Le redémarrage du marché aéronautique devrait se traduire pour Snecma par une progression de son chiffre d'affaires de 20 % en 1997, à 22,5 milliards de francs.

L'embellie est provoquée par la nette reprise du marché aéronautique civil, notamment sur le moteur le plus vendu au monde, le CFM-56, qui équipe les Boeing 737 et les Airbus-A320. CFMI, la filiale commune à Snecma et au motoriste américain General Electric qui construit ce moteur, prévoit de doubler son chiffre d'affaires cette année à 4,5 milliards de francs, contre 2 milliards deux ans plus tôt. CFMI va livrer 750 moteurs en 1997 et environ 900 chacune des cinq années suivantes alors qu'au plus profond de la crise CFMI en livrait moins de 400.



Malgré la croissance des ventes, les effectifs du groupe Snecma sont passés de 27 300 fin 1995 à 21 300 fin 1996.

M. Bechat attribue aussi son redressement à sa nouvelle stratégie. Snecma ne se définit plus comme un motoriste mais comme *« un groupe de propulsion* [moteurs plasmiques, boosters de fusées, propulsion des missiles et moteurs d'avions], *d'équipement mécanique* [trains d'atterrissage et freins] *et de services associés »*. Conséquence : en un an, M. Bechat a lancé une OPA sur sa filiale à 51 % la Société européenne de propulsion (SEP, propulsion à poudre et liquide), empochant au passage une importante trésorerie. Son prédécesseur s'apprêtait à la vendre. M. Bechat a regroupé le pôle freinage autour de Messier-Bugatti et Carbone Industrie, et a créé un pôle services avec Snecma Services. La réorganisation du groupe n'est peut-être pas tout à fait terminée. Les milieux industriels évoquent la constitution d'un pôle grosse propulsion en Aquitaine, autour des moteurs spatiaux et de la propulsion de la SEP et de l'activité de missiles balistiques d'Aerospatiale.

RAMENER LE CALME

« Depuis mon arrivée à la tête du groupe, je me suis efforcé de ramener le calme », a également expliqué M. Bechat, faisant allusion à la période de tensions entre le motoriste français et General Electric, son allié américain de vingt-cinq ans. Jean-Paul Dufour, son prédécesseur, revendiquait une nouvelle répartition des rôles dans les futurs programmes afin d'assurer à Snecma la maîtrise des parties chaudes des moteurs. Le CFM-XX, *qui devait équiper les versions* allongées de l'Airbus-A340, était au cœur de cette polémique. Elle n'a plus lieu d'être puisque Airbus a annoncé au Salon du Bourget que son futur avion serait motorisé, au moins dans un premier temps, par le britannique Rolls-Royce. Le groupe Snecma se console en expliquant qu'il fabriquera les trains d'atterrissage de ce nouvel avion.

Autre déception pour Snecma, le consortium d'avions régionaux AI (R) a annoncé, lundi 16 juin, qu'il n'était pas en mesure de lancer son jet de soixante-dix places (*Le Monde* du 15 juin). Snecma avait développé depuis un an, avec la filiale canadienne de l'américain Pratt & Whitney, un nouveau moteur pour cet avion. Dernier élément d'incertitude : Snecma, qui fabrique le moteur M-88 du Rafale, attend du nouveau gouvernement, tout comme le groupe Dassault, la confirmation de la commande de quarante-huit exemplaires du nouvel avion de combat.

Cette bouffée d'oxygène espérée ne résoudra pas l'avenir des deux mille salariés de sa direction technique privés de nouveau programme de développement. Les gouvernements britannique et français ont demandé à Rolls-Royce et Snecma de travailler ensemble sur le programme AMET (Advanced Military Engine Technology) pour l'avion de combat européen qui succédera au Rafale et à l'Eurofighter. Pour l'instant, le motoriste français ne voit pas venir les crédits d'Etat, et ses ingénieurs risquent d'être en première ligne du plan social qui prévoit huit cents suppressions d'emplois sur deux ans.

RECAPITALISATION

Snecma devra également passer *le cap délicat de la recapitalisation* . La consommation de ses fonds propres oblige l'Etat actionnaire à injecter de l'argent frais avant la fin de l'année 1998. M. Bechat ne se fait aucune illusion sur les capacités financières de son actionnaire et sur ses priorités. Ni sur la privatisation de son groupe, dont le nom avait été pourtant inscrit sur le décret des entreprises privatisables en 1993. Il propose donc à l'Etat d'étudier *« un coup d'accordéon »* sur le capital, permettant de tirer un trait sur le passé. Ménageant son actionnaire *unique, M. Bechat ne s'estime* pas excessivement handicapé par son indigence. Il fait le pari audacieux de compter sur son seul redressement pour repartir de l'avant.

Christophe Jakubyszyn

La nomination du PDG d'Arianespace est retardée de quinze jours

Le gouvernement demande « des informations »

LA DERNIÈRE péripétie du feuilleton de la succession du PDG d'Arianespace, Charles Bigot, a pris la forme d'un bref communiqué publié lundi 16 juin. L'assemblée générale de la société exploitante du lanceur Ariane, qui devait, ce jour-là, nommer le successeur de M. Bigot, *« a décidé de surseoir à statuer sur les décisions proposées et, en conséquence, de s'ajourner »*. Une nouvelle réunion aura lieu le 30 juin avec le même ordre du jour. La raison ? *Le nouveau gouvernement* français *« a demandé à être informé de toutes les décisions importantes sur le point d'être prises, quels qu'en soient les domaines »*...

Cette histoire à rebondissements avait commencé, début avril, par un coup de force du précédent gouvernement. Jean-Marie Luton, directeur général (en fin de mandat) de l'Agence spatiale européenne, avait été imposé au conseil d'administration d'Arianespace pour remplacer M. Bigot, en lieu et place de Francis Avanzi, directeur général d'Arianespace, *dauphin* de son supérieur direct, désigné comme tel par le conseil d'administration il y a deux ans (*Le Monde* daté 25-26 mai). L'Etat français (par l'intermédiaire du CNES) *y étant majoritaire*, l'assemblée devait entériner ce choix.

L'affaire avait fait grand bruit dans les milieux spatiaux, de nombreux industriels et partenaires européens s'inquiétant des conséquences, pour l'image d'Arianespace, de ce diktat gouvernemental sur la marche d'une société européenne de droit privé. *Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, désormais chargé de l'espace, compte-t-il revenir sur les choix de son prédécesseur ? Souhaite-t-il, plus simplement, s'informer avant de confirmer une décision qui, soulignent certains responsables du spatial français, fut *« dictée par l'Elysée »* ? Les parties concernées gardent le mutisme, Francis Avanzi se contentant de préciser que la direction d'Arianespace n'a pas été consultée par le cabinet de M. Allègre.

Jean-Paul Dufour

DÉPÊCHES

■ **EUROCOPTÈRE : le groupe franco-allemand** Eurocopter a reçu commande de seize hélicoptères (douze *Dauphin* et quatre *Super-Puma*) de la part de deux sociétés norvégiennes spécialisées dans l'exploitation pétrolière *off shore* en mer du Nord. Les deux contrats s'élèvent, au total, à quelque 600 millions de francs.

■ **DASSAULT ELECTRONIQUE : le** groupe fournira des équipements de guerre électronique (il s'agit de détecteurs d'alerte-radar qui identifient les systèmes d'armes déployés sur un champ de bataille) à l'armée de l'air française, qui les embarquera sur cent-dix avions *Mirage F1*, déjà dotés de brouilleurs du même constructeur.

■ **EUROFIGHTER : un rapport d'un cabinet d'audit,** mandaté par le ministère allemand de l'économie, sera rendu public, le 20 juin, sur un schéma de financement de l'avion de combat *Eurofighter*, un projet commun à l'Allemagne, au Royaume-Uni, à l'Italie et l'Espagne. Le but est de concevoir une participation financière des industriels allemands, et notamment de DASA, aux dépenses d'industrialisation que le budget de la défense, à *Bonn, n'est pas en mesure d'assurer* seul.

■ **ROLLS ROYCE : le constructeur britannique de moteurs d'avions** Rolls Royce a décroché de nouveaux contrats pour un montant total d'environ 750 millions de dollars avec les compagnies aériennes British Airways, South African Airways (Afrique du Sud) et Icelandair (Islande).

■ **AERO INTERNATIONAL : le consortium aéronautique européen** (Alenia-Aérospatiale-British Aerospace) spécialisé dans les petits avions de transport régional a repoussé le lancement de son avion à réaction de 70 places, Airjet ou AI (R) 70, qui était prévu au Bourget.

■ **BOMBARDIER - BOEING : la firme canadienne Bombardier** a *indiqué lundi 16 juin avoir signé* avec la compagnie Boeing, à l'occasion du Salon du Bourget, un contrat de 290 millions de dollars canadiens (210 millions de dollars américains) pour poursuivre la fabrication du tronçon du fuselage arrière du long-courrier Boeing 767.

■ **LA BOURSE de Tokyo continue d'alterner les séances de hausse et de baisse. Mardi, l'indice Nikkei a perdu 0,42 %, cédant 87,41 points, à 20 593,66 points.**

■ **L'OR a ouvert en hausse, mardi 17 juin, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 341,90-342,20 dollars, contre 340,85-341 dollars la veille en clôture.**

■ **WALL STREET a fait une pause, lundi, après six records consécutifs. Le Dow Jones a affiché une perte de 9,95 points, soit 0,13 %, à 7 772,09 points.**

■ **LE PRIX DU CUIVRE a légèrement diminué, lundi, sur le LME, mais reste à un niveau historiquement élevé. Le prix de référence a perdu 13 dollars, à 2 588 dollars la tonne.**

■ **LA BOURSE de Francfort a inscrit un troisième record consécutif, lundi, l'indice DAX gagnant 0,55 %, à 3 765,11 points, soutenu par la fermeté du dollar.**

LES PLACES BOURSIÈRES

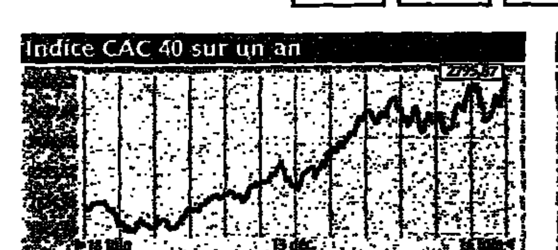
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

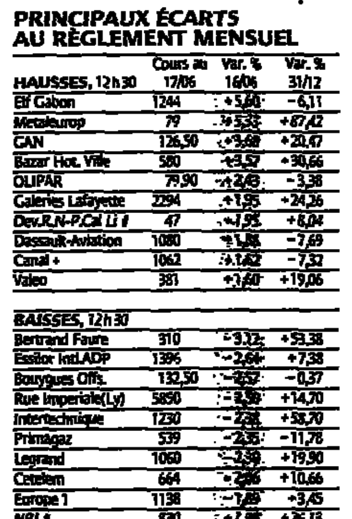
Indécision à Paris

LA NOTE était hésitante, mardi 17 juin, à la Bourse de Paris avant le discours de politique générale du premier ministre Lionel Jospin jeudi. En baisse de 0,24 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 est très vite revenu dans le vert avant d'afficher une heure plus tard une perte de 0,06 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,59 %, à 2 779,38 points.

Le marché est actif en raison notamment d'une d'importante application sur Alcatel Alsthom. Le montant des transactions s'élève sur le marché à règlement mensuel à 3,2 milliards de francs, dont 2,7 milliards de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

L'accord intervenu lundi à Amsterdam sur le pacte de stabilité a peu d'impact sur le marché, les milieux financiers estimant que cet événement avait été anticipé à la fin de la semaine dernière. Vendredi dernier, la Bourse avait inscrit des records historiques.

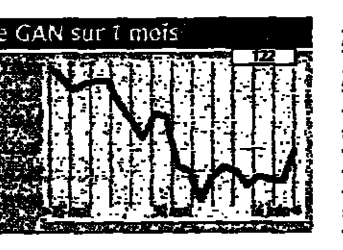




Les investisseurs français deviennent plus prudents à deux jours du discours de politique générale du premier ministre devant le Parlement. L'orientation de la politique économique peut avoir des effets récessifs sur la croissance ou sur les perspectives bénéficiaires de certaines entreprises, estiment les analystes.

GAN, valeur du jour

TROISIÈME plus forte hausse de la séance en clôture, le titre GAN a tenu la tête de ce palmarès une grande partie de la journée, lundi 16 juin, à la Bourse de Paris. L'action de l'assureur a terminé sur un gain de 5,1 %, à 122 francs, avec des transactions portant sur 35 000 titres. L'annonce du report de l'assemblée générale de l'assureur public, initialement prévue le 30 juin, marque, selon certains intervenants, la volonté d'aboutir à un accord avec Bruxelles dans des délais raisonnables, sachant que la privatisation du groupe reste inscrite en filigrane (*Le Monde* daté 15 et 16 juin).



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 17/06	Var. % 16/06	Var. % 31/12
Elf Gabon	1244	+5,60	−6,11
Metaleurop	79	+5,33	+87,42
GAN	126,50	+3,68	+20,47
Bazar Hot. Ville	580	+3,57	+30,66
OLIPAR	79,90	+2,43	−3,38
Galeries Lafayette	2294	+1,95	+24,26
Dev.R.N-P.Cal Li #	47	+1,95	+8,04
Dassault-Aviation	1080	+1,88	−7,69
Canal +	1062	+1,62	−7,32
Valeo	381	+1,60	+19,06
BAISSES, 12h30			
Bertrand Faure	310	−3,12	+53,38
Essilor Intl.ADP	1396	−2,64	+7,38
Bouygues Offs.	132,50	−2,57	−0,37
Rue Imperiale(Ly)	5850	−2,50	+14,70
Intertechnique	1230	−2,38	+58,70
Primagaz	539	−2,35	−11,78
Legrand	1060	−2,39	+19,90
Cetelem	664	−2,06	+10,66
Europe 1	1138	−1,89	+3,45
NRJ #	830	−1,89	+26,13

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

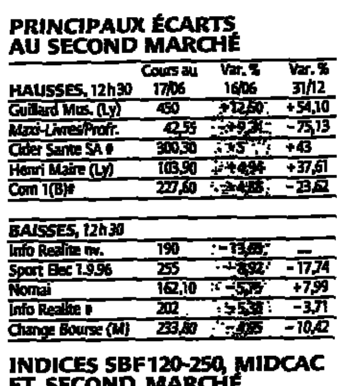
HAUSSES, 12h30	Cours au 17/06	Var. % 16/06	Var. % 31/12
Guillard Mus. (Ly)	450	+12,50	+54,10
Maxi-Livres/Profr.	42,55	+9,21	−75,13
Cider Sante SA #	300,30	+5,5	+43
Henri Maire (Ly)	103,90	+4,94	+37,61
Com 1(B)#	227,60	+4,86	−23,62
BAISSES, 12h30			
Info Realite nv.	190	−13,63	—
Sport Elec 1.9.96	255	−8,92	−17,74
Nomai	162,10	−5,75	+7,99
Info Realite #	202	−5,38	−3,71
Change Bourse (M)	233,80	−4,05	−10,42

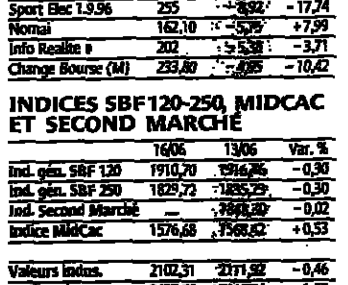
VALEURS LES PLUS ACTIVES

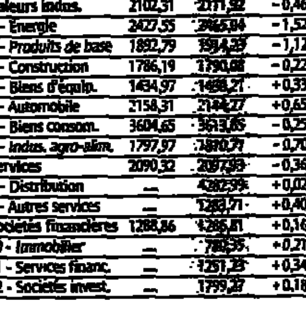
SÉANCE, 12h30	17/06 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	821810	549740725
Elf Aquitaine	775316	497507571
Axa	340699	125795878,50
Rhone Poulenc A	457859	90580091,80
Carrefour	21258	89281602
LVMH Moet Hen.	50150	77403039
Eaux (Gle des)	101435	76224100
Paribas	185489	73544378,40
L'Oreal	30472	70009030
Total	118380	67102988

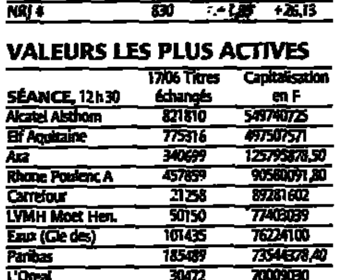
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	16/06	13/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1910,70	1916,46	−0,30
Ind. gén. SBF 250	1829,72	1835,29	−0,30
Ind. Second Marché	—	1868,20	−0,02
Indice MidCac	1576,68	1568,82	+0,53
Valeurs indus.	2102,31	2111,92	−0,46
1 - Energie	2427,55	2465,04	−1,52
2 - Produits de base	1892,79	1914,29	−1,12
3 - Construction	1786,19	1790,08	−0,22
4 - Biens d'équip.	1434,97	1430,21	+0,33
5 - Automobile	2158,31	2144,27	+0,65
6 - Biens consom.	3604,65	3613,66	−0,25
7 - Indus. agro-alim.	1797,97	1810,71	−0,70
Services	2090,32	2097,93	−0,36
8 - Distribution	—	4282,99	+0,02
9 - Autres services	—	1283,71	+0,40
Sociétés financières	1288,86	1286,81	+0,16
10 - Immobilier	—	780,35	+0,21
11 - Services financ.	—	1251,23	+0,34
12 - Sociétés invest.	—	1799,27	+0,18









Nouveau record à Francfort

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse, mardi 17 juin, sous le poids des prises de bénéfice, alors que le yen restait ferme face au dollar. L'indice Nikkei a cédé 87,41 points (0,42 %), à 20 593,66 points.

La veille, Wall Street a fait une pause après six records consécutifs, les investisseurs étant restés sur la réserve à la veille de la publication de l'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis pour mai. L'indice Dow Jones a perdu 9,95 points (− 0,13 %), à 7 772,09 points. Les analystes misent sur une augmentation de 0,2 % à 0,3 % de l'indice des prix à la consommation en mai. Un chiffre de l'inflation favorable devrait inciter la Réserve fédérale (Fed) à maintenir ses taux directeurs lors de la prochaine réunion de son comité monétaire début juillet.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé sur un net recul, victime de classiques prises de bénéfice après avoir atteint des sommets à la veille du week-end. L'indice Footsie a terminé la séance sur une baisse de 38 points, soit 0,79 %, à 4 745,1 points. En revanche, Francfort n'a pas cédé aux ventes bénéficiaires, l'indice DAX inscrivant un troisième record consécutif 3 765,11 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 16/06	Cours au 13/06	Var. en %
Paris CAC 40	2793,33	2808,52	−0,54
New-York/DJ indus.	7775,71	7782,04	−0,08
Tokyo/Nikkei	20681,10	20528,40	+0,74
Londres/FT100	4745	4783,10	−0,80
Francfort/Dax 30	3765,11	3744,44	+0,55
Frankfort/Commer.	1284,03	1275,15	+0,69
Bruxelles/Bel 20	2927,72	2927,72	—
Bruxelles/Général	2387,40	2400,36	−0,54
Milan/MIB 30	1025	1025	—
Amsterdam/Gé. Cbs	577,60	575,60	+0,35
Madrid/Ibex 35	581,94	582,29	−0,06
Stockholm/Affarsal	2330,45	2330,45	—
Londres FT30	3042	3066	−0,79
Hong Kong/Hang S.	14394,60	14112,60	+1,96
Singapour/Strait t	1991,08	1990,12	+0,05

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

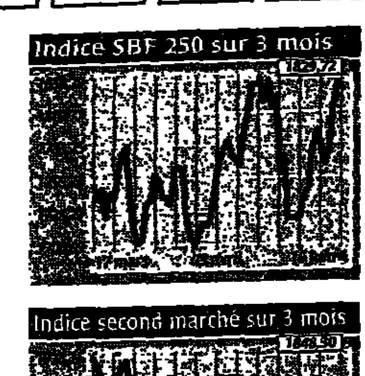
	16/06	13/06
Alcoa	76,87	77,62
Allied Signal	82,25	81,37
American Express	75,25	76,62
AT & T	38,25	37,87
Boeing Co	57,75	57,50
Caterpillar Inc.	108	108,87
Chevron Corp.	76,37	76
Coca-Cola Co	71,75	72
Disney Corp.	83,87	83,37
Du Pont Nemours&Co	59,75	58,87
Eastman Kodak Co	80,62	80,25
Exxon Corp.	64,37	63,87
Gen. Motors Corp.H	57,37	57,37
Gen. Electric Co	66,50	66,12
Goodyear T & Rubbe	61,62	61,87
Hewlett-Packard	53	53,50
IBM	89,37	89
Intl Paper	50,87	51
J.P. Morgan Co	110,12	109,50
Johnson & Johnson	66,12	66,37
Mc Donalds Corp.	49,75	50,37
Merck & Co.Inc.	98,12	98,75
Minnesota Mng.&Mfg	97,62	98,62
Philip Moris	45,75	46,25
Procter & Gamble C	141,50	143
Sears Roebuck & Co	54,12	54,75
Travelers	62,62	63,75
Union Carb.	47,87	48
Utd Technol	86,62	85,75
Wal-Mart Stores	33	32,12

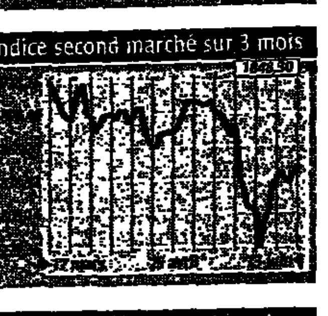
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

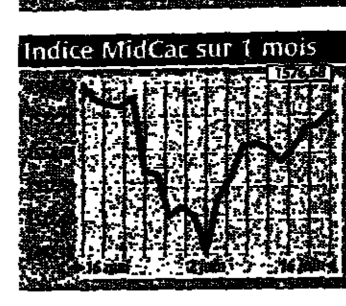
	16/06	13/06
Allied Lyons	4,19	4,25
Barclays Bank	12,12	12,52
B.A.T. industries	5,86	5,91
British Aerospace	13,80	13,86
British Airways	7,28	7,33
British Petroleum	7,59	7,56
British Telecom	4,58	4,71
B.T.R.	1,91	1,89
Cadbury Schweppes	5,36	5,38
Eurotunnel	0,69	0,66
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,74	12,82
Granada Group Plc	8,75	8,99
Grand Metropolitan	5,66	5,66
Guinness	5,80	5,80
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,85	7,01
H.S.B.C.	18,17	18,20
Imperial Chemical	8,56	8,62
Legal & Gen. Grp	4,34	4,48
Lloyds TSB	6,27	6,40
Marks and Spencer	5,35	5,33
National Westminst	7,59	7,98
Peninsular Orienta	6,25	6,26
Reuters	7,05	6,97
Saatchi and Saatch	1,22	1,21
Shell Transport	12,72	12,58
Tate and Lyle	4,62	4,60
Unilever Ltd	17,32	17,10
Zeneca	19,41	19,46

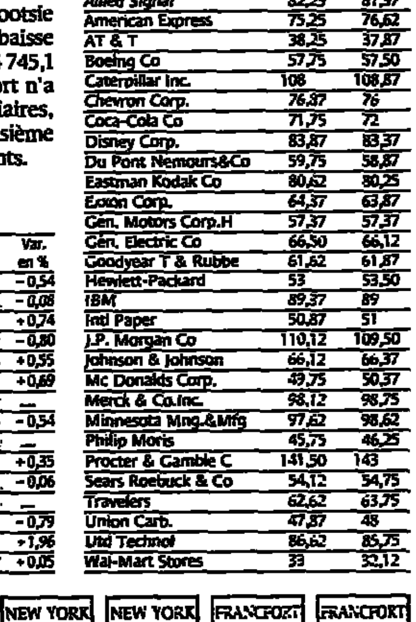
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

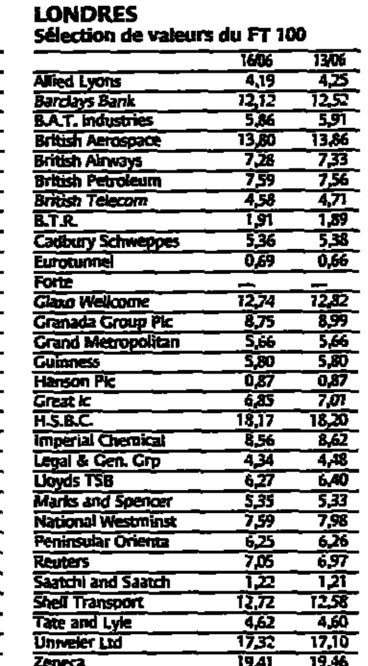
	16/06	13/06
Allianz Holding N	391	381,30
Basf AG	65,30	65,25
Bayer AG	67,60	67,25
Bay hyp&Wechselbk	54,15	54,60
Bayer Vereinsbank	73,50	72,50
BMW	1424	1432
Commerzbank	49,85	50,10
Daimler-Benz AG	137,70	136,95
Degussa	93,30	94,60
Deutsche Bank AG	99,75	100,40
Deutsche Telekom	41,75	41,75
Dresdner BK AG FR	62,10	62,70
Henkel VZ	99,30	99,60
Hoechst AG	70,65	69,40
Karstadt AG	667	668,50
Linde AG	1328	1292
DT. Lufthansa AG	31,80	31,65
Man AG	535,50	516,50
Mannesmann AG	745,50	750
Metro	195,80	193,85
Muench Rue N	4950	4960
Preussag AG	519	522
Rwe	75,80	74,75
Sap VZ	332,50	331,70
Schering AG	191,80	191,50
Siemens AG	100,40	99,96
Thyssen	411,50	410
Veba AG	99,60	98,80
Viag	817	818
Volkswagen VZ	919	920

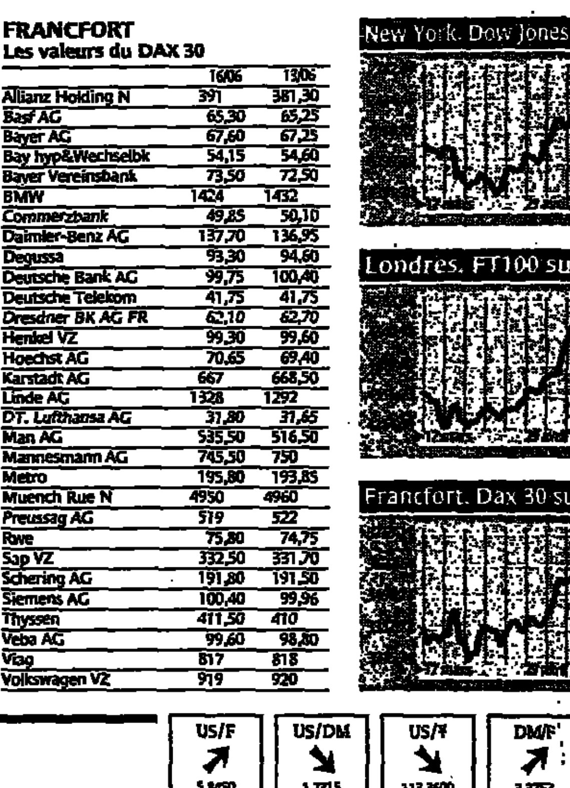


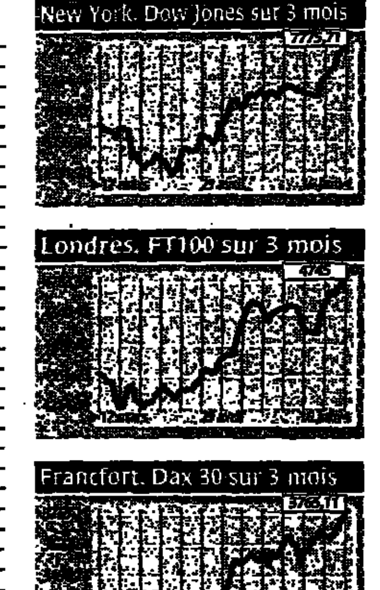












LES TAUX

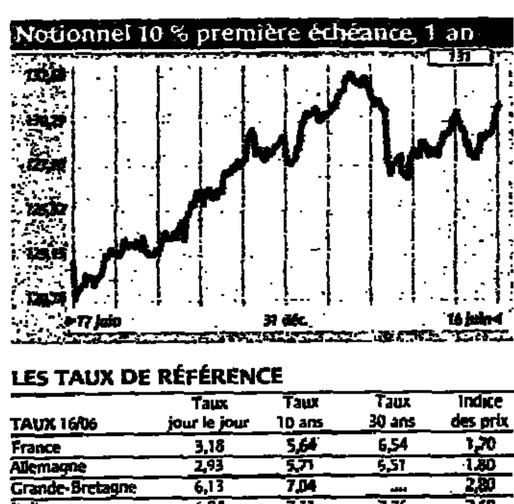
PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

Stabilité du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en très légère baisse, mardi 17 juin. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, perdait 4 centièmes à 129,18 points au début des transactions.

La veille, le Matif, déjà soutenu par la bonne tenue du marché obligataire américain, avait terminé en hausse, saluant l'adoption par les pays membres de l'euro du pacte de stabilité à Amsterdam. Le contrat notionnel échéance septembre avait terminé en hausse de 26 centièmes à 129,18.

Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les émissions du Trésor à trente ans, principale référence, s'est détendu légèrement à 6,69 % contre 6,72 % vendredi soir. Les opérateurs ont été encouragés à acheter, en prévision d'une augmentation modeste de l'inflation en mai et dont les chiffres devaient être publiés ce mardi.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 16/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	5,64	6,54	1,70
Allemagne	2,93	5,71	6,51	1,80
Grande-Bretagne	6,13	7,04	—	2,80
Italie	6,94	7,11	7,76	2,60
Japon	0,50	2,62	—	0,50
Etats-Unis	5,59	6,48	6,77	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 16/06	Taux au 13/06	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,28	4,27	98,39
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,02	5,03	99,38
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,48	5,51	101,43
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,84	5,86	100,96
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,41	6,45	102,44
Obligations françaises	5,79	5,82	100,86
Fonds d'État à TME	−2,02	−2,14	98,52
Fonds d'État à TRE	−2,16	−2,16	98,81
Obligat. franç. à TME	−2,10	−1,72	99,11
Obligat. franç. à TRE	+0,08	+0,07	100,13

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

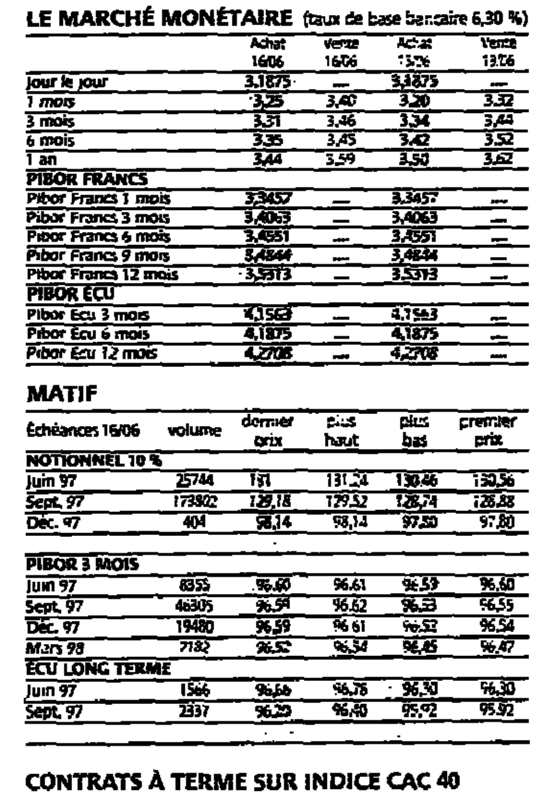
	Achat 16/06	Vente 16/06	Achat 13/06	Vente 13/06
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,25	3,40	3,20	3,32
3 mois	3,31	3,46	3,34	3,44
6 mois	3,35	3,45	3,42	3,52
1 an	3,44	3,59	3,50	3,62
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3457	—	3,3457	—
Pibor Francs 3 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 6 mois	3,4551	—	3,4551	—
Pibor Francs 9 mois	3,4844	—	3,4844	—
Pibor Francs 12 mois	3,5313	—	3,5313	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1563	—	4,1563	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2708	—	4,2708	—

MATIF

Échéances 16/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	25744	131	131,24	130,46	130,56
Sept. 97	173802	129,18	129,52	128,74	128,88
Déc. 97	404	98,14	98,14	97,80	97,80
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	8355	96,60	96,61	96,59	96,60
Sept. 97	46305	96,59	96,62	96,53	96,55
Déc. 97	19480	96,59	96,61	96,52	96,54
Mars 98	7182	96,52	96,54	96,45	96,47
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	1566	96,66	96,76	96,30	96,30
Sept. 97	2337	96,20	96,40	95,92	95,92

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 16/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 97	13570	2785	2816	2779	2816
Juillet 97	925	2782,50	2813	2781,50	2813
Août 97	1	2821	2821	2821	2821
Sept. 97	1364	2799	2829,50	2799	2829,50



LES MONNAIES

US/F ↗ 5,8450 | US/DM ↘ 1,7315 | US/¥ ↘ 113,3600 | DM/F ↗ 3,3757 | £/F ↗ 9,5635

Renforcement du yen

LE DOLLAR se renforçait face au franc et au deutschemark, mardi 17 juin, au cours des premiers échanges entre banques. Il s'échangeait à 5,8350 francs et 1,7310 deutschemark, contre respectivement 5,8323 francs et 1,7291 deutschemark au cours des échanges interbancaires de lundi soir.

En revanche, quelques heures plus tôt à Tokyo, le billet vert cédait du terrain face au yen. Il reculait à 113,20 yens, contre 113,62 yens, dans les échanges de lundi. Les opérateurs japonais se préparent à d'éventuels remous sur le marché des changes. Tout pourrait être déclenché par une nouvelle hausse de l'excédent commercial nippon avant le sommet du G7, mais les cambistes ne peuvent pas dire avec certitude si une forte augmentation de l'excédent provoquera une nouvelle vague de ventes de dollars.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 16/06	% 13/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,5700	+0,06	326	350
Ecu	6,5855	+0,43	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,8450	+0,15	5,5500	6,1500
Belgique (100 F)	16,3565	+0,06	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,1500	+0,08	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4410	+0,17	3,1900	3,6900
Danemark (100 krd)	88,6800	+0,08	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,8635	−0,14	8,4400	9,2800
Gde-Bretagne (1 L)	9,5635	+0,27	9,1500	10
Grèce (100 drach.)	2,1315	−0,09	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,3400	+0,05	71	81
Suisse (100 F)	405,1500	+0,13	392	416
Norvège (100 k)	79,9700	−1,01	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,5630	+0,06	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9965	+0,11	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3400	+0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,2417	+0,42	3,9400	4,5400
Japon (100 yens)	5,1340	+0,64	4,9300	5,2800
Finlande (mark)	112,7800	+0,20	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

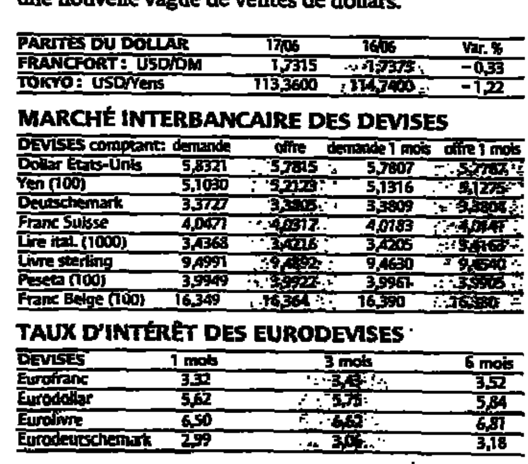
PARITÉS DU DOLLAR	17/06	16/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7315	1,7375	−0,33
TOKYO : USD/Yens	113,3600	114,7400	−1,22

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,8321	5,7815	5,7807	5,7782
Yen (100)	5,1030	5,2129	5,1316	5,1275
Deutschemark	3,3727	3,3805	3,3809	3,3808
Franc Suisse	4,0471	4,0317	4,0183	4,0141
Lire ital. (1000)	3,4368	3,4216	3,4205	3,4162
Livre sterling	9,4991	9,4892	9,4630	9,4540
Peseta (100)	3,9949	3,9922	3,9961	3,9905
Franc Belge (100)	16,349	16,364	16,390	16,380

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,32	3,43	3,52
Eurodollar	5,62	5,75	5,84
Eurolivre	6,50	6,62	6,81
Eurodeutschemark	2,99	3,06	3,18



L'OR

	cours 16/06	cours 13/06
Or fin (k. barre)	63500	63900
Or fin (en lingot)	64100	64000
Once d'Or Londres	341,40	341,50
Pièce française(20f)	368	368
Pièce suisse (20f)	367	368
Pièce Union lat(20f)	367	367
Pièce 20 dollars us	2265	2520
Pièce 10 dollars us	1400	1402,50
Pièce 50 pesos mex.	2380	2380

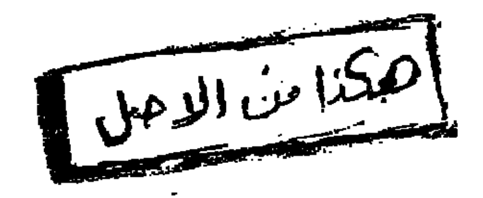
LE PÉTROLE

En dollars	cours 17/06	cours 16/06
Brent (Londres)	17,70	17,70
WTI (New York)	19,25	19
Light Sweet Crude	18,80	18,96

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	17/06	16/06
Dow-Jones comptant	156,61	[illegible]
Dow-Jones à terme	153,99	153,50
CRB	244,45	243,53
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2674	1538,25
Cuivre à 3 mois	2573,50	2599,50
Aluminium comptant	1562,25	1554,25
Aluminium à 3 mois	1579	1585,50
Plomb comptant	620	609,75
Plomb à 3 mois	628,50	623
Etain comptant	5585	5520
Etain à 3 mois	5585	5575
Zinc comptant	1339,50	1351,50
Zinc à 3 mois	1371	1374
Nickel comptant	7197,50	7150,50
Nickel à 3 mois	7315	7265

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	466,50	467,90
Platine à terme	439,50	439,50
Palladium	223,40	210,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	352,50	342,75
Maïs (Chicago)	271,50	268,50
Grain. soja (Chicago)	854,50	838,50
Tourt. soja (Chicago)	281,10	276,90
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	40	[illegible]
Orge (Londres)	81,50	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1592	[illegible]
Café (Londres)	1755	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	323	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	73,15	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	76,20	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 17 JUIN
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,37 %
CAC 40 : 2785,39

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P.(T.P)	991	1010	+ 1,91	98,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	909	912	+ 0,33	51,99
Renault (T.P.)	1640	1614	- 1,58	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2180	2145	- 1,60	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1310	1300	- 0,76	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	980	980	—	30,64
Accor	899	895	- 0,44	20
AGF-Ass.Gen.France	180,80	179	- 0,99	5
Air Liquide	952	937	- 1,57	[illegible]
Alcatel Alsthom	669	665	- 0,44	8
Axa	369,70	367,50	- 0,59	7,50
Axime	630	630	—	—
Bail Investis.	775	784	+ 1,16	71,52
Bancaire (Cie)	716	706	- 1,39	10
Bazar Hot. Ville	560	580	+ 3,57	16
Bertrand Faure	320	310	- 3,12	3,50
BIC	952	962	+ 1,05	5
BIS	490,10	490	- 0,02	8
B.N.P.	238	237,60	- 0,16	5,40
Bollore Techno.	715	719	+ 0,55	5
Bongrain	2210	2191	- 0,85	[illegible]
Bouygues	518	520	+ 0,38	17
Bouygues Offs.	136	132,50	- 2,57	—
Canal +	1045	1062	+ 1,62	28
Cap Gemini	339	339,40	+ 0,11	2
Carbone Lorraine	1302	1308	+ 0,46	[illegible]
Carrefour	4224	4175	- 1,16	[illegible]
Casino Guichard	280	279,50	- 0,17	4,50
Casino Guich.ADP	235,60	232	- 1,52	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	815	814	- 0,12	[illegible]
C.C.F.	244,20	243	- 0,49	[illegible]
Cegid (Ly)	630	622	- 1,26	30
Cerus Europ.Reun	30,35	30,30	- 0,16	[illegible]
Cetelem	678	664	- 2,06	[illegible]
CGIP	1665	1656	- 0,54	[illegible]
Chargeurs	331,90	327	- 1,47	[illegible]
Christian Dalloz	2105	2118	+ 0,61	[illegible]
Christian Dior	938	938	—	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	206	205	- 0,48	[illegible]
Cipe France Ly #	774	770	- 0,51	[illegible]
Clarins	772	768	- 0,51	[illegible]
Club Mediterranee	427	427,90	+ 0,21	[illegible]
Coflexip	340	339,50	- 0,14	[illegible]
Colas	811	810	- 0,12	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,45	10,50	+ 0,47	[illegible]
Comptoirs Mod.	2848	2876	+ 0,98	[illegible]
CPR	430,60	435	+ 1,02	[illegible]
Cred.Fon.France	64,15	65	+ 1,32	28
Credit Lyonnais CI	238,50	238	- 0,20	10
Credit National	315	309,60	- 1,71	10
CS Signaux(CSEE)	231	227,10	- 1,68	5
Damart	4580	4550	- 0,65	65
Danone	981	979	- 0,20	17
Dassault-Aviation	1060	1080	+ 1,88	8,50
Dassault Electro	510	510	—	6,40
Dassault Systemes	385	385	—	—
De Dietrich	367,90	366	- 0,70	6,50
Degremont	437	429	- 1,83	9
Deveaux(Ly)#	769	764	- 0,65	21
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,10	47	+ 1,95	—
Dexia France	580	576	- 0,68	13,90
DMC (Dollfus Mi)	115,30	114,10	- 1,04	4
Dynaction	144,90	143	- 1,31	3
Eaux (Gle des)	754	748	- 0,79	11,25
Eiffage	304,50	300	- 1,47	28,80
Elf Aquitaine	638	640	+ 0,31	13
Eramet	289,50	287	- 0,86	6,60
Eridania Beghin	887	883	- 0,45	33
Essilor Intl	1538	1539	+ 0,06	13,50
Essilor Intl.ADP	1434	1396	- 2,64	14,50
Esso	525	525	—	8
Eurafrance	2395	2408	+ 0,54	72
Euro Disney	9,20	9,20	—	0,68
Europe 1	1160	1138	- 1,89	19
Eurotunnel	6,75	6,65	- 1,48	—
Filipacchi Medias	● 1280	—	—	13
Fimalac SA	505	501	- 0,79	100
Finextel	107	108	+ 0,93	4,25
Fives-Lille	412,60	415	+ 0,58	14
Fromageries Bel	4300	4250	- 1,16	45
Galeries Lafayette	2250	2294	+ 1,95	11
GAN	122	126,50	+ 3,68	4
Gascogne (B)	483,90	483	- 0,18	14
Gaumont #	440	434,50	- 1,25	2,50
Gaz et Eaux	2535	2520	- 0,59	55
Geophysique	541	542	+ 0,18	8
G.F.C.	530	532	+ 0,37	18,50
Groupe Andre S.A.	515	510	- 0,97	6
Gr.Zannier (Ly) #	154,50	152,80	- 1,29	2
GTM-Entrepose	302,70	298,70	- 1,32	8
Guilbert	898	900	+ 0,22	12
Guyenne Gascogne	1923	1920	- 0,15	38
Havas	420,90	419	- 0,45	6,50
Havas Advertising	649	646	- 0,46	11,80
Imetal	800	797	- 0,37	14,50
Immeubl.France	365	364	- 0,27	6
Infogrames Enter.	763	749	- 1,83	—
Ingenico	143	144	+ 0,69	5
Interbail	220	221	+ 0,45	20
Intertechnique	1260	1230	- 2,38	15,60
Jean Lefebvre	312	312	—	10
Klepierre	824	830	+ 0,72	28
Labinal	1325	1323	- 0,15	21,50
Lafarge	381	383,10	+ 0,55	10
Lagardere	172,60	171,40	- 0,69	3
Lapeyre	366	365	- 0,27	5,60
Lebon	216,50	215,50	- 0,46	2
Legrand	1085	1060	- 2,30	4,30
Legrand ADP	734	730	- 0,54	6,88
Legris indust.	281,60	277	- 1,63	4
Locindus	852	852	—	10,50
L'Oreal	2307	2286	- 0,91	13,30
LVMH Moet Hen.	1536	1540	+ 0,26	14,60
Lyonnaise Eaux	570	570	—	11,50
Marine Wendel	607	604	- 0,49	16
Metaleurop	75	79	+ 5,33	4
Metrologie Inter.	15,80	15,50	- 1,89	—
Michelin	338	338,40	+ 0,11	3,30
Moulinex #	146	147	+ 0,68	4
Nord-Est	126,70	126,20	- 0,39	5,50
Nordon (Ny)	400	400	—	—
NRJ #	846	830	- 1,89	6
OLIPAR	78	79,90	+ 2,43	—
Paribas	393,50	395,70	+ 0,55	13
Pathe	1385	1370	- 1,08	—
Pechiney	213,50	211,50	- 0,93	3,30
Pernod-Ricard	304	306	+ 0,65	4,40
Peugeot	608	603	- 0,82	5
Pinault-Print.Red	2821	2824	+ 0,10	24,50
Plastic-Omn.(Ly)	482	475,60	- 1,32	8,50
Primagaz	552	539	- 2,35	8,50
Promodes	2151	2135	- 0,74	14
Publicis #	591	585	- 1,01	4
Remy Cointreau	141,60	142	+ 0,28	4,60
Renault	148,80	146,90	- 1,27	3,50
Rexel	1701	1715	+ 0,82	14,50
Rhone Poulenc A	198,90	196,80	- 1,05	3,50
Rochette (La)	24,15	24	- 0,62	1,20
Rue Imperiale(Ly)	6000	5850	- 2,50	100
Sade (Ny)	199	199	—	12,50
Sagem SA	2850	2845	- 0,17	24,50
Saint-Gobain	857	850	- 0,81	16,50
Saint-Louis	1324	1309	- 1,13	38
Salomon (Ly)	459	454	- 1,08	55
Salvepar (Ny)	425	429	+ 0,94	18
Sanofi	557	547	- 1,79	8,30
Sat	1530	1520	- 0,65	29
Saupiquet (Ns)	665	669	+ 0,60	10
Schneider SA	320	321,50	+ 0,46	4
SCOR	234,70	233	- 0,72	10
S.E.B.	1040	1040	—	11,20
Sefimeg CA	391	388,80	- 0,56	14,20
SEITA	■ 185,30	187	+ 0,91	6,60
Selectibanque	66	65,15	- 1,28	26
SFIM	849	842	- 0,82	30
SGE	123,50	122,60	- 0,72	5
Sidel	437,50	438,80	+ 0,29	4,30
Silic CA	880	876	- 0,45	87,04
Simco	477	475,50	- 0,31	20,70
S.I.T.A	1118	1118	—	12
Skis Rossignol	127	125	- 1,57	30
Societe Generale	640	636	- 0,62	17,50
Sodexho Alliance	2912	2885	- 0,92	26
Sommer-Allibert	205	205,90	+ 0,43	36
Sophia	223,40	223,90	+ 0,22	17,26
Spir Communication	455	453,10	- 0,41	15
Strafor Facom	407	413,20	+ 1,52	5
Suez	297,40	296,50	- 0,30	8,28
Synthelabo	701	697	- 0,57	4,34
Technip	615	617	+ 0,32	10,50
Thomson-CSF	156	154,90	- 0,70	2,88
Total	561	564	+ 0,53	10,58
UFB Locabail	517	525	+ 1,54	10
UIF	422	420	- 0,47	22
UIS	203,50	205	+ 0,73	14,29
Unibail	546	550	+ 0,73	29
Union Assur.Fdal	641	646	+ 0,78	19
Usinor Sacilor	99,20	99,85	+ 0,65	4
Valeo	375	381	+ 1,60	2
Vallourec	365,90	363	- 0,79	5
Via Banque	172	171	- 0,58	12
Worms & Cie	329	328	- 0,30	4,50
Zodiac ex.dt divid	1515	1511	- 0,26	10
Elf Gabon	■ 1178	1244	+ 5,60	45,50

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	112,50	112,10	- 0,35	3,59
Adecco S.A.	2171	2142	- 1,33	73,85
Adidas AG #	679	659	- 2,94	2,31
American Express	435	438,30	+ 0,75	1,10
Anglo American #	355,30	357,30	+ 0,56	1,85
Amgold #	380	380,40	+ 0,10	9,84
Arjo Wiggins App.	17,20	17,05	- 0,87	0,42
A.T.T. #	220,40	223,30	+ 1,31	1,62
Banco Santander #	180,50	179,20	- 0,72	3,96
Barrick Gold #	145,10	143	- 1,44	0,34
B.A.S.F. #	220,30	217	- 1,49	4,18
Bayer #	228	228,60	+ 0,26	4,29
Cordiant PLC	11,45	11,45	—	—
Crown Cork ord.#	317	[illegible]	—	1,28
Crown Cork PF CV#	301,20	[illegible]	—	4,28
Daimler Benz #	466,70	464	- 0,57	2,70
De Beers #	213,70	213,70	—	1,50
Deutsche Bank #	334,90	335	+ 0,02	4,44
Dresdner Bank #	210,40	207,40	- 1,42	3,32
Driefontein #	45,15	44,85	- 0,66	0,89
Du Pont Nemours #	692	698	+ 0,86	3,07
Eastman Kodak #	471,80	471,70	- 0,02	2,34
East Rand #	1,98	1,90	- 4,04	0,40
Echo Bay Mines #	35,50	35,05	- 1,26	0,85
Electrolux #	437	434	- 0,68	6,53
Ericsson #	226	224,10	- 0,84	3,30
Ford Motor #	225,10	227	+ 0,84	2,06
Freegold #	36,40	36	- 1,09	2,68
Gencor Limited #	26,40	25,45	- 3,59	0,31
General Elect. #	388,70	389,10	+ 0,10	2,63
General Motors #	336,10	333,70	- 0,71	2,46
Cie Belgique #	568	566	- 0,35	34,15
Grd Metropolitan	53,40	54,50	+ 2,05	0,98
Guinness Plc #	54,70	55,60	+ 1,64	1,88
Hanson PLC reg.	30,55	30,60	+ 0,16	—
Harmony Gold #	35,60	35,50	- 0,28	1,47
Hitachi #	66	66,70	+ 1,06	0,21
Hoechst #	236,30	237,90	+ 0,71	3,49
I.B.M #	526	522	- 0,76	4,96
I.C.I #	81,50	81,50	—	1,83
Ito Yokado #	353	352,70	- 0,08	0,25
Matsushita #	115,80	115,30	- 0,43	0,26
Mc Donald's #	291,90	289,70	- 0,75	0,40
Merck and Co #	574	573	- 0,17	2,07
Mitsubishi Corp.#	71,80	73,90	+ 2,92	0,15
Mobil Corporat.#	828	838	+ 1,20	5,24
Morgan J.P. #	634	640	+ 0,94	4,32
Nestle SA Nom. #	7380	7320	- 0,81	78,74
Nipp. MeatPacker #	77,80	80,60	+ 3,59	0,62
Nokia A	408,80	408	- 0,19	3,94
Norsk Hydro #	302,20	308	+ 1,91	4,78
Petrofina #	2101	2105	+ 0,19	40,02
Philip Morris #	■ 273,30	267,10	- 2,26	1,96
Philips N.V #	362	365,90	+ 1,07	3,59
Placer Dome Inc #	110	106,50	- 3,18	0,33
Procter Gamble #	833	831	- 0,24	2,17
Quilmes	330	335	+ 1,51	10,07
Randfontein #	15,60	15,80	+ 1,28	0,52
Rhone Poul.Rorer #	454	454	—	1,50
Rio Tinto PLC #	105	108	+ 2,85	1,29
Royal Dutch #	1216	1217	+ 0,08	14,05
Sega Enterprises	210	205	- 2,38	0,90
Saint-Helena #	29,75	29,30	- 1,51	0,68
Schlumberger #	706	714	+ 1,13	4,75
SGS Thomson Micro.	452	459,50	+ 1,65	—
Shell Transport #	119,90	121,20	+ 1,08	2,13
Siemens #	335,10	335,30	+ 0,05	3,70
Sony Corp. #	512	506	- 1,17	0,88
Sumitomo Bank #	93,80	91,30	- 2,66	0,16
T.D.K #	426,10	433,10	+ 1,64	1,57
Telefonica #	173,60	172,10	- 0,86	3,62
Toshiba #	39,90	39,50	- 1	0,19
Unilever #	1214	1205	- 0,74	10,80
United Technol. #	509	509	—	1,50
Vaal Reefs #	339	338	- 0,29	12,92
Volkswagen A.G #	4040	4070	+ 0,74	14,86
Volvo (act.B) #	153,10	150	- 2,02	2,25
Western Deep #	153,10	152,20	- 0,58	4,61
Yamanouchi #	157	156,10	- 0,57	0,54
Zambia Copper	10,60	9,65	- 8,96	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 17 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,90	6,322
CEPME 8,5% 88-97CA	100,17	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,53	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	123	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	123,25	3,585
CFD 8,6% 92-05 CB	119,92	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,76	6,882
CFF 9% 88-97 CA#	101,40	8,451
CFF 10,25%90-01CB#	118,75	2,274
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,99	9,562
CLF 9%88-93/98 CA#	103,25	3,402
CNA 9% 4/92-07	123,65	1,391
CRH 8,6% 92/94-03	117,73	8,390
CRH 8,5% 10/87-88#	107,76	0,492
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,35	2,946
EDF 8,6% 92-04 #	119,03	1,881
Emp.Etat 6%93-97 #	100,22	5,802
Finansder 9%91-06#	123,76	5,072
Finansd.8,6%92-02#	116,33	3,383 o
Florał9,75% 90-99#	111,59	8,836
OAT 8,5% 87-97CA#	100,08	8,384
OAT 88-98 TME CA#	—	1,008
OAT 9/85-98 TRA	101,21	4,066
OAT 9,50%88-98 CA#	105,92	3,378
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	1,810
OAT 8,125% 89-99 #	108,18	8,592
OAT 8,50%90/00 CA#	—	1,956
OAT 85/00 TRA CA#	106,45	3,502
OAT 10%5/85-00 CA#	116,20	6,852
OAT 89-01 TME CA#	104,35	1,980
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,69	8,821
OAT 8,50% 89-19 #	125,89	5,542 d
OAT 8,50%92-23 CA#	126,49	1,886
SNCF 8,8% 87-94CA	107,20	3,502
Lyon.Eaux 6,5%90CV	942	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	77	77
Baccarat (Ny) ◆	526	526
Bains C.Monaco	601	601
Bque Transatlant. ◆	165	165
B.N.P.Intercont.	670	675
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	465	465
Champex (Ny) ◆	25	25
CIC Un.Euro.CIP	317	311
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2211	2211
Concorde-Ass Risq	1280	1280
Continental Ass.Ly ◆	610	610
Darblay ◆	435	435
Didot Bottin ◆	805	805
Eaux Bassin Vichy ◆	3655	3605
Ecla	900	900
Ent.Mag. Paris ◆	1450	1450
Fichet Bauche ◆	76	76
Fidei	37	37
Finalens	340	340
F.I.P.P. ◆	272	272
Fonciere (Cie)	581	584
Fonc. Lyonnaise #	723	724
Foncina # ◆	485,20	485,20
Francarep	289	280
France I.A.R.D.	1006	1006
France S.A	1184	1184
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1218	1218
G.T.I (Transport)	219	220
Immobail	150,10	150
Immobanque	650	655
Locamion (Ly) ◆	504	504
Lucia	55	[illegible]
Monoprix	265	260
Metal Deploye ◆	405	405
Mors	8,20	8,20
Navigation (Nle)	96	96,05
Optorg ◆	350	350
Paluel-Marmont	330	328
Exa.Clairefont(Ny)	845	852
Parfinance	248	263
Paris Orleans	288	288,80
Promodes (CI)	1700	1709
PSB Industries Ly	397,50	397,50
Rougier #	303	306
Saga	85,30	85
S.I.P.H. ◆	185,10	204 d
Sofragi ◆	4662	4662
Taittinger	2920	2890
Tour Eiffel ◆	300	300
Vicat	509	509
Caves Roquefort	1995	1950
Elyo ◆	320	320
Finaxa	312	308
Gaillard (M)	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1651	1653
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	160	160
Gd Moul.Strasbourg ◆	1457	1457
Hotel Lutetia	280	285
Hotels Deauville	569	582
Immeubl.Lyon(Ly)#	560	562

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 17 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	45,20	45,65
Adecco Trav.Tem.Ly	460	460
AFE #	510	507
Aigle #	282	285
Albert S.A (Ns) ◆	124	126
Altran Techno. #	1975	1950
Arkopharma#	329	328
Montaignes P.Gest	2750	2700
Assystem #	319	315
Bque Picardie (Li) ◆	800	800
Bque Tarneaud(B)#	332,10	332,20
Bque Vernes ◆	100	100
Beneteau # ◆	800	780
B I M P	69,15	69,15
Boiron (Ly) #	677	680
Boisset (Ly)#	489,90	478
But S.A.	357,50	348
Cardif SA	692	[illegible]
C.E.E #	164	164
CFPI # ◆	405	402
Change Bourse (M)	246	[illegible]
CNIM CA#	228	225
Codetour	378	380
Comp.Euro.Tele-CET	472	480
Conflandey S.A	280	[illegible]
C.A.Haute Normand	315,90	315,90
C.A. Paris IDF	769	768
C.A.Ile & Vilaine	330	330
C.A.Morbihan (Ns)	317	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	510	[illegible]
C.A. Oise CCI	301,50	300
Devanlay	560	560
Devernois (Ly)	680	680
Ducros Serv.Rapide ◆	86,45	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	439	429
Expand s.a	588	588
Factorem	663	663
Faiveley #	253	252
Finacor	73,60	73
Fininfo	700	698
Fructivie	595	590
Gautier France #	256	258
Gel 2000	51,40	53,90
GFI Industries #	857	856
Girodet (Ly) # ◆	29,85	29,85
GLM S.A	280	283,20
Grandoptic.Photo #	875	882
Gpe Guillin # Ly	210	217,90
Kindy #	146	148,90
Guerbet	220,20	219,10
Hermes internat.1#	560	553
Hurel Dubois	590	580
ICBT Groupe #	235	233
I.C.C. ◆	131	132
ICOM Informatique	405	419,80
Idianova	72,80	72,50
Int. Computer # ◆	87	87
IPBM ◆	62,10	62,10
Jacques Bogart # ◆	187	187
M6-Metropole TV	560	530
Manitou #	760	750
Manutan	436	428
Marie Brizard #	938	925
Maxi-Livres/Profr.	38,95	42,55
Mecelec (Ly)	69,90	69
MGI Coutier	290	294
Monneret Jouet Ly#	135	135,10
Naf-Naf #	63	61
NSC Schlum. Ny	759	759
Onet #	1000	1000
Paul Predault #	177	178
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	96,25	96,80
Phyto-Lierac #	416	405
Pochet	748	720
Poujoulat Ets (Ns) ◆	235	235
Radiall #	652	650
Robertet #	1245	1240
Rouleau-Guichard	311	315,20
Securidev #	116,40	[illegible]
Smoby (Ly)#	614	602
Sofco (Ly)	28,95	[illegible]
Sofibus ◆	368	368
Sogepag # ◆	190	190
Sogeparc (Fin)	813	813
Sopra	549	528
Steph.Kelian # ◆	121	119,30
Sylea	520	522
Teisseire-France	188	189
TF1-1	536	536
Thermador Hold(Ly)	263,50	268
Trouvay Cauvin #	110	108
Unilog	739	715
Union Fin.France	659	659
Viel et Cie #	134,20	130
Vilmorin et Cie #	486	485
Virbac	571	567

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 17 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	46	45
Belvedere	892	981
BVRP	224	[illegible]
Coil	211	213
Electronique D2	800	800
FDM Pharma n.	225,10	230
Genset ◆	359	359
Guyanor action B ◆	19	19
High Co. ◆	150	150
Infonie	113	110
Joliez-Regol ◆	77,90	77,90
Mille Amis	106,40	105,40
Naturex	97	96
Olitec	1294	1220
Picogiga ◆	276,50	276,50
Proxidis	27	27
R21 Santé	305,20	305,20
Stelax ◆	4,30	4,30

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 17 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	735	735
Crédit Gén.Ind. ◆	8,25	20,95
Générale Occidentale ◆	195	195
Mumm ◆	1100	1100
Sté lecteurs du Monde ◆	141,30	141,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 16 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	141,09	134,37
Agipi Actions (Axa)	116,41	110,87
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2430,68	2398,70
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorerie	882891	882891
Natio Court Terme	14179	14179
Natio Court Terme2	385041	385041
Natio Epargne	2218,04	2196,08
Natio Ep. Capital C/D	17061,53	16892,60
Natio Ep. Croissance	3186,56	3124,08
Natio Ep. Obligations	224,52	220,12
Natio Epargne Retraite	166,34	166,00
Natio Epargne Trésor	11259,57	11252,38
Natio Epargne Valeur ◆	138,59	135,87
Natio Immobilier	1392,76	[illegible]
Natio Inter	2156,91	[illegible]
Natio Opportunités	192,06	[illegible]
Natio Perspectives	1586,54	[illegible]
Natio Placements C/D	78617	[illegible]
Natio Revenus	1118,37	[illegible]
Natio Sécurité	11429,82	[illegible]
Natio Valeurs	1369,79	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92237,62	92237,62
Oblig. très caté.	265,88	265,95
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D ◆	802,30	778,93
Nord Sud Dévelop. C ◆	2526,30	2502,26
Nord Sud Dévelop. D ◆	2395,72	2380,94
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	312,03	305,91
Patrimoine Retraite D	302,58	296,67
Sicav Associations C ◆	2419,56	2419,56
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19619,24	19619,24
Mutual. dépôts Sicav C	19300,29	19281,01
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	276,51	271,09
Écur. Capitalisation C	249,13	249,13
Écur. Expansion C	82628,78	82628,78
Écur. Géovaleurs C	3572,18	3502,14
Écur. Investis. D PEA	222,84	218,47
Écur. Monépremière	11308,20	11308,20
Écur. Monétaire C	13020,68	13008,68
Écur. Monétaire D	12400,54	[illegible]
Écur. Trésorerie C	319,88	[illegible]
Écur. Trésorerie D	307,46	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2014,71	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	192,15	[illegible]
Géoptim C	12638,86	12602,08
Géoptim D	12300,08	[illegible]
Horizon C	2244,73	2200,52
Prévoyance Écur. D	103,05	103,05
Sensipremière C	13109,36	13076,67
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	11920,49	11920,49
Écur. Sécuripremière C	11941,82	11929,89
CNCA — CRÉDIT AGRICOLE		
Amplia ◇	119503,14	119503,14
Atout Amérique	183,16	178,69
Atout Asie	118,25	115,37
Atout Futur C	799,94	780,43
Atout Futur D	753,04	734,67
Coexis	1956,72	1928,01
Dieze	2126,03	2090,49
Elicash ◇	948575,79	948575,79
Epargne-Unie	209,84	204,72
Eurodyn	2595,34	2532,04
Indicia ◆	1715,65	1673,89
Moné.JC ◇	11938,74	11938,74
Moné.JD ◇	11559,21	11559,21
Oblifutur C	545,75	536,63
Oblifutur D	522,95	514,21
Oraction	1847,64	1802,58
Revenu-Vert	1219,63	1198,24
Sévéa ◆	118,44	115,55
Synthésis	18037,99	17719,05
Uni Association ◇	120,63	120,63
Uni Foncier	1382,42	1348,70
Uni France	857,95	837,02
Uni Garantie C	1890,96	1855,35
Uni Garantie D	1446,29	1422,11
Uni Régions	1759,76	[illegible]
Univar C ◇	309,31	309,31
Univar D ◇	303,43	303,43
Univers Actions	248,38	242,32
Univers-Obligations	245,82	243,21
CIC BANQUES		
Francic	728,24	709,03
Francic Pierre	138,27	134,38
Francic Régions	1933,19	1884,62
CIC PARIS		
Associc	1123,08	1123,08
Cicamonde	1608,21	1567,32
Converticic	402,44	396,20
Ecocic	1701,33	1651,78
Mensuelcic	10203,42	10102,40
Oblicic Mondial	3879	3821,63
Oblicic Régions	1221,47	1212,38
Rentacic	167,14	164,67
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1384,18	1370,48
Lion 20000 C	17148,34	17148,34
Lion 20000 D	16449,84	16449,84
Lion Association C	11053,66	11053,66
Lion Association D	11053,66	11053,66
Lion Court Terme C	26376,69	26376,69
Lion Court Terme D	23916,72	23916,72
Lion Plus C	1561,60	1530,98
Lion Plus D	1489,62	1460,41
Lion Trésor	2424,66	2404,65
Oblilion	2113,50	2092,57
Sicav 5000	747,36	[illegible]
Slivafrance	1251,34	[illegible]
Slivam	588,02	576,49
Slivarente	254,71	249,72
Slivinter	798,20	[illegible]
Trilion	5196,47	5169,73
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizés	2359,96	2313,69
CM Option Equilibre	262,67	259,75
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	157,78	153,56
Créd.Mut.Ep.Cour.T	918,85	918,85
Créd.Mut.Ep.Ind. C	141,78	137,99
Créd.Mut.Ep.J	22919,68	22919,68
Créd.Mut.Ep.Monde	1702,79	1652,22
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1875,48	1858,71
Créd.Mut.Ep.Quatre	1105,51	1081,87
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	890,20	851,87
Saint-Honoré Capital	19844,55	19706,58
St-Honoré March. Emer.	916,17	876,72
St-Honoré Pacifique	814,57	779,49
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1831,06	1831,06
Stratégie Actions ◆	1160,56	1115,92
Stratégie Rendement ◆	1957,92	1906,29
LA POSTE		
Amplitude Amérique	114,37	111,58
Amplitude Europe C	157,48	153,64
Amplitude Europe D	157,48	153,64
Amplitude Monde C	1065,35	1039,37
Amplitude Monde D	1016,36	991,57
Amplitude Pacifique	116,25	113,41
Elanciel D PEA	182,43	177,98
Émergence Poste D PEA	143,91	140,40
Géobilys C	652,55	642,91
Géobilys D	622,82	[illegible]
Kaleis Dynamisme	1089,42	[illegible]
Kaleis Équilibre	1060,05	[illegible]
Kaleis Sérénité	1032,61	1022,50
Latitude C	148,34	148,34
Latitude D	135,14	135,14
Oblitys D	618,93	608,78
Plénitude D PEA	204,92	199,92
Poste Gestion C	14840,54	14840,54
Revenus Trimestr. D	5278,43	5226,17
Solstice D	2375,90	2369,98
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37956,01	37956,01
Actimonétaire D	30906,63	30906,63
Cadence 1 D	1081,84	1071,13
Cadence 2 D	1072,55	1061,93
Cadence 3 D	1059,28	1048,79
Capimonétaire C	409,93	409,52
Capimonétaire D	369,88	369,51
Sogeoblig C/D	9239,54	9148,06
Interoblig C	7428,40	7354,85
Intersélection France D	725,56	711,33
S.G. France opport. C	1989,09	1950,09
S.G. France opport. D	1898,83	1861,60
Sogenfrance C	1825,45	1789,66
Sogenfrance D	1668,56	1635,84
Sogépargne D	313,15	310,05
Soginter C	2510,48	2461,25
Fonds communs de placements		
Favor D	1568,69	1508,36
Sogelance D	1682,96	1666,30
Sogenfrance Tempo D	196,79	192,93

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TECHNOLOGIE Le Groupement des cartes bancaires a décidé de mettre en place un porte-monnaie électronique (PME) universel et interbancaire en France. Son lancement pourrait avoir lieu au printemps 1998. ● *JUSQU'À 100 francs, le PME* remplacera pièces et billets. Il contribuera à augmenter la part des paiements électroniques au détriment des échanges en monnaie fiduciaire. ● *LA COUPE DU MONDE de football* servira de promotion au nouveau moyen de paiement. Les sociétés de *transports, RATP et SNCF, pourraient* faire partie des premières entreprises *à l'adopter. Il sera également* exploitable dans les distributeurs automatiques et chez les commerçants. ● LA CARTE À PUCE *sera mise à* contribution pour *sécuriser* les transactions. Après la carte bancaire et la télécarte, le PME étend les applications de cette *technologie, dont* la France est la pionnière.

Un porte-monnaie électronique universel doit être lancé en 1998

Le nouvel instrument de paiement français utilisera une carte à puce rechargeable pour régler les achats inférieurs à 100 francs et permettra de diminuer le nombre de pièces et de billets en circulation

VENDREDI 13 JUIN, le conseil d'administration du Groupement des cartes bancaires a nommé Robert *Luginbuhl directeur du projet* porte-monnaie électronique (PME), qui doit aboutir, au printemps 1998, au lancement en France de ce nouveau moyen de paiement. La Coupe du monde de football, en juin et juillet 1998, devrait servir à promouvoir ce PME, avec le concours de plusieurs partenaires. La RATP et la SNCF pourraient ainsi faire partie des premiers expérimentateurs. Elles testent déjà sur la région parisienne la carte à puce sans contact Francile auprès de 1 000 usagers (*Le Monde* du 22 février). Le projet du Groupement des cartes bancaires conduira à étendre progressivement la validité de ce porte-*monnaie dédié au transport* à l'ensemble des paiements inférieurs à 100 francs, la limite au-dessous de laquelle les règlements par Carte bleue ne sont plus rentables.

Chaque transaction par carte bancaire coûte de 0,5 à 1 % de son montant au commerçant. Cette commission est négociée avec la banque, au cas par cas. Mais le contrat impose également un *minimum forfaitaire*. Ce coût est justifié par les frais bancaires de traitement de chaque achat et par l'assurance de paiement que le Groupement des cartes bancaires apporte au commerçant. Au-dessous de 100 francs, le prélèvement ainsi réalisé pèse sur les marges bénéficiaires. D'où le refus des commerçants d'accepter la Carte bleue pour de petites sommes.

Afin de rendre électronique ces paiements de petits montants, responsables du fastidieux transport de pièces de monnaie et de billets, il faut faire appel à une système différent. Le PME répond au problème en opérant un cumul des sommes chez le commerçant. De plus, il libère la banque de la tenue détaillée du compte du consommateur. Ce dernier « chargera » son PME avec, par exemple, 100 francs. L'opération, sécurisée grâce à la puce de la carte, se déroulera à travers un distributeur automatique de monnaie électronique (Dame).

POINTS DE RECHARGEMENT

Si les 25 000 appareils actuels qui distribuent des billets (DAB) devront subir une adaptation pour accepter les PME, les publiphones de France Télécom pourraient également devenir des points de rechargement. Pour régler un achat de 53 francs, le consommateur introduit son PME dans le *terminal de paiement du* commerçant. Ce dernier débite le porte-monnaie, dont le solde passe automatiquement à 47 francs. Au même instant, les 53 francs viennent d'ajouter aux précédentes recettes enregistrées dans la caisse virtuelle du commerçant. *Toutes ces opérations* ont lieu sans intervention de la banque, donc sans frais de gestion. Ce n'est qu'une fois par jour, ou plus souvent si nécessaire, que *le commerçant* transfère la recette de sa caisse sur son compte.

Si un tel système, en agglomérant les petites sommes, évite la multiplication des frais, il n'est pas pour autant gratuit. L'installation des nouveaux distributeurs de monnaie électronique (Dame) et *des terminaux chez les* commerçants ou dans les appareils automatiques (boisson, journaux, billets de transport...) va entraîner des investissements considérables pour les banques. Pour rentabiliser le système, elles ont décidé de faire payer le service PME. Si les *modalités ne sont pas encore* arrêtées, il ne fait pas de doute que les commerçants seront mis à contribution. Quant au consommateur, il semble peu probable qu'il échappe à une participation. Les banques semblent favorables à un partage du prélèvement.

DÉJÀ DANS LES ENTREPRISES

Après la carte à piste magné*tique, en 1971, et la généralisation* du microprocesseur en 1990, le PME marque une étape importante dans le développement des systèmes électroniques de paiement. La décision du Groupement des cartes bancaires, mûrement réfléchie, pourrait, à terme, son*ner la glas de la* plupart des règlements par pièces de monnaie. Les cartes à puce spécialisées se sont *imposées dans les applications* comme la téléphonie publique. Les porte-monnaie électroniques privés se multiplient dans les entreprises, les professions (avocats) et les magasins. Il restait à créer un PME universel, utilisable aussi bien dans un distributeur automa*tique que dans un* parcmètre, un bureau de tabac, une alimentation ou chez le boulanger.

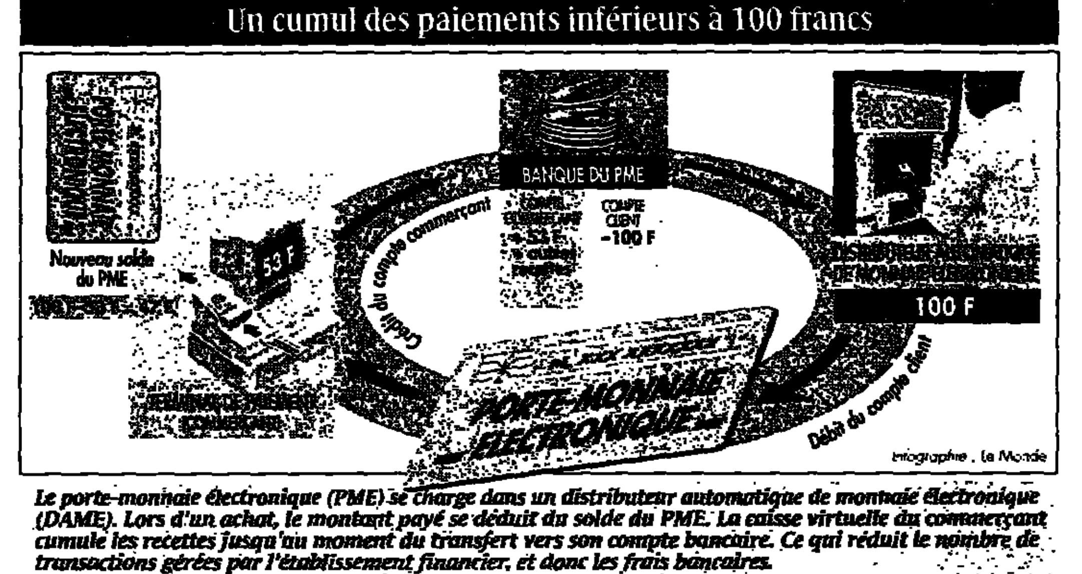
*Un tel PME se devait d'être in*terbancaire pour faciliter son chargement. D'autant qu'en France la constitution, en 1984, du groupement d'intérêt économique (GIE) Carte bancaire a engendré une institutionnalisation de l'interbancarité. D'où l'impossibilité *pour une banque isolée, de se lan*cer dans un projet de PME. Cette situation explique en partie le retard pris sur les pays voisins. Bull a ainsi produit 23 millions de PME destinés à une dizaine de pays. A titre de comparaison, fin 1996, 27,2 millions de Cartes bleues à puce étaient en circulation en France. Les projets Mondex en Angleterre ou Proton en Belgique semblent les plus avancés.

Si tous restent limités, leur prolifération a fini par décider les banques françaises à agir. Jusqu'à aujourd'hui, elles campaient sur leur avance technologique en matière de carte bancaire à puce. Et sur leur volonté d'assurer la rentabilisation de leurs investissements lourds. Le porte-monnaie électronique *peut, a priori*, apparaître comme un concurrent de la Carte bleue. Le Groupement des cartes bancaires rassemble une douzaine d'établissements, d'où une lourdeur dans les prises de décision.

La France reste néanmoins un pays précurseur en matière d'échanges financiers virtuels. Aujourd'hui, seulement 15 % des 1 700 milliards de francs de la masse monétaire française demeurent de nature fiduciaire (billets et pièces), alors que ce taux atteint 30 % aux Etats-Unis, en Allemagne ou au Japon. Cette situation témoigne d'une confiance particulière des Français envers les banques et leurs outils de paiement. De quoi bien augurer de leur réaction à la création d'un porte-monnaie universel.

Michel Alberganti

Un cumul des paiements inférieurs à 100 francs



Le porte-monnaie électronique (PME) se charge dans un distributeur automatique de monnaie électronique (DAME). Lors d'un achat, le montant payé se déduit du solde du PME. La caisse virtuelle du commerçant cumule les recettes jusqu'au moment du transfert vers son compte bancaire. Ce qui réduit le nombre de transactions gérées par l'établissement financier, et donc les frais bancaires.

Pas de traces des transactions

L'anonymat de la monnaie du PME rappelle celui des pièces et des billets. Contrairement aux autres moyens de paiement, carte bancaire comprise, il n'existe pas de trace personnalisée des transactions qu'il permet de réaliser. Ainsi, le commerçant crédite son compte d'une somme dont il ne fournit pas l'origine. Avec le PME, la banque perd le contrôle des transactions. Pas plus que la Banque de France pour les billets, l'établissement financier qui devra gérer le PME ne peut suivre le cheminement de la monnaie virtuelle. La banque conserve néanmoins deux points de vérification : le chargement du PME par le porteur et le déchargement de la caisse virtuelle de chaque commercant. La seconde somme doit rester inférieure à la première. *La création massive de* fausse monnaie virtuelle, plus rapide que celle des faux billets, aurait pour effet de mettre rapidement la banque en position de devoir créditer les commerçants d'une somme supérieure à celle qu'elle a distribuée aux consommateurs.

L'argent virtuel s'utilisera presque comme l'argent physique

NOUVEAU SYSTÈME de paiement, le porte-monnaie électronique (PME) universel introduit la notion de monnaie virtuelle. Encore faut-il définir la nature de ce nouveau *moyen d'échange. Le PME fonctionne-t-il* comme la carte bancaire ? Ou comme la télécarte de France Télécom ? En fait, par son *mode de circulation et de gestion, la monnaie* virtuelle appartient à la famille fiduciaire, celle des pièces et des billets gérés par les banques centrales comme la Banque de France. Elle s'oppose à la monnaie scripturale, émise par *les banques commerciales par le biais* des dépôts à vue, et dont font partie les chèques bancaires, les prélèvements, virements et autres *titres universels de paiement* (TIP).

La monnaie physique se caractérise par le pouvoir d'achat indifférencié (chez n'importe quel commerçant et pour l'acquisition d'un bien quelconque) qu'elle procure et par sa ca*pacité de mobilisation à tout instant. Les uni*tés contenues dans une télécarte ne remplissent pas ces critères car elles ne donnent *accès qu'à un seul type de service, un* stock de communications téléphoniques. De plus, la télécarte fonctionne sur un mode différé où le paiement précède l'acte de consommation. Le chèque de voyage, lui, n'est pas affecté à une utilisation particulière. Il ne constitue qu'un moyen de paiement particulier qui vient s'ajouter aux pièces et aux billets et peut donc être considéré comme de la monnaie fidu*ciaire. En ce sens, il diffère peu de la monnaie* virtuelle.

Le porte-monnaie électronique constitue un *nouvel « instrument de mobilisation »* d'une monnaie à la fois fiduciaire et virtuelle. Son fonctionnement est proche de celui de son homologue physique. L'argent est retiré sur un compte et stocké à l'intérieur du porte-mon*naie. Après chaque paiement, le* compte du porte-monnaie est instantanément mis à jour sans intervention de la banque.

UNE RÉVOLUTION

Lors d'un paiement par carte bancaire, les choses se passent de façon très différente. D'abord, l'argent ne se trouve pas à l'intérieur *de la carte. Ensuite, l'acte d'achat s'apparente* au règlement par chèque car il n'entraîne pas de transfert immédiat d'argent et se résume à *une écriture (ou une signature par code se*cret), d'où son caractère scriptural. Enfin, la *mise à jour du compte du* client est *différée* jusqu'au moment où le commerçant transmet les preuves de la vente à sa banque.

La mise en service du porte-monnaie électronique constitue une révolution dans le sens où elle induit, pour la première fois depuis l'introduction des pièces et des billets, la création *d'une nouvelle monnaie fiduciaire. De ce fait,* la banque du PME qui va gérer la monnaie virtuelle se retrouve dans une position de banque centrale. La Banque de France perd donc son monopole fiduciaire.

Il subsiste néanmoins une différence entre monnaie physique et virtuelle. La circulation de la seconde va rester aujourd'hui limitée. *Elle ne pourra sortir du système d'échange* constitué par le distributeur qui charge le PME, le terminal de paiement du commerçant et le *retour à l'émetteur. Billets et pièces, par* contre, s'échangent entre porteurs, de main en main, sans intervention ni d'une banque ni d'un commerçant. A terme, il n'est pas exclu que la monnaie virtuelle dispose également de *cette latitude. « Mais cela pose un problème sécuritaire grave »*, note un expert financier. Si un faussaire trouve le moyen de fabriquer des octets de *monnaie virtuelle, « la banque du PME pourrait déposer son bilan au bout de 24 heures ».*

M. Al.

L'étude des mouches illustre la complexité des relations sexuelles

SÉDUIRE, être *séduit : chez la* mouche ou chez l'homme, la réussite de la cour amoureuse procède des mêmes conditions préalables. A partir de quoi, pour nous, tout se *complique. Mais que les cœurs* tendres se consolent : les jeux de l'amour ne sont pas simples non *plus* pour la petite drosophile. Publiés dans la revue *Science* (datée du 6 juin), les travaux d'une équipe de généticiens franco-américains viennent de montrer que les deux aspects de son identité sexuelle – la perception des autres, et la présentation de soi aux autres – sont régis par des mécanismes *biologiques* différents. Le tout étant placé, comme on le savait, sous le contrôle des *phéromones*, substances odorantes essentielles au déclenchement de la parade sexuelle des insectes.

« Les phéromones sexuelles échangées pendant la parade nuptiale par les deux partenaires jouent un rôle prépondérant, car ils déclenchent l'excitation ou l'inhibition du – ou de la – partenaire », résume Jean-François Ferveur, responsable de cette étude au laboratoire « Mécanismes de communication » du CNRS (université de Paris-Sud, Orsay). Chez la mouche *Drosophila malanogaster*, ces messages chimiques sont des hydrocarbures. La cuticule des mâles et des femelles en comporte environ quinze types différents, en quantités variables. Selon le sexe qui les produit, elles ont des effets opposés. Les phéromones femelles stimulent la parade amoureuse du mâle, tandis que les phéromones mâles, tout en stimulant légèrement les femelles, ont pour principale fonction d'inhiber les ardeurs homosexuelles de leurs *alter ego*.

Quand ces molécules sont-elles produites ? *Où agissent-elles* dans l'organisme, et dans quel but précis ? Répondre à ces questions, c'est embrasser *toute la sexualité* comportementale de la mouche, donc éclairer l'une des facettes les *plus mystérieuses et les plus* étonnantes de la vie animale. Et la petite drosophile, insecte vedette des généticiens, offre en matière de sexualité un modèle d'étude d'une richesse inespérée.

Cette espèce comprend un gène particulier, dit *transformer*, qui détermine de manière autonome le caractère mâle ou *femelle* de chaque cellule sexuée. Situé au plus *haut niveau de la hiérarchie* génétique qui gouverne la différenciation sexuelle, ce gène imprime sa marque de manière très simple : soit il s'exprime, et la cellule est femelle ; soit il ne s'exprime pas, et la cellule est mâle.

CERVEAU MÂLE ET FEMELLE

L'équipe de Jean-François Ferveur et un groupe américain de New York ont exploité cette singularité pour créer ce qu'ils appellent des *« mouches mosaïques sexuelles »*, autrement dit des individus formés d'une juxtaposition de *cellules des deux sexes*. En activant le gène *transformer*, ils peuvent ainsi « féminiser » n'importe quelle *partie du corps de la mouche*, puis observer les conséquences comportementales de cette modification. *Les résultats se résument pour le* moment en deux actes, aussi surprenants l'un que l'autre. Le pre*mier, publié dans Science* en mars 1995, pourrait s'intituler « La reconnaissance de *l'autre*, ou comment le sexe *du cerveau* mène la mouche par le bout du nez ». Le but de l'expérience : féminiser le cerveau de mouches mâles.

« Lorsque cette manipulation touche deux structures cérébrales spécifiquement requises pour l'olfaction, on observe que les mâles adoptent une orientation bisexuelle, et se mettent à courtiser intensivement les mouches des deux sexes », explique M. Ferveur. Les structures nerveuses concernées sont-elles de*venues à la fois mâles et femelles*, et donc sensibles aux phéromones émises par les deux sexes ? Ou bien ont-elles perdu toute leur virilité, devenant ainsi incapables de détecter les phéromones inhibitrices émises par les autres mâles ? Quoi qu'il en soit, la conclusion s'impose : le cerveau de la drosophile est sexualisé, et comporte des *structures mâles et femelles* spécialisées dans la reconnaissance des phéromones sexuelles.

Deuxième acte : « La perception de soi par l'autre, ou les conquêtes d'un *mâle porteur d'une cuticule* femelle. » Autrement dit : quel va être le pouvoir de séduction d'une mouche mâle dont les propres phéromones sexuelles ont été féminisées ? Pour le savoir, les chercheurs d'Orsay ont activé le gène *transformer* dans les cellules productrices de ces hydrocarbures, situées au niveau de l'abdomen.

« Les mâles qui sont féminisés pour leurs phéromones induisent la parade homosexuelle d'autres mâles, ce qui démontre que ces substances agissent comme si elles étaient produites par des femelles. Par contre, ces mâles parfumés montrent généralement une parade hétérosexuelle, ce qui signifie qu'ils ne sont pas autostimulés par leurs propres hormones », résume Jean-François Ferveur.

Séducteurs mais non séduits, les mâles aux phéromones femelles présentent un comportement homosexuel opposé à celui des mâles au cerveau féminisé (séduits, mais non séducteurs). La nature de l'identité sexuelle et des interactions comportementales chez un organisme aussi simple que la drosophile apparaît singulièrement complexe. Ce qui suggère, conclut ce spécialiste, *« que les explications simplistes concernant le déterminisme génétique de l'orientation sexuelle sont probablement erronées »*.

Catherine Vincent

Comme des bêtes

Longtemps, l'homme s'est cru au-dessus de tout ça. Les phéromones sexuelles restaient affaire de bêtes, tandis que notre espèce s'accouplait dans les hautes sphères de l'intellect et du sentiment. Mais l'animal doué de raison a dû faire profil bas en redécouvrant, il y a quelques années, qu'il possédait lui aussi un « nez sexuel », tapi juste en avant de sa muqueuse olfactive (*Le Monde* du 28 février).

***Plus scientifiquement nommé* « organe voméronasal », ce capteur de phéromones influerait sur nos émotions les plus primitives, tandis que notre « nez pensant » se chargerait de la perception consciente des odeurs. Horrifiés par la chose, les pudibonds affirment qu'il s'agit là d'un organe fossile, tout juste actif lors du développement embryonnaire. Les explorateurs de ce sixième sens n'en poursuivent pas moins leurs recherches, en tentant notamment d'identifier les récepteurs des phéromones humaines.**

Un compagnon méconnu de la Terre est révélé par les ordinateurs

Découvert en 1986, un petit astéroïde suit une orbite liée à notre planète

Son nom de baptème est l'objet 3 753. Les travaux de chercheurs canadiens et finlandais publiés dans *Nature* montrent qu'il tourne autour du Soleil en un peu moins d'un an, sur une orbite plus allongée que celle de la Terre. Dans sa course, il se rapproche le plus près de notre planète tous les 385 ans.

LA TERRE a un second compagnon. Il ne s'agit pas d'une seconde Lune, qui, pour une raison inexplicable, serait restée cachée à nos yeux, mais d'un petit astéroïde de 5 km de diamètre, l'objet 3 753, qui s'approche de notre planète deux fois par an, et en subit l'influence gravitationnelle. Il dessine alors une orbite particulière, que les astronomes appellent en *« fer à cheval »*. Dans sa course, il se rapproche le plus près de la Terre tous les 385 ans, à la distance encore respectable de 15 millions de kilomètres (40 fois la distance Terre-Lune).

C'est en utilisant de puissants simulateurs informatiques que les astronomes Paul Wiegert et Kimmo Innanen, de l'université de York, à North York, au Canada, et Seppo Mikkola, de l'université de Turku, à Piikkiö, en Finlande, ont pu décrire ce curieux compagnonnage. Découvert en octobre 1986, l'astéroïde 3 753 *« se trouvait dans notre jardin depuis un certain temps, mais nous venons tout juste de découvrir sa trajectoire inusitée »*, a déclaré Kimmo Innanen.

D'après ses calculs, publiés le 12 juin par la revue scientifique *Nature*, notre compagnon épisodique tourne autour du Soleil en un peu moins d'un an, sur une orbite plus allongée que celle de la Terre. Mais, quand il s'approche de cette dernière, les interactions gravitationnelles dues à notre planète provoquent une variation de la vitesse de l'astéroïde, beaucoup plus petit.

Tantôt elle le ralentit, tantôt elle l'accélère, ce qui se traduit par une sorte de pas de deux cosmique. *« En simplifiant les choses à l'extrême, on peut les comparer à deux cyclistes sur piste qui cherchent à se dépasser en combinant la force centrifuge et l'inclinaison de la piste. L'un rejoint parfois l'autre, et inversement »*, explique Antonella Barucci, spécialiste des petits corps du système solaire à l'observatoire de Meudon. En imaginant une Terre immobile, l'observateur terrien pourrait voir le petit astéroïde s'approcher et s'éloigner de la planète, en effectuant cette fameuse figure en *« fer à cheval »*.

DANSER UN MILLION D'ANNÉES

Les astronomes qui ont réalisé l'étude estiment que la danse de l'astéroïde et de la Terre devrait durer un million d'années, à condition qu'il ne percute pas les planètes dont il doit traverser l'orbite dans les siècles à venir. Les simulations indiquent qu'il doit traverser celle de Mars dans 2 500 ans, celle de la Terre dans 2 750 ans, et celle de Vénus dans 8 000 ans.

« C'est la première fois que l'on constate que la Terre a un compagnon astéroïdal. Mais cela a peut-être eu lieu dans le passé, sans qu'on le sache », estime Antonella Barucci. Elle ajoute : *« les orbites en fer à cheval sont déjà connues, puisqu'on sait depuis 1980 que deux satellites de Saturne, Epiméthée et Janus, suivent ce type de trajectoire »*.

Même s'il le fait avec plus de constance que les autres, ce petit astre n'est pas le seul à serrer de près notre planète. Il appartient à un vaste ensemble d'astéroïdes dont l'orbite excentrique les amène parfois très près de la Terre, et que les astronomes ont baptisé *« Near-Earth Asteroids »* (NEA). Ils en ont décelé jusqu'à présent 360 d'un diamètre inférieur à 20 km, mais il pourrait en exister plus de 2 000 d'un diamètre supérieur à 1 km.

Certains sont parfois passés à un cheveu de notre globe. Le dernier en date, l'objet 1989 FC, l'a *« frôlé »* à *« seulement »* 690 000 km de distance en 1989. Sans compter certains astéroïdes qui dans le passé ont atterri lourdement sur notre malheureuse planète, y provoquant des dégâts considérables, comme celui qui, pense-t-on, fut à l'origine de l'extinction des dinosaures.

Leur origine et leur composition restent encore mystérieuses. On suppose *« qu'une grande partie d'entre eux proviennent de la ceinture principale d'astéroïdes située entre Mars et Jupiter, les autres pouvant être des comètes mortes ou dormantes »*, explique Antonella Barucci. Pour tenter de le vérifier, la NASA a lancé, en février 1996, la sonde NEAR (Near-Earth Asteroid Rendezvous), qui devrait, le 27 juin, passer à 1 200 km de l'astéroïde Mathilde, dans la ceinture principale. Si tout se passe comme prévu, le petit engin de 805 kg poursuivra ensuite sa route. Le 6 février 1999, il devrait se mettre en orbite autour de 433 Eros, un astéroïde long de 40 km et large de 14 km, pour le photographier et en étudier les caractéristiques physiques et chimiques.

Christiane Galus

SPORTS

Alain Prost cherche un remplaçant à Olivier Panis pour la fin de la saison de formule 1

AU LENDEMAIN de l'accident d'Olivier Panis, sur le circuit de l'île Notre-Dame, à Montréal, Alain Prost a décidé de faire appel au jeune pilote français Emmanuel Collard pour effectuer, à partir de mardi 17 juin, les trois journées d'essais programmées sur le circuit de Magny-Cours, où aura lieu le Grand Prix de France, le 29 juin.

Emmanuel Collard, vingt-six ans, avait déjà été pressenti par le propriétaire de l'écurie Prost Grand Prix pour remplacer Shinji Nakano au volant de la seconde Prost-Mugen-Honda. Il est actuellement pilote essayeur chez Benetton-Renault, fonction qu'il avait déjà exercée au sein des écuries Ligier, Jordan, Tyrrell et Williams-Renault.

Après un premier titre national en karting, dans la catégorie minimes, à onze ans, Emmanuel Collard est devenu champion de France de Formule Renault en 1990. Plus récemment, il a remporté la Porsche Supercup, en montant sur le podium de cette épreuve neuf fois sur neuf et en s'adjugeant la position de pointe à sept reprises.

En dépit de son expérience de pilote essayeur, Emmanuel Collard n'a jamais participé à un grand prix de formule 1 et il n'est donc pas certain de disputer l'épreuve de Magny-Cours dans la Prost-Mugen-Honda d'Olivier Panis. *« Nous confirmerons son engagement dans trois jours »*, a précisé Cesare Fiorio, directeur sportif de Prost Grand Prix.

Cinq ou six autres pilotes ont spontanément offert leurs services et Alain Prost hésite, semble-t-il, entre deux solutions : privilégier l'avenir en donnant sa chance à un jeune pilote prometteur comme Emmanuel Collard, ou faire appel à un conducteur riche d'une solide expérience en formule 1 afin d'engranger le plus grand nombre de points possible dès cette saison. Dans ce cas, l'Anglais Martin Brundle, qui a déjà pris le départ de 158 grand prix, pourrait être l'homme de la situation.

DOUBLE FRACTURE TIBIA-PÉRONÉ

A l'hôpital Sacré-Coeur de Montréal, Olivier Panis se remet *« normalement »* de l'intervention chirurgicale qu'il a subie pendant trois heures dimanche après-midi. Le pilote grenoblois était arrivé éveillé à l'hôpital. Il souffrait d'une double fracture tibia-péroné à la jambe droite, *« avec une déformation évidente »*, et d'une fracture *« non déplacée »* à la jambe gauche. Celle-ci aurait pu être simplement plâtrée, mais les médecins ont décidé, en accord avec le pilote, de l'opérer pour faciliter la rééducation.

Ils ont procédé à un enclouage verrouillé des deux tibias fracturés. Cette technique est supposée favoriser une récupération rapide, car elle laisse le genou et la cheville du patient libres de bouger. Selon le docteur Pierre Ranger, le chirurgien orthopédique de l'hôpital Sacré-Coeur, Olivier Panis a eu de la chance dans son malheur, car les fractures sur les os longs provoquent moins de séquelles que celles qui touchent les articulations.

Olivier Panis est *« très fatigué »*, selon son kinésithérapeute François Gressot, qui n'a pas quitté le chevet du pilote français. *« Dès que nous l'avons vu après son accident, Olivier, qui était conscient, nous a demandé si ses blessures étaient graves et s'il pourrait reconduire et quand. Il a fallu le rassurer »*, a raconté François Gressot. *« D'ici une dizaine de jours, nous irons avec Olivier dans un centre de rééducation, soit en Bretagne, soit dans les Landes »*, a ajouté Patrick Chamagne, le préparateur physique d'Olivier Panis. Cette rééducation devrait durer entre six et douze semaines, période pendant laquelle le pilote ne pourra pas marcher.

Selon Alain Prost, la voiture de son pilote principal a été victime dimanche d'*« une rupture de pièces de suspension, certainement sur l'arrière »*. *« Il faut se rendre compte qu'Olivier s'en tire très bien, étant donné l'endroit où cela s'est passé, l'impact, qui a eu lieu à 226 km/h, et la façon dont l'accident s'est produit »*, a-t-il ajouté. Olivier Panis avait été heurté dès le départ du grand prix, puis il avait touché un rail avec sa roue arrière droite quelques tours avant son accident. *« Il est très rare qu'une pièce mécanique casse sans touchette*, a indiqué Alain Prost. *Une rupture de pièce, c'est ce qu'il y a de plus grave : on ne contrôle plus la voiture. »*

Éric Collier (avec Pascale Guéricolas à Montréal)

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : les Chicago Bulls**, qui ont remporté dimanche 15 juin (*Le Monde* du 17 juin) leur 5e titre de champions de la NBA, disputeront, du 16 au 18 octobre, au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), le championnat McDonald's aux vainqueurs des championnats italien, grec, espagnol, argentin et français (Paris-Saint-Germain).

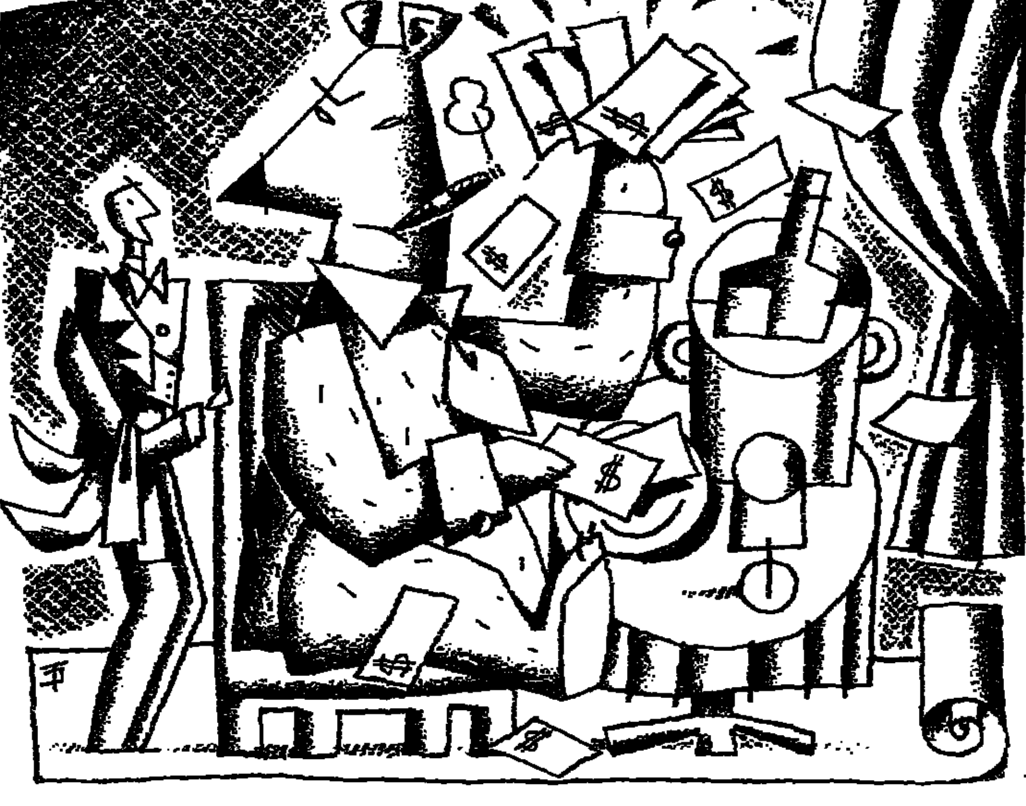
■ **FOOTBALL : le Brésil s'est imposé (3-2) face au Mexique**, lundi 16 juin, à Santa Cruz (Bolivie), lors de la 2e journée du groupe C de la Copa America. Les Brésiliens, menés 2-0 à la mi-temps, ont fini par l'emporter grâce à Aldair (48e), à Camilo Romero (59e) et au « Parisien » Leonardo (77e), et occupent la première place de leur groupe. Un peu plus tôt, la Colombie avait battu le Costa Rica (4-1). – (*AFP.*)

■ **GOLF : Tiger Woods** a succédé à l'Australien Greg Norman en tête du classement mondial de golf publié lundi 16 juin, après avoir pris la 19e place de l'US Open, dimanche 15 juin (*Le Monde* du 17 juin), à Washington. Tiger Woods est le plus jeune golfeur à accéder au sommet mondial : vainqueur du Masters (*Le Monde* du 16 avril), il a battu tous les records de rapidité, six semaines pour être dans les cent premiers, huit pour faire partie du Top 50, et trente-trois pour parvenir dans le cercle des dix meilleurs golfeurs du monde. – (*AFP.*)

Le Moscou des nouveaux riches

Locale ou exotique, la cuisine proposée dans la capitale russe est réservée à une clientèle fortunée

Nos correspondants dressent un état des plaisirs de bouche dans quatre métropoles étrangères. Après Prague, New York et Athènes (Le Monde des 28 mai, 4 et 11 juin), la dernière étape de ce tour de table : Moscou.



MOSCOU
de notre correspondante

Aujourd'hui à Moscou, les derniers temples de la restauration soviétique ferment leurs portes. Le Praga, sur l'Arbat, est en réfection : on annonce l'ouverture prochaine, dans sa salle « jardin d'hiver », d'un restaurant « tropical »...

Sur la Tverskaïa, en remontant du Kremlin, les démolisseurs s'attaquent aux colonnes et dorures poussiéreuses du Tsentralnyi, dans l'ex-hôtel Lux du Komintern. Demain, il s'ajoutera au millier de nouveaux restaurants pour nouveaux Russes qui ont éclos à Moscou en l'espace de cinq ans.

Ils vont du Maxim's aux chaînes de McDonald's et autres Pizza-Hut, en passant par les *Rousskoe Bistro* lancés par la Mairie, copies russes des « McDo » où un *pirojki* (petit pâté farci) à 4 francs s'arrose de *bortch* en bouillon-cube. Mais la plupart sont exotiques et chers : français, américains, italiens, indiens, chinois, sud-américains, japonais, coréens... Qui cherche de la bonne cuisine « locale » se retrouve dans un géorgien : s'il existe une demi-douzaine de noms à la section « russe » sur les listes en circulation, aucun d'eux n'est le « bon petit resto » que cherchent les étrangers de passage. Le problème est ontologique : de tels restaurants n'ont jamais existé.

Les *traktir* chantés par Pouchkine, où les nouveaux Russes d'alors allaient s'encanailler, étaient des établissements de luxe, dont les plats avaient des noms français ou allemands, donnés par des cuisiniers venus d'Europe. Des noms d'Asie, aussi, comme les *chachliks*, brochettes caucasiennes, ou les *pelmenis*, raviolis arrivés de Chine, via un peuple sibérien, chez des Slaves qui, eux, mangeaient des bouillies, des soupes et des gâteaux aux choux.

Surgis sur fond de pénurie généralisée à la fin des années 80, les premiers restaurants « coopératifs » – c'est-à-dire privés – ont bien tenté de faire revivre une tradition russe familiale. Ils n'ont réussi qu'à faire de la cuisine soviétique améliorée... Certains survivent, dont le Kropotkinskaïa 36, dans les salons reconstitués d'une des maisons des princes Troubetskoï. Ou le Samovar, parfois vanté, mais qui tend à revenir aux salades figées dans la mayonnaise et aux garnitures de petits pois et frites froides.

Pour éviter tout problème de digestion en mangeant russe, mieux vaut se rendre dans un de ces « nouveaux » établissements qui ont détrôné les coopératives. L'ennui, au Grand Impérial par exemple, est que les prix sont ceux de La Tour d'argent pour une qualité honnête, mais non inoubliable, et que les clients sont généralement des « businessmen » attendus dehors par leurs cortèges de Mercedes blindées et de 4 x 4 Toyota.

LE CLASSIQUE FRANÇAIS

Beaucoup, dont ceux des grands hôtels, affichent des cartes à 300 francs par personne au minimum et le repas peut allègrement dépasser le quintuple. Important leurs produits et leurs chefs cuisiniers, souvent français comme jadis, certains offrent d'excellents plats classiques, et russes en appoint. Par exemple, celui de la Maison des écrivains.

Ceux d'Arkadi Novikov, restaurateur vedette de la capitale (Sirena, pour le poisson et Club-T, pour le classique français, excellent mais très cher), gagnent la palme de la seule chronique gastronomique russe, celle que tient Dacha Tsivina dans *Kommerçant*, le quotidien des nouveaux Russes. « *C'est vrai qu'il n'y a pas de bonne cuisine russe*, admet ce jeune homme qui a fait du chemin depuis son entrée à dix-sept ans dans un institut de restauration collective. *Mais notre tradition culinaire est, comme pour l'architecture, syncrétique.* » Il s'emploie à le prouver, notamment avec son troisième restaurant, mélangeant les genres russe et country : Tsarskaïa Okhota (La Chasse du tsar).

Selon le même principe, mais cinq fois moins cher, Novikov vient d'ouvrir, au milieu du centre commercial Tychinski, le premier *Iolki-palki* (interjection russe aussi populaire qu'intraduisible) ne désemplit pas. Novikov, devenu entrepreneur, veut multiplier ce type de fast-food amélioré.

En attendant, il reste les délicieux restaurants géorgiens, arméniens ou azéris. Préjugés post-soviétiques obligent, ces derniers préfèrent encore cacher leur chaude ambiance caucasienne sous des noms du genre Elegans ou Semiramis. Mais un nouveau restaurant ouzbek (Norouz) offre déjà toutes ses variétés de pilaf à visage découvert et Arkadi Novikov va rouvrir l'ancien Ouzbékistan. En termes culinaires au moins, la Russie apprivoise l'ère postcoloniale.

Sophie Shihab

★ Adresses : Maison des écrivains (prononcer « tsé-dé-elle ») : pour le cadre et la *koulibiaka* à l'esturgeon (42 dollars), 50, Povarskaïa, tél. : 291-15-15. Sirena : si on a le pied marin, le plancher d'une salle est un aquarium, 15, Bolchaïa Spasskaïa. Elegans : le chef arménien raconte comment Khrouchtchev lui a donné une montre en or ; 50 grammes de cognac sont gratuits, 9, Malyi Ivanovski Per. Semiramis : assyrien, succulentes brochettes, 15, Bolchoï Nikolopeskovskii Per, tél. : 241-11-27. Angelico's : pour la clientèle show-biz, 6, Bolchoï Karetnyi Per. Kabantchik : un des nombreux bons géorgiens, 27, Krassina. Mama Zoïa : le moins cher des géorgiens, 8, Setchenovski Per. Son frère : Gouria, 7/3, Komsomolski Prospekt.

BOUTEILLE

AOC Irouléguy

DOMAINE ARRETXEA

■ Le vignoble d'Irouléguy, créé par les moines de Roncevaux, avait succombé au phylloxéra. Replanté après 1945, il bénéficia d'une AOC en 1970. Cinq vignerons seulement produisent leur vin hors la coopérative, parmi lesquels Peio Espil (Domaine Ilaria), Jean Brana et Michel Riouspeyrous. Le domaine Arretxea (prononcez « aretchea ») a été reconstitué sur les coteaux et les terrasses caillouteuses du pic Jarra. Sur 6 hectares, on y trouve les trois cépages de l'irouléguy rouge, le tannat et les deux cabernets (cabernet franc, cabernet sauvignon). Fertilisation au compost de fumier d'ovins et désherbage assuré par les moutons indiquent le respect de l'environnement. Rendements limités, vendange manuelle et une macération de huit jours à température modulée favorisent l'extraction des tannins, de la couleur et des arômes. Le millésime 1996, dans sa simplicité, exprime les fruits noirs et les épices : la cerise d'Itxassou, le piment d'Espelette. Le vin de ce domaine est une métaphore du caractère basque. La bouteille d'AOC Irouléguy rouge Arretxea 1996 : 37 F.

★ Propriétaires-vignerons : Thérèse et Michel Riouspeyrous. Domaine Arretxea, 64220 Irouléguy. Téléphone-télécopie : 05-59-37-33-67.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LA GRANGE-BATELIÈRE

■ Un nouveau chef à La Grange-Batelière, depuis octobre 1996, s'est attaché à rendre imperceptible le changement intervenu aux fidèles de l'Hôtel Drouot qui ont ici leurs habitudes. Dans leurs « *ébats de table, il y a quelque chose du clerc* », notait déjà Eugène Briffault en 1851, à propos des gens de robe et autres commissaires-priseurs. Le choix est offert désormais entre un menu-carte à prix unique et quelques entrées et plats servis « à la carte », en fonction du marché. Crème de parmentier légèrement fumée, tourte de canard sauvageon aux légumes confits et soupe froide de fruits rouges au savagnin, c'est l'une des multiples combinaisons que permet la formule. De beaux produits, un réel effort culinaire, des vins choisis, un accueil aimable, dans un décor de bistrot à l'ancienne, qui rend cruelle l'absence de miroton ou de pot-au-feu des familles. Menu-carte : 190 F. A la carte, compter 250 F.

★ Paris, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), tél. : 01-47-70-85-15. Fermé samedi midi et dimanche.

LA TERRASSE DE L'ÉTANG

■ Un endroit privilégié, au bord de l'eau, où l'on apprécie en cette saison la fraîcheur de la forêt. Dans un chalet insolite, Gilbert Godfroi a su ordonner une des bonnes tables au sud-ouest de Paris et surtout proposer un menu intéressant. Le cadre et le savoir-faire, quelle que soit la formule, sont toujours au même prix ! Du mariné de sandre à l'orange sanguine à la truite de mer et mesclun à l'huile de sésame, du filet de canette à la bigarrade au panaché de saumon et de lieu aux pâtes fraîches à la sauce *homardine*, c'est la même cuisine savoureuse et souvent inspirée. Choix offert entre l'assiette de fromages et les desserts composés. Quelques bouteilles de circonstance : menetou-salon (70 F), château fleur-fourcadet bordeaux (78 F). Autant de bonnes raisons pour visiter ce cadre enchanteur, non loin du vieux Meudon. Menu : 178 F. A la carte, compter 350 F.

★ Meudon, route forestière des Etangs-de-Villebon (92190), tél. : 01-46-26-09-57. Fermé dimanche soir et lundi.

Jean-Claude Ribaut

Le couscous

La pierre angulaire d'un plat de couscous c'est sa graine. A ce mets unique, Magali Morsay, historienne de la civilisation arabe, vient de consacrer un coffret de deux livres. D'après elle, c'est bien la céréale et non la garniture l'accompagnant qui est l'élément essentiel de ce plat. Elle émet d'ailleurs l'hypothèse que le mot couscous viendrait du bruit que faisait le lourd pilon dont on se servait autrefois pour broyer le blé au Maghreb.

Faire sa graine couscoussière était en ce temps-là un travail domestique. Le blé dur une fois réduit en semoule était humidifié, fariné et travaillé entre les doigts dans une grand plat circulaire en bois, le *gsaa*. Les femmes qui effectuaient ce labeur obtenaient alors de consistants grumeaux, qu'elles versaient dans un autre ustensile, le *tbacq*.

C'est sur la spirale en relief qui constitue le fond de cet objet en vannerie que les grumeaux étaient énergiquement roulés afin de libérer les grains de couscous. Une fois tamisés, ils étaient cuits à la vapeur durant une vingtaine de minutes, puis brassés à nouveau dans le *gsaa* pour qu'ils ne s'agglomèrent pas. Le couscous était enfin étalé sur un drap et mis à sécher pendant deux jours à l'ombre.

Il y a bien longtemps que s'est substituée à ce savoir-faire artisanal une certaine industrialisation. Sur les vieux clichés qui représentent la maison Ricci, fondée en 1853 à Blida, on constate que cette mécanisation a cependant ses limites. La graine est séchée par une ventilation artificielle et non pas à l'air libre, mais ce sont toujours les femmes qui roulent et tamisent à la main le couscous.

C'est une famille piémontaise, les Ferrero, installée à Alger depuis le début du siècle, qui mit au point en 1953 les premières rouleuses mécaniques à couscous. Ces deux fabriques pionnières sont aujourd'hui regroupées en France au sein d'un même groupe, Ferico, qui fabrique à lui seul les deux tiers des 63 000 tonnes de couscous que nous consommons chaque année.

Durant l'été, pour cause de taboulé, les ventes de graines de couscous sont à leur maximum. Une « *hérésie* », se récrie Magali Morsay, pour qui cette salade d'origine libanaise devrait plutôt se concevoir à base de *boulghour*. Elle s'insurge également contre les emballages qui préconisent de réaliser un couscous en immergeant quelques minutes ses grains dans un liquide brûlant. Pour elle, un couscous léger ne s'obtient que si on le réhydrate d'abord au moins une demi-heure dans la moitié de son poids en eau. Il faut ensuite lui faire subir trois cuissons successives à la vapeur (quinze, dix et sept minutes) en observant entre chacune des repos d'une dizaine de minutes. Selon la loi coranique il est hélas interdit de consommer du vin pour accompagner la graine ainsi obtenue. Au dix-huitième siècle, le sultan d'Istanbul avait trouvé une parade : il importait des bouteilles de vin de Château Carbonnieux, de Léognan, qu'il faisait tout simplement étiqueter sous la dénomination « *eau minérale* ».

Guillaume Crouzet

★ Couscous Ferrero, 11 F environ le kilo. *Couscous au blé complet Tipiak* 8 F environ les 500 g. *Le Monde des couscous*, de Magali Morsay, Edisud, 145 F le coffret de deux livres avec cinquante-deux recettes.

Retour du soleil

AVEC l'évacuation vers l'est de la perturbation orageuse et la poussée anticyclonique de l'Atlantique, la journée de mercredi sera calme. Les nuages seront encore présents le matin sur la moitié nord mais l'après-midi sera généralement ensoleillée.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie.– Malgré quelques passages nuageux le long des côtes de la Manche, la matinée sera bien ensoleillée. L'après-midi des nuages plus épais aborderont la Bretagne. Les températures seront comprises entre 18 et 21 degrés.

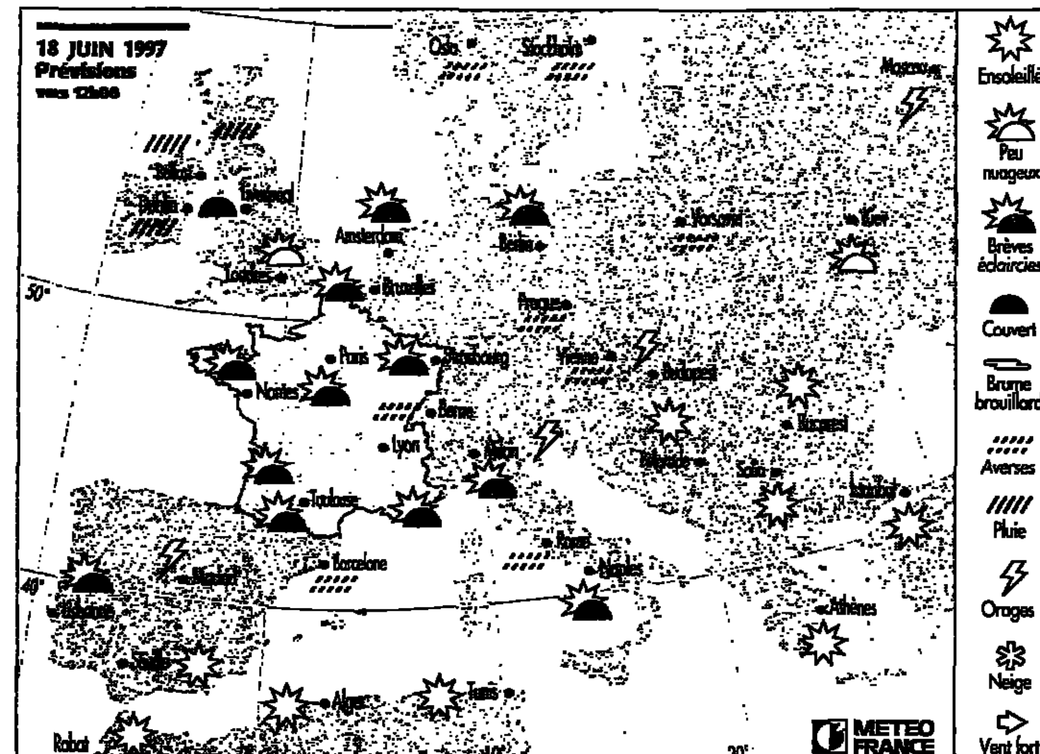
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Les nuages seront très nombreux le matin sur les Ardennes, l'Ile-de-France et le Centre. L'après-midi de larges éclaircies se développeront. Les températures oscilleront entre 18 et 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Les nuages seront fortement présents le matin avec quelques faibles pluies sur l'Alsace. L'après-midi, le soleil fera de belles apparitions. Les températures dépasseront difficilement 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Sur les Pyrénées, le ciel restera nuageux et des foyers orageux pourront se développer en soirée. Ailleurs le soleil dominera la journée. Les températures progresseront légèrement pour atteindre entre 21 et 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Les passages nuageux matinaux sur le nord de ces régions n'empêcheront pas la journée d'être bien ensoleillée. Les températures seront stationnaires et comprises entre 19 à 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Sur ces régions le soleil brillera généreusement toute la journée. Les températures resteront douces, comprises entre 24 et 28 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

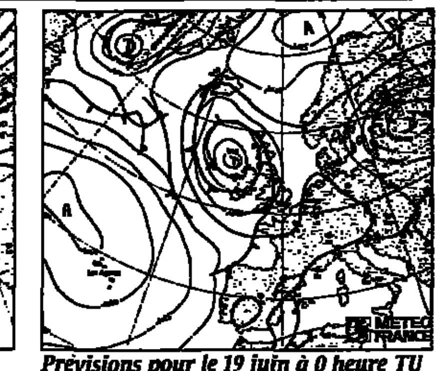
■ **FRANCE.** Les cars Air France desservant l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle s'arrêtent désormais à la gare de Lyon, dans les *deux sens entre* Roissy *et* la gare Montparnasse (ligne 4). La desserte fonctionne toutes les 30 minutes, chaque jour de 7 heures à 21 heures. Le billet coûte 65 F l'aller (110 F pour l'aller-retour).

■ **HÔTELS.** A partir du vendredi 27 juin et jusqu'au dimanche 7 septembre, Holiday Inn applique des tarifs d'été ou *« summer special »* sur le prix des chambres dans 207 établissements situés en Europe, au Proche-Orient et en Afrique (numéro vert : 0800-90-59-99). Ceux-ci sont valables chaque jour de la semaine et incluent le service, les taxes et le petit déjeuner pour deux adultes et deux enfants de moins de douze ans. Les adolescents sont accueillis gratuitement jusqu'à 19 ans s'ils partagent la chambre des parents.



PRÉVISIONS POUR LE 18 JUIN 1997				PAPEETE	21/26 S	KIEV	14/22 N	VENISE	20/26 S	LE CAIRE	21/36 S
Ville par ville, les minima/maxima de température				POINTE-A-PIT.	25/31 P	LISBONNE	13/22 S	VIENNE	15/21 P	MARRAKECH	16/24 S
et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux;				ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	LIVERPOOL	10/17 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/19 C
C : couvert; P : pluie; * : neige.				**EUROPE**		LONDRES	11/20 N	BRASILIA	14/25 S	PRETORIA	3/19 S
				AMSTERDAM	9/16 S	LUXEMBOURG	11/19 S	BUENOS AIR.	8/17 S	RABAT	16/24 S
FRANCE métropole		NANCY	12/19 S	ATHENES	22/29 S	MADRID	12/28 N	CARACAS	25/30 S	TUNIS	23/31 S
AJACCIO	17/25 S	NANTES	12/19 S	BARCELONE	18/23 S	MILAN	21/26 S	CHICAGO	14/23 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/22 N	NICE	17/23 S	BELFAST	9/16 P	MOSCOU	15/20 P	LIMA	23/26 C	BANGKOK	29/37 S
BORDEAUX	14/22 S	PARIS	12/19 S	BELGRADE	16/30 S	MUNICH	13/18 N	LOS ANGELES	22/29 S	BOMBAY	28/32 C
BOURGES	12/19 S	PAU	13/21 S	BERLIN	9/19 S	NAPLES	22/31 S	MEXICO	16/28 S	DJAKARTA	27/32 S
BREST	11/17 S	PERPIGNAN	16/24 S	BERNE	13/19 P	OSLO	10/18 P	MONTREAL	17/25 S	DUBAI	31/41 S
CAEN	13/18 S	RENNES	12/20 S	BRUXELLES	8/18 C	PALMA DE M.	18/27 S	NEW YORK	17/26 S	HANOI	27/30 P
CHERBOURG	11/17 S	ST-ETIENNE	11/20 S	BUCAREST	17/28 S	PRAGUE	10/19 P	SAN FRANCIS.	15/23 S	HONGKONG	24/27 P
CLERMONT-F.	11/20 S	STRASBOURG	13/21 S	BUDAPEST	17/24 S	ROME	18/27 P	SANTIAGO/CHI	11/14 P	JERUSALEM	21/31 S
DIJON	13/20 S	TOULOUSE	14/22 S	COPENHAGUE	11/18 S	SEVILLE	15/30 S	TORONTO	15/28 S	NEW DEHLI	29/42 S
GRENOBLE	16/23 S	TOURS	11/19 S	DUBLIN	8/15 S	SOFIA	16/28 S	WASHINGTON	17/25 C	PEKIN	23/31 C
LILLE	11/19 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	11/21 N	ST-PETERSB.	11/15 P	**AFRIQUE**		SEOUL	########
LIMOGES	11/18 S	CAYENNE	23/29 P	GENEVE	14/20 P	STOCKHOLM	11/16 P	ALGER	18/27 P	SINGAPOUR	28/32 P
LYON	15/21 S	FORT-DE-FR.	26/30 S	HELSINKI	12/19 P	TENERIFE	15/20 S	DAKAR	26/29 C	SYDNEY	11/17 C
MARSEILLE	18/25 S	NOUMEA	20/24 P	ISTANBUL	18/22 S	VARSOVIE	9/19 P	KINSHASA	18/29 S	TOKYO	20/24 P

Situation le 17 juin à 0 heure TU



Prévisions pour le 19 juin à 0 heure TU

PRATIQUE

La prudence est toujours recommandée pour le rachat de crédits

PASSIONNÉ de moto, Armand D. a acheté en juin 1995, une Honda 1 500 neuve, pour laquelle il a emprunté à un établissement de crédit 124 000 francs remboursables en soixante mensualités de 2 660 francs au taux de 10,4 %. Dix mois plus tard, en avril 1996, il souhaite échanger son engin qui lui avait coûté trop cher contre une Yamaha 1 200 d'occasion. Le garage qui lui vend la Yamaha au prix de 56 000 francs accepte de reprendre la Honda pour 93 000 francs. Mais au lieu de lui verser la différence entre le prix des deux motos, le garagiste, en mal de trésorerie et incertain de vendre la moto rapidement, propose à Armand D. de prendre en charge son crédit. Armand donne au garagiste un chèque de 17 000 francs (la différence entre les 110 000 francs restant à acquitter à cette date pour le crédit, et les 93 000 francs du prix de la moto) et emprunte à une autre banque pour payer la Yamaha.

Pour étonnant qu'il soit, l'arrangement pouvait paraître acceptable. En effet, le paiement des échéances par un tiers est couramment pratiqué par les organismes prêteurs. *« Cela arrive fréquemment dans les couples de concubins : lorsque le souscripteur du crédit connaît des difficultés financières, l'autre paie sans qu'il y ait substitution de débiteur. On considère qu'il y a prise en charge temporaire »*, précise-t-on à l'établissement de crédit, où l'on a accepté d'enregistrer les coordonnées bancaires du garagiste.

Mais cette formule *« juridiquement imparfaite »* a entraîné pour Armand des conséquences. En août, le garage – qui figure pourtant en bonne place à la rubrique « motos d'occasion » dans quatre guides pratiques parisiens – connaît des difficultés financières : il se retrouve en redressement judiciaire, son compte n'est plus approvisionné, et tous les paiements sont suspendus. L'établissement de crédit somme alors Armand D. de régler les mensualités impayées, car, aux yeux de la loi, il est resté le seul débiteur.

Comme il ne peut pas payer, il se voit assigné en justice, avec la perspective de devoir payer un crédit pour une moto qui n'est plus en sa possession et le risque de se faire saisir son nouvel engin, pour lequel un autre crédit est en cours. Armand est en bien mauvaise posture.

Tout cela aurait pu être évité, s'il avait pris quelques précautions. Tout d'abord, avant toute transac*tion, il aurait fallu aviser le service* consommateur de l'organisme de crédit de son désir de se séparer de sa moto. En effet, comme ce crédit était affecté à l'achat d'un bien particulier, les clauses de son contrat (clause de gage) lui interdisaient de le revendre.

Le paiement des échéances par un tiers est couramment pratiqué par les organismes prêteurs

Il existait pourtant plusieurs solutions. Armand D. aurait pu exiger la différence entre le prix de vente de son ancienne moto (93 000 francs) et le prix d'achat de la nouvelle (56 000 francs), soit 37 000 francs, et avec cet argent, demander un remboursement anticipé de son emprunt.

En cas de refus du garagiste de lui verser la moindre somme, il aurait dû demander conseil à l'organisme prêteur. *« Nous aurions alors pu vérifier la solvabilité du garage auprès du greffe du tribunal de commerce, et l'aider à vendre sa moto ailleurs, dans de meilleures conditions, en faisant coïncider le moment de la réception des fonds avec la revente effective du véhicule »*, explique le responsable du service juridique.

Enfin, il aurait pu également obtenir un réaménagement portant sur la durée du crédit ou le montant des échéances, ou même, tenter de renégocier son crédit à un taux plus bas, soit chez son prêteur, soit auprès d'un organisme concurrent. En dernier ressort, s'il n'était pas parvenu à un accord avec son organisme de crédit, Armand aurait pu saisir le médiateur de l'Association française des sociétés financières (ASF), qui regroupe les sociétés financières et les principales banques spécialisées dans les crédits aux particuliers. Il s'agit là de l'ultime démarche amiable avant une action judiciaire. Le médiateur tente une conciliation et, s'il n'y parvient pas, il émet un avis qui peut, le cas échéant, être communiqué au juge si l'affaire vient devant le tribunal.

Michaëla Bobasch

Comment renégocier

● **Les taux.** Alors que les taux des prêts avoisinaient les 11 % en 1995, ils se situent aujourd'hui aux environs de 6 % à 7 %. On peut tenter de renégocier son crédit auprès de sa propre banque ou d'un organisme concurrent. Pour cela, il faut avoir des arguments solides, donc faire le tour des banques généralistes et des établissements de crédit, afin de faire jouer la concurrence.

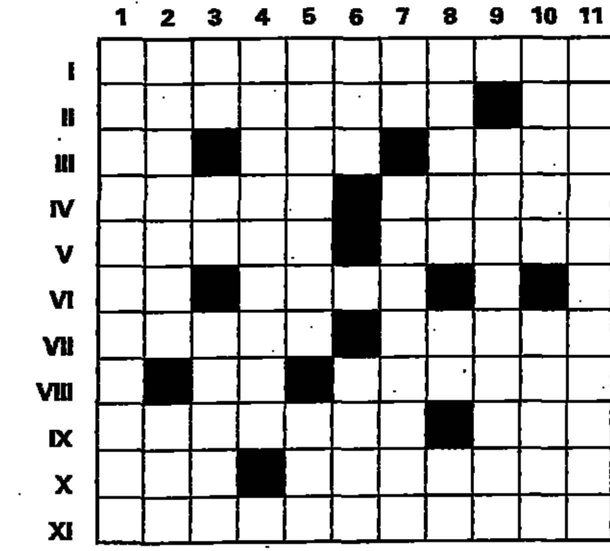
● ***Crédit à la consommation.*** Pour que l'opération soit rentable, il faut que le prêt soit récent et d'un montant élevé, et que la baisse de taux soit significative. Aucune pénalité ne peut être réclamée pour un remboursement anticipé. Seuls des frais de dossier et d'assurance peuvent être demandés.

● **Crédit immobilier.** Pour un remboursement anticipé, la pénalité maximale est d'un semestre d'intérêts sur le capital remboursé, sans pouvoir dépasser 3 % du capital restant dû (article *312-21 du code de la* consommation et décret 80-873 du 28 juin 1980). Ce n'est intéressant qu'à deux conditions : un prêt à la première moitié de sa durée, pendant laquelle on rembourse surtout les intérêts, et un taux inférieur d'au moins deux points. Il faut également être attentif aux frais de dossier du nouveau prêt, aux frais d'hypothèque et surtout aux assurances « invalidité-décès-incapacité » et « assurance chômage ». Pour la première, il faudra repasser un *examen médical et*, pour la seconde, se soumettre à un nouveau délai de carence pendant lequel on ne sera pas couvert.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97126

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Une supplique qui a été entendue. – II. Vient de se convertir. Personnel. – III. Moitié de cube. La colère de grand-père. Petit ensemble. – IV. Protège l'extrémité. Germaine ou Nicolas. – V. En rupture avec le communisme, il est l'auteur d'une *Conspiration*. A une forte odeur d'essence. – VI. Points sur la carte. Coule en Laponie. – VII. Comme des mousquetaires. Finis le foyer. – VIII. En plein vol. Retiennent le bâtiment. – IX. Toute en douceur et en délicatesse. Groupe qui a dérapé. – X. Atteint des sommets. Protège le gardien. – XI. Remèdes d'apothicaire et de bonne femme.

VERTICALEMENT

1. Double au théâtre. – 2. Un métier qui bat de l'aile. Lettres de Guignol. – 3. Fleuve. En plein gaz. Parfait pour un visage. – 4. Enlève le superflu. – 5. Chant funèbre. English pet. – 6. Seigle canadien mis en bouteille. Pris d'une grande passion. – 7. Dans les pattes. Dépouillera par la force. – 8. Bout de mamelle. Déchiffré à l'envers. Aux bouts de l'infini. – 9. Battre à plate couture. – 10. Dans la corbeille. Un repaire pour la bête. – 11. Plaisants si l'on fait de bons mots.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97125

HORIZONTALEMENT

I. Compétition. – II. OPA. Véranda. – III. Nichas. Cher. – IV. Un. Us. Clerc. – V. Rimailler. – VI. Bau. Fée. End. – VII. Atre. Bornéo. – VIII. Trisme. Etel. – IX. Ie. Filou. – X. Otées. Indra. – XI. Neutraliser.

VERTICALEMENT

1. Conurbation. – 2. Opiniâtreté. – 3. Mac. Mûri. Eu. – 4. Hua. Esfet (fêtés). – 5. Evasif. Misr. – 6. Tes. Lebel. – 7. Ir. Cléo. Oïl. – 8. Tacle. Réuni. – 9. Inhérent. DS. – 10. Oder. Née. Ré. – 11. Narcodollar.

SCRABBLE ®

PROBLÈME N° 22

A la recherche du troisième mot

1) Vous avez tiré A E M N O T U.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2) Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Premier tirage : C I N N O R S. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : A E E L S U X. Trouvez un sept-lettres.

Solution du problème dans *Le Monde* du 25 juin.



Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 11 juin.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) RONGEAI, 1 L, 82, faisant RA ; en 9 F, 72, faisant RIVERAIN ; en G 8, 62, faisant RI.

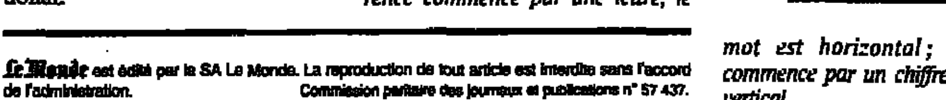
b) COGNERAI, B 2, 63, ou l'anagramme CONGREAI - MORIGENA, D 2, 72 - EBORGNAI, E 1, 72 - ARGOVIEN, *du canton suisse d'Argovie*, 4 D, 74 - NAGEOIRE, 5 E, 86 - RONGERAI, 6 C, 65, ou les anagrammes ROGNERAI, IGNORERA et ORGANIER - ORANGEAI, 7 F, 62.

c) BISERAI ou BIAISER.

d) SURVOLA.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ARTS La Fondation Cartier présente jusqu'au 2 novembre une exposition simplement intitulée « Amours », qui réunit des œuvres très diverses de la Haute Antiquité égyptienne à nos jours. ● LE CINÉMA a toute sa place : on pourra découvrir les courts métrages réalisés spécialement par cinq cinéastes – Claire Denis, Olivier Assayas, Hal Hartley, Raymond Depardon et André Bonzel –, le film de montage d'André S. Labarthe réunissant des scènes d'amour issues du patrimoine cinématographique et les brefs extraits de films montés en boucle et présentés comme des tableaux. ● « AMOURS » s'inscrit dans la tradition Cartier des expositions d'été qui visent à attirer un public plus large que les expositions ordinaires. Le PDG de la célèbre maison s'emploie personnellement au respect d'une règle essentielle : celle du *plaisir pour tous.*

Scènes d'amours très tranquilles à la Fondation Cartier

Pour sa traditionnelle exposition d'été, la maison de verre du boulevard Raspail, à Paris, a choisi cette année un thème qu'elle traite sans provocations déplacées. Des pharaons à l'art d'aujourd'hui, elle invite à une sage et très chaste promenade sentimentale

« AMOURS ». Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-72. Tous les jours, sauf le lundi, de 12 heures à 20 heures ; le jeudi jusqu'à 22 heures. 30 F. Jusqu'au 2 novembre. *Catalogue, coédition Fondation Cartier-Actes Sud, 226 pages, 290 F.*

Méthode pour faire une exposition qui plaise : choisir un thème large et attirant afin de séduire les publics les plus variés et de démontrer un œcuménisme irréprochable ; obtenir des prêts variés, des œuvres de toutes les civilisations et de toutes les époques afin de donner à l'ensemble un petit air encyclopédique ; éviter les provocations déplacées qui déconcerteraient les visiteurs ; ajouter un catalogue aux signataires illustres, caution intellectuelle flatteuse et plus-value symbolique. Si vous respectez ces règles, il serait fort étonnant que votre entreprise échoue.

L'exposition d'été de la Fondation Cartier applique rigoureusement ces principes. Elle traite des amours avec un bel éclectisme qui s'étend des pharaons à l'art contemporain, sans audaces inutiles, en restant dans une tonalité plutôt chaste et langoureuse. Le catalogue est préfacé par Philippe Sollers. Parfait. Une condition tout de même : il faut des moyens suffisants pour réunir de telles expositions thématiques. Faute de les avoir obtenus, le cycle d'expositions consacré aux péchés capitaux au Centre Pompidou est demeuré en dessous de son ambition. Mais Cartier a des moyens et s'en sert. La seule précaution, dans ce genre de spectacle, c'est de ne pas aller trop loin, de ne pas tomber dans la facilité du zapping culturel un peu chic et très distrayant.

Avec l'amour, les amours, ce risque menace. On peut s'attendre au pire, racolage de l'œil, expo « chaude » qui trouble les jeunes filles en robes légères et les jeunes gens en espadrilles qui la fréquentent en se tenant par la main – l'amour. Mais non. Ce danger a été évité. L'exposition ne consent que fort peu de place à l'impudeur et à la volupté des corps. Elle cultive la douceur, le frémissement des âmes, la tendresse, le flirt léger. « Amours » est à l'image de la société actuelle et de ses mœurs. Après le temps de tous les libertinages, voici venu celui des bons sentiments. Désormais, c'est promis, nous serons gentils, émus, sincères, fidèles. Le paradis est retrouvé, le vert paradis des amours adolescentes.

Les œuvres y invitent. Quelles œuvres ? Un peu de tout, de l'Egypte ancienne à nos jours en passant par Rome, le Moyen Age, le XVIIIe siècle. C'est ce qui s'appelle embrasser une large période. Il serait facile d'ironiser là-dessus. L'exhaustivité, l'historicité ne sont pas les vertus auxquelles aspirent de telles manifestations. Au reste, avec l'amour pour thème, la réunion du Louvre, du Metropolitan Museum, de l'Ermitage et des collections du Vatican n'y suffirait pas. Il faudrait non pas un livre, mais des dizaines de tomes, une collection, une bibliothèque car – truisme rassurant – l'amour est partout, l'amour de l'un, de l'autre, de l'une, de l'autre, de soi, du prochain, de l'humanité, l'amour sacré, l'amour profane,



ADAGP/PARIS/1997

Josef Albers, Pius + Schifra, Ascona VIII 30, 1930.

l'amour de l'art, l'amour jaloux, l'amour gourmand, l'amour colérique, l'amour haineux. Et ainsi de suite. L'énumération ne se prétend pas exhaustive.

Donc, puisqu'un inventaire était évidemment impossible, il a fallu choisir des objets emblématiques et les disposer de manière à les métamorphoser en autant de symboles. Mis en scène avec ce qu'il faut de clair-obscur dramatique, le masque de femme en marbre de Francesco Laurana, sculpteur d'origine dalmate qui fit l'essentiel de sa carrière en Provence et y mourut vers 1500, révèle son étrangeté, celle d'un visage à l'expression incertaine, langueur, lassitude ou mépris. Même remarque à propos d'un fragment de la bouche d'Aménophis IV (Akhenaton), d'un peigne du Bénin aux figures enlacées, d'un dessin de Jean Boucher ou d'un autre, terriblement intense, du Tintoret. Ces pièces, dans les musées auxquels elles appartiennent, ne sont pas exposées – jugées moins importantes que d'autres – ou le sont mal. Ici, elles ressuscitent, l'oeil s'attarde sur elles et y prend d'autant plus plaisir qu'il s'agit de raretés, de pièces méconnues, tout le contraire d'images stéréotypées.

Photos connues et inconnues

D'illustres photographes de profession – Germaine Krull, Bellocq, Man Ray, Cartier-Bresson, Brassaï, Mapplethorpe, Keïta – et de moins illustres photographes d'occasion – Albers (*ci-contre*), Wols, Hains : leurs tirages scandent l'exposition de visages, de lèvres, de seins. La plupart sont connus de longue date, telles les prostituées mexicaines de Cartier-Bresson, les graffitis de Brassaï, les nus de Krull, mais pourquoi avoir oublié ceux de Laure Albin-Guillot ou de Dora Maar ?

Inconnus jusqu'alors étaient demeurés en France les clichés de Francesca Woodman, images prises au long des voyages de cette jeune Américaine. De l'âge de quinze ans jusqu'à son suicide à New-York, en 1981, à l'âge de vingt-trois ans, elle accomplit une œuvre essentiellement autobiographique, elliptique, légère, avec des réussites et des effets parfois plus attendus. Cette révélation est l'un des principaux mérites de l'exposition.

On ne peut de bonne foi se plaindre de la présence de plusieurs études d'Ingres, d'un fusain de Courbet, *La Sieste champêtre*, – dorment-ils avant ou après ?–, d'esquisses de Füssli, d'un tableau allégorique de Munch, des mains tendues vers une femme nue, du *Baiser* anthropophage de Picasso et d'un admirable portrait de prostituée photographiée par Bellocq vers 1912 à La Nouvelle-Orléans. Il y a là matière à découvertes et l'accrochage est assez habile pour ménager des voisinages inattendus et relancer l'attention, de sorte que le labyrinthe se parcourt avec agrément.

VOISINAGES INATTENDUS

De temps en temps, parce que, tout de même, nous sommes modernes, libérés et n'ignorons plus grand-chose des mystères de l'anatomie, apparaît une image plus scabreuse, le sexe de la femme dessinée par Ingres, par Rodin, par Klimt et par Masson. Dans le cas de ce dernier, il s'agit du cache sur bois qu'il avait exécuté à la demande des Lacan pour dissimuler *L'Origine du monde* de Courbet. L'Ingres est anatomiquement exact, curieusement sec, comme si le peintre se défendait contre l'émotion par un surcroît de précision. Le Rodin est évidemment concupiscent, le Klimt douloureux, le Masson lyrique. Cette anthologie aurait pu être complétée largement, ne serait-ce qu'en gravures de Picasso. Mais non. L'impératif a été, à l'évidence, de demeurer réservé et, pour ainsi dire, discret. Toujours le devoir de chasteté. On lui doit probablement la proscription presque complète de toute représentation d'un sexe masculin, si ce n'est un phallus en ivoire et nacre, minuscule objet précieux en provenance des collections royales du Danemark. Les cours du Nord s'autorisaient donc de tels amusements.

Les contemporains ne sont pas en reste, en matière d'élégie. Il revient à Martial Raysse de donner le ton. Son *Tableau simple et doux* de 1965 pastiche le néoclassicisme, mais on parierait volontiers que les visiteurs d'aujourd'hui sont moins sensibles à son ironie qu'à ses couleurs tendrement pastel. Ils seront émus par une sculpture récente de Louise Bourgeois, des mains de marbre rose dont les doigts se frôlent. Charmant symbole, quoique un rien conventionnel. Ils le seront par l'anthologie cinématographique compilée par Labarthe et par le montage de Depardon. Ils s'en iront heureux, peut-être après une dernière promenade dans le jardin faussement sauvage qui entoure le bâtiment. Ils auront eu du plaisir. Ce n'est pas un mince bénéfice.

Philippe Dagen

Chaîne et trame des images amoureuses

IL EST DEVENU COURANT qu'une exposition fasse appel – en renfort dans le meilleur cas, en gadget décoratif trop souvent – à des films. Non sans risque, parfois, quand la programmation cinéma convainc davantage que l'accrochage, comme récemment à Beaubourg avec « Face à l'histoire ». Mais il reste exceptionnel qu'une exposition « produise » des films, « produise » du cinéma, comme partie intégrante de sa démarche. C'est le cas à la Fondation Cartier, et même quadruplement le cas.

D'abord avec les brefs extraits de films – Cassavetes, Buñuel, Resnais… – mais aussi un court film d'actualités de 1936 où le roi Edouard VIII d'Angleterre annonce son abdication pour épouser la roturière américaine Wallis Simpson. Montés en boucle, ils sont diffusés sur des petits moniteurs qui donnent à ces séquences, « stabilisées » par leur répétition, le même statut qu'un tableau ou un autre objet exposé – l'intrication avec des œuvres de musée devenant plus intime encore quand c'est un peintre (Magritte) qui a réalisé le film (*Le Loup rouge*). Des films inspirent aussi des objets exposés, l'installation *Abandon* de Thierry Kuntzel dilatant, entre autres, un minuscule morceau du *Chien andalou* (Buñuel encore, Buñuel évidemment) ou la photo *L'Erection*, de Sophie Calle, « résultant » de son film *No Sex Last Night*.

Troisième cas de figure : les courts métrages (en vidéo) commandés à cinq cinéastes. On pourrait les ranger sur une échelle dont une extrémité serait le « sujet », la manifestation amoureuse, et l'autre la nature du regard, qui peut être porteur d'amour quoi qu'il regarde. Il faudrait alors commencer par *Porte 4*, où, adoptant un point du vue a priori antipathique, celui du chasseur d'images guettant les baisers de retrouvailles à un terminal d'aéroport comme un réalisateur animalier enregistrerait les effusions de fauves à un point d'eau, André Bonzel obtient un effet opposé : celui d'un tendre comique de répétition. *A propos d'une déclaration*, de Claire Denis, réussit le miracle de suggérer entièrement un récit avec une poignée de plans sans parole, la force paisible des images et la puissance de leur assemblage faisant tout le mystère de ce qui est peut-être un petit jeu banal, et sans doute un acte sacrificiel.

Filmant de très près, parfois dans le flou, quelques gestes quotidiens de l'actrice Maggie Cheung, Olivier Assayas fait de ce bref assemblage où l'élégance du graphisme et du rythme paraissent fortuits une authentique déclaration d'amour : c'est la jeune femme qui compte, ni le cadre ni la mise au point, ni même ce qu'elle fait. Figuration encore plus floue et radicalement dépourvue de récit avec *The Other Also*, de Hal Hartley, brève chorégraphie au ralenti des gestes de la tendresse réduits à quelques calligrammes essentiels. L'autre extrême est atteint avec le splendide panoramique de Raymond Depardon sur une longue série de photos prises par lui, des rues de Paris à l'infini du désert : tout est dans la chaleur du regard qui a présidé à chaque prise de vue, dans la douceur du mouvement d'appareil qui les réunit.

CONSTRUCTION SUGGESTIVE

Cette démarche se retrouve dans la quatrième approche, qui paraissait de prime abord la plus conventionnelle : le montage demandé à André S. Labarthe de scènes d'amour issues du patrimoine cinématographique. Sous le titre potache *Amours, mensonges et météo*, celui-ci ne se contente pas d'enchaîner baisers, étreintes et ruptures piochées dans des films. Il cherche le lien amoureux qui les rapprocherait. Entremetteur souriant, Labarthe fait ainsi se rencontrer un délire passionnel très littéraire (d'après un poème de Ghérasim Luca dans *Le Chant de la carpe*) et un autre fruste jusqu'au comique, celui d'Ugolin dans le *Manon des sources* de Pagnol, la séparation contée par le film (*Les Parapluies de Cherbourg*, de Demy) ou racontée par le personnage (*Hiroshima mon amour*, de Resnais), le duo d'amour-haine en miroir, entre femmes qui parlent (*Le Silence*, de Bergman) et entre hommes qui luttent (*Accatone*, de Pasolini).

Le montage met en évidence les rituels d'apparition de l'amour à l'écran, par l'antiphrase dramatique (*Madame de…*, de Max Ophuls) ou ironique (*Le Petit Soldat*, de Godard), par son geste sans cesse différé (*Les Enchaînés*, de Hitchcock), par la violence verbale (*Senso*, de Visconti) ou physique (*L'Empire des sens*, d'Oshima), entre pure invocation d'un fantôme (*L'Atalante*, de Vigo) et réflexivité en abyme (*Conte d'été*, de Rohmer), quand ce n'est pas le film lui-même (les deux duos de *Partie de campagne*, de Renoir) qui offre ces polarisations. Ainsi le travail de Labarthe se trouve en phase avec l'esprit d'une exposition conçue non comme un alignement d'objets, moins encore comme l'illustration d'une thèse, mais comme la construction suggestive d'un espace que des œuvres volontairement disparates génèrent et bornent à la fois. Ce qu'on appelle, sans doute, le rapport amoureux.

Jean-Michel Frodon

Le choix raisonné des « expositions de plaisir »

QUAND L'ÉTÉ COMMENCE, la fréquentation de la Fondation Cartier pour l'art contemporain grimpe. De façon spectaculaire. C'est le résultat d'une politique d'expositions voulue par le maître des lieux, Alain Dominique Perrin, PDG de Cartier, et mise en place par les directeurs successifs de la Fondation, Marie-Claude Beaud (1984-1994), puis Hervé Chandès.

A côté des artistes « difficiles », comme Byars, Hains ou Barney, le patron de Cartier impose sa marque : *« Je veux que nous organisions une exposition thématique forte et à grand public chaque année. »* L'été fut choisi quand la Fondation était implantée à Jouy-en-Josas (Yvelines), en s'appuyant sur son parc bucolique ornementé de sculptures. Depuis 1994, et le transfert de la fondation dans l'immeuble de verre du boulevard Raspail, ces expositions débordent les mois estivaux.

A Jouy, ces expositions ont eu pour titres – la plupart trouvés par Alain Dominique Perrin – « Années 60 » (1986), « Ferrari » (1987), « Vraiment faux » (1988), « Années 80 » (1989), « Warhol » (1990), « La Vitesse » (1991), « Le Visage » (1992), « L'Azur » (1993). Pour Raspail, citons « By Night » (hiver 1996), « Comme un oiseau » (été 1996). Et maintenant « Amours ». Leur succès est évident, d'autant que l'accès est payant : 90 000 visiteurs pour Ferrari avec une mise en scène spectaculaire d'Andrée Putman, 69 000 pour « Le visage », 50 000 pour « Vraiment faux », 30 000 pour « By Night », 47 000 pour « Comme un oiseau ». Ces deux dernières expositions ont généré les deux tiers de la fréquentation en 1996. « Amours » est également bien partie : 7 000 personnes sont venues au vernissage – *« On n'a jamais vu ça »*, dit-on sur place –, et près de 3 000 personnes durant la première semaine.

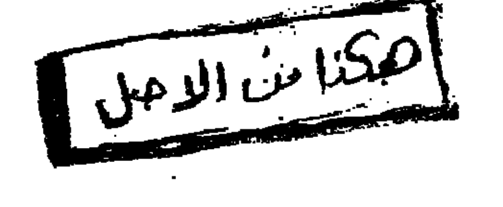
DIALOGUE DES ARTS

Ces expositions sont vouées à attirer le public des fidèles de l'art actuel mais aussi *« celui qui ne met jamais les pieds dans un musée »*. C'est la raison pour laquelle les thèmes échappent au champ strict de l'art. Alain Dominique Perrin cite en référence « Vivre en couleur » (1984), une exposition où la Fondation faisait entrer « au musée » des designers comme Starck, Mourgue, Garouste et Bonetti, Perkal… Particulièrement fier de cette ouverture – *« On a créé un public »* –, Alain Dominique Perrin les appelle *« des expositions de plaisir »* ; Hervé Chandès des expositions *« à dimension poétique »*. C'est-à-dire ? *« Philippe Sollers a parlé, pour « Amours », de petit roman visuel,* explique Hervé Chandès, *c'est tout à fait ça : mettre en relation des œuvres pour susciter l'émotion. C'est le contraire du didactisme, une liberté retrouvée des œuvres. »* Une volonté aussi de faire dialoguer les pratiques – peinture, photographie, dessin, cinéma, livres, installations, vidéo – et les époques. *« Dans les musées, ces œuvres vivent rarement ensemble, mais il n'y a aucune raison de ne pas les marier. »*

Pour « Amours », c'est Alain Dominique Perrin qui a eu l'idée du thème : *« Il m'a demandé de réfléchir à une exposition autour de l'amour et de l'émotion,* raconte Hervé Chandès. *Je lui ai proposé ce projet, avec pour accroche la déclaration d'amour. C'est notre projet le plus difficile, tant parler de sentiment paraît insurmontable dans un lieu où on attend plus les liens de l'amour avec le social ou la politique. »* Et de rappeler ce que lui a dit Philippe Sollers : *« Si on arrive à troubler, on aura réussi. Il a raison. »* Ce type de propos est souvent égratigné par le milieu de l'art : expositions zapping dit-on, purement iconographiques, sur un thème fourre-tout, agréables à consommer mais qu'on oublie vite par manque de sens. Autant de reproches qui agacent Hervé Chandès : *« Mettre en relation des tableaux, dessins, films, susciter de l'émotion, c'est cela qui fait avancer les choses. »*

Michel Guerrin

Fondation Cartier



Eclectisme fin de siècle dans les pavillons nationaux de la Biennale de Venise

L'espace français, investi par Fabrice Hybert et Guy Tortosa, a été récompensé

Des expositions présentées aux Giardini émergent les œuvres de l'Anglaise Rachel Whiteread, maîtresse des formes, de la Japonaise Rei Nato – un jardin secret visitable sur rendez-vous, – du Suisse Helmut Federle ou du Belge Thierry de Cordier, aux sculptures intrigantes. Sans oublier l'exposition thématique du pavillon scandinave et, chez les Français, le lieu d'échanges et de relations aux allures de campement nomade.

Giardini. De 10 heures à 18 heures, jusqu'au 25 octobre. De 10 heures à 17 heures à partir du 26 octobre. Jusqu'au 9 novembre. Entrée 18 000 lires. Vaporetto : lignes 1, 52, 82.

VENISE
de notre envoyée spéciale

Pour découvrir les expositions nationales présentées aux Giardini, on évitera l'allée centrale plantée d'arbres aux troncs dénaturés par un emballage rose et blanc lourdement signé Buren. On lui préférera l'allée de droite, qui mène aux meilleures participations des pays étrangers : chez les Anglais, qui présentent Rachel Whiteread, trente-quatre ans, championne des dessous de table et de chaises moulés, des empreintes d'espaces négatifs, dont elle fait des volumes positifs simples, dans le genre minimaliste. Ils sont tirés en plâtre ou en résine de diverses couleurs, avec beaucoup de soin. On dirait que sa baignoire a été creusée dans de l'ambre. Tel cube semble avoir été taillé dans de la gelée. Son mur de bibliothèque, qui est mémoire de l'écrit, fait aussi penser à quelque façade de temple avec ses corniches et triglyphes. L'ensemble est cohérent, témoin de la capacité de l'artiste à enrichir son univers de formes en naviguant entre l'espace de la vie courante et celui de l'histoire.

L'ambiance est tout autre chez les Français voisins, où Fabrice Hybert, notre héros national, et son commissaire, Guy Tortosa, ont transformé les salles du vieux petit palais néo-classique en campement nomade, avec ciel de tente ronde au centre, pour couvrir le cercle de moniteurs où sont diffusés les programmes tournés sur place pendant une dizaine de jours. Autour, un studio d'enregistrement bien équipé, une salle de maquillage, une salle pour recevoir les invités qui viennent débattre, échanger, parler de tout, de l'art et des artistes, de la Biennale, de la culture. Fabrice Hybert voit l'artiste en médiateur. Il a reçu le prix des pavillons.

« ARTIFICIEL NATURELLEMENT »

Chez les Allemands, juste en face, on s'ennuie : les grandes photos que trafique Katharina Sieverding pour révéler l'ossature et l'ombre troubles des hommes ne sont pas neuves. Les recherches architecturales de Gerhard Merz, auteur de l'antichambre de lumière qui ouvre sur les images de Sieverding, non plus. Dans les parages, le pavillon japonais s'avère beaucoup plus intéressant. Rei Nato, une artiste née à Hiroshima en 1961, y propose *« Une place sur la terre »*, jardin secret semé de petites constructions et de points de lumière qu'elle protège par des voiles. C'est très beau. Le hic, c'est qu'on entre au compte-gouttes, un par un, en pantoufles, et qu'il faut prendre rendez-vous.

Il ne faut pas manquer le pavillon suisse, dont le contenu est sans concession : Helmut Federle, un classique austère, y montre de la belle peinture, suite de grandes toiles noires et grises, d'un gris virant au jaune, dont les plans nets sont plus ou moins saturés de lumières et d'ombres. On peut s'intéresser aussi au pavillon scandinave, toujours très écolo, pour le cabinet de curiosités de Mark Dion, qui a écumé des fonds de canaux vénitiens. Mark Dion est américain. S'il est là, c'est que les Scandinaves ont choisi de dépasser l'idée de participation nationale et de faire une exposition thématique qu'ils intitulent « Artificiel naturellement », avec des artistes plutôt jeunes de différents pays. Ainsi de Mariko Mori, qui vient du Japon, qui a obtenu une mention spéciale.

Thierry de Cordier, lui aussi, a obtenu une mention. Il est belge, et il est présenté au pavillon de la Belgique, dans l'autre allée (l'allée Buren), où ses sculptures croûteuses, qui tiennent du cocon, du buste, du ventre et du reliquaire, intriguent. A ce point du parcours, la tentation de faire quelques impasses peut devenir pressante. Ne pas manquer pourtant l'Espagne, qui fête Joan Brossa, ce vieux poète (il est né en 1919) de l'objet issu de dada et du surréalisme, qui a fondé à Barcelone en 1948 le groupe d'avant-garde Dau al Set, et qu'on a trop oublié. Pour rester dans la ligne des anciens, il faut aller visiter le pavillon des Etats-Unis, où l'hommage à Robert Colescott peut être qualifié de politiquement correct. Artiste afro-californien né à Oakland en 1925, Colescott a vécu à Paris dans les années 60. Il y avait étudié au début des années 50, chez Fernand Léger, auquel sa peinture ne doit rien. Figurative, spontanée, elle est libérée des formes, bouillonnante, narrative, symbolique, parle des hommes, des Blancs et des Noirs, de la vie, avec une parfaite fausse naïveté.

Il faut enfin dire un mot de la sélection italienne que Germano Celant a tenu à maîtriser. Elle a toujours sa place dans le grand pavillon central. Pour une fois, cette sélection ne reflète pas mille compromissions. Trois artistes seulement sont réunis : Ettore Spalletti, peintre de monochromes méditatifs, Enzo Cucchi, peintre d'images répercutant une mythologie personnelle, et Maurizio Cattelan, qui est le plus jeune et donne dans le ready-made vénitien ou dans les constructions pauvres en bois. Celant a voulu orchestrer une confrontation systématique de leurs œuvres. Elle n'a pas de sens, et nuit en particulier à Spalletti, dont les grandes plages aux couleurs subtiles de fresques toscanes font l'effet d'un décor de vitrine. Celant aurait-il essayé là des arrangements susceptibles d'embellir la Biennale florentine de la mode, dont il est aussi le patron ?

Geneviève Breerette

Souffles de verre

Deux manifestations off, qui viennent de France, sont consacrées au verre soufflé. Pourquoi pas ! Murano n'est pas loin. On doit l'une à l'artiste Jean-Michel Othoniel, dont on peut voir la discrète intervention au palais Peggy Guggenheim. Dans le jardin, tout près de la tombe de la dame collectionneuse d'art et de chats, on peut voir pendre des arbres les choses coquines de l'artiste français.

L'autre exposition a lieu au couvent San Apollonia, derrière San Marco, où Erik Dietman présente quelque deux cents pièces qu'il a réalisées au Centre de recherches sur le verre et les arts plastiques, le Cirva de Marseille, entre 1993 et 1997 : des pots, des vases, des choses informes transparentes, opaques, biscornues, filées, crachées, de mauvais goût, additionnées d'objets de toutes sortes. C'est franchement drôle, comme peut l'être ce gargantuesque artiste qui, visiblement, fait tout ce qu'il veut du verre et même ce qu'on n'en attend pas (jusqu'au 14 septembre).

Le théâtre européen balance entre internationalisation et particularismes ethniques

Vingt-six pays ont participé au Forum de Saint-Etienne

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyée spéciale

Une centaine de metteurs en scène, auteurs dramatiques et critiques représentant vingt-six pays se sont réunis à Saint-Etienne et à la Bâtie d'Urfé pour le deuxième Forum du théâtre européen. Inaugurées en juin 1996 à l'initiative du directeur de la Comédie de Saint-Etienne, Daniel Benoin, ces rencontres – financées par le conseil général de la Loire et l'Union européenne – ont permis de poursuivre la réflexion engagée sur les relations qu'entretiennent artistes, spectateurs et médiateurs de l'Europe théâtrale.

Vingt-six rapports préalables rédigés par des praticiens ou observateurs de la scène, et commentés par l'écrivain Bernard-Henry Lévy, ont fait apparaître un certain nombre de paradoxes. En premier lieu, la coexistence d'une tendance accentuée à l'internationalisation du répertoire, et la volonté très marquée, dans les pays riches ou pauvres, de laisser s'exprimer les sensibilités locales, voire les particularités ethniques. Ce phénomène n'est pas seulement sensible dans les Balkans : dans un pays comme la Suède, l'intérêt porté aux grandes productions venues de l'étranger n'empêche pas l'écoute d'une culture lapone, par exemple, même si cette culture s'exprime de façon moins professionnelle.

« PEST BROADWAY »

S'opposent parallèlement un goût grandissant du public pour un théâtre de divertissement à l'américaine et le développement d'un théâtre d'auteurs attentifs aux problèmes de société. Les comédies musicales spectaculaires suscitent un engouement particulier dans des pays de l'ancien bloc communiste comme la Pologne ou la Hongrie. La capitale hongroise possédera d'ailleurs bientôt son « Pest Broadway », alors qu'il y devient risqué, si l'on en croit Tamàs Koltai, de jouer Tchekhov, Ibsen ou Brecht dans une salle de plus de trois cents places. Cela n'empêche pas un auteur magyar comme György Spiro d'exposer dans ses pièces la barbarie d'une société en proie à la frénésie du profit. Il s'inscrit dans un courant de dramaturgie en prise sur l'époque, dont on trouve des représentants aussi bien en Suisse qu'en Grande-Bretagne, en Allemagne ou en Finlande.

Tandis que le Zurichois Thomas Hürlimann traite la question d'actualité de la culpabilité suisse, au lendemain de la révélation du rôle joué par les banques dans la prétendue neutralité face aux nazis, l'Anglais Marc Ravenhill poursuit la dénonciation de l'horreur sociale entreprise par Edward Bond. En Allemagne, après l'ultime farce grinçante de Heiner Müller, des auteurs comme Einar Schleef, Elfriede Müller ou Urs Widmer proposent un inquiétant panorama (analysé par Franz Wille) des illusions contemporaines.

La « fracture sociale », dans une Europe théâtrale perçue comme *« en crise »* par nombre de participants au Forum, s'accompagne apparemment d'un conflit entre les générations. Alors même que se raréfient les fonds gouvernementaux attribués au théâtre – c'est particulièrement patent en France et en Grande-Bretagne, et on peut se demander si la prise de pouvoir par la gauche et les travaillistes sera suivie d'une inversion de tendance –, le fossé se creuse entre les grosses institutions bien dotées et les compagnies indépendantes de plus en plus paupérisées.

En Italie et en Espagne, les poids lourds financiers pompent une partie considérable des finances disponibles : 20 % du budget total du théâtre italien pour le Piccolo Teatro et le Teatro di Roma, tandis que le Teatro nacional de Catalunya vide l'enveloppe allouée au théâtre catalan. Face à ces mastodontes, les nouvelles compagnies de création sont condamnées à mourir (des dizaines d'entre elles ont disparu en Grande-Bretagne ces dernières années) ou à inventer des solutions alternatives.

Cette concurrence entre riches et pauvres pourrait s'accompagner d'un éloignement entre les metteurs en scène les plus âgés, qui ont fait rayonner l'art de leur pays – ceux que Franz Wille appelle les *« tsars »* – et de jeunes créateurs pas toujours intéressés par l'héritage. Au cours d'un débat, à la Bâtie d'Urfé, les observateurs européens ont donné des images divergentes de ces nouveaux venus : on les perçoit tantôt comme des consommateurs de vidéoclips pressés de reproduire au théâtre une esthétique de spectacle télévisé, tantôt comme des artistes à part entière, à la recherche d'une expression poétique du monde, ou d'un instrument de réflexion critique.

Bernadette Bost

La collection Gomès, dominée par des œuvres de Miró et Balthus, est dispersée

C'EST un tout petit Miró, à la gouache et à l'aquarelle, d'environ cinq centimètres sur six, un petit oiseau, voletant au milieu des constellations rouges, jaunes et bleues. Il a été peint en novembre 1939, à Varengeville, où Miró s'est réfugié au commencement de la guerre. Il porte une dédicace : *« Pour André Gomès toute l'amitié de cet oiseau porte-bonheur. »* Le dédicataire le conserva sa vie durant, soigneusement rangé dans son portefeuille. Le dessin l'accompagnait lorsque, replié à Marseille durant l'Occupation, il aidait les surréalistes réfugiés à la villa Air-Bel, Breton en tête, à embarquer pour l'Amérique, *via* la filière qu'avait installée Varian Fry. Il l'accompagnait encore en 1992 lorsqu'il suivit le convoi funèbre de sa femme Henriette, qu'il avait épousée en 1938.

Henriette et André Gomès furent les amis de Miró, de Duchamp, de Brauner et de bien d'autres, dont Balthus. Henriette avait rencontré Balthus en 1934, à la galerie de Pierre Loeb, dont elle était l'assistante. Elle lui organise une exposition en 1946, qui est un échec complet. Elle l'aide à subsister dans la campagne du Morvan à Chassy, où il peint en attendant des jours meilleurs et montre ses travaux régulièrement. Ils n'intéressent personne, sauf Picasso, qui fut un de ses premiers collectionneurs. Picasso rencontra Henriette en 1935, toujours chez Loeb, où il exposait des papiers collés. L'un deux, représentant un as de trèfle, fascinait tant la jeune femme qu'elle proposa de l'acquérir, en plusieurs mensualités. Touché, Picasso le lui offrit, dit-on. On imagine la tête de Pierre Loeb.

PLUS DE QUATRE CENTS LIVRES D'ART

Un autre a fait une drôle de tête, plus récemment. Il s'agit de Didier Gransart, l'expert chargé d'inventorier la bibliothèque des Gomès : *« On voit ça une fois dans sa vie »*, a-t-il commenté. Ça, ce sont plus de quatre cents livres d'art où figurent tous les classiques de la bibliophilie du siècle, ou presque, et une œuvre unique, un manuscrit inédit de Joe Bousquet de deux cent six pages, dont douze ont été illustrées par Magritte lors de son séjour à Carcassonne en 1940, après l'exode. On l'aura deviné, la collection réunie par Henriette et André Gomès a un caractère personnel, voire intime, qui ne la rend que plus attachante. Peu d'œuvres majeures cependant, hormis un collage réalisé par Miró le 27 septembre 1933, un étrange assemblage de peintures punaisées sur bois par le même, en 1934 ; un Tanguy de 1933 ; et les Balthus, dont un dessin extraordinaire, un grand nu couché de 1965, qui devraient pulvériser les estimations, très raisonnables. Mais il s'agit d'un ensemble à la qualité rarement vue à Paris ces dernières années. Pourtant, la vente a failli être annulée, après une plainte déposée par le frère d'André Gomès à l'encontre de la dernière compagne de l'artiste qu'il accuse de captation d'héritage. Le tribunal s'est prononcé, et la vente aura bien lieu à Drouot-Montaigne, à Paris, les 17, 18 et 19 juin.

Harry Bellet

★ Vente Gomès organisée par Me Briest. Drouot-Montaigne, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Tél. : 01-48-00-20-91.

Christie's France sera présidé par Hubert de Givenchy

HUBERT DE GIVENCHY présidera le conseil de surveillance de Christie's France, à partir du 1er octobre 1997. Le couturier, qui a cessé ses activités en 1995, reprend donc du service, dans un domaine qui ne lui est pas étranger : il fut l'heureux propriétaire d'un des panneaux du triptyque bleu de Miró, à présent au Centre Pompidou, et une partie de sa collection a été vendue aux enchères à Monaco en 1993, par les soins de *Christie's précisément*. La maison de vente britannique lui a fixé une triple mission : poursuivre l'implantation de Christie's en France, développer les relations avec la clientèle, promouvoir la communication.

Le dernier point est le plus clair : Hubert de Givenchy supervisera la ligne graphique des publications, et l'aménagement du futur siège social à Paris. Le premier est aussi assez transparent : Christie's n'organisera de ventes en France que sur les marchandises concurrentielles, livres, arts premiers, mobilier et objets d'art. Il n'est pas question pour l'instant de délocaliser à Paris les grandes ventes d'art moderne et contemporain actuellement tenues à Londres et New York. Ce que *Hugues Joffre*, le directeur général de Christie's France, justifie par le meilleur argument qui soit : *« Nous ne pouvons pas faire admettre à nos vendeurs l'intérêt de débourser 3 % de plus pour le droit de suite dû aux héritiers des artistes. S'il baisse, nous viendrons à Paris. Si Londres doit s'aligner, nous irons à New York. »* Hubert de Givenchy devra donc persuader les autorités de l'intérêt de *« rendre à la France sa place de tout premier plan sur le marché de l'art... »*.

Quant au second point, celui concernant les relations avec la clientèle, c'est le plus banal : Christie's s'est offert, pour un montant que Hugues Joffre refuse de communiquer, l'un des plus beaux carnets d'adresses du pays. Et dont le possesseur saura orienter ses amis vers l'endroit de la planète le mieux accordé à leurs intérêts.

Ha. B.

Deux nouveaux pensionnaires à la Comédie-Française

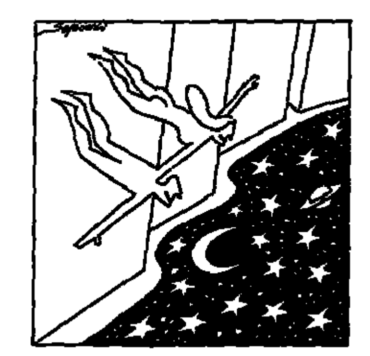
LAURENT MONTEL, 33 ans, et Yan Duffas, 26 ans, ont été engagés le lundi 16 juin comme pensionnaires de la troupe de la Comédie-Française, avec effet au 1er septembre 1997. Laurent Montel est ancien élève du conservatoire d'Avignon et du Cours Florent à Paris. Depuis 1984, il a travaillé surtout avec des compagnies dramatiques indépendantes. En 1996, la Comédie-Française l'a engagé comme artiste auxiliaire et il a interprété en alternance les rôles de Frick et du Brésilien dans *La Vie parisienne*, d'Offenbach, mis en scène par Daniel Mesguich. Yan Duffas est ancien élève du Conservatoire national d'art dramatique (classes de Madeleine Marion, Daniel Mesguich et Stuart Seide). Il a fait partie de la troupe de *Henry VI*, de Shakespeare, dans la mise en scène de Stuart Seide, et a interprété plusieurs rôles dans les mises en scène par Roger Planchon de certaines de ses pièces au TNP de Villeurbanne et en tournée, *Les Libertins*, *Le Radeau de la méduse* et *La Tour de Nesles*. On le retrouvera au Français, la saison prochaine, dans le rôle de Léandre, dans la nouvelle production des *Fourberies de Scapin*, de Molière, que doit réaliser Jean-Louis Benoit.

■ **PATRIMOINE : le Château de Versailles s'est doté d'une direction de la musique et des spectacles** dont la direction a été confiée, lundi 16 juin, à Vincent Berthier de Lioncourt. Le président de l'établissement public du domaine de Versailles, Hubert Astier, a décidé de créer ce nouveau département avec pour mission de donner plus d'importance à la musique et aux spectacles ainsi qu'à l'animation du parc. Vincent Berthier de Lioncourt quittera la direction générale du Centre de musique baroque de Versailles qui est devenu, fin 1996, organisme associé à l'établissement public du domaine de Versailles.

■ **JAZZ : Kassalit, une formation de Nancy, a remporté le premier prix d'orchestre** (doté de 17 500 F) du 20e Concours national de jazz de la Défense qui a réuni, samedi 14 et dimanche 15 juin, 14 ensembles pour sa finale. Quatre-vingts formations avaient été retenues cette année. Le concours est doté de 70 000 F de prix, alloués notamment par le Conseil général des Hauts-de-Seine, l'Etablissement public de la Défense et le ministère de la Culture. Les deuxième et troisième prix d'orchestre sont allés à Jazzophone Quartet (Paris) et Tribu (Paris).

La mémoire noire d'Artaud

Une exposition rend au poète un hommage intense et sévère



LA CONSOMMATION culturelle est partout. Elle fascine, elle écrase, elle annule, elle endort. Contre son oppression pernicieuse, contre la diffusion des *images neutralisées et consensuelles*, Artaud est une force de résistance à lui tout seul. Lui rendre hommage pourrait se révéler désastreux si c'était pour le momifier, le changer en idole à révérer. *L'exposition « Tête à tête » procède à* l'inverse. Accumulation de colères, condensation de violence, refus cristallisés, elle réunit des œuvres à la mesure du poète, autour de l'un de ses foudroyants *autoportraits dessinés*.

Il y a là, pêle-mêle, morts et vivants voisinant, Fontana, Baselitz, Dine, Gerz, Ernst, Sarkis, Balthus, Man Ray, Matta, Courtens, Horn. Il y a là, souvent, le visage d'Artaud, *ses mots, ses phrases, le* souffle de sa parole, les traces historiques de son passage. Il y a là des feuillets de Nancy Spero, sans concession, et un étonnant et inquiétant dessin de Fred Deux, un *cauchemar probable*. Cette exposition est une leçon de lucidité.

★ Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. *Jusqu'au 26 juillet*.

UNE SOIRÉE À PARIS

Conférence Fernand Léger
Isabelle Monod-Fontaine, commissaire de l'exposition Fernand Léger au Centre Georges-Pompidou et Hélène Lasalle, conservatrice spécialiste *du XXe siècle, donneront une* conférence sur l'œuvre et la vie du peintre.
Fnac Saint-Lazare, 109, rue Saint-Lazare, Paris 9e.
Mo Saint-Lazare. 19 heures, le 19. Tél. : 01-55-31-20-00. Entrée libre.

Quatuor Vocal Canon
Formé par quatre jeunes artistes originaires du même village de Russie, ce quatuor a fait sa spécialité du répertoire des chants liturgiques de l'Eglise orthodoxe russe. Concert diffusé en direct sur France-Musique.
Maison de Radio-France, Studio Charles-Trenet, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 17. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Lousadzak
Septet lumineux, Lousadzak réunit des artistes à l'intense générosité musicale qui laissent *entendre leur adhésion au projet* musical emmené par le contrebassiste Claude Tchamitchian. Le groupe est aussi une sorte de « all stars » de deux *générations d'aventuriers des* musiques improvisées (Daunik Lazro, Philippe Deschepper, Thierry Madiot, Xavier Charles...)
Montreuil (93). Instants chavirés. 7, rue Richard-Lenoir.
Mo Robespierre. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Maxwell
Maxwell fait partie (avec D'Angelo, Erykah Badu ou Mary J Blidge...) des rares chanteurs à se singulariser dans la masse trop formatée de la soul américaine moderne. Son album, *Urban Hang Suite*, comme ses performances scéniques le placent en petit héritier de Prince.
Au Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris 9e.
Mo Bonne-Nouvelle. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-45-08-93-89. 159 F.

Justin Vali
Musicien malgache installé en France, Justin Vali a initié le monde occidental au *valiha*, une harpe de bambou jadis utilisée pour apaiser les ancêtres, avec laquelle il sculpte des mélodies d'une délicatesse extrême (CD *The Genius Of Valiha*/Night & Day).
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-10e.
Mo République. 23 heures, le 17. Tél. : 01-42-02-20-52. 50 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Elle
de Jean Genet, mise en scène de Gilles Chevassieux, avec Roland Bertin Bertin, Maurice Deschamps, Thierry Paret, Patrick Spica, Philippe Mangenot et Johannes Charvolin.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6e. Mo Saint-Sulpice. Les vendredi 20 et samedi 21, à 20 h 30 ; le dimanche 22, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 1 h 20. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 6 juillet.*

Le Jeu de l'amour et du hasard
de Marivaux, mise en scène de Philippe Ferran, avec Philippe Bouclet, Hervé Falloux, Anne Coutureau, Hammou Graïa, Dorine Hollier et Julien Sarfati.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris-18e. Mo Anvers. A partir du 17 juin. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-46-06-49-24. Durée : 1 h 45. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 30 août.*

Rêve rouge
de et avec Xing Xing Cheng.
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mo Chevaleret. A partir du 23 juin. Du lundi au vendredi, à 20 h 30. Relâche samedi et dimanche. Tél. : 01-45-84-72-00. Durée : 1 h 10. De 35 F à 100 F. Jusqu'au 4 juillet.*

Y a qu'à
de François Tardy, Sheau-Fon Lin et les élèves de l'ECAT, d'après Peter Handke et Olivier Py, mise en scène de François Tardy, avec les élèves de 1re, 2e année de l'École et Centre d'art théâtral.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18e. Mo Pigalle. Le mercredi 18, à 21 heures. Tél. : 01-46-36-52-12. Durée : 1 h 35. Entrée libre sur réservation.

SÉLECTION

Les Chinois
de Murray Schisgal, mise en scène de Jean-Paul Bordes, avec Claude Aufaure, Gisèle Touret, Eric Chimier et Fabienne Périneau.
Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris-14e. Mo Porte-de-Vanves. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-45-49-77. Durée : 1 h 20. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 13 juillet.*

Combien faudra-t-il marcher dans la ville ?
de Catherine Anne, mise en scène de David Moussu, avec Axelle Bossard, Isabelle Censier et David Moussu.
Tremplin-Théâtre des Trois-Frères, 39, rue des Trois-Frères, Paris-18e. Mo Abbesses. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-42-54-91-00. Durée : 1 h 15. 80 F et 100 F. Jusqu'au 6 juillet.*

La Dernière Nuit
de Georges Lavaudant, mise en scène de l'auteur, avec Anne Alvaro et Bouzid Allam.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. Mo Odéon, RER Luxembourg. Du mardi au samedi, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 1 h 10. De 50 F à 70 F. Dernières.*

Dommage qu'elle soit une putain
de John Ford, mise en scène de Jérôme Savary, avec Barbara Schulz, Bernard Ballet, Manuel Blanc, Stéphane Bierry, Jean-François Delacour, Guy Grosso, Jean-Claude Jay, Jean-Pierre Jorris, Antonin Maurel, Martine Mongermont, Nina, Guy Perrot, Benjamin Rataud, Steve Suissa, Maria Verdi, Isabelle Gomez, des danseuses et des chanteurs.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mo Trocadéro. Du mardi au vendredi, à 20 h 30. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 h 10. 120 F et 160 F. Dernières.*

L'Echange (seconde version)
de Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay, avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1er. Mo Palais-Royal. Le mercredi 18, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 17 juillet.

Elle(s) d'Isles
d'après Aimé Césaire et Saint-John Perse, mise en scène d'Yves Collet, avec Emilie Benoît, Danielle Van Bercheycke, Yorick-Alexander Abel (violoncelliste) et René Dambury (percussionniste).
Lavoir moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris-18e. Mos Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Le samedi, à 20 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. Durée : 1 heure. 50 F. Jusqu'au 28 juin.

En caravane
d'Elizabeth von Arnim, mise en scène de Laurent Pelly, avec Hervé Briaux, Christine Brücher et Jean-Benoît Terral.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. Les mardi 17, jeudi 19, vendredi 20, à 21 heures ; le mercredi 18, à 19 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. Durée : 1 h 30. De 65 F à 135 F. Dernières.*

Fabrice Luchini
d'après Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mos Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-22-16-18. Durée : 1 h 30. 160 F. Jusqu'au 12 juillet.

Folie magique
de Chantal Saint-Jean et Jan Madd, mise en scène de Chantal Saint-Jean, avec Jan Madd, Christel Colas, Nadia Savelberg et Caroline Moreau.
Métamorphosis, face au 55 quai de la Tournelle, Paris-5e. Mo Maubert-Mutualité. Du mardi au samedi, à 21 h 15 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-39-99-09. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 30 juillet.*

Gertrude morte cet après-midi
de Monick Lepeu, d'après Gertrude Stein, mise en scène de Rachel Salik, avec Monick Lepeu et Elisabeth Fermaud.
Théâtre du Marais, 37, rue Volta, Paris-3e. Mo Arts-et-Métiers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-41-57-88. Durée : 1 heure. 80 F et 100 F. Jusqu'au 30 août.*

Jacques ou la Soumission
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Simon Eine, avec Bérangère Dautun, François Beaulieu, Gérard Giroudon, Yves Gasc, Véronique Vella, Alberte Aveline, Michel Robin, Eric Génovèse et Florence Viala.
Comédie-Française studio-théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris-1er. Mos Palais-Royal, Louvre. Du mercredi au dimanche, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. Durée : 1 heure. De 45 F à 80 F. Jusqu'au 29 juin.*

Les Jumeaux vénitiens
de Carlo Goldoni, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Sophie Bouilloux, Kristov Carpi, Isabelle Carré-Goethals, Bruno Choel, Richard Guedj, Franck Jazède, Jean-Michel Molé, Alice Papierski, Yves Pignot, Michel Scotto Di Carlo et Philippe Uchan.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris-17e. Mo Rome. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 70 F à 200 F. Jusqu'au 30 août.

Malenke
d'Oscar Castro, mise en scène de l'auteur, avec Mathieu Cabiac, Andre Castro, Oscar Castro, Sebastian Castro, Isabel Courtois, Christine Huet, Mehdi Kerouani, Sylvie Miqueu, Sébastien Naud et Anita Vallejo.
Espace Aleph, 30, rue Christophe-Colomb, 94 Ivry-sur-Seine. Les vendredi et samedi, à 20 h 30. Tél. : 06-08-58-80-29. Durée : 1 h 20. 90 F et 110 F. Jusqu'au 28 juin.*

L'Œil primitif
d'après Fernand Léger, avec le Lizza Théâtre.
Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Le mercredi 18, à 18 h 30. Tél. : 01-44-78-13-15. Durée : 1 heure. Entrée libre. Dernière.

Quelqu'un
de Robert Pinget, mise en scène de Jacques Seiler, avec Jacques Seiler.
Théâtre Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 01-43-22-77-30. Durée : 1 h 20. 60 F et 120 F. Jusqu'au 15 juillet.*

La Révolte
de Villiers de L'Isle-Adam, mise en scène d'Alain Ollivier, avec Agnès Sourdillon et Alain Ollivier.
Studio-Théâtre, 18, avenue de l'Insurrection, 94 Vitry. Du lundi au samedi, à 20 h 45. Tél. : 01-46-82-40-17. Durée : 1 h 20. 70 F et 120 F. Jusqu'au 28 juin.

Le Siège de Leningrad (Histoire sans fin)
de José Sanchis Sinisterra, mise en scène de Dominique Poulange, avec Judith Magre et Emmanuelle Riva.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mo Gambetta. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 45. De 110 F à 160 F. Dernières.*

Speed
d'après William Burroughs Jr, mise en scène de François Rodinson, avec François Rodinson.
Manufacture des œillets, 25-29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Du jeudi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 h 30. Tél. : 01-46-71-71-10. 40 F et 60 F. Jusqu'au 29 juin.*

Tableaux anthropométriques
de Patrice Bigel, mise en scène de l'auteur, avec Jacques Allaire, Brigitte Barilley, Irène Chauve, Frédéric Gustaedt, Olivier Mansard, Gérald Weingand et l'Atelier-théâtre de la Rumeur.
Artistic-Athévains, 45 bis, rue Richard-Lenoir, Paris-11e. Mo Voltaire. Les mardi 17 et vendredi 20, à 20 h 30 ; les mercredi 18 et jeudi 19, à 19 heures ; le samedi 21, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche 22, à 16 heures. Tél. : 01-43-56-38-32. Durée : 1 h 45. 80 F et 150 F. Dernières.*

Talila et Ben Zimet
de Talila et Ben Zimet, mise en scène de Patrick Haggiag, avec Talila, Ben Zimet, Eddy Shaff et Pierre Mortarelli (musiciens).
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10e. Mo La Chapelle. Du mardi 17 au samedi 21, à 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. Durée : 1 h 30. 80 F et 120 F.*

La Tragédie du roi Christophe
d'Aimé Césaire, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Alain Aithnard, Kangni Alemdjrodo, Bilau Yaya Georges, Alan Boone, *Jules-Emmanuel Eyoum-Deido*, Jacques Fornier, Moïse Gabelus, James Germain, Sylvie Laporte, Robert Lucibello, Guy Stanislas Matingou, Louya Victor Mpene Malela, Mouss, Denis Mpunga, Yanecko Romba, William Nadylam-Yotnda et Xavier Thiam.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 2 heures. De 110 F à 160 F. Dernières.*

Les Très Riches Heures
de Jean Rouaud, mise en scène de Joëlle Chambon, avec Tania Da Costa et Philippe Goudard.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris-13e. Mo Glacière. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-88-16-30. Durée : 1 h 20. 85 F et 120 F. Jusqu'au 29 juin.*

Un chapeau de paille d'Italie
d'Eugène Labiche, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Bouzid Allam, Gilles Arbona, Catherine Benoît-Mourlon, Céline Betton, Marc Betton, Jean-Marie Boeglin, Pascal Brunet, David Bursztein, Jean-Michel Cannone, Caroline Chomienne, Claire Decheimer, Gérard Hardy, Dominique Lemonier, Frédérique-Marie-Nunez, Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Charles Paraggio et Annie Perret.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. Mo Odéon, RER Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 2 heures. De 30 F à 150 F. Jusqu'au 29 juin.
(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ABEL
Film hollandais d'Alex Van Warmerdam, avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe (1 h 35).
VO : 14-Juillet-Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept-Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

LES AFFINITÉS ÉLECTIVES
Film italien de Paolo et Vittorio Taviani, avec Isabelle Huppert, Jean-Hugues Anglade, Marie Gillain, Fabrizio Bentivoglio, Massimo Popolizio, Laura Marinoni (1 h 30).
Gaumont-Les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont-Opera I, Dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Les Trois-Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Elysees-Lincoln, Dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont-Gobelins-Fauvette, Dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Sept-Parnassiens, Dolby, 14e (01-43-20-32-20).

CERTAINS L'AIMENT COURT
Film français d'Emmanuel Oberg.
Le Cinéma des cineastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

COMME DES ROIS
Film français de François Velle, avec Stéphane Freiss, Maruschka Detmers, Mariusz Pujszo, Thierry Lhermitte, Louis Velle, Jacques Sereys (1 h 35).
UGC-Ciné-Cité-Les Halles, Dolby, 1er ; UGC-George-V, 8e ; Paramount-Opéra, Dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC-Lyon-Bastille, 12e ; UGC-Gobelins, 13e ; Mistral, Dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Sept-Parnassiens, Dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC-Convention, 15e ; Pathé-Wepler, Dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LE DON DU ROI
Film américain de Michael Hoffman, avec Robert Downey Jr., Sam Neill, David Thewlis, Polly Walker, Meg Ryan, Ian McKellen (1 h 58).
VO : UGC-Ciné-Cité-Les Halles, Dolby, 1er ; 14-Juillet-Odéon, Dolby, 6e (+) ; UGC-Normandie, Dolby, 8e ; UGC-Opéra, Dolby, 9e ; UGC-Gobelins, Dolby, 13e ; Gaumont-Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept-Parnassiens, Dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, Dolby, 15e (+) ; Pathe-Wepler, Dolby, 18e (+).

J'AI HORREUR DE L'AMOUR
Film français de Laurence Ferreira Barbosa, avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin (2 h 14).
Gaumont-Les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+), Gaumont-Opéra-Impérial, Dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet-Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet-Hautefeuille, Dolby, 6e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; La Pagode, Dolby, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (+) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont-Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont-Convention, Dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé-Wepler, Dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

MOTHER
Film américain d'Albert Brooks, avec Debbie Reynolds, Albert Brooks, Rob Morrow, Lisa Kudrow, Isabel Glasser, Peter White (1 h 44).
VO : Gaumont-Les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Elysées-Lincoln, Dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept-Parnassiens, Dolby, 14e (01-43-20-32-20).

MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE
Dessin animé letton de Nils Skapans, Janis Cimermanis (46 min).
VF : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

SOLEIL
Film franco-italien-allemand de Roger Hanin, avec Sophia Loren, Philippe Noiret, Marianne Sägebrecht, Michel Creton, Roger Dumas, Roger Hanin (1 h 44).
UGC-Ciné-Cite-Les Halles, Dolby, 1er ; 14-Juillet-Odeon, Dolby, 6e (+) ; Gaumont-Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont-Opéra-Français, Dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, Dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC-Lyon-Bastille, 12e ; Gaumont-Gobelins-Fauvette, Dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont-Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont-Parnasse, Dolby, 14e (+) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, Dolby, 15e (+) ; Gaumont-Convention, Dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC-Maillot, 17e ; Pathé-Wepler, Dolby, 18e (+).

THE BLACKOUT
Film americain d'Abel Ferrara, avec Matthew Modine, Claudia Schiffer, Béatrice Dalle, Sarah Lassez, Dennis Hopper, Steven Bauer (1 h 46).
VO : UGC-Ciné-Cité-Les Halles, Dolby, 1er ; Les Trois-Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; UGC-Danton, Dolby, 6e ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; UGC-Triomphe, Dolby, 8e ; La Bastille, Dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont-Gobelins-Rodin, Dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, Dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé-Wepler, Dolby, 18e (+).

EXCLUSIVITÉS

ANNA KARENINE
de Bernard Rose,
avec Sophie Marceau, Sean Bean, Alfred Molina, Mik Kirshner, James Fox.
Britannique (1 h 45).
VO : Gaumont-Les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont-Opéra-Impérial, Dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet-Odéon, Dolby, 6e (+) ; Gaumont-Champs-Elysées, Dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (+) ; Gaumont-Grand-Ecran-Italie, Dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont-Parnasse, Dolby, 14e (+) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, Dolby, 15e (+).

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine *Hiegel, Marilyne Canto*.
Français (1 h 30).
UGC-Forum-Orient-Express, 1er ; Les Trois-Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont-Opéra-Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont-Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) ; Bienvenüe-Montparnasse, Dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (+).

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich.
Français (2 h 06).
VO : UGC-Ciné-Cite-Les Halles, Dolby, 1er ; Gaumont-Opéra I, Dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, Dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC-Danton, Dolby, 6e ; Gaumont-Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic-Bastille, Dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont-Grand-Ecran-Italie, Dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, Dolby, 15e (+) ; Gaumont-Kinopanorama, Dolby, 15e (+) ; Majestic-Passy, Dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC-Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (+).
VF : Rex (Grand Rex), Dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC-Montparnasse, Dolby, 6e ; Gaumont-Opéra-Français, Dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, Dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon-Bastille, Dolby, 12e ; Gaumont-Gobelins-Fauvette, Dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont-Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont-Parnasse, Dolby, 14e (+) ; Gaumont-Convention, Dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé-Wepler, Dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, THX, Dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

ETOILE DU SOIR
de Robert Harling,
avec Shirley MacLaine, Bill Paxton, Juliette Lewis, Miranda Richardson, Ben Johnson, Scott Wolf.
Américain (2 h 09).
VO : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taiwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet-Beaubourg, Dolby, 3e (+).

GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : 14-Juillet-Parnasse, 6e (+).

HAMLET
de Kenneth Branagh,
avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Billy Crystal, Gérard Depardieu, Charlton Heston, Derek Jacobi.
Britannique (4 h 01).
VO : UGC-Ciné-Cité-Les Halles, Dolby, 1er ; Max-Linder-Panorama, THX, Dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+).

KIDS RETURN
de Takeshi Kitano,
avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka.
Japonais (1 h 47).
VO : 14-Juillet-Parnasse, Dolby, 6e (+).

MA VIE EN ROSE
d'Alain Berliner,
avec Michele Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC-Ciné-Cité-Les Halles, Dolby, 1er ; UGC-Odéon, 6e ; UGC-Montparnasse, 6e ; UGC-George-V, 8e ; UGC-Opéra, 9e ; UGC-Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont-Convention, Dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé-Wepler, Dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (+).

MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE
d'Emmanuel Finkiel,
avec Nathan Cogan, Shulamit Adar, Maurice Chevit, Jacques Spiesser, Rywka Wajbrot.
Français (40 min).
Action-Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Epée-de-Bois, 5e (01-43-37-57-47).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
d'Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Le Quartier-Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : UGC-Ciné-Cité-Les Halles, Dolby, 1er ; UGC-Odéon, Dolby, 6e ; Gaumont-Marignan, Dolby, 8e (+) ; UGC-Normandie, Dolby, 8e ; La Bastille, Dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont-Gobelins-Fauvette, Dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont-Parnasse, Dolby, 14e (+) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, Dolby, 15e (+) ; UGC-Maillot, 17e.

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-Andre-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

REPRISE
d'Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

SCHIZOPOLIS
de Steven Soderbergh,
avec Steven Soderbergh, Betsy Brantley, David Jensen, Eddie Jemison, Scott Allen, Mike Malone.
Américain (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.

SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet-Beaubourg, 3e (+).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand-Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).

UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamadamimi.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet-Parnasse, 6e (+).

UN PRISONNIER DE LA TERRE
de John Berry,
avec Sam Waterston, Alexander Potapov, Alexander Gorbachev.
Américano-soviétique (1 h 36).
VO : Espace Saint-Michel, Dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottreil, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
UGC-Ciné-Cité-Les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; UGC-Rotonde, 6e ; UGC-George-V, 8e ; UGC-Opéra, 9e ; 14-Juillet-Bastille, 11e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, Dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Epée-de-Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (+).

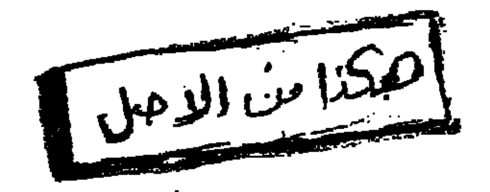
VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Gaumont-Les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont-Opéra I, Dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Europa-Panthéon (ex-Reflet-Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : UGC-Forum-Orient-Express, Dolby, 1er ; Epée-de-Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Sept-Parnassiens, Dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Le Cinéma des cinéastes, Dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+) ;

REPRISES

EVE
de Joseph L. Mankiewicz,
avec Bette Davis, Anne Baxter, George Sanders, Celeste Holm, Gary Merrill, Marilyn Monroe.
Américain, 1950, noir et blanc (2 h 18).
VO : Action-Christine, 6e (01-43-29-11-30).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.



TÉLÉVISION TF 1 essaie de gommer de sa grille les émissions trop racoleuses et veut attirer à elle de nouveaux publics, comme en témoigne l'arrivée sur son antenne de Michel Field, et viser ainsi des cibles publicitaires plus spécifiques. ● SON BILAN 1996 devrait être positif, selon le CSA, mais le calcul des quotas est faussé par la prise en compte d'une série australienne, « Sydney Police ». ● LA « Une » a réalisé, en brut et selon Secodip, 216 millions de francs de publicité de mieux qu'en 1996 sur les quatre premiers mois de l'année, notamment grâce aux facilités accordées par le CSA lors du renouvellement de l'autorisation d'émettre de la chaîne, à l'été 1996. ● LE GROUPE BOUYGUES est directement concerné par différents projets, dont celui du nouveau ministre de la culture de baisser la participation d'un même groupe dans une télévision privée.

TF 1 tente de séduire de nouveaux publics pour attirer les publicitaires

La chaîne souhaite se dégager d'une image étroitement associée à la fameuse « ménagère de moins de cinquante ans ». L'arrivée de l'animateur Michel Field, en provenance de Canal Plus, répond à ce souci de réaménager sa grille de manière plus ciblée

« LE TEMPS de la provocation à la télévision est terminé », assurait Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, voici plus d'un an (*Le Monde* du 25 avril 1996), en bannissant de la chaîne « Osons », une émission de Patrick Sébastien qu'il considérait comme l'*« aboutissement ultime »* d'une dérive qu'il semblait regretter.

Ces promesses de refus de la « télévision-poubelle » laissaient plus d'un observateur sceptique, au vu des programmes très populaires de TF 1. Toutefois, la Une a d'abord intégré à sa grille l'émission de Paul Amar « Le monde de Léa », puis en a retiré tour à tour certaines des émissions les plus racoleuses, comme « Perdu de vue » et « Témoin numéro un », toutes deux animées par Jacques Pradel, ou encore « Pour la vie », avec Fabrice. Quant à l'animateur Lagaff, il souhaite pour sa part renoncer à présenter « L'or à l'appel » à la rentrée, tandis que la chaîne n'a pas encore décidé de garder ou non, en septembre, Jean-Marc Morandini et son émission « Tout est possible ». Cette volonté de TF 1 d'essayer de se forger une image plus présentable a trouvé son point d'orgue avec l'embauche, dévoilée récemment, de Michel Field, ex-animateur de Canal Plus, qui a notamment lancé « Le cercle de minuit » sur France 2 et apparaît comme un intervieweur assez corrosif, pour succéder à Anne Sinclair le dimanche avant 20 heures (*Le Monde* du 16 juin). C'est l'une des rares réussites de TF 1 dans ses tentatives de débauche d'un animateur de la chaîne cryptée.

Ce réaménagement général de la grille ne procède pas d'une simple volonté d'appliquer des recettes « politiquement correctes », mais s'adapte à l'érosion des *reality shows* et vise aussi à séduire de nouvelles cibles publicitaires. Laissant de côté la « ménagère de moins de cinquante ans », la Une lance des stratégies plus ciblées : tel est le nouveau credo de la chaîne, qui doit faire face à une baisse programmée de son audience : celle-ci est passée, auprès des téléspectateurs de quinze ans et plus, de 41 % de parts de marché en 1993 à 35,4 % trois ans plus tard, et oscille entre 34,6 et 35,6 % depuis le début de l'année, selon Médiamétrie.

Aux yeux du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), TF 1 devrait apparaître comme un très bon élève à l'issue de l'examen de son bilan 1996. En effet, la chaîne a respecté ses quotas de diffusion d'œuvres audiovisuelles européennes (63,4 % alors qu'un seuil de 60 % était exigé) ainsi que sa diffusion d'œuvres d'expression originale française (55,4 % alors qu'un plancher de 40 % était requis). De plus, la chaîne, qui s'était engagée à diffuser 120 heures d'œuvres d'expression française inédites en début de soirée, en a programmé 122. *Idem* dans le cinéma : TF 1 a respecté ses obligations. Mais ce satisfecit attribué par le CSA semble plus que douteux. Les neuf membres du conseil ont en effet comptabilisé dans ce bilan une série australienne, « Sydney Police », distribuée par BBC Entreprise. Sans ce coup de pouce inespéré, qui a donné lieu à un vote très serré au sein du CSA (à cinq voix contre quatre), la chaîne n'aurait pas respecté ses quotas en 1996, ce qu'elle n'avait d'ailleurs pas fait en 1995 et en 1993.

TF 1 peut se prévaloir d'une assez grande clémence de la part du CSA. L'un des conseillers récemment nommés, Pierre Wiehn, faisait partie, en 1987, de la même société que Jacques Dupuydauby, conseiller du groupe Bouygues – qui a été incarcéré dans le cadre de l'affaire Cérail –, et tous deux ont aidé le groupe de BTP à acquérir TF 1 lors de sa privatisation, il y a dix ans. L'été 1996, le conseil a accordé, lors du renouvellement de l'autorisation de TF 1, un « cadeau » de deux minutes de publicité supplémentaires portant, comme pour les autres chaînes, la durée des espaces publicitaires à six minutes en moyenne par heure de programme diffusé sur l'ensemble de la journée. Les centrales d'achat estimaient que cette aide du CSA rapporterait à TF1 entre 200 et 400 millions de francs de recettes supplémentaires.

La Une peut se prévaloir d'une assez grande clémence de la part du CSA

Les toutes dernières données Secodip montrent que, depuis janvier, TF 1 a utilisé cette nouvelle possibilité en rallongeant ses coupures publicitaires des films et téléfilms en première partie de soirée d'à peine une minute en janvier et en février, puis de près de deux minutes en mars et en avril. Les investissements bruts des annonceurs ont, selon Secodip, augmenté sur TF 1 de 216 millions de francs, soit 6 %, sur les *quatre premiers mois de l'année* par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 4,03 milliards de francs – soit près de la moitié d'un volume global qui s'est élevé sur cette période à 8,14 milliards de francs. Le marché publicitaire de la télévision a, dans le même temps, progressé de 9 % par rapport au premier quadrimestre 1996.

Alors que le groupe Bouygues reste sous le feu de l'actualité de plusieurs affaires judiciaires, instruites par différents juges, dont Eva Joly, cette publicité involontaire rejaillit sur la chaîne. La forte capacité de lobbying de TF 1 et de sa filiale LCI ne sera pas de trop pour tenter de contrer les projets du nouveau ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann. Celle-ci souhaite abaisser à 25 % le seuil maximum de la participation détenue par un même groupe dans une chaîne privée. Ce qui obligerait Bouygues à céder 14 % de TF 1, soit au public soit à un nouvel actionnaire.

Sans compter que le PS compte *« exclure des procédures de soumission aux marchés publics »* toute société détenant au moins 10 % d'une chaine de télévision. Enfin, la nouvelle majorité à l'Assemblée nationale devrait être hostile à une diffusion exclusive *des chaînes publiques sur* le bouquet TPS pendant trois ans. Une victoire que TF 1 espérait acquise sous le gouvernement d'Alain Juppé.

Nicole Vulser

Des économies pour financer TPS

TF 1 doit faire des économies. Le coût de la grille de la Une, qui s'élevait à 4,5 milliards en 1996, n'augmentera ni cette année ni l'an prochain. Avec un bénéfice net, en 1996, de 575 millions de francs, en baisse de 4,5 % par rapport à 1995, et un chiffre d'affaires en hausse *de 6 % à 9,6 milliards de francs*, TF 1 *doit faire face à de coûteux développements* dans la télévision numérique. Le bouquet Télévision par satellite (TPS), lancé en décembre 1996 avec d'autres partenaires, représente un investissement total d'environ 2,5 milliards de francs sur trois ans, soit un investissement de 625 millions pour la Une. TF 1 détient en effet 25 % de TPS, aux côtés de la Lyonnaise des eaux, de M 6, de la CLT-UFA, de France Télévision et de France Télécom.

Manifestation contre la fermeture de Radio-France Toulouse

LES STUDIOS de Radio-France Toulouse ont été envahis pacifiquement, *lundi 16 juin dans la soirée*, par un *comité de soutien* des auditeurs. Ces derniers ne peuvent se résoudre à la fermeture définitive de l'antenne locale, qui doit céder sa fréquence, mardi 17 juin à 13 heures, à la nouvelle radio « jeunes » de Radio-France. Le porte-parole de l'association des auditeurs est intervenu sur l'antenne pour exprimer son mécontentement. A 19 h 30, l'animatrice de la station locale disait sa tristesse de devoir rendre définitivement l'antenne et souhaitait *« bonne vie, mais sans nous »* aux auditeurs en les invitant à un dernier concert gratuit donné par un groupe de samba toulousain, sous les balcons de la station.

La nouvelle radio de service public, connue sous le nom de code de « Radio Alpha », devrait être décentralisée à Toulouse d'ici à la fin de février 1998. Le principe de l'implantation de la tête de réseau de cette nouvelle chaîne à Toulouse est désormais acquis, mais la date du déménagement a été reculée de plusieurs mois. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **NUMÉRIQUE : Media J, station confessionnelle juive en langue française**, et le réseau des Radios chrétiennes de France (RCF) sont diffusées par Télévision par satellite (TPS). Retransmise en crypté depuis le 16 juin avec *« un accord de diffusion non exclusif »*, Média J veut être une banque de programmes pour les radios FM juives. RCF, station thématique généraliste, est déjà présente sur la bande FM. Aux côtés de RCF et de Média J, le bouquet radios de TPS propose une quinzaine de stations en son stéréo numérique, dont RTL, NRJ, RTL 2, Fun Radio, Rires et Chansons et Fréquence Mousquetaires Portugal.

■ **TÉLÉVISION : selon une enquête Ipsos, publiée par le quotidien** *La Tribune* du 16 juin et le magazine *CB-News*, 58 % des *« professionnels de la communication »* sont favorables à une limitation à 10 % des *« sociétés ayant des contrats avec l'Etat »* dans le *capital d'une entreprise audiovisuelle. 29 % des sondés y sont opposés.* En revanche, l'abaissement du seuil de la participation d'un opérateur dans le capital d'une chaîne privée (fixé à 49 % actuellement) suscite des réserves. 49 % des professionnels interrogés souhaitent une telle mesure, 27 % s'y opposent. Fixé à 25 % lors de la privatisation de TF 1 en 1987, le seuil était passé à 49 % avec la loi Carignon de 1994. Selon Ipsos, pour 49 % des sondés, le changement de majorité devrait provoquer de rapides *« changements à la tête des entreprises publiques du secteur audiovisuel »*, tandis que 45 % n'envisagent pas cette hypothèse.

■ **Catherine Tasca a présenté à Pierre Lescure**, PDG de Canal Plus, sa démission de présidente du conseil d'administration de Canal Horizons. Elue député de la 11e circonscription des Yvelines au second tour des récentes élections législatives, elle cède son poste à Serge Adda, directeur général de la chaîne, pour se consacrer à son mandat politique.

■ **Le Conseil d'Etat a rejeté**, lundi 16 juin, une requête de M 6 demandant l'annulation d'une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui avait refusé l'extension d'un décrochage local dans la région lyonnaise. Saisi par M 6 pour *« excès de pouvoir »* du CSA, le Conseil d'Etat a considéré le projet de la chaîne privée comme *« méconnaissant »* les règles en matière de publicité. En outre, la situation financière *« extrêmement fragile »* de la chaîne locale Télé Lyon Métropole pouvait justifier le refus du CSA.

■ **PRODUCTION : International Télé Images (ITI), société de production filiale du groupe Havas, a pris une participation majoritaire** dans le capital de Raspail et Associés. Cette société de production, créée en 1990 par Quentin Raspail, a préféré un producteur indépendant à *« une intégration verticale »* à un diffuseur. Le chiffre d'affaires de Raspail et Associés devrait atteindre 70 millions de francs en 1997. ITI, présidée par Simone Harari, possède un catalogue de plus de 3 000 heures de programmes.

Le groupe Publicis veut prendre place parmi les dix premiers mondiaux

LE DEUXIÈME groupe publicitaire français, Publicis, compte poursuivre son implantation internationale, être présent, d'ici à la fin de l'année, dans vingt pays hors d'Europe et figurer *simultanément dans* le groupe de tête des dix premiers groupes publicitaires mondiaux – il est actuellement en treizième position. Fondé il y a soixante et onze ans par Marcel Bleustein-Blanchet, le groupe est dirigé par Maurice Lévy, président du directoire. Il devrait annoncer prochainement une nouvelle vague d'acquisitions d'agences.

Une première étape dans cette mondialisation avait été franchie l'an dernier, avec le rachat d'agences au Brésil, au Mexique, au Canada, aux Philippines et à Singapour. Ces acquisitions ne sont pas incorporées dans les comptes 1996 du groupe. Son chiffre d'affaires s'est établi à 22 milliards de francs (+ 7 % par rapport à 1995) et son résultat net consolidé part du groupe à 185,3 millions de francs (+ 21 %). Les capacités d'autofinancement s'élèvent à 527 millions de francs (+ 5 %).

Ces chiffres ont été approuvés, vendredi 13 juin, par l'assemblée générale des actionnaires, présidée par Elisabeth Badinter, fille aînée du fondateur du groupe, élue lors du décès de ce dernier à la présidence du conseil de surveillance. Quant à la Bourse de Paris, elle a salué à la fois la progression de Publicis à l'international ainsi que le gain de nouveaux budgets comme Hermès, Téfal, Siemens Asie, la Renfe, *le PMU*, etc. : l'action *avait gagné 4 % à la clôture*, vendredi 13.

Pour peaufiner sa stratégie d'implantation internationale, Publicis poursuit sa liaison avec son ex-associé américain True North (ex-FCB), même si celle-ci est *« limitée »*, selon un responsable du groupe français. Le « mariage » entre les deux partenaires avait débuté en 1988. Il s'était progressivement dégradé au fil des ans, jusqu'à aboutir l'an dernier à une simili-rupture. Mais le divorce, s'il a été prononcé, n'est pas complètement consommé : *« Il existe encore des liens financiers, ainsi que l'intérêt des clients à préserver »*, indique Jean-Paul Morin, secrétaire général du Publicis.

ACCORD AVEC TRUE NORTH

Un accord défini en février mais dont les modalités matérielles viennent d'être entérinées (*Le Monde* du 21 février) est intervenu le 10 juin entre les deux associés. Bouclé après une semaine de discussions avec les représentants de True North, il solde le passé, laisse les coudées franches à Publicis en Europe, et trace de nouvelles lignes de collaboration pour l'avenir. Selon cet accord, True North cède à Publicis une dizaine d'agences qui figuraient dans leur ancienne filiale Publicis-FCB Europe, en Allemagne et en Espagne. *Ces agences FCB sont* désormais rebaptisées Publicis. Le groupe français récupère le réseau d'achat d'espace Optimédia, qui figurait aussi dans l'accord, et a racheté à son ex-allié américain cinq agences (en Afrique du Sud, en Australie, en Inde, en Thaïlande et en Nouvelle-Zélande) pour 100 millions de francs.

Comme prévu, Publicis cède à True North des participations dans quatre agences (FCB Paris, FCB Londres, FCB Lisbonne, Gnomi-FCB Athènes). Les deux groupes devraient continuer à collaborer, notamment en Europe de l'Est et Amérique latine, *via* des *« accords de service »* renouvelables annuellement.

Sur le plan capitalistique, Publicis reste le *« premier et principal »* actionnaire de True North, septième groupe publicitaire mondial, coté au New York Stock Exchange. De son côté, l'américain détient 26,5 % de Publicis Communication, filiale chargée de l'activité publicitaire du groupe français.

Yves-Marie Labé

Campagne commune pour quatre petites radios d'Ile-de-France

LES PETITES RADIOS ne veulent pas se laisser écraser par les grands groupes, notamment *face au marché publicitaire.* En plein « Yalta radiophonique » et alors que les quatre « nationales » (RTL, Europe, NRJ et RMC) ont conclu une sorte de paix des braves (*Le Monde* du 29 mai), quatre radios d'Ile-de-France ont décidé de s'offrir une campagne de notoriété.

A partir du jeudi 19 juin, Les Parisiennes, régie publicitaire de Ouï FM, Voltage FM, Radio Nova et Radio Latina, lance une campagne publicitaire et le premier numéro d'un mensuel de quatre pages, diffusé à 5 000 exemplaires, qui, avec des rubriques telles que « Tout ce que vous n'avez pas pu lire dans la presse », prétend aussi jouer le rôle de poil à gratter de la profession.

« Avec une audience cumulée de 9 points et 4,9 % de parts de marché, les résultats obtenus par nos quatre radios en Ile-de-France sont nettement comparables et quelquefois supérieurs aux scores réalisés par les stations des grands groupes », affirme Ian Travaillé, directeur général d'IT PdP, régie des Parisiennes, qui les compare notamment avec Fun Radio, Skyrock, Europe 2 et RFM. Créée il y a un an, cette régie, qui réalise un chiffre d'affaires de 25 millions de francs brut, vante la cohérence des couplages qu'elle *propose aux annonceurs. Elle leur* garantit un bon positionnement de ses auditeurs dans la catégorie des 20-49 ans, des actifs, et notamment des cadres.

DE PUISSANTS ACTIONNAIRES

Les quatre radios qui se partagent les 800 000 auditeurs des Parisiennes ont, en réalité, derrière elles des groupes ou des personnages qui ne sont pas des amateurs. Ainsi, Ouï FM, la seule radio rock à Paris, qui fête ses dix ans, est en train de faire entrer dans son capital le britannique Virgin, qui, sous réserve de l'accord du Conseil supérieur de l'audiovisuel, devrait en devenir propriétaire à 47 % (*Le Monde* du 13 juin). Après un dépôt de bilan en 1991 et la recapitalisation assurée par Virgin et Polygram, Ouï FM a aussi revu sa programmation. *« Nous avons voulu attirer les gens qui veulent écouter du rock et leur donner ce qu'il y a de meilleur dans cette musique depuis vingt-cinq ans »*, explique Bruno Delport, PDG de Ouï FM, qui commence à équilibrer ses comptes.

Radio Voltage, qui diffuse de la dance music et dans laquelle Gérard Louvin et Etienne Mougeotte, deux responsables de TF 1, ont pris des participations, enregistre une *importante augmentation de son* chiffre d'affaires, qui atteint 19 millions de francs. Radio Nova, la radio branchée de Jean-François Bizot, qui fut le patron du journal *Actuel*, aujourd'hui disparu, se situe tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des 2 points d'audience. Enfin Radio Latina, spécialiste des musiques du sud, compte dans son capital le groupe de presse colombien, Caracol.

Avides que leur place dans le paysage radiophonique soit reconnue, ces radios le sont aussi de *développement. Leurs responsables* ont bien l'intention de profiter de l'appel aux candidatures lancé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour obtenir quelques fréquences supplémentaires. Une manière de contrecarrer celui des grands groupes qui, eux aussi, comptent sur cette opération pour améliorer leurs positions.

Françoise Chirot

هكذا من الاصل

Les ponts d'Amsterdam

par Jacques Buob

LES CAMÉRAS DU 7 1/2 d'Arte l'ont suivi depuis Madrid. *Il était* tout seul dans la salle d'attente de l'aéroport réservé aux VIP, sa serviette à ses pieds, son téléphone portable posé sur une table basse et *qui ne sonnait pas. Il avait quelque* chose de Don Quichotte dans la mélancolie du regard, le cheveu et la barbe peu fournis, et une certaine maigreur dans le visage. Dans l'avion qui l'amenait au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement d'Amsterdam, il n'avait rien d'urgent à faire. Les dossiers pouvaient attendre. Il piqua un petit somme.

Quand il a parlé, il y avait du renoncement dans ses mots. *« Je suis un participant à temps partiel. Je reste une heure au début des discussions, pas plus. »* Personne, là-bas, ne le reconnaît. La plupart des journalistes ignorent jusqu'à son nom. *« Ah oui,* dit l'un, *cet Espagnol... Comment s'appelle-t-il déjà ?... Il ennuie tout le monde. Les autres leaders sont obligés de l'écouter... »* Tony Blair, nouvelle figure du gotha européen, accepte de le recevoir, et en effet ça sent la corvée. L'Espagnol tient une conférence de presse, et la salle n'est pas complètement vide. Il dit quelques mots : *« Priorité aux citoyens... Rôle du Parlement... »* Il est invité au déjeuner de gala en présence de la reine Beatrix, protocole oblige. Le sommet d'Amsterdam va pouvoir commencer, mais pour lui c'est quasi terminé.

Jose-Maria Gil Robles est président du Parlement européen. Il n'est rien. On n'aurait pas imaginé à ce point-là.

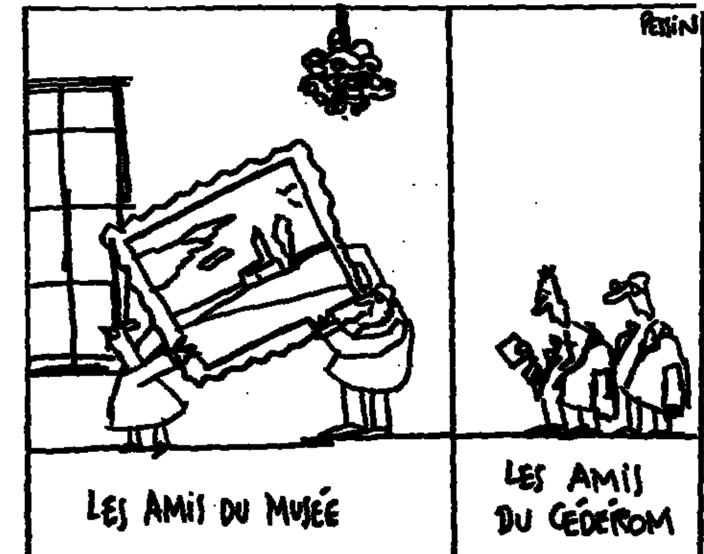
C'était un petit portrait pathétique, une leçon de modestie parlementaire, un éclairage éclairant sur le sommet d'Amsterdam. Mais on attendait plus percutant de la part de la chaîne franco-allemande, le *jour où notre couple est au bord de* la déconfiture. Toutes chaînes confondues, il est vrai, ce fut assez pauvret. Pas de clash, un compromis énigmatique, difficile à analyser, cela ne fait pas des titres le jour où le pilote de Formule 1 Olivier Panis est opéré de ses deux jambes cassées, le soir de l'épreuve de philo du bac et de l'ouverture du procés de quelques dizaines de vendeurs et mateurs de cassettes pédophiles...

Jospin a-t-il gagné ? Pas sûr. Perdu ? Pas certain non plus. La cohabitation ? Ça n'a pas l'air d'aller si *mal. Ni si bien d'ailleurs. La télé* déteste ce genre de situation mi-chèvre, mi-chou. Un coup de Dominique Strauss-Kahn sur France 2, un coup d'Hubert Védrine sur TF 1. Ou l'inverse. C'était difficile à dire, *parce que les deux chaînes avaient* placé leurs interlocuteurs devant le même pont d'Amsterdam, qui n'en manque pourtant pas, et au même moment. On zappait. On rezappait. *Pas de doute, il y avait bien écrit « Amsterdam en direct »* en bas, à droite, sur les écrans. Le vent agitait les cheveux des ministres dans la même direction. C'était troublant. Alors quoi ? Une seule explication : *les deux caméras concurrentes* étaient placées côte à côte, filmant de conserve le ministre de l'économie et son collègue des affaires étrangères eux-mêmes situés côte à côte. Etrange.

60 000 mécènes pour le Louvre

Depuis cent ans, la Société des amis du Louvre contribue à l'enrichissement des collections du musée. Un documentaire enlevé d'Yves de Peretti

LA STAR a plus de cent soixante-dix ans. Brune, le physique volontaire, les traits un peu durs, elle affiche un tempérament de mélomane et exhibe son goût pour la toilette – splendide chapeau, écharpe somptueuse. En dépit de son âge et de la notoriété de son créateur, elle est restée dans l'ombre *jusqu'à ces derniers mois*, préférant une paisible obscurité familiale au tapage du grand monde. Cette modestie ne l'a pas empêchée de faire une entrée publique très remarquée. *Le* portrait de Juliette de Villeneuve, peint par David en 1824, accroché dans le salon de ses descendants jusqu'à il y a peu, est, depuis le 21 avril, la vedette de l'exposition célébrant le centenaire de la Société des amis du Louvre (*Le Monde* du 6 mai). La Société l'a acheté pour l'offrir au *« plus grand musée du monde »*.



Le tableau de David sert également de fil conducteur au documentaire d'Yves de Peretti, *Pour l'amour du Louvre*, qui raconte l'histoire de cette Société, pas si secrète puisqu'elle compte aujourd'hui plus de 60 000 membres. Pour en *faire partie, il suffit d'acquitter une* cotisation de 450 francs par an. Les pérégrinations du David, que l'on suit depuis sa présentation aux instances administratives du musée jusqu'à son accrochage au seuil de l'exposition, permettent d'aborder le fonctionnement de l'association.

Elle est née en 1897 de la volonté d'une poignée de collectionneurs pour pallier la faiblesse des crédits *affectés par l'Etat aux achats du* Louvre. Et freiner l'hémorragie des œuvres vers l'étranger. Des problèmes qui sont encore très actuels. Les responsables de chaque département du Louvre choisissent, devant la caméra, les pièces qui figurent dans l'exposition, en indiquant ce qu'ils doivent à cette longue lignée de mécènes : un marbre de Bartolini, le *Saint Sébastien* de Georges de La Tour, une statuette égyptienne de la reine Tiy, un dessin de Delacroix, le lit de Madame Récamier ou cette paire de sucriers en argent, chef-d'œuvre de l'orfèvrerie française du XVIIIe siècle...

*Bien souvent, les achats sont télé*guidés par les conservateurs. Mais le rôle de la Société des amis du Louvre ne se borne pas au financement de quelques pièces trop onéreuses pour le budget du musée. Electrons plus libres que les responsables de l'établissement, trop souvent corsetés par les pesanteurs administratives, les membres de l'association ont parfois des intuitions qui précèdent le goût officiel. C'est ainsi qu'ils vont s'intéresser aux primitifs avant que ces derniers ne soient à la mode – l'achat de la *Pietà d'Avignon*, d'Enguerrand Quarton, dès 1907, en témoigne. Ils préviennent la pudibonderie des conservateurs en enlevant, en 1911, *Le Bain turc* d'Ingres, qui allait partir pour un musée de Munich. En 1906, au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, *ils s'entremettent* avec diplomatie pour acquérir les gisants de Charles IV le Bel et de sa femme Jeanne d'Evreux, détenus par les carmélites de l'avenue de Saxe.

Qui sont les membres de la Société ? Yves de Peretti nous en présente quelques-uns : grands bourgeois ou artisans, anonymes arpenteurs des salles du musée ou collectionneurs patentés. *Ces derniers* sont nombreux et, parmi les plus fastueux, il faut citer Etienne Moreau-Nélaton qui donna cent tableaux en 1906 ou Juan de Bestegui, à qui le Louvre doit le portrait de *La Marquise de Solana*, de Goya, ou la célèbre esquisse de Bonaparte par David.

Il manque peut-être à ce documentaire bien troussé et jamais ennuyeux d'aborder quelques *questions moins consensuelles* : la crise qui a secoué récemment la Société des amis du Louvre – même si, selon l'actuel président de l'association, Marc Fumaroli, elle n'était que le fait d'*« une poignée de contestataires »* –, ou le problème de l'attribution de la carte aux adhérents, qui a opposé la société à l'administration.

Emmanuel de Roux

★ « Pour l'amour du Louvre », version courte (26 min) : Paris Première, mercredi 18 juin à 21 h 55, jeudi 19 à 17 h 30 ; version longue (52 min) : La Cinquième, dimanche 22 à 10 heures.

MARDI 17 JUIN

TF 1

20.45

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY ■
Film de Rob Reiner, avec Billy Crystal, Meg Ryan (1989, 100 min). 192901
Une comédie traditionnelle, bien fabriquée, bien jouée.

22.25

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 9921678
0.15 et 0.55, 2.00, 2.35, 3.40 TF 1 nuit.
0.30 et *1.10, 2.10, 3.55, 4.20* Histoires naturelles. Documentaire. Le marlin rayé du Mexique ; Le Maroc, l'homme, la nature et le Coran ; etc.
2.50 *Le Vignoble des maudits.* Série [2/3]. 4.50 Musique. Concert. 5.05 *Les Défis de l'océan.* Documentaire. La vie océane (rediff., 60 min).

France 2

20.55

LES CLÉS DU PARADIS
Film de Philippe de Broca, avec Gérard Jugnot (1991, 100 min). 6272104
Un romancier décide son frère cadet à échanger leur vie.
22.35 Les Films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.50

LES TÉNORS ■
Film de Francis de Gueltzl, avec Claude Brasseur, Martin Lamotte *(1994, 90 min).* 134123
0.20 Au bout du compte.
0.25 Journal, Météo.
0.40 *Le Cercle de minuit.* Magazine présenté par Laure Adler. Portrait : Alain Cavalier *(80 min).* 9116506
2.35 Vagabond du Pôle Nord. Documentaire. 3.30 Ballons glacés. Documentaire. 4.15 24 heures d'infos. Magazine. 4.25 Météo 2. 4.30 Safari Namibie. Documentaire. 5.10 Chip et Charly. Dessin animé. Le violon de Melody Goat (35 min).

France 3

20.50

CE SOIR, ON PASSE À LA TÉLÉ
Divertissement. Première émission spéciale (115 min). 631901
Georges Beller et Valérie Mairesse développent à une heure de grande écoute leur émission diffusée à 17 h 45.
22.45 Journal, Météo.

23.20

ALÉAS
Magazine. Vous n'aurez plus de nom ! ; Pierre et les lumières ; *La stratégie du Trompe-Couillon* : Les ivres des livres ; Débris de vague (55 min). 6428663
0.15 Cinéma étoiles. Magazine (25 min). 93586 *Henry Selick* (James et la Pêche géante) ; *Yan Kounen et Monica Bellucci* (Doberman) ; *Dany Boon* (Le Déménagement).
0.50 La Grande Aventure de James Onedin. Les temps changent.
1.40 Musique graffiti. (20 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : LE CHOIX DE KARIN
Documentaire de Thomas Thümena (1996, 45 min). 422814
Une infirmière d'une disponibilité parfaite dans un service de gériatrie, à Zurich, se trouve confrontée aux problèmes existentiels liés à la solitude. Doit-elle remettre en cause sa vocation d'altruiste ?

21.30

COMEDIA : C'EST PAS FACILE...
Documentaire de Charles Picq. D'après la trilogie mise en scène par Didier Bezace, avec Alexandre Aubry, Anne Baudoux, Fabien Behar (1997, 90 min). 97765
23.00 L'Etau et Je rêve (mais peut-être pas). Pièces de Luigi Pirandello, mises en scène de Jean-Louis Benoît et de Didier Bezace (1992, 75 min). 180611 *Un effet de miroir entre les deux textes. Et des comédiens remarquables.*
0.15 Une saison au paradis. Documentaire de Richard Dindo (rediff., 115 min). 4744073
2.10 Silence... on tue ! Court métrage d'Arthur Dales (1960, rediff., 25 min). 9332383

M 6

20.50

LOÏS ET CLARK
LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série, avec Dean Cain (110 min). 507887
Amour filial et arme fatale. Mensonges et vidéo.
Une série de cape et d'effets.

22.40

LIBÉREZ MA FILLE !
Téléfilm de Richard Colla, avec Mariel Hemingway, James Russo (100 min). 8835307
Une femme tente de récupérer sa fille que son père a emmenée en Jordanie avec lui. Après avoir épuisé toutes les démarches légales, la mère fait appel à d'anciens militaires...
0.20 Les Documents de Zone interdite. Des amours de fans.
2.15 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.35 Movida opus 4. Documentaire. 3.25 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.25 Mister Biz. Magazine (rediff.). 4.50 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

PIÈGE À GRANDE VITESSE
Film de Geoff Murphy, avec Steven Seagal, Katherine Heigl (1994, 95 min). 318727
On a l'impression d'avoir vu déjà cela vingt fois...
22.10 Flash d'information.

22.20

LANCELOT ■
Film de Jerry Zucker, avec Richard Gere, Sean Connery *(1994, v.o., 128 min).* 67660104
Nouvelle version hollywoodienne de la légende médiévale. C'est bien joué, cela se laisse voir sans ennui.
0.30 Jusqu'au bout du monde ■ Film de Wim Wenders (1991, v.o., 170 min). 91199673
Conte philosophique et réflexion sur le pouvoir envahissant des images.

Radio

France-Culture

20.30 Archipel médecine. Les adolescents, le bruit et les conduites à risque.
21.32 Grand Angle. (rediff.). Lorient, mer bleue et roman noir.
22.40 Nuits magnétiques. L'ogre.
0.05 Du jour au lendemain. François Chaslin (Une haine monumentale). *0.48 Les Cinglés du music hall.* 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

12.00 et 19.30, 22.25 Dépêche-notes. 12.05 Disque actualité. 12.45 *Jazz midi.* Oscar Pettiford.
20.00 Concert de musiques traditionnelles. *Donné en direct du studio 106, à Radio-France, par le Quatuor* Vocal Canon. *Musique russe orthodoxe.* Œuvres anonymes, de Diletski, Tchaïkovski, Davidov, Wedel, Berezovski, Bortnianski, Alabiev, Rebikov, Kedrov, Tcherepnine, Kastalski.
22.30 Musique pluriel. *Les Jeunes compositeurs à l'IRCAM.* Œuvres de Dayer, Feld.
23.07 Atout Chœur.
0.00 Des notes sur la guitare. *Œuvres de Asencio : Sonatine* (hommage à Domenico Scarlatti) ; *Elégie* (hommage à Manuel De Falla) ; Tango de la Casada Infiel (hommage à Federico Garcia Lorca) ; Œuvres de Llobet, Torroba. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La musique scandinave.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres *de Mozart, Beethoven. 0.00* Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 12.6.97).
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. (France 2 du 13.6.97).
23.45 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

20.35 Vol au-dessus des mers [illegible]. Dauphin, les ailes de la dernière chance.
21.20 Le Voyage de l'Oiseau-mouche.
22.05 La Dernière Sortie.
22.55 Carnet d'expulsions. De Saint-Bernard à Bamako et Kayes.
23.50 Pourquoi nous combattons ? [illegible]. Prélude à la guerre.

Animaux

20.30 Gorilles derrière les barreaux.
21.00 Le Monde sauvage. L'Homme de la forêt.
21.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 En liberté. Onfi, le cygne muet.
23.00 Fauna.
23.30 Faune ibérique. Le pirate du maquis.

Paris Première

20.00 et 0.25 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Le Gai savoir. Magazine.
21.55 Paroles de danse. De Jean-Michel Plouchard. Catherine Diverrès.
22.30 *Bellissima* ■■■ Film de Luchino Visconti (1951, N., v.o., 115 min). 24713814

France Supervision

20.45 *Idir en concert.* Concert enregistré au festival Musiques métisses à Angoulême (55 min). 66828475
21.40 Ludwig ou Le Crépuscule des dieux ■■■ Film de Luchino Visconti (1972, 245 min). 24024098

Ciné Cinéfil

20.30 Victor et Victoria ■■ *Film de Reinhold Schünzel (1933, N., v.o., 95 min).* 5038456
22.05 A Venise, une nuit ■ Film de Christian-Jaque *(1937, N., 80 min).* 92814456
23.25 Appel aux meurtres (I Saw *What You Did*) ■ Film de William Castle *(1965, N., v.o., 80 min).* 21162974

Ciné Cinémas

20.30 Journal intime ■■■ Film de Nanni Moretti (1994, 100 min). 5033901
22.10 La Puissance de l'ange (The Power of One) ■ Film de John G. Avildsen (1992, v.o., 125 min). 49317291
0.15 *Un homme presque parfait* ■ Film de Robert Benton *(1994, 110 min).* 38142586

Festival

20.30 Docteur Teyran. Téléfilm de Jean Chapot [2/3] (90 min). 43431017
22.00 A deux pas du paradis. Téléfilm de Michel Vianey. Avec Marthe Keller (85 min). 13708123

Série Club

20.45 *L'Age de cristal.* Un étrange chasseur.
21.35 Rancune tenace.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Bizutage.
23.00 Thérèse Humbert.

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Tasmanie.
22.30 L'Heure de partir.
1.30 Deux jours en France (15 min).

Canal Jimmy

21.00 Spin City. Un nouveau départ.
21.25 Des agents très spéciaux. *Une belle discothèque.*
22.15 Portrait. Magazine.
22.20 Automobiles : Morgan.
23.10 Star Trek : la nouvelle génération (v.o.).

Disney Channel

19.30 L'Incorrigible Cory.
20.10 Huckleberry Finn ■ Film de Stephen Sommers (1993, 90 min). 7021291
21.40 Animalement vôtre.
22.10 Thunder Alley. Tout premier rendez-vous.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton. Le secret de Moon Castle.
23.05 Si Shakespeare m'était conté (30 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Une fille à croquer. Téléfilm de Paul Schneider, avec Ricki Lake (95 min). 501748098
22.30 Murphy Brown. Rira bien.
23.00 Téva débat. Magazine.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

14.45 et *22.00* Football. En direct. Championnat du monde des moins de 20 ans. Groupe B : France - Brésil, à Kuching (Malaisie) (105 min). 6124727
16.30 Tennis. En direct. *Tournoi messieurs* de Rosmalen (Pays-Bas) (120 min). 505901
18.30 et 1.00 Cyclisme. En direct. Tour de Suisse. 1re étape (c.l.m., 7,2 km) (30 min). 625272
19.00 Automobilisme. Epreuves de 4x4.
19.30 Freeride. Magazine.
20.00 Boxe. *En direct.* Championnat du Commonwealth. Poids lourds : Julius Francis (Angl) - *Joseph Chingangu* (Zam.) (120 min). 821195
0.00 Equitation. Coupe des Nations (60 min).

Muzzik

20.05 et 1.05 L'Invité. Mario Bois.
21.00 Symphonie no 9, de Beethoven. Concert enregistré à Leipzig (75 min). 502057949
22.15 Six symphonies de Jiri Antonin Benda. Concert enregistré à Nantes en 1997 (65 min). 500919630
23.20 Les Instantanés de la danse. Magazine.
23.40 Jazz Collection. Bill Evans (60 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. *20.30* et *22.00,* 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 *Insight.* 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, *21.09,* 21.39, *22.09,* 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, *21.50, 22.50* Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 *Le Débat.*

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

« Une feuille de vigne » sur l'Europe sociale

La presse internationale met l'accent sur le compromis intervenu à Amsterdam pour satisfaire les revendications de la France concernant l'emploi

L'INTERNATIONAL Herald Tribune, quotidien de langue américaine publié à Paris, affirme sur six colonnes, en première page, que *« le compromis auquel est parvenu l'Union européenne penche vers le point de vue allemand »*. Cette analyse est présente dans une grande partie de la presse étrangère. Avec brutalité parfois.

C'est ainsi que le *Financial Times* rappelle l'histoire de cet homme politique britannique de centre gauche qui aurait dit une fois, et le mot est resté célèbre, qu'il n'aimerait pas pénétrer tout nu dans une pièce où se tenait une réunion importante. *« Le nouveau gouvernement socialiste français a, pour sa part, quitté la salle vêtu seulement de quelques feuilles de vigne. Le gouvernement allemand n'avait jamais été disposé à accepter des changements au pacte de stabilité péniblement négocié à Dublin à la fin de l'an dernier. Tout ce à quoi la France pouvait prétendre, c'étaient une ou deux feuilles de vigne (…)Les élections françaises étaient une chose si petite qu'elles n'avaient jamais été susceptibles de faire dérailler le train européen. Le peuple français était libre de voter pour n'importe quelle politique à condition que celle-ci le conduise à l'union économique et monétaire (…)Sans une forte reprise économique, des déficits importants sont à prévoir dans plusieurs pays, de concert avec un mélange fiscal et monétaire de plus en plus déséquilibré. Cette combinaison pourrait facilement créer un euro fort à l'extérieur mais très critiqué à l'intérieur. Les dernières semaines ont été agitées. Elles ne font qu'annoncer les turbulences à venir »*, écrit ce quotidien, très proche des milieux d'affaire de la City.

FINANCIAL TIMES
France saves face on jobs

Le *Daily Telegraph* n'est pas mal non plus. Sous le titre *« la véritable marionnette de Kohl »*, qui vise évidemment les Français, le quotidien conservateur britannique cite une plaisanterie qui ferait rire les gens à Bruxelles : comment doit-on appeler désormais la République française ? La République fédérale allemande, bien sûr. *« Tout ce que Lionel Jospin a obtenu est une déclaration banale par laquelle l'Union européenne reconnait l'importance de l'emploi »*, écrit le quotidien conservateur britannique.

El Pais est plus nuancé et parle d'un *« compromis typique »* des instances communautaires : *« Le chemin vers l'euro est redevenu plus rectiligne, et, à partir de maintenant, l'Europe en construction consacrera une plus grande attention à la préoccupation principale de la quasi totalité de ces concitoyens : l'emploi »*, écrit le grand quotidien espagnol.

Les journaux allemands sont également plus équilibrés que nos confrères d'outre-Manche. *« Un tel compromis a aussi ses bons côtés. Car on peut désormais négocier enfin à Amsterdam ce qui était prévu à l'origine : renforcer la coopération communautaire dans les affaires intérieures, la justice, mais aussi la politique extérieure et de sécurité. Une monnaie commune, aussi importante soit-elle, ne suffit pas pour permettre aux citoyens de s'identifier avec l'Europe »*, écrit *Die Welt*.

Tout en s'inquiétant des divergences franco-allemandes sur le statut de la banque centrale, la *Frankfurter Allgemeine Zietung* écrit : *« C'est une preuve de maturité quand* (la France et l'Allemagne) *parviennent à surmonter de telles épreuves. D'un côté Kohl et Waigel ont tenu compte de leurs partenaires français, qui sur les questions de fond touchant à la politique de l'emploi peuvent compter sur l'accord tacite du président Chirac. De l'autre côté, Jospin et son ministre des finances ne pouvaient pas mettre le couteau sous la gorge des Allemands au-delà du supportable. »* Il suffisait de le dire.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta
■ Le plus surprenant dans la rencontre d'Amsterdam est que Jacques Chirac et Lionel Jospin ont coulé des jours harmonieux dans la capitale batave. On a vu Jacques Chirac qui, d'ailleurs, depuis longtemps réclamait l'accompagnement social des mesures monétaires mais sans pouvoir l'imposer à ses partenaires, on a vu Jacques Chirac se muer en intermédiaire efficace entre Lionel Jospin et Helmut Kohl, calmant les impatiences, expliquant au chancelier que l'arrivée du nouveau gouvernement français valait bien quelques efforts.

LES ECHOS
Nicolas Beytout
■ Le compromis entre la France et les quatorze autres pays de l'Union n'est en réalité qu'une habile construction qui permet, en faisant retomber une fièvre brutale et récente, de sauver la face de ceux qui ont, au dernier moment, rejeté un pacte de stabilité et de croissance que tout le monde avait pourtant déjà disposé dans les parapheurs. Au cours de la campagne électorale française, Lionel Jospin avait affirmé que ce pacte était *« absurde »*. C'est pourtant ce pacte-là qui a été entériné hier. Les gouvernants français voulaient instaurer un vrai pouvoir économique face à la future banque centrale, refusé. Ils voulaient imposer de nouvelles procédures sociales face au patronat, refusé. Ils voulaient relancer l'emploi par de grands travaux, refusé.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin
■ Lionel Jospin a-t-il eu raison de déclencher une mini-crise européenne ? Oui. A-t-il obtenu ce qu'il voulait ? En partie. En partie, c'est-à-dire plus que ne le prévoyaient les eurolâtres pour qui toute critique des compromis européens est un crime de lèse-Europe, à ce titre insupportable. En partie, c'est-à-dire moins que ne le suggèrent les déclarations réjouies de la partie française. Reste le refus des nouveaux engagements budgétaires demandés par Lionel Jospin. L'Allemagne ne paiera pas. Nous sommes encore loin du *« pacte européen de croissance »* des congrès socialistes. La bouteille du Premier ministre est à moitié vide. Comme on sait, c'est donc qu'il y a quelque chose dedans.

LE FIGARO
Franz-Olivier Giesbert
■ L'Union européenne se retrouve désormais avec un supplément d'âme. Une belle jambe, pour son armée d'exclus et de chômeurs ! Ce rajout de dernière heure relève en effet du vœu pieux. Il peut même prêter à sourire, ou plutôt à pleurer, car il ne créera sans doute pas d'emplois supplémentaires. L'emploi ne se décrète pas. Il est le résultat d'une politique. Ou bien sa sanction. La solution tient en une expression que notre classe politique n'ose pas prononcer. Une sorte de gros mot, qui donne la chair de poule aux bonnes consciences du socialement correct, habituées à faire la loi en France, avec le sucès que l'on voit : flexibilité.

EN VUE

■ Les couples royaux de Suède, de Norvège et du Danemark ont assisté, samedi 14 juin, à un dîner de gala médiéval célébrant l'Union de Kalmar, scellée, en 1397, par les pays nordiques. La reine **Margrethe II** a donné le ton en mangeant avec ses doigts. Les convives ont aussitôt plongé les leurs dans les plats en sauce, s'essuyant aux nappes, sans vouloir même se servir de fourchettes en bois.

■ Cent cinquante kilos de drogue ont été brûlés, dimanche 15 juin, sur le port de Humen, près de Canton, à l'endroit où vingt mille caisses d'opium avaient été détruites, en 1839, par l'émissaire de l'empereur de Chine, **Lin**. Cet autodafé est à l'origine de la *« guerre de l'opium »* et de la colonisation de Hongkong. Des centaines d'écoliers ont assisté à la cérémonie et sagement écouté les discours officiels sur les méfaits durables de l'impérialisme. Ce même jour, à Chongqing, dans l'ouest du pays, de jeunes mariés célébraient leurs noces en distribuant, à la fin du repas, de *l'héroïne à leurs invités*. Ils l'avaient achetée avec l'argent offert par leurs parents pour la fête.

■ Devant la multiplication des faux invalides en Italie, le gouvernement, citant le cas fréquent d'*« aveugles »* chauffeurs de taxis, ou de *« paralytiques »* **voleurs à la tire**, semant à la course à pied les carabiniers, vient de suspendre 140 000 allocations à des fins de *« vérifications »*. Sans compter les trente mille morts à qui l'Etat, selon une enquête du ministère du Trésor, publiée vendredi 13 juin, continue de verser régulièrement leur pension.

MERCREDI 18 JUIN

TF 1

16.30 Extrême limite. Série. Une petite peste.
17.05 Bony. Série. Affaires étrangères.
18.00 Les Vacances de l'amour. Série. [2/2] Maladies d'amour.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.45
USHUAÏA PRÉSENTE « OPÉRATION OKAVANGO »
Magazine présenté par Nicolas Hulot. Sahara, le désert des hommes (100 min). 699437
A la découverte des déserts du Niger et du Tchad.

22.25
COLUMBO
Meurtre à la carte. Série de Jonathan Demme, avec Peter Falk (85 min). 7688321
Un restaurateur achète un célèbre critique gastronomique pour qu'il fasse les louanges de son établissement.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Steed et la voyante.
0.45 et 1.25, 2.30, 3.45 TF 1 nuit.
0.55 Cas de divorce. Série.
1.35 et 3.55 Histoires naturelles. Documentaire. 2.45 Le Vignoble des maudits. Série. [3/3] (rediff.). 4.40 Musique. Concert. 5.10 *Les Défis de l'océan.* Documentaire (55 min).

France 2

17.10 Le Prince de Bel Air. Hilary veut un bébé.
17.35 Les Années collège. Série. Meilleurs vœux.
18.10 Seconde B. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 2.00 Studio Gabriel. Invités : Sim, Hélène.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo.

20.55
MADAME LE PROVISEUR
Boycott. Téléfilm de José Pinheiro, avec Danièle Delorme (95 min). 6246789
Madame le proviseur s'emploie à redonner confiance à un professeur qui doute.

22.30
ÇA SE DISCUTE
Magazine. Qu'est-ce qui détermine notre sexualité ? (110 min). 9209942
0.20 Au bout du compte.
0.25 Journal, Bourse, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit. Littérature. Invités : Paul Nizon, Béatrix Beck, Michel Butel, Kenneth White (70 min). 7022744
2.30 Chrétiens orientaux. Magazine (rediff.). 3.00 Le Jour du Seigneur. Magazine (rediff.). 3.30 24 heures d'info. Magazine. 3.40 Météo 2. 3.45 Chip et Charly. Dessin animé. Collier de Madame Loupina. 4.30 Outremers. Magazine. Reprise de France 3 (70 min).

France 3

18.50 et 1.05 Un livre, un jour. *Un ver dans le fruit,* de Pascal Rabaté.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. Magazine.
20.45 Consomag.

20.50
▶ LA MARCHE DU SIÈCLE
Nucléaire : des questions sur la sécurité. En partenariat avec [illegible]. Invités : Annie Thébaud-Mony, Claude Birraux (115 min). 576437
22.45 Journal, Météo.

23.15
▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire d'Elisa Mantin. Anthony Burgess : la mécanique de l'orange (55 min). 7573352
L'Orange mécanique, *le roman le plus célèbre de Burgess, est l'arbre qui cache la forêt : une œuvre brillante, diverse et paradoxale.*
0.10 Cap'tain Café. Invités : Enzo Enzo, Tri Yann, Gérard Blanchard, Mr. R (55 min). 5598180
1.10 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le passager clandestin. 2.00 Musique graffiti. Magazine (25 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. L'animal et son territoire : Europe.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. Jeux de fortune (1955), de Roy Kellino.
19.30 7 1/2. Magazine. Lübeck et ses démons ; Grande-Bretagne : Wall of sound.
20.00 Naissance du XXe siècle. [3/12] (30 min). 7654
20.30 *8 1/2 Journal.*

20.45
▶ LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : EVGUENI KHALDEÏ
PHOTOGRAPHE SOUS STALINE. Documentaire (1997, 65 min). 776050
Evgueni Khaldeï a pris les clichés les plus connus de Staline. Mais, tout au long de sa vie, ce reporter d'exception a souffert de l'antisémitisme.

21.50
MUSICA : SOLISTES ENSEMBLE
Documentaire d'Olivier Bernager, Arnaud de Mezamat. Avec l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez (1991, 60 min). 3718550
22.50 Musicarchive : Willem Mengelberg. Documentaire (1993, 30 min). 2291031
23.20 L'Empire des ombres électriques. Les quatre visages du cinéma chinois, documentaire (1997, 60 min). 7300692
0.20 La Lucarne : Amsterdam Global Village. Film documentaire de Johan Van der Keuken. [1/3] (80 min). 1378567
Présenté le jour même en compétition internationale au festival Vue sur les Docs de Marseille.
1.40 Signé Marx. Documentaire (rediff., 1997, 65 min). 8144277

M 6

18.00 Highlander. Série. Le poison redoutable.
18.50 Open Miles.
18.55 Le Magicien. Série. Le langage des étoiles.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Duo pour trois.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Paris, *un jardin extraordinaire.*

20.45
LE MARCHAND DE SABLE
Téléfilm O de Nico Hofmann, avec Götz George (110 min). 392012
Une journaliste enquête sur un écrivain soupçonné du meurtre de plusieurs prostituées.

22.35
UNE MÈRE EN DANGER
Téléfilm O de Fred Walton, avec Loni Anderson, Anthony John Denison (100 min). 1347578
Une mère élève seule son fils né, après un viol, douze ans plus tôt.
0.15 Secrets de femmes. Magazine ☐. La voyageuse (35 min). 9649567
0.50 Best of pop rock.
2.35 Turbo. Magazine (rediff.). 3.05 Coulisses : Dee Dee Bridgewater. Documentaire (rediff.). 3.30 Culture pub. Magazine (rediff.). 3.55 Fréquenstar. Magazine. Fête de la musique (rediff.). 4.50 Mister Biz. Magazine (25 min).

Canal +

15.10 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. Documentaire (rediff., 160 min). 28712321
17.50 Barbe Rouge. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Avec MC Solaar, Elsa Zylberstein, Largo.
20.30 *Le Journal* du cinéma.

21.00
▶ UN HÉROS TRÈS DISCRET ■ ■
Film de Jacques Audiard, avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg (1995, 100 min). 3713944
22.40 Flash d'information.

22.50
LES CAPRICES D'UN FLEUVE ■ ■
Film de Bernard Giraudeau, avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer (1996, 109 min). 6020050
La fascination de l'Afrique, la découverte d'un autre monde et de la différence.
0.40 Le Journal du hard.
0.45 Aventures galantes dans l'Orient-Express. Film classé X (1996, 100 min). 1926161
Porno esthétisant. Côté sexe, rien de nouveau.

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magnétiques. Mon marabout m'a dit.
0.05 Du jour au lendemain. JB Pontalis (Ce temps qui ne passe pas). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Schubertiade. Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Œuvres de Schubert : Symphonie nº 8 Inachevée ; Symphonie nº 9 La Grande.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Musicales comédies.
0.00 Jazz vivant. Festival de Clermont-Ferrand. Le trio Gateway avec John Abercrombie, Dave Holland et Jack DeJohnette. - Festival de Marciac. Michel Petrucciani. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 10 mars à la salle Gaveau, Françoise Pollet, soprano, accompagnée au piano par Bruno Fontaine. Tosca : Vissi d'arte, vissi d'amore, de Puccini ; Deux mélodies, de Rachmaninov ; Métamorphoses, de Poulenc ; Deux chansons, de Satie ; Sapho : pendant un an je fus ta femme, de Massenet ; La Forza del destino : Pace, pace, mio Dio, de Verdi ; Œuvres de Poulenc, Weill, Gershwin, Bernstein, Kosma, Trenet, Brel, Sheller.
22.40 Les Soirées… (suite). Œuvres de De Brossard. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Carole Laure (France 3 du 13/6/97).
21.00 Au nom de la loi. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Savoir plus santé. (France 2 du 18/1/97).
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Procédure 769.
21.55 Des hommes dans la tourmente (6/32). Darrow versus Bryan, science contre religion.
22.20 Vol au-dessus des mers [11/11]. Dauphin, les ailes de la dernière chance.
23.10 Le Voyage de l'Oiseau-mouche.
23.50 La Dernière Sortie.

Animaux

20.00 Des géants en voie de disparition.
21.00 Le Monde sauvage. Les lions.
21.30 Flipper le dauphin. L'abandon.
22.00 ABC Natural History. ALYESKA : le désert de l'Arctique.
23.00 Cheval mon ami. Rencontre au sommet.

Paris Première

20.00 et 23.25 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.55 Pour l'amour du Louvre.
● Lire page 30.
22.30 Charles Trénet. Concert enregistré au Festival de Nyon en 1989, au Capitol de Montréal, au Palais des congrès de Paris et à l'Opéra-Bastille en 1993 (55 min). 5901499

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Magazine.
21.25 Concert de musique polonaise. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (90 min). 26974760
22.55 Peter Nathanson. Concert enregistré dans le cadre des Blues Sessions à l'Arthur's Club de Genève (95 min). 88058418

Ciné Cinéfil

20.30 Appel aux meurtres ■ Film de William Castle (1965, N., v.o., 80 min). 18266321
21.50 Le soleil a toujours raison ■ Film de Pierre Billon (1941, N., 90 min). 3058091
23.20 Bozambo (Sanders of the River) ■ ■ Film de Zoltan Korda (1935, N., v.o., 85 min). 84875050

Ciné Cinémas

20.30 Cadillac Man ■ Film de Roger Donaldson (1990, 95 min). 5007586
22.05 La Putain du roi (The King's Whore) ■ Film d'Axel Corti (1990, v.o., 130 min). 76910186
0.15 Ray Liotta.
0.45 Le Cinéma des effets spéciaux. Panique à bord.

Festival

20.20 La Bête féroce. Court métrage de Magali Cerda.
20.30 Docteur Teyran. Téléfilm de Jean Chapot [3/3] (90 min). 43408789
22.00 Fleur de rocaille. Téléfilm d'Eric Till (100 min). 98781227
23.40 Hôtel de police. Téléfilm de Marion Sarraut [4/8] (55 min). 79139437

Série Club

20.40 Le Club.
20.45 Caraïbes offshore. La relève de la garde.
21.30 et 1.30 Port Breac'h.
23.00 L'Age de cristal. Un étrange chasseur.
23.45 Lou Grant. Les détenus.
0.40 Espionne et tais-toi. Les poubelles de la gloire (50 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : Sylvester Stallone.
20.30 Star Trek : la nouvelle génération. Elémentaire mon cher Data.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.45 Seinfeld. L'allergie.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.20 Une fille à scandales. Entrée en scène (v.o.).
22.40 Spin City. Un nouveau départ (v.o.).
23.05 Game On. Le grand soir (v.o.).
23.35 Friends (3e saison). The One Where Monica and Richard (v.o.). The One With Phoebe's Partner (v.o.).

Disney Channel

20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. Le prince des sloughis.
22.00 La Belle Anglaise.
22.55 La Courte Echelle. Le vol du siècle.
23.25 Animalement vôtre.
23.55 Thierry la Fronde. Les compagnons à Paris.

Téva

20.30 et 23.45 Téva interview.
20.55 Un été à Saint-Tropez.
22.55 Murphy Brown.
23.20 Téva vie pratique.

Eurosport

15.45 et 1.00 Cyclisme. En direct. Tour de Suisse. 2e étape : Romanshorn - Bâle (190 km) (75 min). 3804789
17.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Rosmalen (Pays-Bas) : 3e jour (90 min). 988470
18.30 Athlétisme. En direct. Meeting de Helsinki (Finlande) (120 min). 147383
20.30 Monster Truck.
21.00 Voitures de tourisme.
22.00 Football.
23.30 Cyclisme. Roadbook nº 3.
0.00 Golf (60 min).

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Nouvelle-Calédonie.
22.30 L'Heure de partir. Invité : Nicolas Nahmias (55 min).

Muzzik

21.00 Who Took August ? Ballet.
21.50 Zarzuela : La Verbena de la Paloma. Opérette de Ricardo de la Vega (75 min). 505040741
23.05 The Church of Saint Coltrane.
23.40 All That Bach. De Larry Weinstein.
0.35 Le Trio de Smetana. Concert. Interprété *par le Trio Wanderer* (30 min). 502509109

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.10 Harley Davidson et l'homme aux santiags. Film de Simon Wincer (1991, 100 min). Avec Mickey Rourke, Don Johnson. *Aventures.*

RTL 9

22.20 Chantage au meurtre. Film de Sidney J. Furie (1967, 120 min). Avec Frank Sinatra. *Espionnage.*
0.20 Les bricoleurs. Film de Jean Girault (1962, N., 95 min). Avec Francis Blanche. *Comédie.*
1.55 Killer Crocodile. Film de Larry Ludman (1989, 85 min). Avec Anthony Crenna. *Suspense.*

TMC

22.55 Sous le ciel de Provence. Film de Mario Soldati (1956, 95 min). Avec Fernandel. *Comédie dramatique.*

TSR

21.05 Air America. Film de Roger Spottiswoode (1990, 115 min). Avec Mel Gibson, Robert Downey Jr. *Aventures.*

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les *malentendants*.

Le Monde

MERCREDI 18 JUIN 1997

La Leçon de correction

par Pierre Georges

LA BELLE BLEUE ! Une somptueuse faute d'orthographe hier. Citons, toute honte bue, la phrase concernée : « *dans la prescription des connaissances et le désert philosophique où le temps nous a conduis* ». Admirable ! Dans une chronique traitant du bac philo, voilà qui faisait chic. Zéro pointé, sans oral de rattrapage !

Avant que le courrier n'arrive et que les moqueries fusent, car la cible est tentante, une tentative d'explication. Pour commettre un tel crime, il fallait bien constituer une association de malfaiteurs, s'y coller à plusieurs. La phrase originale comportait une erreur d'accord. Nous avions écrit, dans l'urgence du ramasse-copie, « *où le temps nous a conduit* ». Le re-lecteur vit bien qu'il y avait un défaut, qu'il manquait un « *s* ». Il le rajouta vivement, mais nul n'est parfait, en supprimant le « *t* ». Et voici comment l'on sombre, en *tandem*, dans le ridicule.

Et les correcteurs, direz-vous ? Les correcteurs n'y sont pour rien. Les correcteurs sont des amis très chers. Une estimable corporation que la bande à Colignon ! Une admirable entreprise de sauvetage en mer. Toujours prête à sortir par gros temps, à voguer sur des accords démontés, des accents déchaînés, des ponctuations fantaisistes. Jamais un mot plus haut que l'autre, les correcteurs. Ils connaissent leur monde, leur *Monde* même. Ils savent, dans le secret de la correction, combien nous osons fauter et avec quelle constance. Si les correcteurs pouvaient parler !

Heureusement, ils ont fait, une fois pour toutes, vœu de silence, nos trappistes du dictionnaire. Pas leur genre de moquer la clientèle, d'accabler le pécheur, de déprimer l'abonné à la correction. Un correcteur corrige comme il rit, *in petto*. Il fait son office sans ameuter la galerie. Avec discrétion, soin, scrupules, diligence. Ah ! comme il faut aimer les correcteurs, et trices d'ailleurs ! Comme il faut les ménager, les câliner, les courtiser, les célébrer avant que de livrer notre copie et notre réputation à leur science de l'autopsie. Parfois, au marbre, devant les cas d'école, cela devient beau comme un Rembrandt, la *Leçon de correction* !

Tout cela pour dire que, dans l'abominable affaire du « *conduis* » qui nous a valu ce matin quelques mesquins quolibets du genre « *encore bravo !* », la responsabilité des correcteurs n'est pas engagée. Ils ne sauraient corriger que ce qui leur est soumis dans les temps. Or vient toujours le moment, en matière de bouclage, où, après l'heure, ce n'est plus l'heure ! Le moment où les esprits autant que les rotatives s'échauffent et où monte ce mot d'ordre, implacable, unique, impératif des chefs de gare : « *On pousse !* » On pousse les pages aux fesses, le journal au cul. Avec ou sans faute d'orthographe. On le pousse, ce journal, dans l'état où il est vers l'état où il vous arrivera.

Pas toujours beau à voir ! C'est ainsi. On « *pousse* » comme d'autres pédalent, le nez dans le guidon, contre la montre. Cela fait penser, par association d'idées, au cadeau offert par la ville d'Amsterdam aux chefs d'Etat et de gouvernement présents au Sommet européen. Ils recevront tous, comme prix de la Montagne en ville plate, une bicyclette à leur nom. Cela est fort bien. Mais le maire d'Amsterdam avait-il tout prévu ? Deux vélos ou un tandem, type cohabitation, pour la délégation française ?

La Cour des comptes dénonce la dérive des coûts dans des grands programmes d'armement

Des projets du ministère de la défense sont lancés « sans préparation suffisante » de la décision

LA COUR DES COMPTES a rendu public, mardi 17 juin, un rapport sur la gestion de leurs crédits par les armées françaises, et elle estime, en conclusion, que le ministère de la défense, au train où vont les dérives financières, devra supprimer des programmes d'armement en cours sauf à imaginer – ce qui paraît hautement improbable – un réajustement à la hausse des dépenses militaires. « *La situation actuelle*, considèrent les auteurs du rapport, *appelle des décisions difficiles.* » Cette mise en garde vise essentiellement une gestion pratiquée par le ministère de la défense depuis le début de la décennie 90, quand Pierre Joxe (aujourd'hui premier président de la Cour des comptes), François Léotard et Charles Millon ont eu successivement la responsabilité des armées françaises.

Dans son rapport, la Cour confirme que le budget de la défense est souvent une variable d'ajustement des dépenses de l'Etat, c'est-à-dire que, tel qu'il est réellement exécuté, il ressemble peu au budget adopté par le Parlement, notamment pour ce qui est des crédits d'équipement. Entre 1991 et 1995, les annulations en cours d'année des investissements prévus à l'origine ont atteint 21,6 milliards de francs, soit qu'on ait voulu renflouer les dépenses de fonctionnement, soit que le gouvernement ait cherché à faire des économies pour contenir le déficit budgétaire de l'Etat.

« *Le budget de la défense*, explique la Cour, *assure une fonction de "réglage fin" du solde du budget de l'Etat* », à une époque où, quoi qu'on en ait dit, le volume des crédits militaires en France a baissé, comme dans les autres pays occidentaux, perdant 27,7 milliards de francs entre 1990 et 1995 alors que les dépenses des ministères civils (hors pensions et charge de la dette) ont augmenté de 94,1 milliards de francs. La Cour estime, d'une manière générale, que « *le ministère de la défense n'a pas, à l'échelon central, une connaissance fiable, rapide et précise de sa situation financière* ». Sans citer de noms, elle met ce manque de comptabilité transparente au passif de la délégation générale pour l'armement (DGA) et de la direction des services financiers.

Le système Camot à la rescousse

Devançant les critiques sévères que la Cour des comptes allait leur adresser et plaidant coupables en quelque sorte, les ministères de la défense, du budget et de l'économie et des finances ont décidé, dans une instruction commune rédigée avant la démission du gouvernement Juppé, d'instaurer « *un suivi comptable* », en temps réel et plus transparent, des dépenses militaires. En particulier, le système Camot vient d'être mis en œuvre au ministère de la défense, et il doit être généralisé en juillet. Il s'agit d'un ensemble d'« outils » et de procédures de gestion des données financières au profit d'une administration des armées qui, dans la réalité des faits, doit fédérer quinze états-majors et cinquante-deux services (soit quatre cent quatre-vingt-dix ordonnateurs et comptables publics) en relation avec dix mille fournisseurs pour soixante-dix mille contrats annuels.

Ainsi, la Cour observe que les armées sont entrées « *depuis plusieurs années* » dans une crise financière dont les symptômes les plus apparents sont la hausse des coûts unitaires des matériels et le retard mis par le ministère de la défense à régler à temps les factures des fournisseurs. Ce qui engendre des intérêts moratoires élevés, dont le montant cumulé entre 1991 et 1996 approche les 2 milliards de francs pour les seules directions techniques de la DGA (soit l'équivalent de l'acquisition de cinquante chars de bataille Leclerc ou de cinq avions de combat Rafale).

Dans un long chapitre, très détaillé, de son rapport, la Cour analyse ce qu'elle n'hésite pas à appeler « *l'échec des lois de programmation militaire* », par lesquelles les armées sont censées assurer la continuité de leur effort à financer leur armement. Depuis la fin des années 80, ces lois ont cessé, selon la Cour, d'être exécutées au-delà de leur première année d'application. « *Leur échec est principalement imputable au manque de réalisme de leurs objectifs financiers* », parce que les engagements pluriannuels n'ont pas de portée juridique véritable, qu'ils ne sont pas compatibles avec les orientations générales de la politique définie par le gouvernement et que, seule, la loi de finances annuelle s'impose en définitif. Dans la grande majorité des cas, ces programmations militaires entérinent des développements en matière d'armement qui sont lancés, note la Cour, « *sans préparation suffisante* » et qui nécessitent, en dernière analyse, de leur affecter un montant de crédits plus élevé que prévu.

SIX DOSSIERS

Six programmes majeurs d'armement enregistrent, de ce fait, des dépassements de devis importants depuis 1993. Ainsi, l'avion Rafale : établi en 1988 à 30,6 milliards de francs, le développement de l'avion dépassait, fin 1995, aux mêmes conditions économiques, les 35 milliards de francs, soit une augmentation de 14,5 %. De même, les sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques où la dépense globale pour quatre bâtiments, si on la compare au devis initial, équivaut au coût prévu au départ pour un programme qui comprenait six sous-marins. Ensuite, le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* : en raison de l'étalement du projet dans le temps et de travaux complémentaires assez importants, les hausses successives ont atteint 1,9 milliard de francs, soit 16 % de plus que le coût de référence. De même, la torpille Murène, remplacée par la MU 90 à la suite de péripéties techniques : un projet abandonné en cours de route pour lequel 1,5 milliard de francs ont été dépensés en vain.

La Cour cite encore le canon de 155 tracté, dont la commande a été réduite de moitié (cent cinq exemplaires, au lieu de deux cents), mais dont « *le coût final a été inférieur de 10 % seulement à l'estimation finale* », et l'hélicoptère NH-90 en chantier, dont le coût unitaire probable (non précisé cependant) a augmenté jusqu'à compromettre l'exportation à venir.

« *Les difficultés de financement des programmes d'armement en cours de réalisation*, juge la Cour, *ne sauraient être sous-estimées.* » Au point qu'il faudrait prévoir une hausse des besoins de financement, dans les armées, autour des années 2000-2003. Ce qui n'est pas apparemment une perspective retenue. Dans ces conditions, la conclusion la plus évidente à laquelle il faut s'attendre est que « *la réalisation des programmes d'armement lancés, qui exigera plus de temps et coûtera plus cher que prévu, ne permettra pas de doter les forces conformément aux objectifs* ».

Jacques Isnard

L'accord sur le pacte de stabilité, à Amsterdam, rassure les marchés

LES MARCHÉS financiers européens étaient stables, mardi matin 17 juin, au lendemain de l'accord intervenu, au sommet d'Amsterdam, entre les quinze Etats de l'Union sur le pacte de stabilité budgétaire. Le franc cotait 3,3720 francs pour 1 deutschemark, le même cours qu'à la veille du week-end.

Les investisseurs avaient anticipé cette issue. Depuis la soirée du mardi 10 juin qui avait vu le gouvernement français annoncer, par la voix de Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, qu'il écourtait son délai de réflexion sur le sujet, les opérateurs de marché étaient persuadés qu'un compromis allait être trouvé aux Pays-Bas. Cette conviction avait permis au franc et à la lire italienne, chahutés lors des séances du lundi 10 et du mardi 11 juin, de se reprendre en fin de semaine face à la monnaie allemande. Même l'échec, vendredi, de la rencontre franco-allemande de Poitiers n'était pas parvenue à entamer l'optimisme des marchés.

Soulagés par l'heureux dénouement trouvé à Amsterdam, les investisseurs ont aussi été rassurés par ce qu'ils ont d'abord interprété comme une victoire, sur le fond, des thèses allemandes. Ils ont notamment apprécié le fait que le chapitre additionnel sur l'emploi ne prévoit aucune dépense supplémentaire, comme s'est d'ailleurs empressé de le souligner le ministre allemand des finances, Theo Waigel, et que le pacte de stabilité budgétaire a été validé dans sa version initiale. L'absence de mesures de financement concrètes et précises destinées à lutter contre le chômage constitue selon eux un gage d'orthodoxie budgétaire de la future zone monétaire commune. Elle exclut a priori toute forme de relance keynésienne – par la dépense publique – au-delà du 1er janvier 1999 et indique que la politique d'assainissement des finances des Etats sera poursuivie après le lancement de la monnaie unique.

ORTHODOXIE MONÉTAIRE

Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les marchés européens d'obligations qui n'ont pas à redouter des émissions supplémentaires d'emprunts de la part des Etats pour financer les déficits. Le rendement de l'obligation française à dix ans s'est détendu de 5,60 % à 5,55 % mardi. La Bourse de Paris, dans cette même logique, a été moins favorisée, reculant de 0,45 %, certains investisseurs craignant que le maintien durable de la rigueur budgétaire ne pèse sur la croissance économique du Vieux Continent.

Les marchés financiers sont également soulagés par les preuves d'attachement à la construction européenne données par le gouvernement socialiste et, surtout, par son pragmatisme. Le fait que le premier ministre ait finalement accepté de valider dans son intégralité, quinze jours seulement après son arrivée à l'hôtel Matignon, un pacte de stabilité qu'il avait fermement condamné pendant la campagne électorale – Lionel Jospin avait évoqué à son propos « *une concession absurde faite par le gouvernement français aux Allemands* » – est perçu par les opérateurs comme un signal très positif.

De façon plus générale, les marchés financiers espèrent que l'orthodoxie de M. Jospin en matière de politique européenne se manifestera aussi sur le plan économique et que le nouveau gouvernement abandonnera quelques-uns de ses projets. Ils attendent sans crainte la déclaration de politique générale, jeudi 19 juin, du premier ministre et ne s'inquiètent pas du dérapage du déficit que pourraient indiquer, à la mi-juillet, les conclusions de l'audit des finances publiques.

Pierre-Antoine Delhommais

« Le Monde de l'éducation » de juin

L'ÉDITION de juin du *Monde de l'éducation, de la culture et de la formation*, pilotée par Julia Kristeva, est consacrée à la parole. La philosophie et l'histoire de la parole font notamment l'objet d'une rencontre avec Paul Ricœur. Sont aussi traités l'évolution de la langue (Alain Rey), la parole confisquée (Patrick Champagne), la parole retrouvée (Alain Garrigou), le langage politique (Roger-Pol Droit). Au sommaire également : un portrait de Claude Allègre, un débat sur le militantisme avec Albert Jacquard, Dan Franck et Christophe Aguiton, une enquête sur le renouveau du conte ainsi qu'une tribune de Henri Gougaud.

★ En kiosques actuellement. 28 francs.

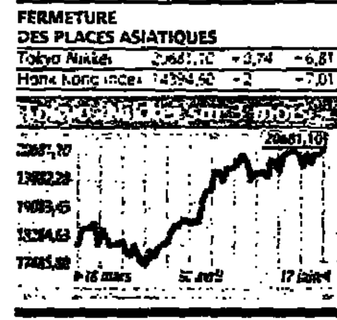
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 17 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

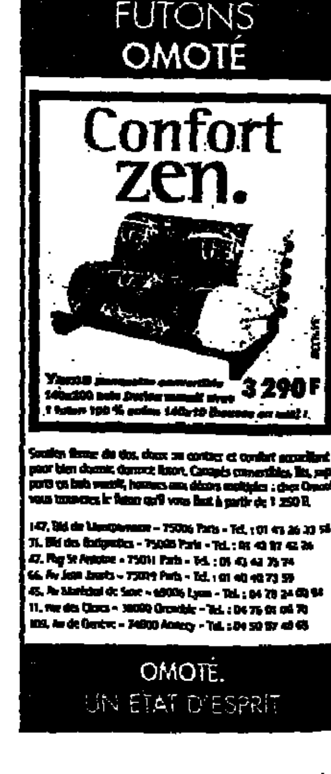
Tokyo Nikkei	20681,10	+3,74	+6,81
Hong Kong index	14394,50	+2	+7,01

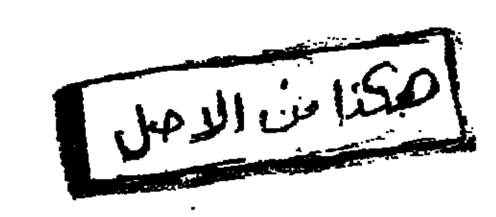


OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 16/06	Var. en % 13/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2795,87	-0,45	+20,73
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+33,53
Milan MIB 30	—	—	+5,57
Francfort Dax 30	3770,52	+0,70	+30,52
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+44,01
Madrid Ibex 35	582,29	-0,18	+30,91
Amsterdam CBS	—	—	+31,62

Tirage du *Monde* daté mardi 17 juin 1997 : 498 345 exemplaires





DE L'ÉTRANGER
Le syndicalisme, l'un des ferments de l'unité de l'Algérie, met un genou à terre
p. II



ENQUÊTE
LE TITRE EMPLOI-SERVICE
p. IV

Le Monde
INITIATIVES

MANAGEMENT
Les lapsus au bureau, indicateurs du malaise interne
p. V

ANNONCES CLASSÉES
de la page VI à la page XIV

MERCREDI 18 JUIN 1997

Apprendre son métier en observant les plus anciens

Dossier ▼ L'apprentissage social du geste professionnel détermine la compétence, qui ne se résume pas à la maîtrise d'outils et de techniques ▽ L'oral et le visuel jouent un rôle de plus en plus important dans la transmission des connaissances

Installée à une vingtaine de kilomètres de Saint-Etienne, la verrerie de Saint-Just, filiale du groupe Saint-Gobain, est *« la dernière en France à fabriquer du verre plat soufflé »*, explique son directeur général, Martin Gronier. Le geste des verriers ne s'improvise pas : en *« cueillant »* le verre en fusion à plus de 1 000 degrés, avant de le dilater par la seule force de leur souffle pour en faire un *« manchon »* (un cylindre de 30 centimètres de diamètre dont la longueur peut atteindre 1 mètre), ils perpétuent un savoir-faire hérité du Moyen Age.

« L'essentiel, c'est de maîtriser son verre, sans aucun élément de mesure possible. Tout est dans les mains, dans le souffle également. Nous devons nous adapter à chaque verre, car aucun n'a la même consistance. Lorsqu'il est sec, par exemple, le verre se travaille plus chaud », explique Joseph Moulin, cinquante et un ans, verrier à Saint-Just depuis 1968. La réputation de la maison, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 50 millions de francs en 1996, n'est plus à faire : *« Bill Clinton regarde le monde à travers Saint-Just, tout comme Lionel Jospin maintenant »*, dit en plaisantant Martin Gronier qui aime à rappeler que sa production équipe la Maison-Blanche et l'hôtel Matignon.

Comme le travail du verre en fusion, la réalisation d'effets spéciaux, à partir notamment d'images de synthèse, requiert un savoir-faire qui ne s'apprend pas en classe : *« A la sortie de l'école, les jeunes ne sont pas opérationnels. Ce qui compte à ce stade, c'est la bonne volonté et le talent »*, confie Frédéric Thonet, directeur commercial de Duran, société de postproduction *créée en 1983 et spécialisée dans* les effets spéciaux qui habillent émissions de télévision, spots publicitaires et autres clips. Installé à Issy-les-Moulineaux, Duran qui assure notamment la direction artistique du son des *Guignols de l'info* et a réalisé, entre autres, les publicités Orangina sanguine et Cachou, s'est forgé une solide réputation.

Même si leurs domaines d'activité sont très différents, la verrerie de Saint-Just et Duran sont confrontés à la même impérieuse nécessité : transmettre leur savoir-faire.

La question du renouvellement des effectifs est cruciale à Saint-Just. La moyenne d'âge de l'atelier, d'après son responsable, Christophe Perrin, est de quarante-cinq ans. Actuellement, sur un effectif de 85 salariés, la direction recense une dizaine de jeunes, sachant qu'*« il faut au minimum deux ans pour former un verrier, et même cinq ans pour obtenir un professionnel confirmé »*, estime Georges Girad, contremaître.

Temps de maturation identique chez Duran (qui compte 75 salariés et 27 stagiaires ou assistants) : *« Deux à cinq ans sont nécessaires pour faire d'un assistant un bon monteur-truquiste »*, indique Frédéric Thonet.

Par-delà les différences inhérentes à leur processus d'insertion professionnelle (la verrerie de Saint-Just fait démarrer ses jeunes recrues en contrat de qualification, alors qu'il faut en passer par un stage gratuit de deux ou trois mois chez Duran pour espérer décrocher son premier poste au SMIC), les modalités de transmission des compétences sont étonnamment similaires dans les deux entreprises : l'essentiel s'apprend « sur le tas », face à la cellule (le four) à Saint-Just ou face à l'ordinateur chez Duran.

« Il n'y a pas de formation théorique chez nous, excepté quelques connaissances chimiques de base sur le verre », constate Christophe Perrin. *« Nous bénéficions d'un savoir-faire très sensuel, impossible à modéliser »*, explique Antoine Queffélec, directeur de la formation de Saint-Gobain. Président de Duran, Pascal Hérold souligne : *« Il y a deux choses qu'on n'apprend pas dans les livres : c'est le comportement face à la machine et l'aptitude à travailler en équipe. »*

Résultat : l'apprentissage passe d'abord par une phase d'observation méticuleuse des gestes des « anciens », selon l'expression en vigueur à Saint-Just, l'idéal étant de fonctionner en binôme avec un professionnel confirmé. *« Quand je suis arrivé chez Duran en 1989, j'avais fait les Beaux-Arts, mais je ne connaissais rien à la vidéo. J'ai appris le métier en observant Pitof, un pro très connu, et en bossant à ses côtés jour et nuit, car c'est un fou de travail »*, se souvient Marc Latil, trente-quatre ans, responsable effets spéciaux chez Duran.

Plus longue, la deuxième étape de l'apprentissage consiste à mettre la main à la pâte : *« C'est en me plantant, en passant peut-être trois jours à faire quelque chose que j'aurais dû faire en une heure ou deux, que j'ai progressé »*, poursuit Marc Latil. *« Ici, on a tous commencé par "faire le gamin", comme on dit, c'est-à-dire aider le verrier, accomplir des travaux de nettoyage, arriver une heure avant les autres le matin pour préparer le matériel et puis, petit à petit, apprendre à "cueiller" le verre, le premier coup, le deuxième... »*, renchérit Joseph Moulin.

La dernière étape sanctionne véritablement l'entrée dans la confrérie : *« Comme aucun verrier ne travaille de la même façon, il faut réussir à piquer ce qu'il y a de mieux chez chacun pour trouver son propre style »*, estime Georges Girad. A l'unisson avec Marc Latil : *« Passé le stade de l'acquisition des compétences infographiques de base, chacun doit suivre son chemin dans le traitement de l'image afin de trouver son écriture particulière, sa patte. »*

Comme dit Georges Girad à propos de la transmission du savoir-faire chez les verriers : *« Ce métier qu'on apprend toute sa vie, il faut le voler. »* N'est-ce pas là la principale caractéristique de toutes les activités qui recèlent encore une part de création ?

Philippe Baverel

FREDDY CATS

Le rabot et la grande peste

Compagnon charpentier, Marcel Le Port revient d'une mission au Laos. A la demande de l'Unesco, il a participé à la réfection de charpentes et, encore exalté, témoigne de l'universalité du travail du bois : *« Comme nous, ils mettent le pied de l'arbre en bas. »* Si les Khmers rouges ont décimé les artisans, les gestes traditionnels reviennent vite, enfouis dans la mémoire. *« On ne parlait pas la même langue, mais on se comprenait »*, s'exclame-t-il, ravi de s'être découvert *« des frangins »*.

Là-bas, comme n'importe où, ce compagnon du devoir de cinquante-six ans sait lire les assemblages et les dater. Devenu expert auprès de la cour d'appel de Paris, il a passé vingt ans à rédiger, en onze tomes, une encyclopédie de la charpente et de son histoire dans le monde. Mais, insatiable, il considère qu'elle est incomplète : *« Les maisons en pans de bois, il y en a partout, et l'inventaire n'a pas été fait »*, se désole-t-il. D'un coup d'œil, il peut juger de la qualité d'un ouvrage, apprécier la technique utilisée et en tirer des leçons.

Par exemple ? Avant 1150, les arbres employés provenaient de la forêt primaire, tandis qu'après les bois sont plus petits et sont fournis par des forêts cultivées. A la suite de la grande peste, les arbres ne sont plus exploités et grossissent. Il faut les scier au long et, au lieu de les équarrir à la hâche, on se sert du rabot. Toujours passionné, il raconte qu'il s'est retrouvé apprenti parce qu'il n'était pas bon à l'école et que, maintenant, il connaît parfaitement l'histoire au travers de celle des escaliers. *« Louis XIII correspond à l'apparition des escaliers à courbe et des escaliers à fer forgé. »*

A. Le.

L'apprentissage social du geste professionnel est déterminant

▼Un métier ne se résume pas à la maîtrise d'outils et de techniques

La notion de compétence est un leitmotiv depuis une bonne dizaine d'années. Sur un marché du travail de plus en plus sélectif, tout individu se doit d'être « compétent ». On illustre souvent cette exigence par l'équation « savoir + savoir-faire = compétence », sans toutefois être capable de la définir.

Pour Yvon Minvielle, consultant spécialiste de la formation professionnelle, cette équation est en elle-même réductrice, car elle ne prend pas en compte tout le rituel, toute la gestuelle du métier exercé. *« L'apprentissage de tout métier, qu'il soit artisanal ou intellectuel, repose sur l'appropriation de gestes professionnels,* note-t-il. *Lorsqu'un individu intègre une situation de travail, ce sont en premier lieu des canevas d'action qui lui sont transmis. C'est-à-dire ce qu'il faut commencer par faire, ce à quoi il faut aboutir, les étapes par lesquelles il importe de passer pour bien faire et bien conduire son action. C'est à l'occasion de l'apprentissage progressif de ces gestes professionnels que l'individu acquiert sa compétence. »*

Ces gestes sont des séquences d'action. Action dont l'objet peut être aussi bien un matériau physique « informationnel » ou imaginaire. *« Ce qui est important,* explique-t-il, *ce n'est pas tant les différentes tâches ou unités d'action qu'il faut réaliser, mettre en œuvre, c'est leur enchaînement, leur rythme, la logique qui les lie entre elles. » « La compétence,* insiste-t-il, *n'est pas le produit d'une accumulation de savoirs : elle est avant tout une disposition à agir qui s'acquiert dans l'action. »* En d'autres termes, ce n'est pas parce que l'on sait que l'on peut faire.

A travers la formation, que celle-ci soit académique ou non, sont transmis des savoirs nécessaires à la maîtrise des outils et des techniques du métier exercé ou futur. *« Le diplôme sanctionne l'acquisition personnelle de savoirs. Or,* relève André-Guy Kirchberger, de la Commission des Communautés européennes, *la construction de la compétence repose sur un rapport nécessairement collectif. La compétence est une notion beaucoup plus floue, moins formalisée que la qualification, elle recouvre un ensemble de capacités informelles. Apprendre un métier ce n'est pas simplement en acquérir la technique, c'est aussi l'apprentissage de situations, d'environnements différents. »*

On sait d'expérience que la maîtrise des techniques et des outils ne conduit pas à la maîtrise de ce qu'Yvon Minvielle appelle le geste professionnel, sans immersion dans la réalité, dans l'action. *« Le geste professionnel,* explique-t-il, *se construit dans le temps par le compagnonnage, il est le produit d'échecs et d'erreurs répétés, de confrontations au réel et à la matière, quelle que soit la nature de cette matière. Il est avant tout le produit d'un apprentissage social. »*

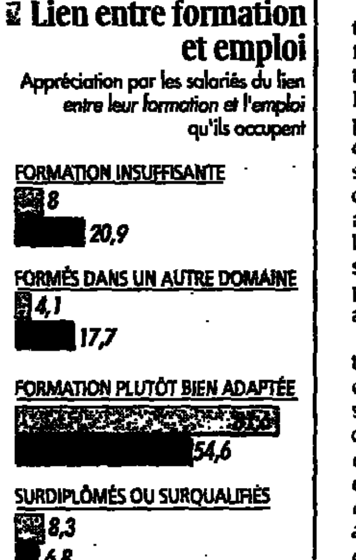
« Scolairement certifié, un individu ne sera pas pour autant compétent, appuie Vincent Merle, directeur du Centre d'étude et de recherche sur les qualifications (Cereq). *On peut être un très bon théoricien du droit sans être un bon avocat. Etre avocat, c'est aussi savoir plaider, argumenter. Or la rhétorique s'apprend dans la confrontation, l'imitation. »* Le professionnalisme d'un avocat se révélera aussi dans sa connaissance et sa maîtrise des jeux et des rituels du tribunal. *« Cela ne relève pas uniquement de qualités comportementales, mais passe également par l'apprentissage de repères,* relève Yvon Minvielle. *Les savoirs permettant la maîtrise des outils et des techniques d'un métier ne sont qu'un ingrédient de la compétence. Pour mettre en œuvre un geste professionnel l'individu fait appel à bien d'autres savoirs de natures fort différentes : des règles, des repères, des valeurs. »*

Il se réfère en effet à des informations qui lui sont données sur la manière d'intervenir sur chaque opération. Ces informations peuvent prendre la forme de guides de toute nature, ou d'astuces et de « ficelles » que les opérateurs se transmettent les uns aux autres sans que ces informations soient formalisées.

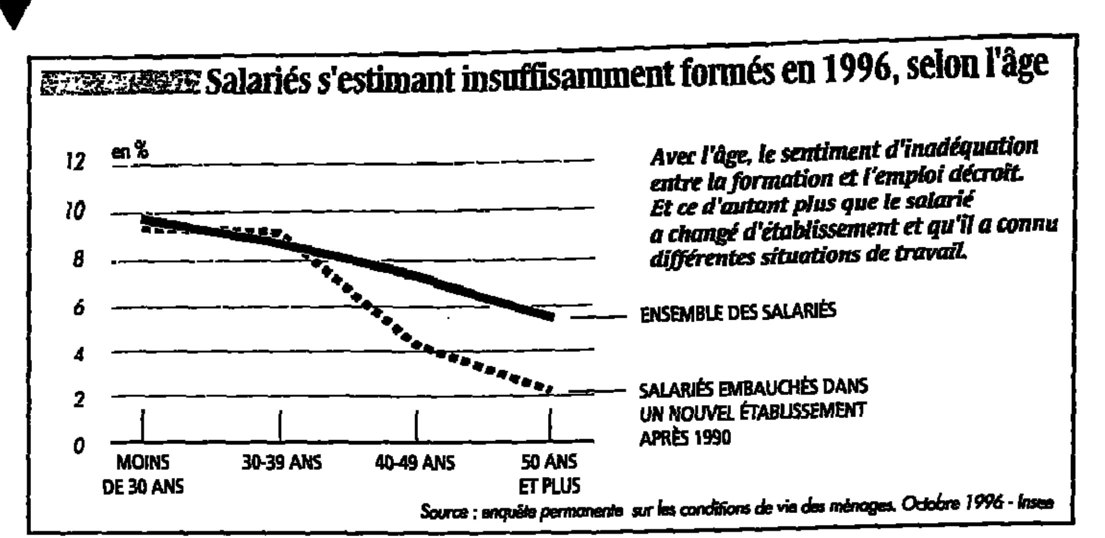
Dans toute organisation industrielle et de service, il y a aussi des faits et des discours qui sont acceptables et d'autres qui ne le sont pas. L'individu fait donc également appel à un certain nombre de repères qui vont lui permettre d'organiser ses interventions. De même il tient compte de valeurs pour ajuster son action. Ces règles, repères et valeurs sont autant de savoirs qui s'acquièrent pour l'essentiel dans la pratique, dans la confrontation avec d'autres.

Si la compétence se bâtit avant tout dans l'action, il ne s'agit cependant pas d'opposer expérience et savoir formel. L'action peut s'enrichir du savoir. *« La confrontation entre expérience et savoir empirique est essentielle dans tout processus d'apprentissage. La vraie alternance,* avance Vincent Merle, *est celle qui donne aux individus la possibilité de réfléchir à leur pratique, de l'expliciter. »* Celle-ci reste cependant encore à construire. *« Les formations alternées, même les plus poussées, ont leurs limites,* note Yvon Minvielle. *L'immersion professionnelle se résume à la mise en application de savoirs modélisés acquis en situation de formation. »*

Laetitia Van Eeckhout



Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages. Octobre 1996 - Insee



Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages. Octobre 1996 - Insee

Icônes et couleurs au service d'entreprises industrielles

▼MBK les utilise dans sa recherche de la qualité, ODEM pour contourner les problèmes de maîtrise de langage

Que ce soit par souci d'efficacité, ou par nécessité, les entreprises industrielles adoptent des processus de transmission des consignes qui ne reposent plus uniquement sur l'écrit, mais sur une visualisation, une mise en image de la démarche à suivre pour mettre en route une machine, contrôler la qualité des produits.

Ainsi, MBK, filiale de Yamaha, qui fabrique des vélos et des scooters dans son usine de Saint-Quentin (Aisne), a adopté en 1989 la démarche TPM (Total Productive Management) dans le cadre de sa politique de qualité.

Différents outils ont été mis en place dans les bureaux et en production. Dans les ateliers, la couleur des tuyauteries, bleue, verte ou autre, permet d'identifier immédiatement le fluide qui passe à l'intérieur (air comprimé, huile, gaz, pétrole ou eau). *« En cas de besoin, l'opérateur sait, d'un coup d'œil, quelle vanne il doit fermer »,* explique Yann Baurin, responsable de la démarche TPM.

Un code couleur a également été mis en place pour aider les opérateurs à contrôler les niveaux d'huile des machines : si le niveau se maintient dans la zone verte, c'est bon ; s'il passe dans la zone rouge, c'est mauvais.

L'entreprise, qui utilise cinq huiles différentes pour graisser les machines, a conçu un système d'identification pour chaque huile afin d'éviter l'erreur de manipulation. L'huile FD 10, par exemple, est symbolisée par un rond blanc avec écrit à l'intérieur, FD 10. On retrouve ce sigle sur toutes les machines utilisant cette huile. Ailleurs, on trouvera un carré bleu ou un rond rouge.

MBK a aussi mis au point un manuel de procédures très imagées : tout est photographié avec des repères pour donner l'ordre des opérations. *« On avait le choix entre écrire un recueil classique très complet, mais susceptible de rester au fond d'un tiroir ; ou établir un document, facile d'utilisation, comportant un minimum d'écriture et un maximum de repères visuels. On a choisi la convivialité pour plus d'efficacité »,* raconte Yann Baurin.

PALLIATIF

Chez ODEM, une PME de plasturgie située à Rumilly (Haute-Savoie), c'est la démarche de certification ISO 9002 qui a conduit la direction à se pencher sur une transmission visualisée des consignes. Le plan de formation, en trois ans, avait permis d'améliorer la qualité des produits, mais après une période de progression l'entreprise n'évoluait plus.

Un diagnostic, effectué avec l'aide de l'Aravis, l'agence régionale de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) a permis de mettre le doigt sur le nœud du blocage : une partie du personnel de production en moyenne assez âgée, de langue étrangère, souffrait d'une carence en lecture et même en compréhension. On lui demandait de lire des documents dans le cadre des procédures ISO.

Un groupe de travail comprenant des opérateurs, des agents de maîtrise, des responsables de la qualité et de la production fut mis en place pour élaborer des documents accessibles à l'ensemble du personnel. Au bout du compte, symboles couleur et photos ont remplacé en grande partie les messages abscons. Sur chaque machine, des images montrent les pièces telles qu'elles doivent être, mais aussi les défauts susceptibles d'apparaître.

En cinq ans, le taux de non-qualité est passé de 9 % à moins de 4 %, souligne André Monier, directeur d'ODEM.

Si cette méthode a eu le mérite d'inscrire l'ensemble du personnel dans l'évolution de l'entreprise, elle ne constitue qu'un *« palliatif »,* souligne Odile Desbat, chargée de mission à l'Aravis. *« Elle ne résout en rien le problème fondamental de la maîtrise de la langue et la capacité pour ces personnels de faire face à une évolution importante des compétences. »*

Catherine Leroy

Les acquis deviennent transférables d'un métier à l'autre

▼Les nouvelles technologies favorisent les savoirs transversaux. Ainsi, les points communs sont nombreux entre des opérateurs de Danone et de Renault

Dans un nombre important de métiers, les compétences essentielles – on en prend conscience depuis quelque temps – sont pour une large part identiques. Dans le groupe Danone, le constat s'est imposé à l'occasion de deux opérations expérimentales menées récemment. *« Nous avons dû travailler sur les référentiels de métiers, c'est-à-dire sur ce que doivent savoir les opérateurs qui conduisent des processus automatisés de fabrication ou de conditionnement des biscuits, des yaourts, des aliments pour bébés,* explique Muriel Pénicault, responsable à la formation. *En les comparant avec leurs équivalents dans l'automobile et la pharmacie, nous les avons trouvés identiques à 80 %. Il n'y a guère que le produit qui change et, dans l'agroalimentaire, l'importance de l'hygiène. »*

Pourtant, l'image que chacun se fait de son métier est étroitement marquée par ce qu'il fabrique. Ceux qui font des médicaments sont convaincus d'appartenir à un monde professionnel très différent de ceux qui font des véhicules ou des aliments, et réciproquement. Et les diplômes, ainsi que l'ensemble des systèmes de qualification, vont dans le même sens.

Pour Muriel Pénicault, cette proximité entre métiers est récente et elle découle à la fois des nouvelles technologies et des nouvelles organisations du travail.

Pourtant, le premier cas qu'elle évoque se situe dans un monde étranger aux machines automatisées : la grande distribution. Avec Casino, l'un de ses clients, Danone a mené l'an dernier une opération de formation de jeunes sans qualification qui juxtaposait deux expériences professionnelles : l'une dans une usine de produits alimentaires, l'autre en grande surface. *« En précisant les compétences que nous attendions d'eux, nous nous sommes aperçus qu'elles étaient assez proches dans les deux cas, notamment en matière de comportements : initiative, réactivité, aptitude à communiquer et à régler un problème à plusieurs... ».*

Dans le second cas, il s'agit d'une expérience de validation des compétences professionnelles acquises par des salariés sur le terrain.

L'opération a concerné des personnes visant un CAP industriel, un bac professionnel de secrétariat ou un BTS commercial. Dans cet ensemble, le travail automatisé n'est pas la réalité dominante. Les ouvriers eux-mêmes ont surtout connu le taylorisme. Pourtant, le repérage de leurs acquis professionnels a fait apparaître une forte proportion de savoirs « transversaux » ou « transférables ». Ce qui semble indiquer que l'on en trouve dans les activités les plus diverses.

LOIS DE LA ROBOTIQUE

C'est également ce qui ressort de l'expérience de Claude Rigoulot, coordinateur emploi-formation à Dieppe, qui aide les entreprises de ce bassin d'emploi et de la vallée voisine de la Bresle à former des jeunes qui puissent aller des unes aux autres : en effet, les nombreuses usines de verrerie du coin font encore une place relativement importante au travail taylorisé et, pourtant, il s'avère qu'elles peuvent entrer dans cette démarche.

En réalité, si l'on parle toujours à ce propos du travail automatisé, c'est que ce dernier fait apparaître comme à la loupe l'existence de compétences transversales. Même si les machines varient d'un atelier à l'autre, la robotique impose partout les mêmes lois.

Encore semble-t-il que le monde industriel n'a pas vraiment pris conscience de ce phénomène, jusqu'à ce que Renault, poussé par l'Etat à prendre en formation alternée des jeunes qu'il ne pouvait pas embaucher, se soit lancé dans une réflexion – menée avec d'autres entreprises – sur les savoirs transversaux. Ainsi est né en 1994 un diplôme interbranche : le CAP d'exploitation d'installations industrielles (EII).

Mais l'essentiel de ce que Renault a apporté dans cette affaire est ailleurs : une nouvelle façon de pratiquer le travail d'atelier. Cette façon, l'ex-Régie ne l'avait pas inventée – vingt ans plus tôt Volvo explorait déjà cette voie et bien d'autres entreprises du monde occidental s'y sont mises –, mais elle s'est attachée à la développer de façon systématique.

Le travail à la chaîne y a laissé la place à une production en équipes responsables de petites unités, assurant la gestion et le contrôle qualitatif de leurs propres activités, la maintenance courante des machines, leurs rapports avec les secteurs amont et aval du parcours de production et capables de transposer ces compétences dans un domaine voisin.

Ce sont tous ces savoirs que le CAP EII donne en s'adressant de préférence à des jeunes déjà insérés en entreprise. *« L'important n'est plus le matériau ni le produit,* souligne James Rault, inspecteur de l'éducation nationale, qui fut chef de projet pour ce CAP. *Cette formation a été choisie à la fois par Calor pour ses articles ménagers, par Renault pour ses voitures à Flins, par Bongrain pour découper des poulets. Et peu importe que le procès industriel soit automatisé ou non. »*

Pour Claude Rigoulot, cette organisation *« remet de la conscience dans le travail ».* Elle recentre ce dernier sur les capacités humaines. L'être au travail, qui s'était perdu dans le taylorisme, mais aussi dans la pure technique, regagne du terrain dans l'atelier. Et quelque chose du savoir artisan, du geste artisan, dans ce qu'ils ont de global et conduit par l'intelligence, y retrouve place, mais sous une forme moderne, apte au collectif. La transversalité n'est pas autre chose.

Marie-Claude Betbeder

L'ordinateur vecteur de la tradition orale

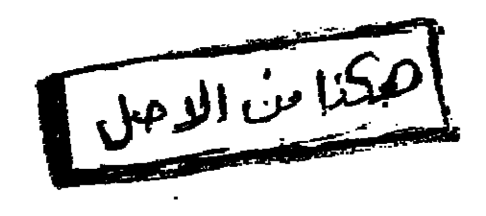
Peut-on devenir ébéniste ou imprimeur en se contentant de consulter des textes ou des planches, comme celles dédiées à ces métiers par les encyclopédistes du XVIIIe siècle ? *« Non, car si les théories circulent par l'écrit imprimé, les savoir-faire ont en revanche besoin de pratiques d'échanges et d'inter-réaction pour se transmettre. »* La réponse de Pierre Lévy est sans appel. Spécialiste des technologies de l'intelligence et auteur de plusieurs ouvrages consacrés aux implications culturelles du numérique, ce passionné d'épistémologie développe une thèse originale : *« L'informatique consacre le grand retour de l'oral dans la transmission des savoir-faire. »*

Trois exemples lui viennent à l'esprit pour illustrer son propos. Les simulations sur ordinateur, d'abord, grâce auxquelles la *« transmission de l'expérience »* de spécialistes mobilisés pour concevoir des logiciels se fait par l'image et des mises en situation d'emblée pratiques ; les systèmes experts, ensuite, qui sont du *« savoir accumulé »,* mais exigent que la personne en formation questionne l'ordinateur sur des points précis pour progresser ; les conférences électroniques, enfin, dans lesquelles, par définition, le transfert des connaissances se fait *« dans l'échange »,* pour déboucher sur de *« véritables encyclopédies nées de la discussion ».*

Dans chacune de ces utilisations du numérique, le recours à l'écrit – lorsqu'il existe – *« n'est pas statique comme dans l'exposé d'une théorie ficelée,* précise Pierre Lévy. *Il est au contraire dynamique, c'est-à-dire que l'échange d'expériences s'opère dans une interréaction entre des connaissances stockées dans le logiciel et des personnes ».* De surcroît, tous ces outils informatiques facilitent l'accès au savoir. *« Prenez le cas des guides de réparation de certains avions militaires,* poursuit Pierre Lévy. *Présentés sous forme d'imprimés écrits, leur volume est supérieur à celui des avions ! Traduits en systèmes experts, ils deviennent accessibles et livrent leurs secrets en fonction des problèmes concrets qu'on leur soumet. »* Exercices pratiques, logiciels d'expertise, discussions en réseau : tous ces « modes d'apprentissage » par le numérique renvoient, selon Pierre Lévy, aux sociétés archaïques dans lesquelles les savoir-faire et les compétences se transmettaient oralement. *« Empirisme, démonstration, imitation, expériences partagées, telles étaient les méthodes d'échanges des connaissances avant l'arrivée de l'écrit imprimé »,* explique-t-il.

Par le dialogue avec et par l'ordinateur, l'informatique nous fait revenir d'une certaine façon à la démarche de ces vieilles traditions orales. Avec, cependant, une différence de taille : *« Le numérique ouvre des possibilités bien plus larges dans l'espace* – Internet permet d'échanger aux quatre coins du monde – *et dans le temps »,* puisque les simulations permettent d'agir sur la réalité en anticipant sur des situations à venir. Autrement dit, conclut Pierre Lévy : *« L'informatique ferme aujourd'hui la parenthèse sur des siècles de transmission du savoir par l'écrit. »*

Olivier Piot



CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Le handicap Renault

Décidément, Renault ne porte pas chance à la gauche au pouvoir. *En 1981, déjà*, le groupe automobile – qui s'appelait encore Régie nationale des usines Renault – n'était pas au mieux de sa forme. L'aventure américaine tournait à la débâcle et, pour sauver Billancourt, la CGT et le PCF réclamaient la construction d'une petite voiture populaire. Des efforts d'investissement furent consentis pour moderniser l'usine de l'île Seguin, aujourd'hui fermée, dont nombre d'observateurs prétendent, avec le recul, qu'ils ont précipité l'entreprise dans les pires difficultés. Vers 1984, en effet, Renault connaissait les heures les plus sombres de son histoire et, pourrait-on dire, payait les excès d'une *solution nationale conçue au mépris* de la conjoncture.

Avec Vilvorde, en 1997, les ingrédients réunis présentent de fâcheuses similitudes, y compris pour les socialistes, une fois de plus pris au piège de promesses dont ils deviennent comptables par leur arrivée au gouvernement. A cette différence près que, cette fois, ils se sont publiquement engagés à régler un problème au-delà des frontières, en Belgique même. Par suite, ils ne mettent pas en jeu leur seule crédibilité, mais risquent d'entraîner celle des autres partis européens qui se réclament de la social-démocratie. Une lourde responsabilité à un moment où, précisément, le sentiment d'appartenance à un même espace social tend à prendre corps, ainsi que l'a démontré le succès de la manifestation parisienne du 10 juin.

L'ironie de l'histoire inciterait toutefois à la prudence. Entre autres décisions euphoriques ou irréalistes, le traitement du dossier Renault du début des années 80 fait partie de ces casseroles industrielles que l'union de la gauche a longtemps traînées. Elle s'en est à peine débarrassée quand elle s'est convertie à la rigueur et aux contraintes de l'économie de marché. Son interventionnisme, à la fois dans ce qui relève de la responsabilité d'un groupe partiellement privatisé et dans les affaires sociales intérieures d'un autre pays, réclamé ou souhaité aujourd'hui, pourrait à terme être jugé comme la preuve d'une incurable habitude française. Ce que ne manqueront pas de souligner les critiques libéraux, en France et à l'étranger.

Au bout du compte, il y aura beaucoup de déçus dans tous les camps, sauf à croire que l'équipe de Lionel Jospin dispose de marges de manœuvre élargies. La *législation française ne permet* pas d'interdire la fermeture d'un site, a fortiori ailleurs que sur le territoire national. Pour les mêmes raisons, il n'est pas possible d'escompter une solution d'une réglementation européenne, par définition encore moins contraignante.

Au mieux, l'affaire se terminera par des délais supplémentaires, par un plan social dont on peut penser qu'il sera de qualité exceptionnelle, et, sans doute, par l'implantation d'une activité industrielle de substitution partielle. Au coût social et politique s'ajoutera donc un coût financier qu'il y a tout lieu de croire élevé.

Ainsi, et depuis cinquante ans maintenant, le statut particulier de Renault n'en finit pas de marquer la vie sociale du pays. Forteresse ouvrière et « vitrine », quand il ne fallait pas *« désespérer Billancourt »*, l'entreprise reste au centre des débats, bien plus que ne le ferait n'importe quelle société privée. Et ce qui a longtemps été un avantage est en passe de devenir un handicap.

Le syndicalisme, l'un des ferments de l'unité de l'Algérie, met un genou à terre

ALGÉRIE
de notre envoyé spécial

Il est difficile de rejoindre l'immense bâtiment ocre – style 1930 – qui abrite le siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), principal syndicat du pays. La rue qui y conduit est défoncée par le chantier (en déshérence) de la première ligne de métro d'Alger. Et de gros blocs de béton interdisent l'accès au bâtiment. Utile précaution. Le 28 janvier 1997, en fin de matinée, le secrétaire général de l'UGTA, Abdelhak Benhamouda, était assassiné par un commando de *« terroristes »* (l'appellation officielle pour les islamistes), alors qu'il se dirigeait vers sa voiture stationnée sur le parking de la centrale.

Dans un pays traversé par des forces centrifuges importantes – *l'islamisme, l'irrédentisme kabyle* –, le syndicat de l'UGTA était l'un des ferments d'unité du pays. Il l'était d'autant plus que l'Algérie, en même temps qu'elle optait au lendemain de l'indépendance pour un modèle socialiste de développement, privilégiant le secteur public et les industries lourdes, allait se doter d'un syndicat unique omniprésent. Ce fut l'UGTA, organisation de masse et indispensable courroie de transmission du pouvoir à travers *sa fédération de* corps de métiers. Implantée dans toutes les sociétés nationales, dans l'administration, l'éducation nationale, la santé... et les quelques firmes privées tolérées par le régime. Hors de l'UGTA point de salut pour les salariés algériens.

La profonde crise qui secoue l'Algérie depuis la fin des années 80 et l'irruption du Front islamique du salut (FIS), la défiance qui touche le pouvoir, n'a pas épargné l'UGTA. La centrale syndicale a vu fondre ses effectifs. De plus de 3 millions d'adhérents officiellement recensés dans les années 80, ils ont été ramenés à 1,3 million aujourd'hui (malgré une cotisation symbolique : 10 francs par mois, parfois moins), selon la centrale. Le chiffre, de l'avis de responsables algériens, est surestimé.

Malgré l'hémorragie, l'ancien syndicat unique restait l'une des dernières forces à même de souder le pays. Et l'apparatchik Abdelhak Benhamouda, une figure charismatique. Lui disparu, l'UGTA aura du mal à se maintenir. *« L'UGTA c'était Abdelhak »*, résume l'un de ses proches amis. Démissionnaire de toutes ses fonctions officielles au sein de l'UGTA, l'ancien instituteur Benhamouda devait prendre la tête du Rassemblement national démocratique (RND), le nouveau parti du président Liamine Zeroual, lorsqu'il fut assassiné. Le syndicat n'a pas trahi sa mémoire. A la veille des élections législatives du jeudi 5 juin, le secrétariat national a publié dans *Révolution et Travail*, l'hebdomadaire syndical bilingue, *« une déclaration historique »* et appelé, sans le nommer, à voter en faveur du RND.

DE L'ÉTRANGER

Depuis 1990, l'Algérie n'a pas créé un seul emploi public. 28 % de la population active est au chômage. Les grèves sont monnaie courante. Mais tous les conflits durs ont échappé à l'UGTA, la centrale officielle. Des syndicats indépendants se sont créés spontanément, rares sont ceux qui survivent

Qu'a pesé un tel message dans la victoire du *« parti du président »* ? A arpenter l'immeuble de l'UGTA, pas grand-chose. Plus vaste que la gare centrale d'Alger, le siège du syndicat est un lieu fantomatique. L'immense hall central est désert. Personne n'emprunte le vaste escalier qui le flanque. Aux différents étages, les bureaux sont pour la plupart vides ou inoccupés. Difficile de croire qu'une centaine de permanents travaillent sur place.

Pour l'heure, le syndicat continue à assumer vaille que vaille son rôle d'organisation proche du régime (ces dernières semaines, il a négocié avec le gouvernement les conventions collectives). Le siège ne s'anime que lorsque surgissent des salariés venus plaider leur cause et demander de l'aide au syndicat. Mercredi 4 juin, en début d'après-midi, des travailleurs d'une entreprise publique régionale du BTP, en attente de leurs salaires depuis plusieurs mois, sont venus manifester. A l'improviste, le nouveau secrétaire général de l'UGTA, Sidi Saïd, est parti avec eux négocier un compromis. L'UGTA ou le pompier de service ?

La politique d'ajustement mise en œuvre sous la surveillance du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale risque de multiplier ces interventions à chaud. Financièrement *étranglées par un actionnaire public* qui n'a plus les moyens d'assurer les fins de mois du secteur public, manquant de tout, des pièces détachées à la matière première, les entreprises d'Etat commencent à *« dégraisser »*, en attendant leur privatisation réclamée par les institutions financières internationales. Selon la presse algérienne, plus de 50 000 travailleurs seront licenciés en 1997. *« Réussir véritablement le processus de redressement des entreprises passe – et cela ne doit pas être dissimulé – par des compressions importantes d'effectifs auxquels les divers mécanismes nationaux de protection sociale offrent un soutien »*, reconnaissait en début d'année, le premier ministre (démissionnaire), Ahmed Ouyahia.

En fait de protection sociale et d'assurance chômage, l'Algérie a beaucoup à faire. *« Les textes ont été adoptés en 1994, mais ils ne sont toujours pas opérationnels, alors que 300 000 à 400 000 personnes risquent d'être "déprogrammées" au cours des prochaines années »*, admet M. Hasni, un proche du secrétaire général de l'UGTA.

« Depuis 1990, l'Algérie n'a pas créé un seul emploi public. Il en faudrait 200 000 supplémentaires chaque année, uniquement pour éviter que la situation de l'emploi se dégrade. Aujourd'hui, 28 % de la population active est au chômage », constate un expert.

Dans ce contexte, les grèves – naguère interdites par le régime – sont monnaie courante en Algérie. Mais elles ne profitent guère à l'UGTA. Qu'il s'agisse des pilotes d'Air Algérie, la compagnie nationale, des aiguilleurs du ciel, des enseignants du supérieur, des chauffeurs de taxi, tous les conflits durs ont échappé à la centrale officielle. Des syndicats indépendants se sont créés spontanément. Mais rares sont ceux qui survivent. Si elle ne fait plus recette auprès des travailleurs, l'UGTA a les moyens de briser les mouvements nés hors de sa mouvance.

Un temps, le FIS avait créé sa propre structure, le Syndicat islamiste du travail (SIT). Il n'existe plus. Aujourd'hui, la seule contestation radicale pour l'UGTA vient du Parti des travailleurs (PT) d'extrême gauche qu'anime Louisa Hanoune. *« Malgré son appellation, le PT ne défend pas les travailleurs. Ils n'ont ni programme politique, ni programme social »*, accuse M. Hasni. Les Algériens en ont sans doute jugé autrement. Louisa Hanoune a été élue député le 5 juin, ainsi que trois autres candidats se réclamant du Parti des travailleurs.

Jean-Pierre Tuquoi

Appel en faveur de l'ouverture d'un espace pour l'économie solidaire

Les perspectives ouvertes par le changement de majorité et de gouvernement nous conduisent à prendre appui sur la *« rénovation de la vie publique »* annoncée par Lionel Jospin, pour engager des relations d'une autre nature. Composantes actives de la société civile, nous souhaitons être des interlocuteurs constructifs et vigilants contribuant aux changements en profondeur indispensables pour enrayer l'exclusion.

Les réseaux signataires du présent appel concourent à la création et au fonctionnement de collectifs d'accueil de jeunes enfants, de lieux d'expression et d'activités artistiques, de restaurants multiculturels de quartier, de régies de quartier et de multiples autres entreprises et services solidaires dans divers domaines d'activité. Ce mouvement, qui se reconnaît en France autour de l'économie solidaire, trouve aussi des développements en Europe sur des champs d'activités que la Communauté européenne a tenté de mettre en évidence : services de la vie quotidienne, d'amélioration du cadre de vie, de la culture et des loisirs, d'environnement. De ce point *de vue, l'économie solidaire* peut désigner nationalement le mouvement européen des entreprises sociales aux appellations très variées selon les pays (coopératives sociales, groupes d'auto-assistance, entreprises communautaires, entreprises solidaires) et qui est incontestablement une des composantes de l'Europe sociale à construire.

Les pratiques soutenues ou représentées par nos réseaux, malgré l'absence de reconnaissance budgétaire spécifique, ont émergé dans les vingt dernières années et représentent aujourd'hui des dizaines de milliers de salariés et de bénévoles.

Nous nous étions déjà retrouvés, en 1995, autour d'un appel pour l'économie solidaire qui a rencontré un certain écho tant chez les acteurs de la société civile que chez des élus politiques d'horizons variés. Il s'agissait notamment de préciser ce qu'était l'économie solidaire à un moment où ce terme commençait à être galvaudé. En effet, l'économie solidaire refuse de considérer que la seule solution consisterait à laisser s'épanouir une économie de marché libérée d'un maximum de contraintes, tout en élargissant, pour panser les plaies, le champ des actions sociales correctives.

A leur échelle, les initiatives de l'économie solidaire tentent de répondre aux défis qui se posent à notre société aujourd'hui. Ces expériences suggèrent une approche plurielle de l'économie, le marché *n'étant pas la seule source de production* de richesses, et favorisent les hybridations entre ressources marchandes, non marchandes et non monétaires. Au niveau social, elles permettent la production de solidarités de proximité, volontaires et choisies. Et, au plan politique, elles concourent à rendre la démocratie plus vivante et interactive en recherchant l'expression et la participation de chacun, quel que soit son statut (salarié, bénévole, usager, etc.).

TRIBUNE

A leur échelle, les initiatives de l'économie solidaire tentent de répondre aux défis qui se posent à notre société aujourd'hui. Ces expériences suggèrent une approche plurielle de l'économie

En somme, l'économie solidaire ne saurait se confondre avec d'autres formes d'économie dans une espèce de secteur fourre-tout qui légitimerait l'éclatement de la condition salariale. Elle ne saurait en aucun cas constituer une « économie-balai » qui ramasserait les laissés-pour-compte de la compétitivité. Au contraire, les expériences qui se situent dans la perspective d'économie solidaire prouvent tous les jours qu'il est possible de fonder l'initiative sur des actions de solidarité. A cet égard, la société est en avance sur les représentations de bien des technocrates, puisqu'elle a réussi à engendrer des initiatives qui contribuent à la fois au renforcement de réseaux sociaux d'échanges et d'actions en commun, et à la création d'emplois.

Pour cette raison, les initiatives ne peuvent plus être considérées comme de simples instruments des politiques publiques et le débat fondamental sur les conditions institutionnelles de développement de l'économie solidaire doit enfin être abordé avec la préparation qu'il requiert.

En se basant sur les expériences acquises et les obstacles rencontrés, différentes propositions ont été élaborées par nos multiples réseaux et demandent à être enfin discutées. De manière transversale, plusieurs axes d'action peuvent faciliter une mise en œuvre à grande échelle.

– Il s'agit de *créer un véritable droit à l'initiative*, en favorisant l'accès à l'espace, en finançant l'investissement immatériel, la formation des porteurs de projet et l'ingénierie de démarrage. Dans les services de proximité, on n'a pas besoin d'acheter des machines, mais on a besoin de concevoir les projets avec les usagers concernés et dans le cadre d'un partenariat tenant compte des *singularités locales*, ce qui exige du temps. Pourquoi la collectivité ne peut-elle pas consentir pour l'innovation socio-économique ce qu'elle accorde pour l'innovation technologique ?

– Il s'agit de *garantir l'accès de tous aux services*, de *soutenir la professionnalisation des emplois* et *d'appuyer les regroupements d'initiatives* afin de consolider les démarches de terrain au lieu de les enfermer dans les petits boulots et le traitement social du chômage. Pour créer de véritables emplois durables, par exemple pour les jeunes, il est indispensable de les ancrer dans une organisation collective appropriée tant pour les salariés que pour les usagers, ce qui soulève en l'occurrence la question du statut adapté.

– Il s'agit enfin, pour dépasser la dispersion des politiques publiques et le cloisonnement, d'*envisager la constitution de fonds territorialisés de développement* des initiatives locales. Avec les *partenaires sociaux*, élus et représentants associatifs, il s'agit *d'ouvrir un dialogue social local* sur les problèmes de la cohésion sociale et de l'emploi, susceptibles de susciter une véritable mobilisation ; cela suppose de pouvoir redéployer certains financements existants dans l'aide sociale, l'aide aux entreprises, la création d'emplois, pour tenir compte de l'utilité sociale de certaines activités sans pour autant définir celle-ci par décret.

Ces options ne sont pas utopiques, elles ont, par exemple, commencé à être mises en pratique à l'échelle d'une région par le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais à travers les assises pour l'emploi, sa politique en faveur des services de proximité et son appui à la caisse régionale d'économie solidaire. C'est à partir de telles avancées concrètes qu'il est possible de définir les composantes d'une nouvelle politique nationale.

Pour aller dans ce sens, cet appel manifeste la volonté des réseaux de la société civile que nous sommes de promouvoir un débat ouvert et de s'adresser ensemble aux pouvoirs publics pour l'ouverture d'un espace propre à l'économie solidaire.

Premiers réseaux signataires : ADEL (Agence pour le développement de l'économie locale), ADSP (Agence pour le développement des services de proximité), Association nationale culture et liberté, Association Progres (Programme de réhabilitation économique et social), CNLRQ (Comité national de liaison des régies de quartier), Culture & Proximité - Opale, Fédération Relais, Fonda Rhône-Alpes, Giepp (Groupement pour l'initiative et l'élaboration de projets professionnels), MRERS (Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoir), MRJC (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne), Peuples solidaires, REAS (Réseau d'économie alternative et solidaire), Réseau interrégional Partage, STAJ (Service technique animation jeunesse), Terre des hommes (France).
Les propositions formulées par chacun des réseaux sont disponibles à l'adresse suivante : Appel pour l'économie solidaire, 76, rue Pouchet, 75017 Paris.

Le titre emploi-service a encore neuf mois pour convaincre

Enquête. En mars 1998, les pouvoirs publics décideront s'ils prorogent ce dispositif qui offre une bonne occasion de tirer vers le haut les emplois familiaux

Si le vocabulaire sonne de manière quasi identique, *une montagne sépare les deux dispositifs.* Du chèque emploi-service issu de la loi quinquennale de décembre 1993 au titre emploi-service (loi du 29 janvier 1996), le secteur des emplois familiaux a pris le chemin de la professionnalisation avec l'espoir de s'affranchir de l'étiquette « petits boulots » qui le marque encore. *« L'évolution s'imposait, compte tenu des limites du chèque »*, souligne Pierre Héritier, directeur de Lasaire (Laboratoire social d'actions, d'innovations et d'échanges), qui réfléchit au concept d'emploi de proximité depuis une dizaine d'années.

Le chèque emploi-service n'a pas été, pour l'instant, à la hauteur de l'objectif de créations d'emplois, même s'il a entraîné la réduction du travail au noir. Il a permis de salarier 250 000 personnes, mais employées seulement 23 heures par mois en moyenne, soit 37 000 emplois équivalents temps plein.

Ensuite, la relation de gré à gré entre l'employeur et son salarié génère une forte dépendance économique du second et réactive la polémique sur les *« emplois de servitude »* dénoncés par André Gorz, philosophe et auteur de nombreux ouvrages sur le sujet. Enfin, les crédits d'impôt adossés à ce dispositif – 50 % des sommes déclarées dans la limite de 90 000 F, soit 45 000 F – permettent aux ménages les plus aisés de réduire considérablement leur impôt sur le revenu.


FREDDY CATS

Sans tarder, toute une réflexion, pour construire une alternative, s'est développée. A la fin de l'année 1995, Jacques Barrot, alors ministre du travail et des affaires sociales, met en place un groupe de travail qui aboutira à la loi du 29 janvier 1996 sur le développement des emplois de service aux particuliers : tout en pérennisant l'existence du chèque, la loi instaure le titre emploi-service (TES). Emis par quatre sociétés, celui-ci fonctionne sur le mode des tickets de repas ; le comité d'entreprise ou, à défaut, l'entreprise, vend aux salariés un ticket à un prix inférieur à son pouvoir d'achat réel, qui lui donne droit à une prestation de services à domicile. Des collectivités locales, des associations peuvent également diffuser le TES auprès de publics qu'elles choisissent (femmes isolées, etc.), ainsi que des mutuelles ou caisses de retraite, en direction de leurs adhérents.

La grande différence avec le chèque réside dans l'existence d'un nouvel acteur dans la relation de travail, l'association prestataire agréée, qui emploie le personnel et le détache auprès du demandeur de service. D'employeur, celui-ci devient donc client, et plusieurs salariés peuvent être affectés au service d'un même client.

La présence d'associations prestataires ouvre la perpective d'une structuration du marché et vise à garantir une activité plus stable aux salariés. La nécessité d'obtenir un agrément, ainsi que l'instauration par la loi de janvier 1996 d'une contribution pour la formation professionnelle égale à 0,15 % de la masse salariale, ont aussi vocation à tirer les emplois vers le haut. En revanche, le crédit d'impôt demeure et, avec lui, le risque d'« inéquité ». Tout dépendra de la politique sociale des CE et des autres distributeurs, qui peuvent décider de moduler le prix de vente du ticket en fonction des revenus. De même, le fait que certaines sociétés émettrices communiquent plutôt sur les exonérations de charges accordées au CE (jusqu'à 12 000 F par an et par salarié bénéficiaire) et les crédits d'impôt conduit à introduire un bémol : le titre emploi-service, c'est aussi un marché commercial à saisir.

Pour l'instant, il ne fait que peu d'émules. Et pourtant, le temps presse : l'outil se situe dans une phase expérimentale jusqu'au 31 mars 1998, date à laquelle les pouvoirs publics décideront de son sort. *« Les freins culturels sont importants : laisser les clés de son domicile à quelqu'un que l'on ne connaît pas n'est pas évident, il faudra donc du temps pour ancrer le dispositif »*, souligne Pascal Dorival, directeur général de Chèque Domicile. *« Nous passons beaucoup de temps à informer les CE »*, observe quant à elle Isabelle Méric, responsable du développement du chèque Logis services, émis par Chèque Restaurant. Les deux autres concurrents soulignent des facteurs encourageants. *« Grâce aux bons de repas, les salariés ont bien intégré la culture du ticket »*, estime Suzanne Boé, responsable des nouveaux produits chez Ticket Restaurant, tandis que Laurent Permasse, directeur du Ticket social, assure que *« les femmes représentent 60 % des élus des CE et sont les meilleures alliées du dispositif »*.

Le dispositif doit encore évoluer sans perdre de son âme, conclut Pierre Héritier. L'ex-numéro deux de la CFDT dessine plusieurs pistes : *étendre la loi de janvier 1996* aux emplois de service effectués hors domicile, veiller à ce que le ticket ne se substitue pas à des activités existantes et, surtout, supprimer les crédits d'impôt pour affecter la somme correspondante (8 milliards de francs) au soutien des collectivités locales qui, elles, ne bénéficient pas d'exonération de charges.

Clarisse Fabre

Repères

● Par arrêté du 13 septembre 1996, *quatre sociétés sont habilitées* à émettre le titre emploi-service : Chèque Déjeuner a créé le chèque Domicile ; Chèque Restaurant le chèque Logis services ; Chèque de table, le Ticket social ; et Ticket Restaurant, le ticket Emploi-Domicile.

● Exemple du coût de revient du titre emploi-service pour un salarié : un comité d'entreprise acquiert un TES de 80 francs et le revend 50 francs au salarié (Il prend à sa charge 30 francs). *Le salarié déduit de son impôt sur* le revenu 50 % de la valeur du titre (80 francs) soit 40 francs, mais Il doit réintégrer la prise en charge de 30 francs dans son IR (2,50 francs). Soit un coût total de 80 – 30 – 40 + 2,50 = 12,50 francs.

● Selon une étude du BIPE et de l'Insee réalisée en 1992, une aide de l'Etat de 18 milliards de francs permettrait la création de 400 000 emplois de proximité en cinq ans.

Chez Rhône-Poulenc Agro, les débuts de l'expérimentation sont difficiles

Les pionniers, bien souvent, commencent par essuyer les plâtres. Le comité d'établissement (CE) du site lyonnais de Rhône-Poulenc Agro peut en témoigner. Son expérimentation du titre emploi-service (TES), lancée en octobre 1996, est encore dans une phase de tâtonnements.

L'aventure débute en 1995, lorsque, à l'initiative de la CFDT, premier syndicat dans l'entreprise, le CE commence à réfléchir à un dispositif permettant d'agir concrètement contre l'exclusion. Une solution apparaît : répondre aux besoins du personnel de ce centre de recherches, qui compte 600 salariés, dont un grand nombre de femmes, en proposant des services de proximité. Un choix qui ne fait pas entièrement l'unanimité. François Cazorla, élu CGT, préférerait que soient créés des *« emplois stables »*, avec l'installation d'une crèche sur place, par exemple, plutôt que de favoriser *« les petits boulots »*.

Créer des petits boulots, ce n'est pas le but, rétorque François Vergne, élu CFDT au CE, qui veut au contraire *« tirer ces emplois vers le haut, avec des prestations de qualité »*.

Accompagné tout au long de cette expérimentation par Lasaire grâce à un financement de la direction, le CE lance début 1996 un sondage auquel répondent 180 salariés. La moitié se dit intéressée par des services à domicile – ménage, etc. – et l'autre moitié par des services sur le lieu de travail – repassage notamment. Le TES, qui ne peut être utilisé pour des services hors du domicile, est adopté par le CE, qui choisit Chèque Domicile comme émetteur. Quant aux prestataires de service, ils sont tout trouvés : dans le Rhône existe, depuis 1995, une plate-forme Qualidom, qui regroupe 125 associations d'aide à domicile. Sur simple appel téléphonique à un numéro unique, chaque demande de particulier est orientée par Qualidom vers l'association adéquate.

CINQ TITRES PAR MOIS

Pour chaque titre, d'une valeur de 80 F, le CE prend à sa charge 40, 20 ou 10 F, en fonction des revenus du salarié et du nombre de parts fiscales ; une subvention cumulable avec la réduction d'impôt qui est appliquée sur les 80 F. Chaque salarié ne peut acquérir plus de cinq titres subventionnés par mois.

Le démarrage est très lent. Le CE achète 600 titres d'avance. *« 254 titres ont été vendus »* à ce jour, annonce Nicole Ethore, secrétaire administrative du CE. Huit salariés en ont acheté au début ; aujourd'hui, ils ne sont plus que trois. Pourtant, le personnel semblait intéressé, pour des raisons diverses. Au départ, ce sont surtout les cadres qui se sont renseignés, ceux qui employaient déjà une personne à domicile. *« Nous leur avons expliqué qu'avec le chèque emploi-service qu'ils utilisaient jusque-là, ils sont employeurs, alors qu'avec le titre, c'est l'association prestataire qui l'est*, précise Nicole Ethore. *Cela les attirait de n'avoir à s'occuper de rien. »*

Des freins sont apparus. Ceux qui avaient déjà une employée ne voulaient pas l'abandonner. Les salariés aux revenus les plus faibles ne se manifestent pas. *« Peut-être faut-il ajuster*, se demande François Vergne. *Il nous faut du temps pour trouver un équilibre. »*

En outre, dit Véronique Singer, chargée de projet chez Lasaire, *« les salariés comparent avec ce qu'ils payent habituellement en gré à gré ou au noir et ils ne voient pas clairement l'avantage de payer 80 francs de l'heure, même s'ils bénéficient d'une subvention »*.

Une difficulté supplémentaire est survenue début 1997, lorsque les associations ont voulu se faire payer les titres auprès de la Centrale de règlement des titres (CRT). Elles découvrent alors que le montant des frais prélevés par la CRT est *« exorbitant »*, dénonce Jean-Claude Lafforgue, directeur de la Fédération ADMR (Aide à domicile en milieu rural) du Rhône. *« Les frais s'élevaient entre 6 et 8 francs par titre. »*

L'ADMR, très implantée dans le département, avec ses 75 associations locales, décide alors de refuser les titres. Du coup, le CE n'en vend quasiment plus depuis. La situation s'est débloquée en mai grâce à un accord entre l'Union nationale des ADMR et la CRT. La demande devrait donc repartir, espère-t-on au CE, qui va relancer l'opération cet été.

François Vergne, lui, s'énerve un peu. *« Il y a tellement de lobbying de part et d'autre... Si nous n'arrivons pas à développer le TES, nous ferons autre chose, sans être obligés de passer par X intermédiaires. »* Le CE travaille d'ailleurs déjà sur un projet détaillé de repassage dans le 9e arrondissement de Lyon.

Francine Aizicovici

Une démarche éthique

Afin d'accroître le volume de la demande et de contrôler la qualité de l'offre de service, l'Inter CE du Rhône, qui rassemble 80 comités d'établissement, crée un groupe de suivi du titre emploi-service, avec différents partenaires, dont Lasaire et l'union départementale CFDT. Il sera chargé d'informer les CE sur le titre et d'en suivre l'utilisation. Des fiches de satisfaction seront distribuées aux utilisateurs.

Autre projet, sur lequel planche le CE de Rhône-Poulenc Agro : une convention Label +, par laquelle les associations prestataires de services s'engageront à respecter certaines règles. Par exemple, l'objectif de *« création d'emplois pérennes et qualifiés »* ou encore l'application d'une convention collective. L'association devrait aussi ne pas *« avoir recours aux heures supplémentaires »* et *« développer la professionnalisation et les qualifications, notamment par l'élaboration d'un plan de formation annuel »*. Une manière pour les CE de favoriser la création de vrais emplois et non de petits boulots.

L'individualisation des salaires progresse

LE POURCENTAGE D'ENTREPRISES n'ayant accordé que des augmentations générales diminue régulièrement depuis le milieu des années 80, passant de 66 % en 1986 à 46 % en 1995, tandis que s'accroît la part des augmentations individualisées dans l'évolution totale des salaires, surtout des cadres, selon l'enquête réalisée par la direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (Dares) sur les pratiques salariales dans le secteur privé.

L'intéressement aux résultats de l'entreprise ou aux gains de productivité des salariés se développe également. En 1992, 44 % des établissements relevant d'entreprises de plus de 50 salariés étaient couverts par un accord d'intéressement, et 21 % de l'ensemble des établissements avaient versé à leurs salariés des primes liées aux performances globales de l'entreprise.

Néanmoins, les augmentations générales de salaires, principal instrument d'une politique salariale recherchant avant tout l'équité et la paix sociale au sein de l'entreprise, gardent toujours une part prépondérante (70 à 80 %) dans l'évolution de la rémunération des salariés d'exécution. La prime d'ancienneté entre également dans la rémunération de quatre salariés sur dix en 1992. En revanche, la même année, seulement 7 % des établissements versaient à leurs salariés des compléments sociaux et moins de 10 % subventionnaient un comité d'entreprise.

Enfin, peu d'établissements ont un plan d'épargne-entreprise (moins de 5 % en 1992). Ils sont encore trois fois moins nombreux à disposer d'un système incitatif d'achat des actions de l'entreprise.

Près de 2,2 millions de salariés payés au Smic

11 % DES SALARIÉS (2,19 millions de personnes) ont été directement touchées par le relèvement du Smic au 1er juillet 1996, contre 11,2 % un an plus tôt. L'étude que vient de publier la Dares (ministère du travail et des affaires sociales) montre que la proportion de salariés payés au Smic demeure à son niveau des années 1987-1990, avant la mise en œuvre de la politique de relance de la négociation de branche et de réévaluation des minima conventionnels qui l'avait fait sensiblement se réduire entre 1991 et 1994.

L'hôtellerie-restauration, seule grande branche à ne pas disposer d'une couverture conventionnelle salariale générale reste, avec 41 %, le secteur qui emploie le plus de salariés payés au Smic.

La part des salariés rémunérés au Smic est traditionnellement beaucoup plus forte dans les petites unités. En juillet 1996, elle est treize fois plus élevée dans les établissements de 1 à 9 salariés (21,4 %) que dans ceux de 500 salariés et plus (1,7 %).

Le Smic touche toujours avant tout les salariées : 16,5 % des femmes sont au Smic contre 7,5 % des hommes. Mais, surtout, ce sont les jeunes (33,5 % des salariés au Smic ont moins de 26 ans) qui sont les plus concernés.

DÉPÊCHES

■ **FORMATION.** *Entreprises-Formation*, magazine édité par l'Association professionnelle pour la formation des adultes (AFPA), publie son centième numéro. A cette occasion, dans un dossier, il donne la parole à dix spécialistes et praticiens qui s'expriment sur les *« cent points-clés »* de la formation professionnelle continue.

Ceux-ci concernent dix thèmes : formation tout au long de la vie, reconnaissance-validation des acquis et des compétences, fonction formation dans l'entreprise, organismes, alternance, financement, régionalisation, autoformation, multimédia, dimension européenne. Pour chacun d'eux, les pratiques et les réflexions actuelles sont présentées ainsi que les pistes d'évolution qui se font jour.

Entreprises-Formation, 13, place du Général-de-Gaulle, 93108 Montreuil Cedex. Tél : 01-48-70-54-00. Prix du numéro : 65 francs.

■ **GESTION.** Le Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (Cirac) vient de publier une nouvelle étude : *L'enseignement des sciences économiques et de la gestion en Allemagne et en France. Conditions et perspectives d'une meilleure coopération.* Le document (104 pages, 120 francs) propose un éclairage analytique sur les structures de l'enseignement des sciences économiques et de la gestion et sur leur ancrage institutionnel en Allemagne et en France. Il fait le point sur l'organisation et les contenus de ces formations et compare leurs évolutions récentes dans les deux pays.

Rens : Cirac. Tél : 01-47-57-55-11.

■ **MALADIES PROFESSIONNELLES.** 3,4 millions de salariés, soit plus d'un sur quatre, connaissent des contraintes articulaires pendant leur travail : gestes répétitifs à cadence élevée ou position forcée d'une ou plusieurs articulations. Ces contraintes sont souvent associées à d'autres astreintes physiques (manutention, bruit, froid, station debout prolongée...). Plus de la moitié des salariés exposés à des contraintes articulaires risqueraient, d'après le jugement des médecins du travail, de développer une pathologie.

Le secteur qui expose le plus ses salariés aux gestes répétitifs est l'industrie de l'habillement et du cuir, fortement féminisée. Viennent ensuite les industries agricoles et alimentaires, l'industrie textile et celle du bois et du papier, qui emploient un grand nombre d'ouvriers non qualifiés. Dans tous ces secteurs, l'exposition concerne plus fréquemment les femmes que les hommes.

AGENDA

● **FILIÈRES.** A l'occasion de son cinquantième anniversaire, l'Alliance universitaire de Grenoble (AUG) organise à Grenoble, le 20 juin prochain, un séminaire autour du thème : *« L'entreprise, acteur de la formation supérieure ? »*, avec la participation de Roger Fauroux, président d'honneur de Saint-Gobain et de Bernard Decomps, directeur de l'Ecole normale supérieure de Cachan. Quatre ateliers au programme : *« Comment développer et valider les compétences dans le cadre d'un projet de formation »*, *« Quelles sont les attentes des PME vis-à-vis de l'université ? »*, *« 10 000 stagiaires chaque année dans notre académie. Gageure ou opportunité ? »*, *« Quel rôle actif l'entreprise peut-elle jouer dans l'orientation des étudiants face au choix très large des filières et des passerelles existantes ? »*

Contact : AUG. Tél : 04-76-82-77-31.

● **AÉRONAUTIQUE.** Pour la deuxième fois consécutive, le Forum Air et Espace organisé par le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (Gifas) ouvrira ses portes, les vendredi 20 et samedi 21 juin, sur le Salon du Bourget. Il accueillera pendant ces deux jours les jeunes passionnés de sciences et techniques à la recherche d'une formation, d'un stage ou d'un emploi. Quarante écoles d'ingénieurs, universités, IUT, Centres de formation par l'apprentissage et lycées seront réunis pour les informer, ainsi qu'une trentaine d'entreprise aéronautiques et spatiales.

● **TERRITOIRE.** Les 27 et 28 juin prochains, le Futuroscope de Poitiers accueillera les premières Rencontres européennes de l'excellence territoriale (Eurexcter). Eurexcter est un programme communautaire développé à l'initiative conjointe du Centre européen des entreprises publiques (CEEP) et de l'Institut social européen de la confédération européenne des syndicats, sur financement de fonds structurels européens.

Les rencontres de Poitiers accueilleront des participants venus des différents pays de l'Union européenne et des Etats-Unis qui étudieront les nouvelles donnes et les nouveaux enjeux du management des territoires.

Contact : Eudoxie. Tél : 01-47-37-60-43.

Les lapsus au bureau, indicateurs du climat interne

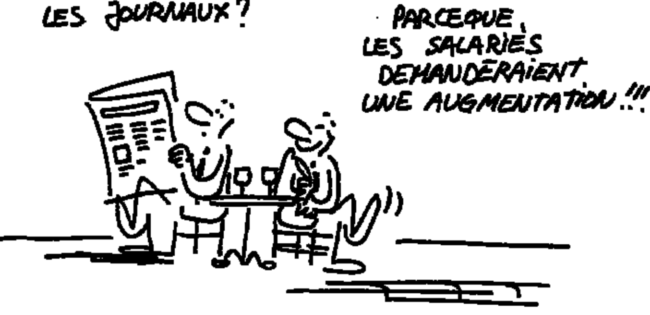
Management. Entre le « chef de sévices » et le « bilan de l'année écroulée », un album illustré recense des expressions révélatrices du malaise en entreprise

Madrid, un splendide hôtel-château espagnol où le directeur général d'une entreprise internationale a décidé de réunir autour de lui son état-major. Le décor rend le moment solennel. Objectif ? resserrer les liens de l'équipe, qui ne donne pas le meilleur d'elle-même, chacun de ses membres préférant jouer une carte individuelle. Le séjour, c'est pour essayer de repartir sur des bases nouvelles. D'abord parler, mettre à plat, puis construire à nouveau. Il est 8 h 30, ce lundi matin, le moment du discours de bienvenue. Le directeur général l'a préparé, répété. Il veut être *« positif »*, *« bienveillant »* et *« chaleureux »*. Souriant, il commence : *« Madame, Messieurs, je suis heureux d'être là avec vous dans cette équipe de diversion générale... de direction générale. »* Trop tard. C'est le lapsus qui tue. *« Pour masquer les incompétences qui rongent et pourrissent, les directions générales font parfois diversion*, commente simplement Jean-Guy Millet, directeur d'Hommes & Managers, cabinet spécialisé dans le conseil en management. *Et ce juste au moment où les collaborateurs dans le doute attendent exemplarité et solidarité. »*

A force d'arpenter les entreprises depuis une dizaine d'années, le consultant, reprenant au bond l'idée de l'un de ses équipiers, Bertrand Parizet, s'est lancé il y a plus d'un an et demi dans une drôle d'initiative, tout à fait originale : rassembler les lapsus entendus au cours des missions des uns et des autres, sans omettre d'écrire le contexte dans lequel ils ont été prononcés et les réactions qui s'ensuivirent. *« C'est vrai qu'au départ le ludique a pu l'emporter ; nous nous faisions plaisir*, reconnaît-il. *Par la suite, nous nous sommes rendus compte de la valeur pédagogique de ce travail. Il fait écho, renvoyant à des questions que tous ceux qui ont des responsabilités hiérarchiques doivent se poser. »*

En bout de course, un album qui vient juste d'être publié : *Lapsus révélateurs de la vie de bourreau... de bureau !* (éditions Eyrolles, 55 F), illustré par Gabs, qui, lui aussi, décode depuis longtemps en dessins la réalité des entreprises. Soixante pages environ qui mettent en scène vingt-cinq lapsus autour de cinq thèmes : l'appréciation, l'équipe, la qualité des relations et des services, la gestion des ressources humaines, le leadership. On y trouve de nombreuses « perles ». Un manager est en train de suivre une formation destinée à lui apprendre, en principe, comment mener à bien un entretien d'évaluation. Il se lance, prêt à traiter *« à égalité de dignité son collaborateur »* : *« Cher Monsieur Durand, je suis heureux de vous accueillir pour cet entretien d'appréciation. Faisons le bilan de l'année écroulée »*. Un « r » de trop qui fait mal, car il renvoie, comme l'expliquent les auteurs de l'album, *« aux propres insuffisances, aux doutes et aux résultats décevants du cadre qui s'exprime »*.

Pauvre M. Picard... S'il avait su, cet employé à l'administration des ventes n'aurait sûrement pas abordé avec gaillardise son directeur, rencontré par hasard dans un couloir. Cela lui aurait sûrement évité un bel impair ; la discussion s'engage sur le management de l'entreprise, et sur la nécessité d'être à la fois flexible et puissante. Mi-ironique, mi-flatteur, le salarié lance à son interlocuteur, yeux clairs, lunettes en acier, connu pour son intelligence austère : *« Dans les circonstances actuelles, nous avons besoin à tous les niveaux de la hiérarchie de leaders froids, comme vous, Monsieur le directeur. »* *« Froid »* pour *« fort »*. Condamnation inconsciente des technocrates au visage lisse qui rationalisent à outrance.



© EYROLLES

L'un des éléments qui frappe le plus à la lecture du livre tient à l'écrasante majorité des lapsus négatifs : 23 sur 25. Deux exemples « positifs » parviennent à sauver la mise, mais de justesse : *« je veux qu'on m'aime »* (je veux quand même) et *« la variable principale sur laquelle vous pourrez jouir »* (vous pourrez jouer). *« Le management se veut sérieux, rationnel*, explique Jean-Guy Millet. *Les manuels, le vocabulaire employé sont les garants de cette rigueur alors qu'en réalité nous naviguons en plein irrationnel. Nous nous sommes vite rendus compte que, derrière beaucoup de ces lapsus, c'est la souffrance qui remontait à la surface. La souffrance et la violence. Reflets de ce que les gens endurent actuellement dans l'entreprise. »* Cette violence est tout à fait évidente dans le chapitre consacré aux ressources humaines. Entre *« le chef de sévices »* et *« le cacalogue de formation »* assez réjouissants, un cas, surtout, plante le décor : dans une entreprise qui doit affronter une crise très importante, chaque responsable présente son plan d'action pour redresser la situation. Vient le tour du directeur des ressources humaines, qui annonce, sans aucune surprise, un plan de restructuration. 300 postes sur 1 700 doivent être supprimés. L'homme est jeune, ému par les décisions à venir : *« Messieurs, pour étayer mes propos, je vais vous expliquer les tableaux de mort des ressources humaines. »* Les tableaux de bord, outils préférés des managers, condensent ratios et chiffres. *« Bref, c'est neutre, froid, impersonnel et sans vie »*, et se rayent d'un grand trait dans un bureau lointain quand l'heure des réductions d'effectifs a sonné. Seulement, derrière les chiffres de la masse salariale, il y a les salariés, justement, et leur mort professionnelle qui se profile dès que les charrettes débutent ou reprennent.

On pourrait croire le livre anecdotique. Il l'est, en effet, par le choix des situations décrites et le fait qu'un lapsus renvoie au seul individu qui le prononce. Pour autant, on se trouve bien au-delà. Jean-Guy Millet a ainsi été étonné des retours obtenus dès les premiers envois du livre. *« Les gens rient, mais confirment sans tarder l'importance du non-dit en entreprise et ce que ce dernier cache comme malaises. Ils se mettent alors à raconter leur lapsus ou ceux d'un de leurs collaborateurs, tout contents de leur originalité. »* Le sujet est loin d'être épuisé. La moisson de l'équipe du cabinet conseil est telle qu'un deuxième livre est en piste. Il est même prévu de faire appel aux lecteurs.

Marie-Béatrice Baudet

Incorrigible inconscient

Concept freudien, le lapsus est une manifestation de l'inconscient. Il est, comme on dit, *« révélateur »* dans la mesure où il échappe au sujet et à ses mécanismes de défense. Accident de langage, il fait émerger ce qui ne doit pas être dit : le refoulé, le caché et laisse transparaître soit un désir, une pulsion ou un sentiment. Il démontre que ce qui se joue consciemment n'est en partie qu'une mascarade. Les enjeux et les représentations véritables sont ailleurs.

L'humour n'en est pas très éloigné dans la mesure où, lui aussi, attire le regard vers une autre scène, mais de manière – au moins en apparence – plus contrôlée.

Didier Lauru, psychiatre, psychanalyste, qui a apporté son écot au livre insiste pour rappeler que *« n'y sont pas délivrées des interprétations, mais des pistes de sens. Chaque porte, comme chaque lapsus,* poursuit-il, *possède sa propre clé qui indique la marque du singulier, de l'unique de celui qui le profère »*.

SOS médecins en Norvège

Emploi. Le pays qui vieillit manque de spécialistes et recrute à l'étranger

La Norvège, qui compte moins de 5 millions d'habitants, manque de médecins, particulièrement dans les services publics de la santé (un millier environ). Elle s'est donc décidée à lancer une vaste *opération de séduction auprès de* généralistes et de spécialistes étrangers : suédois, finlandais, danois, allemands, mais aussi français, dont les candidatures transitent par l'ANPE internationale. Depuis le mois de mai, les agences nationales pour l'emploi des deux pays ont rendu officielle une collaboration qui remonte à fin 1996, mais mise en veilleuse pendant le conflit des internes.

« Rarement, un Etat a déployé autant de moyens pour attirer des candidatures étrangères », souligne Daniel Chenillat, le directeur de l'ANPE internationale, qui ajoute : *« C'est aussi la première fois qu'un tel partenariat s'instaure entre deux services publics de l'emploi. »*

CONDITIONS GÉNÉREUSES

Peu connue des Français, la Norvège ne sous-estime pas les obstacles à la mobilité : la pénurie de personnel médical touche surtout le nord et l'ouest du territoire ; deux régions réputées difficiles pour leur climat et leur isolement géographique, même si des Français expatriés vantent la chaleur de l'accueil et l'ouverture d'esprit des habitants. Un candidat doit également s'attendre à des *« différences culturelles parfois importantes »*, précise le communiqué de presse de l'ANPE.

Mais l'Etat norvégien propose une compensation de choc avec une formation linguistique intensive de 360 heures et un salaire de 295 000 francs annuel pour un médecin généraliste débutant ; rémunération susceptible d'évoluer selon les spécialités, l'expérience et la région de travail jusqu'à environ 600 000 francs, selon l'ANPE internationale. Incitations fiscales – dans ce pays lourdement imposé –, ainsi qu'offres de logement s'ajouteront à l'addition du gouvernement norvégien.

L'appât du gain suffira-t-il ? L'ANPE mise sur la sélection d'une quarantaine de médecins, qui auront préalablement franchi deux barrières administratives : avoir accompli son cycle complet d'études et avoir obtenu son diplôme de généraliste ou de spécialiste dans un des pays de l'Espace économique européen (EEE), qui regroupe les Quinze plus la Norvège et l'Islande. *« Cette condition met en échec les candidatures d'individus ayant démarré leurs études hors de l'EEE et les ayant achevées dans cette région »*, poursuit Daniel Chenillat.

Compte tenu d'une société vieillissante, les spécialités les plus recherchées sont la gériatrie, la rhumatologie, mais aussi la radiologie, l'orthopédie et l'anesthésie. Pour l'instant, l'ANPE internationale découvre surtout un public peu au fait des techniques de recherche d'emploi. Beaucoup de médecins ne savent pas rédiger un CV et certains ont même envoyé leur lettre de motivation sur une feuille d'ordonnance !

Les raisons du manque d'effectifs dans le personnel médical ne font pas l'unanimité. Selon les autorités, le système de formation n'arrive plus à faire face à la demande croissante de soins : outre la durée des études (six ans et un an et demi d'internat), les contraintes du métier (en particulier, la charge de travail) dissuaderaient les jeunes de s'engager dans les études de médecine.

« Le problème vient avant tout de la sélection à l'entrée : elle est tellement sévère qu'il y a très peu d'élus, ce qui est paradoxal en période de pénurie », corrige Hélène Birkeland, chirurgien-dentiste à Oslo. Qui plus est, les écarts de rémunération entre public et privé – qui se montre plus généreux – incitent les praticiens hospitaliers à accomplir des heures supplémentaires dans le secteur libéral.

Le gouvernement norvégien, qui tente d'enrayer ce mouvement et de lancer des réformes se heurte à une forte résistance de la profession, comme l'a montré la récente grève du 28 mai dans la capitale. En embauchant à l'étranger, le ministre de la santé cherche à faire pression sur l'ordre des médecins, estiment certains. Tant que la profession ne se montrera pas plus ouverte, l'Etat recruteur ira « pêcher » au large des côtes.

Clarisse Fabre

L'individualisation des salaires progresse

Près de 2,2 millions de salariés payés au Smic

صكرا من الاهل

Gestion - Finance

Gestion - Finance

Grande banque internationale recherche



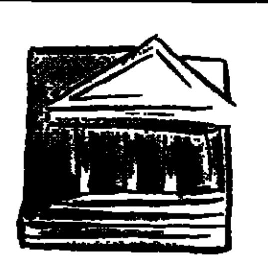
Contrôleur de gestion

Vous prenez en charge la coordination des entités Contrôle de Gestion *de la Branche Internationale* en vue de renforcer la qualité et la fiabilité du reporting des résultats. Vous harmonisez les méthodes actuelles de gestion et avez un rôle essentiel dans la conception et la mise en place des tableaux de bord destinés à la Direction de la Branche Internationale. Vous travaillez en étroite collaboration avec les responsables du Contrôle de Gestion et de la Comptabilité du Groupe.

De formation supérieure (Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs), âgé de 30 ans environ, vous avez acquis une expérience de 5 années en contrôle de gestion ou en audit bancaires. Une solide connaissance des produits de marché est indispensable. Ce poste requiert de fortes capacités d'analyse, de rigueur et de communication..

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous la *référence 46643* à PRESS EMPLOI, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM



Notre métier :

simplifier l'avenir de nos clients en leur proposant des produits d'assurance-vie, de prévoyance, d'épargne ou de couverture de retraite. Le goût de l'innovation, le sens de l'initiative et l'ouverture d'esprit caractérisent les 800 collaborateurs de notre groupe, qui cultivent avec enthousiasme un véritable esprit d'entreprise, tourné vers l'avenir et l'international.

Jeunes Diplômés Grandes Ecoles

Débutants ou 1ère expérience

X, Centrale, Mines, Ponts, ENSAE, HEC, ESSEC

CONTRÔLE DE GESTION

Réf. 6122

Vous souhaitez exercer des fonctions de contrôle et d'études au sein d'une équipe rattachée à la Direction Générale.

Rigoureux et doté d'un bon esprit de synthèse, la complexité liée à un fort développement vous motive. Votre sens de l'analyse vous permet d'intervenir sur le secteur international comme sur la France. Votre anglais est courant et vous connaissez *une ou deux autres langues.*

Si vous souhaitez participer à l'élaboration des tarifications et aux études de rentabilité en étant responsable de l'analyse de l'évolution des coûts, ce premier poste vous offrira, à moyen terme, des perspectives d'évolution dans un des tous premiers groupes européens de services financiers.

CONTRÔLE FINANCIER

Réf. 6124

Chargé du reporting financier de Cardif, vous calculez la marge en la projetant sur les périodes futures ; vous suivez l'évolution de l'adossement actif/passif. Vous établissez les consignes de gestion à partir du suivi des conséquences des opérations financières à l'actif et de l'évolution du passif.

Vous assurez également le suivi du compte de résultat ; vous validez les arrêtés comptables et effectuez des simulations.

De solides compétences techniques - instruments financiers, notions comptables et micro informatique - vous sont indispensables pour réussir. Ce poste vous apportera une bonne connaissance des marchés financiers et de l'assurance-vie.

Forts de cette première expérience du contrôle financier, vous pourrez ensuite évoluer vers des fonctions stratégiques dans l'entreprise.

Adressez votre dossier de candidature sous la réf. choisie à Emmanuelle Babinet - Compagnie Bancaire - 5, avenue Kléber - 75116 Paris ou retrouvez-nous sur le web : www.cie-bancaire.fr







FISCALISTE OPÉRATIONNEL

***Mission :** en liaison avec les services opérationnels et fonctionnels (juristes, financiers, commerciaux, ingénieurs d'affaires...), vous êtes pleinement impliqué dans un rôle de conseil fiscal pour des opérations réalisées tant en France qu'à l'étranger.*

Au sein de l'équipe fiscale, vous serez responsable d'actions très variées et participerez aux réponses à appels d'offres, suivi de contrats, mise en place et gestion fiscale des filiales étrangères...

***Profil :** diplômé d'un 3ème cycle (spécialisation Droit Fiscal) vous avez acquis de solides connaissances juridiques et comptables, développées au cours d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans en tant que fiscaliste. Dynamisme, autonomie, aptitude au travail en équipe et qualités relationnelles seront les clés de votre réussite. Anglais courant. Troisième langue appréciée. Mobilité pour déplacements occasionnels.*

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rém. actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous réf. 61.5537/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Contrôleur de gestion projet

L'action chez ABB, géant mondial de l'électrotechnique, est une valeur de tous les instants, de toutes les situations. Si vous aussi vous faites de l'action une valeur d'entreprise, vous avez votre place au sein d'ABB Energie, notre filiale spécialisée dans la production, le transport, et la distribution d'énergie.

Rattaché au directeur financier, vous assurez le contrôle de gestion d'une activité de vente et de réalisation de systèmes. Responsable du suivi financier (marges, cash-flow...) de gros projets (10 à 150 MF), vous intervenez au niveau des offres commerciales pour la validation des aspects juridiques et des riques financiers, et vous apportez conseils et supports à l'équipe commerciale pour parvenir à vos objectifs.

A 30 ans environ, vous êtes une personne déterminée et décidée. Votre formation en école supérieure de commerce et une expérience professionnelle similaire vous ont permis d'acquérir de solides connaissances en matière juridique, notamment en contrats commerciaux. La maîtrise de l'anglais est nécessaire pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence CG/LM à Noëlla Mercato, ABB Energie, 6-8 rue des Peupliers, BP 430, 92004 Nanterre Cedex.



MEDIA SYSTEM

Groupe industriel et commercial multisite (650 MF CA) opérant dans le secteur hautement compétitif du textile recherche un

Responsable Organisation et Gestion

résolument tourné vers notre performance

Auprès de la Direction Générale vous serez chargé de conduire toutes les missions associant contrôle de gestion et organisation pour proposer et accompagner la mise en place de solutions visant à optimiser la performance du groupe : amélioration d'outils de gestion, études de productivité, analyses d'investissements...

Diplômé d'une formation supérieure commerciale ou d'ingénieur, votre expérience d'environ 8/10 ans vous a conduit idéalement à exercer dans le conseil en organisation – de préférence en milieu industriel lié à des produits grand public – ainsi qu'en entreprise à un poste de contrôle de gestion.

Ce poste basé à Paris nécessite sens de l'analyse, pragmatisme, goût du résultat mais aussi de réels talents relationnels et la parfaite maîtrise de l'anglais. De nombreux déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo, s/réf. H1919 à notre conseil COR'EX, 11, av. Myron Herrick, 75008 Paris.



associé de







Nous sommes le 1er Producteur européen et français de volailles : CA 7,8 milliards de F en produits finis, 7 500 salariés répartis sur une cinquantaine d'établissements, en France et dans la CEE. Pour notre Service Contrôle de Gestion, basé au siège social du Groupe (Châteaulin - 29), nous recherchons un

CONTRÔLEUR DE GESTION H/F

A 27/33 ans environ, de formation Sup de Co option Finance, ou Ecole d'Ingénieur avec une spécialisation Finance ou Contrôle de Gestion, vous possédez une 1ère expérience de 3 à 5 ans de la fonction acquise, si possible, en entreprise industrielle de type agro-alimentaire.

Une bonne maîtrise d'Access et d'Excel est nécessaire. La connaissance de la gestion des stocks en multi-établissements et en multiproduits serait souhaitable.

Votre mission sera d'élaborer les tableaux de bord mensuels et les budgets, de suivre et de contrôler en permanence les coûts de revient et d'assurer la responsabilité de la tenue des stocks, en termes de comptabilisation et de rédaction des procédures pour le contrôle des flux.

Résidence sur le secteur de Châteaulin (29) impérative.

Merci d'adresser lettre + CV + photo sous réf. 97/10 à notre Conseil :
SCORE - BP 43 - 29150 PORT LAUNAY.



GRAND GROUPE AÉRONAUTIQUE RECHERCHE

RESPONSABLE CONSOLIDATION ADJOINT

Vous serez chargé :

- D'assurer, en liaison avec le responsable actuel, les prévisions et la production des états financiers trimestriels et annuels, puis de prendre en charge la consolidation dans un délai de 18 mois maximum.
- De développer les procédures de consolidation / reporting dans le cadre d'une démarche de réduction de délai.
- De veiller à l'amélioration permanente de la qualité.
- *De procéder à des études sur le groupe.*

Profil recherché :

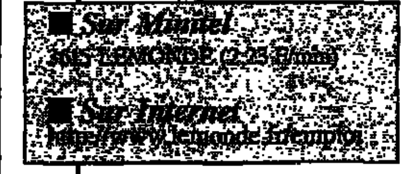
Ce poste sera confié à un cadre de formation supérieure (DESCF ou ESC).
Il devra justifier d'une expérience professionnelle de 4 à 5 ans dont 2 ans minimum en consolidation.
Connaissance du logiciel CONCEPT CONSOLIDATION exigée.
Aisance relationnelle et rédactionnelle - Goût du travail en équipe.
Anglais courant indispensable - Poste avec responsabilité hiérarchique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions (sous réf. N° 9769) a :
LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05.

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé. *Mise à jour hebdomadaire le jeudi*



Une façon

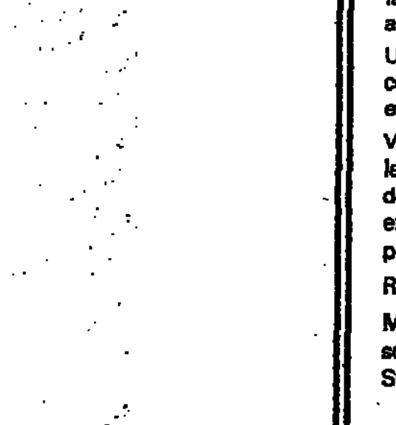
SIMPLE

FIABLE

EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue





Conseil et Audit



Notre Groupe CAP GEMINI est leader européen dans le domaine du service et du conseil en systèmes d'information. Nous accompagnons nos clients dans la transformation de leur entreprise, en particulier par la mise en place de solutions à base de progiciels intégrés (plus de 500 projets réalisés dans 15 pays). Pour répondre à l'attente de nos clients nationaux, comme internationaux, nous renforçons l'ensemble de nos centres de compétences répartis sur toute la France (Paris et 25 villes en province) par l'intégration de

30 EXPERTS FONCTIONNELS

• gestion de production • administration des ventes et distribution • approvisionnement • finance et contrôle de gestion • ressources humaines.

Devenez CONSULTANT SAP (formation en octobre 97)

Votre expertise : • 28/38 ans • diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, • vous avez une réelle connaissance des organisations et des fonctionnements des entreprises acquise pendant une période de 2 à 10 ans dans les services opérationnels d'une entreprise ou dans un cabinet de conseil, si possible dans un contexte international. • vous maîtrisez l'un des domaines fonctionnels précités. L'expérience de la mise en place de progiciels est un sérieux atout. La maîtrise de l'anglais est indispensable et celle de l'allemand représente un avantage significatif.

Un métier passionnant : • Autonome et pleinement responsable dans votre domaine, vous conduisez et menez à bien, pour nos clients, des missions et projets de mise en place de SAP • En véritable conseil, vous animez des réunions d'utilisateurs, participez à des opérations de formation et de paramétrage • Garant de la qualité et partie prenante dans l'évolution de notre offre, vous contribuez ainsi à notre développement et réputation.

Esprit de synthèse, excellent relationnel et disponibilité vous permettent, après formation au progiciel SAP R/3, d'être très rapidement reconnu comme un spécialiste capable d'apporter des conseils et solutions de qualité.

Merci d'adresser ou de télécopier votre candidature (CV, photo, lettre de motivation et rémunération actuelle) en portant la référence choisie sur lettre et enveloppe :
***pour Paris** : réf. 4/4023 à OPTEAMAN, Le Quintet A - 12 rue Danjou - 92517 Boulogne cedex. Fax : 01 47 61 49 45.*
***pour la Province** : réf. 4/4034 à Emmanuelle Calvet - CAP GEMINI - 4/5 place Charles Hernu - BP 2122 - 69603 Villeurbanne cedex.*

EXPERTISE - CONSEIL

« Réconcilier l'économique et le social »



ALPHA CONSEIL

- Nous apportons à nos clients, les comités d'entreprise et les représentants du personnel, l'expertise et le conseil dont ils ont besoin lors de projets d'aménagement/réduction du temps de travail ou de projets de changement technologique et, plus généralement, sur les questions liées aux changements d'organisation du travail.
- Nous mettons en action des équipes pluridisciplinaires proposant des solutions créatives, originales et opérationnelles.
- Nous souhaitons vous impliquer activement dans le développement d'un groupe de 250 personnes qui saura vous donner diversité et perspectives.

Consultants Seniors

A PARIS & LYON

➤ Vous avez une expérience d'environ 10 ans dans l'entreprise et/ou le conseil. Vous êtes diplômé(e) d'une grande école ou d'un 3ème cycle.

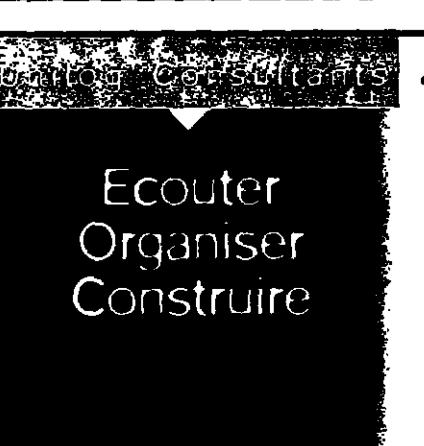
➤ Vous avez idéalement une double expérience industrielle et ressources humaines.

➤ Vous êtes à l'aise pour animer ou pour vous insérer au sein d'une équipe chargée d'évaluer des projets sous leurs aspects stratégiques, économiques, techniques, organisationnels et humains.

➤ Vous savez anticiper les conséquences des changements d'organisation sur les salariés, leurs conditions de travail et d'emploi.

➤ Vous avez démontré votre aisance dans des situations relationnelles complexes et de haut niveau.

Envoyez votre dossier de candidature (lettre, photo, CV, prétentions...)
à ALPHA CONSEIL - Direction des Ressources Humaines
20-24, rue Martin Bernard - 75647 Paris Cedex 13



a le verbe actif

Avec 2100 personnes, le groupe UNILOG est l'un des premiers acteurs français de Conseil et d'Ingénierie en Système d'Information.

UNILOG CONSULTANTS, filiale spécialisée, a pour principale vocation :
• de décliner les projets stratégiques des Entreprises en «plan de progrès» et de les aider à les mettre en œuvre.

Ses missions concernent généralement trois leviers majeurs de «l'Evolutique®» :
• les Systèmes d'Information et les technologies associées,
• les processus, les activités et les structures du cœur du métier de l'Entreprise,
• la motivation et le savoir-faire des hommes.

Pour mener ces missions et ultérieurement les encadrer, nous recrutons des Consultants de formation Grandes Écoles ou scientifique .

Consultants Seniors

Vous avez 4 à 6 ans d'expérience professionnelle, dont une partie en cabinet de conseil. Vous avez une connaissance approfondie des secteurs : banque ou assurance ou caisse de retraite. Vous disposez impérativement d'une solide culture en technologie de l'Information, en organisation et/ou en conduite du changement appliquée aux ressources humaines.

Consultants

Vous avez une première expérience de 2 à 3 ans, au cours de laquelle la mise en œuvre des Systèmes d'Information représente une part prépondérante. Vous avez une culture générale des secteurs : banque ou assurance ou caisse de retraite. Vous disposez impérativement d'une bonne culture en technologie de l'Information.

Vous aurez, au sein d'UNILOG CONSULTANTS, l'opportunité de développer votre potentiel au cours de missions motivantes. Vous pourrez évoluer en fonction de votre dynamique et de votre capacité relationnelle vers un rôle d'encadrement et de développement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous la référence CCR/CS/06, en précisant le poste choisi, à :
UNILOG CONSULTANTS - C. Clercq-Roques - 97, bd Péreire - 75017 PARIS.



CONSULTANT SENIOR

Avec une équipe pluridisciplinaire de 250 personnes, un portefeuille d'activités diversifiées dans le domaine des prestations intellectuelles, le Groupe Algoe est l'un des premiers groupes de conseil français, allié à un solide réseau de partenaires internationaux.

Nous vous proposons de rejoindre à PARIS notre équipe, spécialisée dans le recrutement de cadres et dirigeants comme Consultant Senior

A 35 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur, maîtrisant l'anglais, vous avez une expérience significative dans la fonction ressources humaines, au sein d'une grande entreprise internationale ou du métier de consultant en recherche de cadres.

Vous souhaitez développer votre expertise, vos qualités relationnelles à haut niveau au sein d'un groupe pour qui le métier de conseil est synonyme de rigueur, professionnalisme, véritable esprit d'équipe et passion.

Merci d'adresser votre dossier à Carole de CHILLY, sous réf. 593 M, qui le traitera en toute confidentialité. IBD-ALGOE - Tour Gamma A - 193 rue de Bercy - BP 410 - 75560 Paris cedex 12.
e-mail : 101511.1351@compuserv.com



SFAC
ASSURANCE CREDIT

La SFAC - 900 personnes plus de 2,4 Milliards de Frs de CA en 1996 - est une des sociétés du groupe EULER, plus de 2200 collaborateurs répartis en Europe et aux USA - 5 Milliards de Frs de CA - numéro 1 mondial sur le marché de la protection et la gestion du compte-clients des entreprises.
Nous recherchons pour notre filiale SFAC CREDIT, en charge du recueil de l'information économique et financière et de la surveillance des risques de plus de 900 000 entreprises,

PARIS ÉTOILE

Adjoint au Responsable du Département Organisation Etudes et Développement

Votre profil : de formation Grande Ecole d'Ingénieurs (X, Centrale, Mines, Ponts...) vous avez, à 35 ans environ, une expérience significative en organisation, management, systèmes d'information et statistiques acquise dans un cabinet de conseil ou dans une société du secteur de la banque ou de l'assurance.

Des compétences méthodologiques en organisation, une pratique de la gestion de projets complexes sont obligatoires ainsi qu'une parfaite maîtrise de la langue anglaise que requiert la dimension internationale de l'activité du département.

Votre mission :
• animer et coordonner les services études, organisation, infocentre, statistiques (une vingtaine de collaborateurs),
• conduire directement des études importantes et assurer la veille technologique.
• interface entre notre Direction et la Direction des Systèmes d'Information, assumer le rôle de maître d'ouvrage de nos projets informatiques.

Curiosité, goût pour l'animation d'équipes, force de persuasion et sens prospectif sont les qualités que nous privilégierons dans notre sélection.

Merci d'envoyer lettre, CV, prétentions et salaire actuel sous référence LAL97 à EL CONSEIL - 67, rue d'Amsterdam 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.

Publipanel

CIRCEA

Editeur et Intégrateur depuis 15 ans de systèmes d'information pour les compagnies d'assurance, CIRCEA recherche

CONSULTANTS ASSURANCE VIE ou IARD

Vous apportez votre connaissance des produits et de la gestion de l'assurance aux équipes commerciales et techniques, vous participez à l'évolution fonctionnelle des solutions, vous êtes amenés à conseiller les clients sur l'utilisation optimale des systèmes mis en place.

Profil recherché : Diplômé de l'enseignement supérieur (grande école, université), vous disposez d'une première expérience significative dans le secteur assurance (dans des fonctions d'organisation, d'actuariat...), au sein d'une compagnie ou d'un cabinet de conseil ; excellent relationnel et facultés d'adaptation nécessaires ; disponibilité et mobilité (courts déplacements en Europe) ; anglais indispensable.

Poste basé à Puteaux La Défense

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) sous réf. CS0697 à S. Bailly-Salins
CIRCEA - 3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX Cedex

Hongrie • Est • Ile-de-France • Ouest • Nord • Italie • Espagne

Moog Consult Ouest

s'implante à ANGERS

Alain JEUDY vous propose de partager avec lui une nouvelle approche des relations sociales et de bénéficier de la force et du savoir-faire d'un réseau national et international.

■ Recrutement de cadres et dirigeants
■ Evaluation

17, avenue de la Grande Pièce - 49240 AVRILLE.
Tél. : 02.41.33.81.70 - Fax : 02.41.33.81.71.

MOOG Consult

Suède • Rép. Tchèque • Afrique du Sud • Roumanie • Rhône-Alpes

dit



ALPHA

Consultants Seniors

CONSULTANT SENIO

هكذا من الاجل

Marketing - Communication

Saint-Quentin-en-Yvelines (78)

Directeur du Marché des Particuliers

AVEC 28 MILLIARDS DE FRANCS EN TOTAL DE BILAN EN 1996, 950 MILLIONS DE FRANCS DE FONDS PROPRES, 820 COLLABORATEURS, LA CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE OUEST RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT SON

Sous la responsabilité directe du membre du Directoire en charge du pôle Réseau et Développement, vos 2 missions principales seront :

- de concevoir dans le cadre des orientations stratégiques de l'entreprise, le plan marketing du marché des particuliers et de piloter, coordonner et contrôler les actions relatives à votre marché.
- de manager les équipes placées sous votre responsabilité (25 pers.).

VOUS AUREZ À :

- participer à l'élaboration de la stratégie à moyen terme du pôle Réseau et Développement,
- anticiper et veiller à l'adaptation de l'offre commerciale de l'entreprise,
- organiser et contrôler la réalisation du programme d'action commerciale,
- garantir la maîtrise des budgets.
- superviser les plateaux téléphoniques et la banque par téléphone, en garantir et en assurer le développement,
- représenter l'entreprise auprès des instances du réseau et de la profession.

De formation Bac + 4/5 ou grandes écoles (HEC, ESSEC, Sciences Politiques, ESC...), entre 35 et 40 ans, vous avez acquis à travers une expérience bancaire d'au moins 5 ans sur un marché grand public, une excellente culture économique, financière et informatique.

Cela vous a donné de solides connaissances des produits et services bancaires et une très bonne pratique des techniques de marketing et de promotion des ventes.

Vous maîtrisez les techniques de management d'équipe, de conduite de projet et d'animation de réunion.

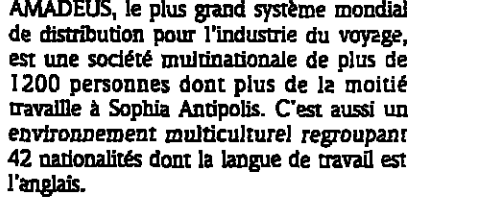
Vous avez des qualités de créativité, d'analyse et de synthèse, de conceptualisation, de structuration et d'expressions écrite et orale.

Vous disposez enfin de facultés relationnelles vous donnant la capacité à travailler en parfaite transversalité dans l'entreprise, comme à la représenter à l'extérieur.

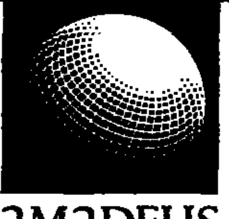
Si ce poste, à fort potentiel de développements, personnel et professionnel, vous intéresse, merci de faire acte de candidature (lettre de motivation, CV, photo et rém. actuelle) sous réf. DMP auprès de Frédéric SERRES DRH, Caisse d'Epargne Ile-de-France Ouest, 14 av du Centre, 78067 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex.

LBW

CAISSE D'EPARGNE
ILE-DE-FRANCE OUEST



AMADEUS, le plus grand système mondial de distribution pour l'industrie du voyage, est une société multinationale de plus de 1200 personnes dont plus de la moitié travaille à Sophia Antipolis. C'est aussi un environnement multiculturel regroupant 42 nationalités dont la langue de travail est l'anglais.



aMaDEUS
GLOBAL TRAVEL DISTRIBUTION

Sophia Antipolis

Dans le cadre de la poursuite de notre développement international, nous recherchons :

PRODUCT MANAGER *

RÉF. 9721/LM

Au sein de l'équipe Gestion de Produits, votre mission se répartira entre les tâches plus réflexives sur les produits à moyen terme, l'étude de la concurrence et la réalisation de cas concrets opérationnels.
Vous aurez par ailleurs en charge le suivi de l'aspect réglementaire touchant notre industrie et nos produits. Diplômé de l'enseignement supérieur (Grande Ecole de Commerce ou équivalent), vous avez entre 5 et 10 ans d'expérience en marketing et gestion de produit. La connaissance de l'industrie du voyage n'est pas indispensable.

PRODUCT MANAGER ASSISTANT **

RÉF. 9703/LM

Au sein d'une petite équipe, vous participerez à l'étude de faisabilité de nouvelles demandes de [illegible] et assurerez leur lancement en coordination avec eux principalement dans le domaine des produits [illegible] et de gestion.
Diplômé d'Etudes Supérieures, Bac + 5 avec de solides bases de mathématiques et statistiques, vous avez une expérience en marketing impliquant ouverture d'esprit et capacité d'analyse.

* CHEF DE PRODUIT
** ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

Adresser CV et rémunération souhaitée en anglais en précisant la référence du poste choisi à *Marie-Françoise ALETTI* - CEGOS Département Recrutement - Tour Chenonceaux - 92516 BOULOGNE Cedex.

LBW

Fonction Commerciale

Régie Publicitaire filiale du Groupe PUBLICIS

recherche.. **CHEF DE PUBLICITE SENIOR**

Diplômé de l'Enseignement Supérieur et fort d'une première expérience réussie dans le marché publicitaire, vous serez chargé de la vente d'espace publicitaire d'un titre de presse gratuite étudiante.

Au sein d'une équipe de commerciaux, vous prendrez en charge plus particulièrerment le référencement du titre et la vente auprès des agences de publicité et des annonceurs nationaux ainsi que la définition et la commercialisation des produits hors-média.

Un véritable tempérament commercial, une force de conviction remarquable, un dynamisme et une tenacité sans faille sont vos atouts pour la réussite de cette mission.

Merci d'adresser votre candidature ainsi que vos prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence LM697 à *Médias et Régies Presse, Mr Patrick PUISSANT, 133, avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08.*

Groupe International, nos activités comprennent une division dédiée à la fourniture de silicium ultra pur pour composants semiconducteurs. Nos clients sont les grands noms mondiaux de l'industrie microélectronique.
Pour prendre en charge les grands comptes établis en France, Belgique et Espagne, nous recherchons un

Ingénieur Commercial

qui assurera le développement des ventes de nos produits, en s'appuyant sur les services Marketing et Applications du Groupe.

Ingénieur Electronicien, spécialisé en Microélectronique ou Physique des Matériaux, vous avez une expérience technico-commerciale réussie (4 à 5 ans), idéalement, dans l'industrie des semiconducteurs.

Vos capacités de négociation avec des interlocuteurs de tous niveaux vous ont déjà permis de conclure de gros contrats.

Votre dynamisme, votre aisance relationnelle et votre excellente organisation vont de pair avec le goût du travail en équipe.

L'ANGLAIS est bien sûr nécessaire : la pratique de l'Allemand serait un réel plus.

Ce poste est basé en région Rhône-Alpes. Il nécessite de nombreux déplacements sur la région Ouest - Europe et Allemagne.

Merci d'adresser votre dossier à notre Consultant Daniel LAVOREL (sous réf. 705240)

MENWAY Consultants
25 rue Pierre Sémard - 38000 GRENOBLE - Fax : 04 76 21 71 29
e-mail : lavorel@menway.com

Le cabinet de la microélectronique

MEN WAY CONSULTANTS

MEDIAPA

VERUM
European Clinical Development

I.T.E.M.

1ère société de recherche clinique et biostatistiques en France et en Espagne, notre activité se développe rapidement au niveau international. Membre du G.I.E. Européen VERUM, notre effectif est de 420 personnes, nous travaillons dans plus de 20 pays et recherchons un

GESTIONNAIRE DES VENTES

Intégré au Département Commercial, vous serez au contact des unités opérationnelles.

De formation BAC + 5, Ecole de Commerce + DESS DROIT / FINANCE, vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais et, si possible, une première expérience dans une fonction similaire.

Vous vous êtes reconnu(e), merci d'adresser une lettre manuscrite, CV, et prétentions *sous référence SR à :*

VERUM I.T.E.M.,
93 avenue de Fontainebleau,
94276 KREMLIN BICETRE cedex.

Marketing & distribution

Publicité & média

Information

Directeur d'études qualitatives

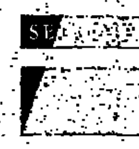
Nous créons un service d'études qualitatives, rattaché à notre département de Pige Publicitaire.

Responsable de la mise en place et du développement de cette nouvelle activité, vous vous appuierez sur un fonds documentaire publicitaire plurimédia exhaustif pour réaliser des études ad'hoc (synthèses marchés, études transversales et sémiologiques, tendances, baromètres, observatoires...) à l'attention d'annonceurs et d'agences de publicité.

A 30/40 ans environ, votre formation Bac + 4/5 (Sciences Humaines notamment) et votre expérience de 5 années minimum à un poste de chargé d'études senior dans une société d'études ont fait de vous un professionnel des analyses qualitatives.

Souple et autonome, votre créativité et votre tempérament commercial vous permettront de développer votre propre activité et de prendre, à terme, la direction d'un petit centre de profit.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous la réf. 6206 à notre Conseil EVA BACH CONSULTANTS, 26 rue Jacques Dulud, 92200 Neuilly-sur-Seine.



http://www.secodip.fr

MEDIAPA



GfK SOFEMA FRANCE

GfK/SOFEMA, filiale du groupe GfK, 4ème groupe mondial d'études de marché, recherche

pour son Département AD HOC INTERNATIONAL en forte expansion

1 Directeur d'Etudes Consommateurs

1 Directeur d'Etudes Business-to-Business

qui **contribueront à son développement** et seront ***responsables*** de la **gestion des études** et des **relations avec la clientèle.**

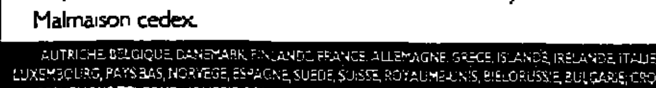
Vous possédez **5 ans et plus d'expérience** en cabinet d'études ou chez l'annonceur, dans le domaine des études **consommateurs** ou **business-to-business.**

Vous êtes diplômé H.E.C., ESSEC, ENSAE, Sciences Po, etc... **Formation complémentaire appréciée (Statistique, Marketing...).**

Vous parlez et écrivez ***très couramment l'anglais.*** *Vous avez* **l'esprit international.**

Nous sommes déjà 152 chez GfK en France. Venez nous rejoindre.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à GfK/Sofema - Département International - 10, rue Lionel Terray - 92508 Rueil Malmaison cedex.



هكذا من الأصل

Juristes - Ressources Humaines



Responsable Juridique

■ *LE POSTE : Rattaché à la Direction Générale, il est le garant de la politique juridique du Groupe. Ses principales missions concernent la **maîtrise** et le **suivi des risques juridiques**, la validation sur le plan juridique des **engagements stratégiques du Groupe en France** et à **l'international**. Véritable **conseil interne** auprès des dirigeants opérationnels, il prend en charge et assure la mise en place des contrats (négociation et rédaction). Il réalise les **montages adéquats** dans le cadre **des opérations de croissance** du Groupe. Il coordonne l'activité des avocats et des conseils juridiques externes.*

■ *LE CANDIDAT : A 38 ans environ, de formation juridique spécialisée en droit des affaires complétée de préférence par un diplôme anglo-saxon, vous avez acquis une expérience minimum de **10 ans** dans **une grande entreprise** ou dans un **cabinet d'avocats à vocation internationale**. Vous recherchez un environnement qui valorise à la fois **l'autonomie et l'esprit d'équipe**. Vos qualités de **réactivité** et d'**adaptabilité** ainsi que votre **sens des initiatives** vous permettront de vous épanouir et de progresser rapidement dans un Groupe à **fort potentiel de développement international**. Une grande mobilité et un **très bon niveau en anglais** sont indispensables pour ce poste basé à **Templemars-Lille**.*

■ *Merci de contacter **Frédéric FOUCARD** ou **Grégoire BERTIN** au 01 47 23 37 00 ou de leur envoyer un dossier complet sous réf. 3530/FB à **ROBERT HALF JURIDIQUE ET FISCAL**, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.grolier.fr». Consultez notre serveur internet http://www.roberthalf.com.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

LJIW

NOTRE AVENIR, CÔTÉ HUMAIN

Au cœur de nos projets d'avenir, des milliers d'hommes et de femmes. Ceux et celles qui ont mis en œuvre les technologies, les services, l'organisation et les outils qui ont fait de nous un leader. Ceux et celles qui nous rejoindront, pour continuer d'adapter notre Groupe aux mutations de notre environnement et poursuivre nos conquêtes internationales.

Responsable du Recrutement
d'une grande unité en France

Vous vivrez en direct l'évolution de ces projets. Vous vous attacherez à organiser un service capable de répondre aux exigences humaines de nos stratégies. Vous le dirigerez en privilégiant efficacité et fiabilité, mais aussi ouverture aux évolutions sociales et techniques du monde du travail.

Diplômé d'études supérieures (grande école ou équivalent), vous avez acquis, à 30 - 32 ans, une bonne maîtrise du recrutement pour tous types de fonctions, ainsi que des compétences en Droit du Travail. Vous possédez les qualités d'animation et d'organisation nécessaires au management de votre équipe. A l'aise dans les contacts à haut niveau, vous saurez conseiller et assister vos interlocuteurs internes et entretenir de bonnes relations avec les organismes extérieurs.

Les dimensions de notre groupe et nos projets vous ouvriront de réelles perspectives d'évolution de carrière.



Certifié ISO 9001

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous la référence LM/316/MO, à notre Conseil, qui vous garantit une totale confidentialité.

Groupe MILO - 41, Bd. Malesherbes - 75008 Paris

Région Rhône-Alpes

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Excellent niveau et fort potentiel

Au sein d'un groupe industriel français en forte expansion sur le plan national et international (50 usines dans le monde), nous recherchons le Responsable des Ressources Humaines de la Direction Recherche et Développement de l'une de ses divisions.

Pour une population de 350 personnes (essentiellement ingénieurs et techniciens) localisée sur plusieurs sites en France et à l'étranger, il assurera l'intégralité de la fonction : recrutement, formation, gestion des carrières, administration, relations sociales.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'études supérieures (Sciences Po, ESC, Droit, Ingénieur...), ayant 8 ans de vie professionnelle, dont une expérience significative et réussie dans la fonction personnel acquise impérativement dans l'industrie.

Son envergure générale, ses qualités de dynamisme et de rigueur, ses capacités de dialogue et de communication, lui permettront d'être reconnu comme un interlocuteur efficace et avisé et d'évoluer dans un groupe performant et exigeant.

Maitrise de l'anglais indispensable. Connaissance d'une deuxième langue européenne très souhaitée.

Publipanel



Ecrire sous réf.
25A 3200 7M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Important groupe international de tout premier plan évoluant dans le secteur des hautes technologies recherche un(e)

Juriste d'Affaires

Ouest de Paris

Rattaché(e) à la Direction Juridique France, vous êtes détaché(e) auprès d'une des branches d'activité du groupe et en assurez la sécurité juridique.

Conseil juridique permanent auprès de l'ensemble des opérationnels, vous êtes principalement sollicité en matière de contrats (intégration de système, infogérance, logiciels et progiciels, fourniture/vente/distribution de prestations diverses, etc.). Vous intervenez aussi bien à l'occasion de leur négociation, de leur rédaction que du suivi de leur application.

Vous avez en outre de bonnes connaissances en matière de propriété industrielle et pouvez également être sollicité(e) en droit des sociétés.

Agé(e) d'environ 30/35 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.), vous justifiez d'une expérience de 5/7 ans minimum acquise idéalement au sein d'un groupe international du secteur des hautes technologies.

Vous devez impérativement être opérationnel(le) en anglais et si possible en allemand.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Christophe Blanc, Michael Page Tax & Legal**, 3 bd bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** ou connectez-vous au **http://www.mpfrance.com** sous référence CB16938.

MP

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Grand groupe de BTP
intervenant dans des domaines diversifiés
(Energie, Transport, Industrie, Aménagement urbain),
SPIE BATIGNOLLES *recherche aujourd'hui*
dans le cadre de son développement un :

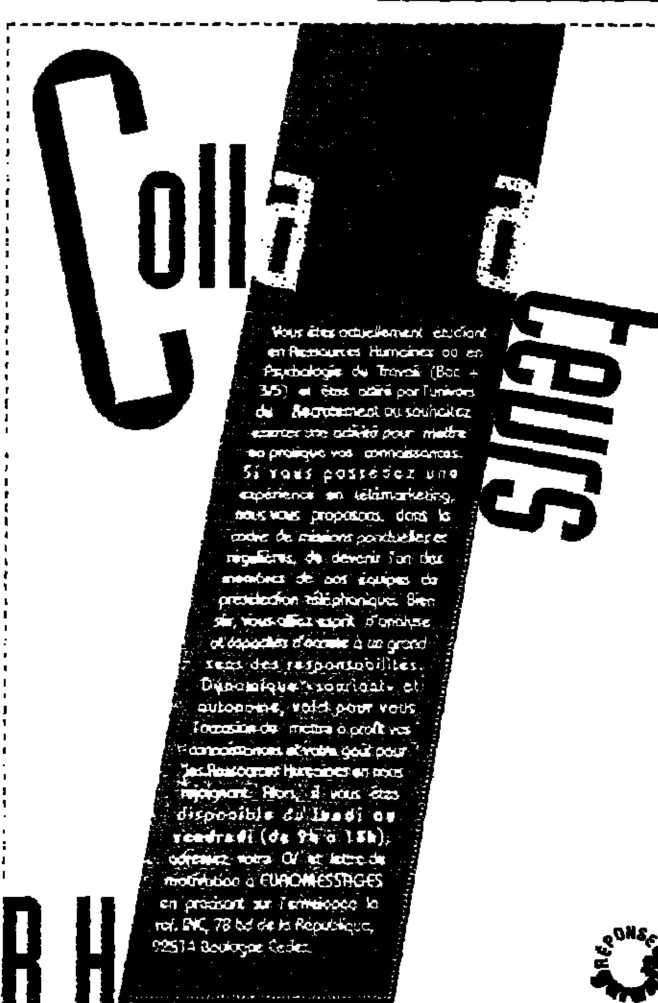
JURISTE DROIT DES AFFAIRES

Au sein du Département Juridique de la holding, vous avez en charge des missions variées. Vous gérez des dossiers contentieux et assistez nos filiales dans tous les domaines n'entrant pas dans le champ de leur gestion courante (droit concurrence, droit pénal, etc.). Vous préparez le montage d'opérations en concession. Vous assurez le secrétariat juridique du Conseil d'Administration de la holding et la préparation d'opérations de restructuration. Vous suivez les évolutions du droit (France, CEE) susceptibles d'intéresser nos activités.

A 30/35 ans, de formation supérieure avec de solides bases en droit privé, vous possédez une expérience significative en matière de droit des affaires mais aussi de droit public (montage d'opérations en concession). Votre ouverture d'esprit, votre autorité naturelle et votre sens relationnel font de vous un partenaire efficace et apprécié. La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle d'une deuxième langue souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) *sous référence SB 9701 à l'adresse suivante :*

SPIE BATIGNOLLES
Département Recrutement Cadres
Parc Saint-Christophe - Pôle Galilée
95865 CERGY-PONTOISE



Responsable des Affaires Sociales groupe

Ce groupe d'ingénierie en système d'information de plus de 2000 personnes, d'excellente notoriété, structure et renforce sa Direction des Ressources Humaines.

L'environnement :
- entreprise à forte réactivité, induite par le métier et la jeunesse du personnel,
- organisation très décentralisée : plus de 20 entités autonomes,
- stratégie de développement affirmée,
- DRH groupe au service des opérationnels et travaillant en réseau avec tous les acteurs RH.

Le poste :
collaborateur direct du Directeur des Ressources Humaines du Groupe :
- vous contribuez à la définition de la politique sociale et prenez part à un dialogue constructif avec les représentants du personnel,
- vous êtes étroitement associé aux directions opérationnelles dans la gestion de leurs relations sociales et du climat,
- vous participez aux opérations de croissance externe et les accompagnez jusqu'à pleine intégration,
- vous assurez au groupe une expertise en législation sociale.

Le profil :
La trentaine, diplômé d'études supérieures, vous avez environ 6/8 ans d'expérience de la fonction RH, acquise dans des contextes évolutifs et exigeants. Vous avez su prendre en charge des sujets complexes en matière sociale, mais vous avez également participé à des actions de changement RH. De tempérament opérationnel et animé du sens du service, vous apportez les qualités personnelles nécessaires dans ce poste : rigueur de raisonnement, aisance relationnelle, sens de la négociation, capacité à obtenir le consensus.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. C.375/M à notre Conseil, 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS, qui la traitera en toute confidentialité.

membre de syntec

Oberthur Consultants

Juristes - Ressourc

Juriste Documentalis

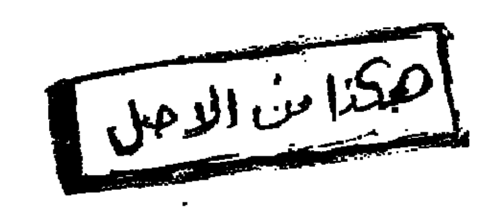
Dirigea

Directeur du dével
externe et intern

humaines

iste d'Affaires

Responsable des Affaires Sociales groupe



Juristes - Ressources Humaines

Dirigeants

Carrières Internationales

Dirigeants



UN DIRECTEUR D'USINE AVEC DES COMPETENCES ORGANISATIONNELLES

Pour anticiper et accompagner la progression rapide de cette PME performante, nous recherchons un directeur d'usine pragmatique mais organisateur industriel dans l'âme et dans l'expérience. En prise directe avec la direction générale, mais véritable maître d'œuvre de l'animation des services industriels (190 personnes), il sera le garant de la pertinence des solutions techniques proposées, du développement maîtrisé de l'organisation et de l'amélioration continue des performances. Des qualités de leadership, de rigueur et de réactivité compléteront une forte motivation pour l'environnement PMI. L'entreprise conçoit, fabrique et commercialise en France et à l'export des produits de décoration : les techniques de base sont donc simples mais la gestion des stocks est complexe et il faut s'adapter aussi bien à la petite qu'à la grande série. Ecrire à Philippe LESAGE en précisant la référence PHL/DUM - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 01.40.88.79.75.**



Creating Business Advantage



Communauté de communes
375000 habitants
budget : 1 Milliard de Frs
recrute son

Directeur du développement

Mission : Rattaché au Directeur Général des Services, vous participez à l'élaboration de la politique économique et à l'application de la stratégie de développement.

Profil : De formation supérieure (ESC, Ingénieur, 3ème Cycle...), vous avez 10 ans d'expérience similaire au sein d'entreprises, d'administrations ou de collectivités locales.

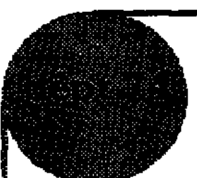
Rigoureux et dynamique, vous démontrez des qualités relationnelles et d'organisation. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo s/réf. DV24 à notre conseil :



PARTNER'S & DROUAULT Consult - 21, rue François Garcin - 69003 LYON.
Votre dossier sera traité en toute confidentialité.

OPCM



Organisme humanitaire de renom recherche pour son institut médico-éducatif pour enfants polyhandicapés en Haute-Savoie

Son directeur h/f

Titulaire du CAFDES ou équivalent, à 35/45 ans, vous bénéficiez d'une expérience et d'une qualification conformes aux textes en vigueur (annexes XXIV du décret de 1956). Vous serez chargé de poursuivre le projet d'établissement avec une attention particulière axée sur la mise en place d'un projet éducatif. Vos aptitudes reconnues en gestion administrative, financière et du personnel dans une structure similaire seront vos meilleurs atouts pour mener à bien votre mission au sein de cet établissement de 45 salariés.

Merci d'adresser lettre, CV et photo en *précisant la référence DIR sur l'enveloppe à* Safari, 17 bd Poissonnière, 75082 Paris cedex 02



PME de croissance indépendante, spécialisée dans l'électronique *grand public et située en Rhône-Alpes*, 400 personnes, plus de 300 MF de CA dont 1/3 à travers 3 filiales européennes, recherche, en vue de seconder son PDG, un

Directeur Général

Chargé d'assurer la gestion quotidienne du Groupe. Il assurera le bon fonctionnement de l'organisation et veillera à son efficacité et à sa rentabilité.

Agé de 45/50 ans, de profil grande école, le candidat devra avoir acquis une expérience réussie dans un poste de direction générale ou de direction d'un centre de profit autonome de taille supérieure ou équivalente à celle de notre groupe.

Doté de qualités reconnues d'animation et d'organisation, le candidat a une *bonne pratique du contrôle de gestion et de l'informatique.*

Loyal et animé d'un bon esprit collectif, il devra s'intégrer au sein d'une équipe de direction motivée et expérimentée. Il devra l'assister dans son évolution vers une structure plus importante et plus formalisée.

Selon son profil, il pourra adjoindre à sa mission principale la coordination des filiales commerciales.

Une expérience internationale serait appréciée. La pratique de l'anglais est nécessaire, allemand et/ou italien/espagnol souhaitables.

Le poste est à pourvoir immédiatement, salaire et intéressement selon expérience.

Pour faire acte de candidature, merci d'adresser lettre de motivation manuscrite + CV + photo à Marie CACCAMO - Société ATRAL - rue du pré de l'Orme - 38926 CROLLES Cedex.

Conseil en Carrières

CONSEILS EN CARRIERE

Dirigeants prêts à changer ?

POURQUOI ATTENDRE ? Vous vous interrogez sur une orientation professionnelle, vous êtes à la recherche d'une nouvelle situation : cette période de l'année est particulièrement bien adaptée à la réussite de vos projets.

Les consultants de Forgeot, Weeks peuvent vous y aider très concrètement. Depuis 22 ans, ils ont ainsi conseillé et suivi plus de 8000 dirigeants et cadres supérieurs. Y compris dans la prospection de la face cachée du marché.

Coatching, bilan de carrière, outplacement : de plus en plus souvent, les entreprises prennent en charge nos prestations. Alors, n'hésitez plus : prenez rendez-vous pour un premier entrétien exploratoire strictement confidentiel et sans frais.

Forgeot, Weeks

CONSEILS PERSONNELS EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

PARIS : 128, rue du Fbg St-Honoré - 75008
Tél.: 01 45 63 35 15 - Fax : 01 45 63 35 18
GENEVE : 12, rue du Mont-Blanc - 1201
Tél./Fax : 022 342 52 49
LA HAYE : Leidsestraatweg 77 - 2509 GC
Tél : (31) 70 383 7173 - Fax : (31) 70 383 0124
BUREAUX ASSOCIES : LONDRES - ZURICH - FRANCFORT

Groupe de Caisses de Retraite AGIRC et ARRCO

recherche pour PARIS

UN ADJOINT AU DIRECTEUR - 300 KF

De formation supérieure économique ou juridique (DESS), une première expérience de 5 à 7 ans dans le monde de la retraite par répartition devra lui permettre d'être immédiatement opérationnel notamment dans les domaines suivants :

- Organisation administrative
- Animation du personnel

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre manuscrite *(sous réf. 9766)* à :
LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05

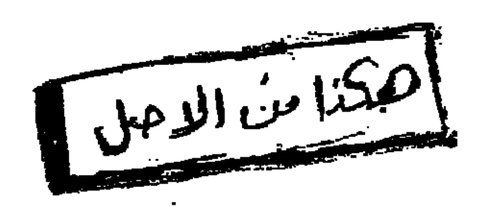
LE SENAT

ADMINISTRATEURS



ENSEIGNANT

DIRECTEUR INTERNATIONAL



Le Monde des Cadres



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

LE SENAT

RECRUTE PAR CONCOURS

3 ADMINISTRATEURS

(possibilité de liste complémentaire)

Ce concours est ouvert aux titulaires d'un diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures, âgés de plus de 18 ans et moins de 35 ans au 1er janvier 1997.

Il s'adresse plus particulièrement aux candidats ayant reçu une solide formation en droit public, droit privé ou économie.

Limite d'âge reculée :
- pour les hommes : services militaires, enfants à charge ;
- pour les femmes : ayant élevé un enfant, divorcée, veuve ;
- pour les handicapés.

Date limite de retrait des dossiers :
VENDREDI 19 SEPTEMBRE 1997

Date limite de dépôt des dossiers complets :
VENDREDI 26 SEPTEMBRE 1997 À MINUIT
(le cachet de la poste faisant foi)

Dates des épreuves d'admissibilité :
15, 16 ET 17 OCTOBRE 1997

Les demandes de dossiers d'inscription doivent être adressées au service du Personnel du Sénat : 15, rue de Vaugirard - 75291 PARIS Cedex 06.

Dirigeant, prêt à relever les défis, agissez au cœur du processus de décision

Manager opérationnel

Sociétés régionales, reconnues sur leur marché - l'Immobilier - ont pour vocation la collecte du 1 %, le financement de projets, la gestion locative mais aussi la construction et la commercialisation. Dans le contexte délicat qui caractérise aujourd'hui ce marché, nous souhaitons intégrer un collaborateur de haut niveau.

Nous vous confions notre pôle stratégique Immobilier dans tous ses aspects, en relation étroite avec les Présidents. Vous serez le garant de la pérennité et du rayonnement des sociétés, motivé pour en élever le niveau de cohésion, de professionnalisme et de service : Développement, Animation, Gestion, que ce soit dans le cadre de la gestion locative, de la conception et la réalisation de programmes, en liaison avec les entreprises, les collectivités locales et territoriales. Vous êtes pleinement responsable de l'animation et de l'évolution du personnel qui représente aujourd'hui, pour l'ensemble des sociétés, un effectif de 130 personnes.

A 40/50 ans, de formation supérieure, vous bénéficiez d'une expérience dans le métier de l'immobilier, acquise de préférence dans un environnement privilégiant l'aspect social du logement. Professionnel confirmé, reconnu pour vos qualités de gestion, vous savez appréhender des environnements complexes dans le cadre des relations avec des instances administratives et/ou politiques locales.

Impact personnel, sens de l'engagement, exigence et diplomatie sont les atouts indispensables à votre intégration.

Si construire votre avenir dans la région de Rouen, en partageant nos valeurs, vous attire, envoyez votre dossier sous référence DG/CI2 à notre **Cabinet Conseil RCC,** 50 avenue de Wagram, 75017 Paris.

MEDIA SYSTEM



ENSP
ECOLE NATIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
RENNES

L'Ecole Nationale de la Santé Publique recrute un

ENSEIGNANT
EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Il sera chargé des formations initiales et continues dans les domaines suivants :
- *Analyse économique du système de santé ;*
- *Economie des transferts sociaux : maladie, famille, vieillesse, emploi ;*
- *Analyse économique des politiques publiques sanitaires et sociales ;*
- *Analyse comparative des systèmes de santé et de protection sociale.*

Il participera à la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation de programmes de formations initiale et continue dans le domaine de l'économie de la protection sociale ;

Il prendra part aux activités d'ingénierie pédagogique, de suivi des stagiaires de l'ENSP, de conseil et d'expertise auprès des professionnels et instances publiques.

L'enseignant pourra également développer et conduire des programmes d'études et de recherches.

Ce poste à pourvoir pour le 1er novembre 1997, outre de solides qualifications universitaires, nécessite de réelles compétences et un intérêt pour la formation professionnelle d'adultes. Une bonne connaissance des systèmes sociaux et sanitaires européens serait un atout supplémentaire.

Les candidatures, accompagnées de toutes pièces justificatives et d'un CV détaillé devront parvenir à Madame le Directeur - Ecole Nationale de la Santé Publique - Service des Ressources Humaines - Av. du Professeur Léon Bernard 35043 Rennes cedex, avant le 30 Juin 97. Renseignements : 02 99 02 28 46

Etablissement public dijonnais chargé de conduire au niveau national une politique éditoriale pour le compte du système d'enseignement agricole

recherche son **RESPONSABLE DES EDITIONS (H/F)**

O Mission : Il assurera la direction de la structure chargée de la programmation éditoriale et du suivi de fabrication et de diffusion, de produits pluri média pour l'enseignement et la formation dans les domaines des sciences et techniques du vivant, de l'agronomie, de l'agro-alimentaire et de l'environnement, ainsi que des sciences humaines.

O Qualités recherchées : Aptitude au management et au travail en équipe, esprit de synthèse, sensibilité gestion et marketing, créativité.

O Expérience : Formation supérieure exigée / expérience du développement et de la gestion de projets éditoriaux ainsi que de la conduite d'équipes.

Merci d'adresser votre candidature à :
ENESAD - CNERTA, "profil responsable des éditions", 26, bd docteur Petitjean - 21000 DIJON.

Fabricant Français, N° 1 sur son marché en vente de biens d'équipements recherche son

DIRECTEUR INTERNATIONAL

Rattaché au Directeur Général, vous serez chargé d'élaborer et de mettre en œuvre une politique ambitieuse de développement à l'international :
- Animer et développer les réseaux existants,
- ouvrir de nouveaux marchés en vous appuyant sur votre expérience,
- imaginer et proposer des actions marketing produits,
- développer les supports nécessaires pour la vente à l'exportation.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous justifiez d'une solide expérience de l'international en commercial, marketing et management de centre de profit.
Homme d'analyse et d'actions, doté d'un fort charisme, vous êtes un véritable Patron, sachant fédérer ses équipes autour de ses projets.
Maîtrise parfaite de l'anglais et d'une autre langue, de préférence l'allemand.
Poste basé en région RHÔNE-ALPES.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la Référence 590 à

PARANNONCES - 13, rue Charles Lecocq, 75737 PARIS Cedex 15, qui transmettra.

Formation Professionnelle



Paris
Les 3 et 4 Septembre 1997
SÉMINAIRE

E.S.P.E.R.E.

Une autre façon **de mieux communiquer dans l'entreprise** en apprenant à mettre en commun ensemble.

Session de formation animée par **Jacques Salomé**
auteur de "Pour ne plus vivre sur la planète Taire"

XL CONSULTANTS
11, chemin du Vieux Chêne
ZIRST 4201 - 38942 MEYLAN CEDEX
Contact : Cécile MANHES / 04 76 61 34 00

DESS (AIGES)

Application Informatiques à la Gestion économique et sociale

(Bases de données, multimédia internet reseaux)
DESS informatique en alternance Université-entreprise habilité à l'apprentissage par le Conseil Régional d'Ile de France destiné aux titulaires d'une maîtrise non scientifique Economie, AES, sociologie, droit, histoire, géographie, lettres, langues.
Date limite dépôt du dossier 27 juin - TEST 30 juin
Dossiers à retirer à l'Université Paris 7, UFR GHSS
Anne May, bureau 324 Tour 34 / couloir 23-34 3ème étage
Tél. 01.44.27.63.55 - 2 place Jussieu, 75251 Paris cedex 05

Chaque semaine, retrouvez la rubrique
"FORMATION PROFESSIONNELLE"
Pour vos annonces contactez
Michèle FERNANDEZ au
☎ 01.42.17.39.31 - *(Fax : 01.42.17.39.38)*

مكتبا من الاهل

Le Monde des Cadres



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Organisation professionnelle regroupant une multitude de métiers liés à la création, nous cherchons pour assurer essentiellement une fonction DÉVELOPPEMENT un

Jeune secrétaire général

Sous l'autorité du Conseil d'Administration et en prise directe sur une petite équipe performante et soudée, vous développez à partir de Paris, les services apportés aux adhérents, promouvez l'image de notre organisation au travers de manifestations en France et à l'étranger (pour lesquelles nous avons un savoir-faire reconnu), participez à la recherche de nouveaux produits et marchés, optimisez la gestion de nos ressources.

A 35 ans environ, de formation supérieure, avec un anglais courant, vous avez exercé des responsabilités polyvalentes en PME (si possible dans un environnement lié à la création), y compris à l'international.

Proche du terrain, aimant mener des projets à leur terme, vous êtes en permanence à l'écoute du marché (interne comme externe) et êtes force de propositions.

Votre maturité, votre aisance relationnelle, votre sens du service sont pour nous des gages de réussite.

■ Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil Marie-Claude Tessier, sous réf. 172/LM. ALEXANDRE TIC, 9 rue Royale, 75008 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001

Notre organisme d'Epargne *Retraite par capitalisation*, leader sur son marché, recherche son

Responsable du service Gestion des Contrats

Rattaché(e) à la *Direction Retraites* et Développement, vous animez une équipe (40 personnes) avec laquelle vous mettez en place une nouvelle organisation du travail basée sur la polyvalence et la responsabilisation.

Véritable *manager, vous optimisez l'organisation* du travail dans un environnement technologique avancé et garantissez la bonne exécution de nos 250 000 contrats individuels *sur les plans juridique et technique dans* un contexte de fort développement commercial.

Vous participez à la mise en place d'un nouveau système de gestion informatique *mettant en œuvre la dernière génération des* techniques les plus évoluées : architecture *Client/Serveur sous* Unix, bases de données relationnelles, gestion électronique de documents, Workflow, messagerie électronique, E.I.S., A.L.M. etc.

De formation Bac+5 (Economie, Droit, *Mathématiques* Appliquées), âgé de 35 ans minimum, vous justifiez d'une expérience probante d'une dizaine d'années dans un poste similaire, dans un organisme d'assurance de *personnes (épargne / retraite / prévoyance).*

Vous alliez à vos qualités d'organisateur le sens du management d'équipes importantes et la capacité à faire évoluer vos collaborateurs dans un environnement dynamique, *tourné vers le service aux clients et soutenu* par une informatique totalement intégrée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous la réf. LM/06/97, à AB Carrières, 32, rue Washington, 75008 Paris.

MEDIAPA





L'Association Nationale des Industries Alimentaires représente le premier secteur industriel français avec un CA de 750 milliards de francs, et rassemble 30 fédérations. Pour mieux répondre aux attentes de ses adhérents, elle recherche son

CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

35 ans environ, de formation économique supérieure (IEP, DESS Sciences Eco...) vous justifiez idéalement d'une double expérience acquise au sein d'une grande entreprise de *l'industrie alimentaire et dans une organisation professionnelle* de l'univers des biens de consommation dans une fonction similaire de responsable du Service économique.

Votre mission principale, sous la responsabilité directe du Secrétaire Général, consistera à élaborer et conduire les dossiers économiques qui contribuent à favoriser le développement de l'industrie alimentaire. Ce poste comporte un aspect d'analyse économique d'ensemble, et débouche sur des actions concrètes de promotion des positions du secteur auprès des pouvoirs publics et des acteurs, auprès desquels *l'influence de l'industrie alimentaire doit s'exercer.*

Votre vision globale des dossiers, votre esprit créatif, votre sens du dialogue et de la communication constitueront les facteurs de votre réussite. L'anglais courant est nécessaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo, prétentions + enveloppe *à votre adresse sous référence* AN/LM à *notre* Conseil MOMENTUM 27 rue Garnier, 92523 Neuilly-sur-Seine Cedex.

Évidence

MOMENTUM
Ressources Humaines
International Search Group

EUROMAN

Nous sommes la première entreprise européenne du secteur des " Chasseurs de têtes " à être inscrite en bourse. Nous avons réussi à définir un environnement et des méthodes de travail efficaces comportant certains AVANTAGES CONCURRENTIELS déterminants.
Participez activement à notre développement :

2 CONSULTANTS RESPONSABLE CLIENTS

28/34 ans	Grande Ecole Ingénieur/Commerce
Basé à Paris	Anglais courant indispensable

VOTRE MISSION : ❑ Vous contribuez à la compétitivité et à la performance des *entreprises en contact direct avec les décideurs* ❑ Vous développez vos compétences principalement dans le domaine de la " Chasse de tête " mais aussi dans ceux du management, de la stratégie, du marketing et de *l'organisation.*

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ Une formation personnalisée en fonction de votre expérience ❑ L'intégration au sein d'une équipe de haut niveau dans un *contexte international* ❑ De réelles perspectives de développement personnel liées au marché et à notre positionnement ❑ Un travail complet, au cœur de l'entreprise et des enjeux économiques ❑ Des conditions très motivantes *(salaire, intéressement, participations, stocks-options, abondement...)*

Une expérience exigeante réussie est importante mais vos qualités personnelles sont déterminantes :
❑ Dynamisme ❑ Jugement ❑ Sens naturel de l'entreprise ❑ Efficacité ❑ Esprit pratique ❑ Bon relationnel ❑ Goût pour la vente et la négociation ❑ Autonomie.

Adresser ou télécopier CV, lettre et photo à EUROMAN - 31 rue des Princes 92100 BOULOGNE - *Fax 01.41.86.13.14 en précisant la référence* 3395 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

1500 étudiants • Programmes de bac + 3 à bac + 6
Mastères Spécialisés • Executive MBA • Programmes Internationaux

Le Groupe ESC ROUEN

recherche plusieurs ***professeurs*** *assistants et associés en :*

Marketing / Marketing International
Stratégie et Management
Développement personnel
Management de projet

Les candidats auront acquis une expérience pédagogique et professionnelle (entreprise ou conseil) leur permettant d'intégrer leur discipline dans une perspective globale de management.
Ils auront impérativement la capacité d'enseigner indifféremment en anglais ou en français.
Niveau requis : bac + 5 et formation doctorale.

Lettre de candidature et CV à adresser à
Mme Martine GOUDIN
ESC ROUEN
Boulevard André Siegfried - BP 188
76136 MONT-SAINT-AIGNAN Cedex

ESC ROUEN

Pour insérer votre annonce dans
Le Monde Économie et Le Monde des Initiatives
Appelez Le Monde Publicité au
01-42-17-39-33 – Fax : 01-42-17-39-38